

Auteur ou collectivité : Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes.

1925. Paris

Auteur : Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes. 1925. Paris

Titre : Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, Paris 1925 : rapport général. Section artistique et technique

Auteur : France. Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes (1894-1929)

Titre du volume : Volume XI, Rue et jardin (Classes 26 et 27)

Adresse : Paris : Librairie Larousse, 1927

Collation : 1 vol. (108 p.-XCVI f. de pl.) : ill. en noir et en coul. ; 29 cm

Cote : CNAM-BIB 4 Xae 94 (11)

Sujet(s) : Exposition internationale (1925 ; Paris) ; Arts décoratifs -- 1900-1945 ; Urbanisme -- 1900-1945 ; Affiches -- 20e siècle ; Vitrines (magasins) -- 1900-1945 ; Art des jardins -- 1900-1945

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?4XAE94.11>

4^e Xee 1 [Paris 1925]

40 135
40 Xee 94-11

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

EXPOSITION INTERNATIONALE
DES
ARTS DÉCORATIFS
ET INDUSTRIELS MODERNES
PARIS 1925



RAPPORT GÉNÉRAL

PRÉSENTÉ AU NOM DE

M. FERNAND DAVID,

Sénateur, Commissaire Général de l'Exposition,

PAR

M. PAUL LÉON,

Membre de l'Institut, Directeur des Beaux-Arts,
Commissaire Général adjoint de l'Exposition.

Directeur de la Section administrative :

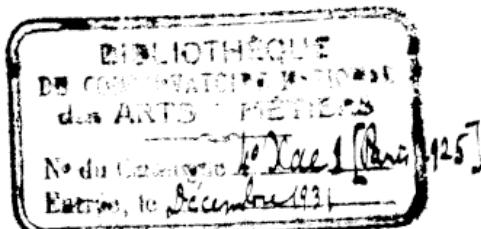
M. LOUIS NICOLLE,

Sous-Directeur des Affaires commerciales & industrielles
au Ministère du Commerce & de l'Industrie,
Secrétaire Général de l'Exposition.

Directeur de la Section artistique & technique :

M. HENRI-MARCEL MAGNE,

Professeur
au Conservatoire National des Arts & Métiers,
Conseiller technique du Commissariat Général.



PARIS

LIBRAIRIE LAROUSSE

MCMXXVII

RAPPORTEUR GÉNÉRAL :

M. PAUL LÉON,

Membre de l'Institut, Directeur des Beaux-Arts,
Commissaire Général adjoint de l'Exposition.

DIRECTEUR

DE LA SECTION ADMINISTRATIVE :

M. LOUIS NICOLLE,

Sous-Directeur des Affaires commerciales & industrielles
au Ministère du Commerce & de l'Industrie,
Secrétaire Général de l'Exposition.

DIRECTEUR

DE LA SECTION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE :

M. HENRI-MARCEL MAGNE,

Professeur
au Conservatoire National des Arts & Métiers.
Conseiller technique du Commissariat général

COMITÉ DE RÉDACTION.

SECTION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE.

MM. ALFASSA, Conservateur adjoint du Musée des Arts décoratifs;
CHAPOULLIÉ, Inspecteur Général des Arts appliqués;
R. CHAVANCE, Homme de lettres;
CLOUZOT, Conservateur du Musée Galliera;
DESHAIRS, Conservateur de la Bibliothèque des Arts décoratifs;
HOURTICQ, Membre de l'Institut, Professeur à l'École Nationale des Beaux-Arts;
JANNEAU, Administrateur du Mobilier National;
KEIM, Homme de lettres;
RAMBOSSON, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés françaises d'art;
RATOUIS DE LIMAY, Archiviste au Ministère des Beaux-Arts.

Secrétaire :

M. PAPILLON-BONNOT.

Archiviste :

M. MUYARD.

SECTION ADMINISTRATIVE.

MM. NAVES, Directeur du Cabinet du Commissaire Général;
COURTRAY, Directeur des finances;
BONNIER, Directeur des Services d'architecture, parcs & jardins;
BOURGEOIS, Directeur des Services techniques & de la voirie;
PLUMET, Architecte en chef de l'Exposition;
DUPIN, Sous-Directeur au Ministère du Commerce;
ISAAC, Chef de bureau au Ministère du Commerce.

Secrétaire :

M. DÉCOTÉ.

Archiviste :

M. PETTIT.

SECTION
ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

VOLUME XI

RUE ET JARDIN
(CLASSES 26 ET 27)

CONTENU DES DIX-HUIT VOLUMES.

SECTION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE.

- Vol. I. Préface : origines de l'Exposition & évolution de l'art moderne.
- Vol. II. Architecture (classe 1).
- Vol. III. Décoration fixe de l'architecture (classes 2 à 6).
- Vol. IV. Mobilier (classes 7 & 8).
- Vol. V. Accessoires du Mobilier (classes 9 à 12).
- Vol. VI. Tissu & papier (classes 13 & 14).
- Vol. VII. Livre (classe 15).
- Vol. VIII. Jouets, instruments scientifiques, instruments de musique & moyens de transport (classes 16 à 19).
- Vol. IX. Parure (classes 20 à 24).
- Vol. X. Théâtre, photographie & cinématographie (classes 25 & 37).
- Vol. XI. Rue & jardin (classes 26 & 27).
- Vol. XII. Enseignement (classes 28 à 36).
- Vol. XIII. Conclusion. Résultats de l'Exposition. Ses enseignements.

SECTION ADMINISTRATIVE.

- Vol. I. I. Préparation & organisation de l'Exposition. Plan général définitif. Loi du 10 avril 1923. Programme. Classification. Règlement. Propagande en France & à l'Étranger.
II. Régime des exposants. Admission & installation des œuvres. Assurances. Douane, octroi. Gardiennage. Police. Service médical.
- Vol. II. Participation & représentation des pays étrangers à l'Exposition. Cérémonies & fêtes de l'Exposition.
- Vol. III. Construction & aménagement des bâtiments & des jardins.
- Vol. IV. Services techniques & voirie.
- Vol. V. Les finances de l'Exposition. Combinaison financière. Émission des Bons. Exploitation. Concessions diverses. Liquidation & bilan de l'Exposition.

INTRODUCTION

INTRODUCTION.

C'est à l'Exposition de 1925 que l'on doit attribuer la première tentative d'un groupement des Arts de la Rue, auquel il était logique de joindre les Arts du Jardin. Tous deux ressortissent à l'urbanisme, terme nouveau désignant à la fois un art & une science qui remontent aux plus vieilles sociétés. Les problèmes d'hygiène sont aussi anciens que les agglomérations humaines & c'est souvent l'Antiquité qui les a le mieux résolus. La nécessité de se défendre contre le vent, la pluie, le soleil ou les attaques des hommes a déterminé les dispositions pittoresques des villes médiévales où l'on voit trop souvent, à tort, l'effet d'une fantaisie. Une raison de commodité ménagère, le désir d'épargner aux porteurs d'eau trop d'étages à monter, conduisit, au xvii^e siècle, à réduire la hauteur des maisons qui, sans cela, se fût accrue par suite du développement de la population & en l'absence de toute limitation réglementaire. Peu à peu s'établit la silhouette horizontale des villes qui prévalut jusqu'à la fin du dernier siècle.

Aujourd'hui l'urbaniste, pour s'adapter à l'existence contemporaine, doit étendre sans cesse le champ de ses investigations. La topographie, la géologie, l'orographie, l'hydrographie, la climatologie lui permettent de fixer, avec une sûreté autrefois inconnue, le choix du site. La physique, les mathématiques l'aident à la construction. Il trouve un secours plus direct encore dans une autre science, d'origine récente, la géographie humaine; elle lui permet de déterminer avec exactitude le cœur de l'organisme à créer, les artères maîtresses, l'emplacement des divers quartiers, les rapports avec les agglomérations voisines, la direction des voies réservées à la circulation.

La science sociale renseigne sur l'étendue de l'agglomération, sur son plan d'extension, sur les conditions économiques de sa croissance ou, s'il s'agit de créer une ville indigène, sur le type ethnique de ses habitants.

Un des phénomènes les plus manifestes de notre temps, c'est l'inten-

sité de la vie économique. Toutes les préoccupations convergent vers les affaires qui ont leur siège au cœur des cités.

Les transactions qui s'y traitent demandent une grande rapidité d'exécution. Bureaux & magasins de gros doivent être groupés dans un voisinage immédiat. Et comme il leur faut des locaux toujours plus vastes, ils occupent peu à peu tous les immeubles disponibles. Les constructions nouvelles sont adaptées spécialement à cette destination. Ainsi se caractérise & se délimite nettement le noyau des villes.

Les habitants délogés vont plus loin chercher un abri. La plupart se dirigent vers la périphérie où ils trouvent à meilleur compte l'air, la lumière & le bien-être. La multiplication des moyens de transport a supprimé les distances. Une seconde zone s'établit, celle de l'habitation ou zone résidentielle.

Elle s'étend & se développe selon des causes diverses : l'agrément du site, l'exposition salubre, voire même le prix des terrains. L'extension se produit de préférence dans le sens opposé à la direction des vents. Les habitants se protègent contre les impuretés dont l'air se charge, en passant sur la ville.

Les usines aussi se rapprochent, recherchent le voisinage des voies ferrées ou fluviales & tendent à former une zone industrielle.

Quant aux quartiers ouvriers, on les voit naître & grandir autour du centre usinier, en dehors de l'agglomération principale, là où le terrain est moins cher. Si les sinistres corons, les pauvres bâties d'autrefois n'ont pas encore disparu, les logements que l'on construit sont plus riants, plus aérés & s'étendent sur des espaces qu'il sied de prévoir extensibles. Souvent les quartiers nouveaux forment des cités-jardins pourvues d'une existence propre avec leurs magasins, leurs écoles, leurs bibliothèques, leurs terrains de jeux.

Dans ces diverses zones, les établissements publics, les édifices administratifs, religieux, judiciaires, hospitaliers, se distribuent suivant les besoins des habitants.

A la périphérie sont disposés les cimetières, les abattoirs, les usines de transformation des eaux usées & des ordures ménagères, tandis qu'au contraire les gares tendent à se rapprocher du centre. Bien entendu cette répartition reste souvent théorique. Pourtant la création de zones spécialisées, si elle se heurte, dans les cités anciennes, à des

difficultés insurmontables, commande l'aménagement urbain dans les pays neufs. A New-York, par exemple, on a partagé la ville en cinq districts : résidentiel, commercial, industriel, d'agrément & libre.

Ces quartiers effectivement ou idéalement déterminés, il s'agit de les faire communiquer entre eux. Le problème de la circulation est devenu singulièrement compliqué. Non seulement l'accroissement de la population urbaine oblige à multiplier les moyens de transport, mais les habitudes de vie entraînent un plus large usage des véhicules qui deviennent toujours plus rapides. On va de moins en moins à pied : on emprunte l'autobus, le tramway si l'on ne possède pas d'auto. Les rues sont presque partout trop étroites; leur perpétuel encombrement compromet l'économie de la cité.

C'est aux urbanistes qu'il appartient de disposer logiquement ces voies, de leur donner une largeur en rapport avec le rôle qu'elles sont appelées à jouer. Là encore, sauf dans les villes modernes, il est difficile de sortir du domaine de la théorie. Aussi faut-il nous borner à des principes généraux.

Suivant leur importance & leur destination, on peut procéder à un classement des voies : les voies de grand trafic, prolongées par les routes nationales ou départementales, relient l'agglomération avec l'extérieur, les zones périphériques avec le centre, les quartiers d'une même zone entre eux. Les unes sont pénétrantes ou radiales, les autres circulaires & concentriques, ceinturant le noyau urbain. Ces dernières qui, dans les villes anciennes, ont emprunté le tracé des fortifications, servent de raccordement aux artères de pénétration.

Dans les unes & les autres, la circulation est plus active & plus rapide que partout ailleurs. Aussi les conçoit-on d'ordinaire rectilignes ou du moins en allonge-t-on, autant qu'on le peut, la courbe. On évite pour la même raison les parcours trop accidentés. La pente la plus forte ne devrait pas dépasser une inclinaison de cinq pour cent.

Elles sont, en principe, assez larges pour comporter une chaussée permettant plusieurs courants de circulation roulante, des lignes de tramways & des trottoirs pour piétons.

Tantôt les différentes pistes de circulation sont réunies en une seule chaussée centrale, pourvue de nombreux refuges qui en facilitent la traversée; tantôt elles sont divisées en plusieurs groupes par un

ou deux trottoirs axiaux. L'avenue des Champs-Élysées peut servir d'exemple pour le premier type, l'avenue de la Grande Armée pour le second.

Le commerce de détail recherche toutes ces voies où se presse une foule nombreuse. Parfois il adopte des rues de moindre importance, souvent même assez étroites où il retient plus aisément l'attention des passants. Avec sa publicité, ses étalages auxquels succèdent des terrasses de café, il apporte à la circulation une gêne considérable. Nos belles rues de Paris consacrées au commerce de luxe, la rue de la Paix, la rue Royale, l'avenue de l'Opéra, échappent à cet inconvénient; il n'en est pas de même de la rue Saint-Honoré.

Pour s'adapter à leur fonction, les voies commerciales doivent comporter une chaussée d'une dimension qui corresponde au mouvement des voitures & surtout de larges trottoirs où les riches boutiques d'aujourd'hui puissent étaler tous leurs attraits, où les gens pressés circulent sans bousculer les flâneurs.

D'autres voies sont plus spécialement réservées à la promenade. C'étaient autrefois les «cours»; on les multiplie à présent. Elles s'ornent d'arbres, de bandes de verdure, de parterres fleuris; il n'en est pas de plus magnifique que notre avenue du Bois de Boulogne.

Les rues réservées à l'habitation se prêtent à plus de variété. La circulation n'y joue qu'un rôle secondaire. Elles sont généralement plantées; des gazons, des allées sablées longent le trottoir jusqu'aux maisons. Elles dessinent des sinuosités & les pentes n'ont pour elles qu'une importance relative.

Pour toutes ces voies s'imposent des croisements, des recoulements. On s'efforce d'éviter les angles aigus; on multiplie les îlots pour augmenter les dégagements & pour accroître le nombre des immeubles en façade.

Les mêmes problèmes se retrouvent dans l'aménagement des places. On s'applique à tracer des places régulières où le courant de circulation s'établit commodément; si deux grandes voies s'y rencontrent, on les fait, en général, pénétrer par les coins plutôt que par deux axes, de manière à répartir plus également l'animation.

Le souci dominant de l'urbaniste moderne est de multiplier les espaces libres, de décongestionner le centre des villes : tâche difficile

quand il s'agit de grandes villes anciennes. Certains proposent une solution radicale : le déplacement du centre. Sans doute, on peut extraire certains éléments encombrants, les halles & les entrepôts; mais comment modifier des habitudes acquises & qui sont le plus souvent imposées par la logique? D'autres conseillent de raser les constructions existantes pour les remplacer par des gratte-ciel de soixante étages. La place gagnée en hauteur permettrait l'extension des voies, & la valeur acquise par ces immeubles colossaux pourrait compenser la dépense des expropriations. Ce sont là des vues théoriques. Il faudra pourtant tôt ou tard aboutir à des réalisations.

Aux exigences de la circulation s'ajoutent celles de l'hygiène. Les questions de salubrité n'ont jamais échappé aux constructeurs de villes, surtout dans l'Antiquité. Mais, passées au second plan durant des siècles, elles ont repris, en notre temps, une importance primordiale.

On veut de l'air, de la lumière, voire même de la verdure : «plus de faune sans flore» a dit un urbaniste latin. Le citadin n'entend pas être privé des éléments vitaux départis au campagnard. Il réclame aussi des terrains de jeux. Dans la zone centrale où nous travaillons le jour, un labeur productif exige l'éclairage & l'aération. Il en est de même pour le repos du soir dans nos habitations. De là, des squares, des jardins, des parcs pourvus de plantations, où le passage des voitures est sévèrement réglementé, où l'on retrouve le calme & l'illusion de la nature. Les urbanistes s'efforcent de les répartir entre les quartiers proportionnellement à la population. Ils réservent aussi des pelouses, des stades, des courts de tennis pour les sportmen.

Normalement, les espaces libres devraient occuper quinze pour cent de la surface de la ville. A vrai dire, ils atteignent rarement cette proportion. Mais il convient d'y ajouter les jardins privés. Ceux-ci diminuent beaucoup au centre des agglomérations. Ils ont presque disparu des quartiers d'affaires. Du moins les développe-t-on dans les quartiers résidentiels & ouvriers où leur étendue varie de quarante à soixante-quinze pour cent, soit une moyenne de vingt-cinq à trente pour cent.

D'autre part, on assure aux voies l'accès de l'air & du jour en réglementant la hauteur des maisons, en fixant le gabarit dans lequel doivent rentrer toutes les saillies d'un immeuble & les dimensions des cours. A Paris, on interdit de monter verticalement à plus de 20 mètres,

quelle que soit la largeur des prospects; mais, en bordure des rues de 12 mètres, il est permis d'élever des immeubles jusqu'à 18 m. 25, d'où la tendance des lotisseurs à tracer des voies étroites. Il serait certes plus logique de résERVER les hautes maisons aux larges avenues & aux parcs & de réduire leur dimension au voisinage des petites rues. C'est ce qui se passe dans plusieurs villes de l'étranger où d'ailleurs les prescriptions diffèrent selon les zones. Cette réglementation par classes établit la hauteur des immeubles & la proportion du cube bâti par rapport à la surface libre; elle détermine les voies où doivent être réservées des zones de verdure le long du trottoir, prescrit des immeubles contigus ou séparés, fixe leur distance respective, autorise la construction en ordre dispersé & exclut de certains quartiers certains établissements publics. Encore qu'elle entraîne des restrictions sérieuses au droit de propriété, il semble qu'elle pourrait être utilement généralisée.

Pour améliorer l'aération des immeubles, deux solutions sont adoptées. On construit des maisons en gradins dont le retrait facilite l'introduction de la lumière à toute hauteur; elles comportent un large espace central obscur & mal utilisable. On ménage aussi dans la façade des cours extérieures aérant sur la rue le plus grand nombre de pièces & supprimant l'insalubrité des courlettes.

L'aération & l'éclairage ne sont pas les seules questions intéressant les hygiénistes urbains. Celle de l'insolation n'est pas moins importante. La largeur des rues devrait égaler deux fois un tiers la hauteur des maisons pour les voies orientées du nord au sud, quatre fois pour les voies orientées de l'est à l'ouest.

L'urbaniste doit encore se préoccuper des fumées : fumées d'usines que l'on peut détourner en situant les zones industrielles selon le régime des vents, fumées moins abondantes des habitations contre lesquelles on pratique des systèmes d'absorption & d'évacuation.

Il faut se préoccuper des poussières qu'accroît l'usage des autos jusqu'à rendre certaines rues inhabitables. On les combat par l'arrosage, on les prévient par le pavage en bois ou la substructure en conglomerats recouverts de bitume ou d'enduit.

L'active circulation des grandes villes rend les trajets plus pénibles; son bruit trépidant nous poursuit jusque chez nous. Il importe d'éviter, pour les voies de grand trafic, les revêtements sonores, d'atténuer le

bruit des véhicules, le fracas de leur roulement, la fanfare de leurs trompes, sans parler des émanations de gaz ou de fumée.

Nos besoins de confort suscitent des services nouveaux. Nous voulons l'eau en abondance, l'eau potable, l'eau pour nos ablutions ou pour nettoyer nos logis. L'alimentation & la distribution des eaux déterminent des travaux importants : captation des sources, adduction, réservoirs, usines d'épuration & de filtrage, prises sur la voie publique pour l'arrosage ou les secours contre l'incendie.

Il nous faut l'électricité, le gaz, nécessaires à l'éclairage, au chauffage ou à la force motrice. On doit prévoir l'évacuation des eaux usées. Le téléphone nécessite un réseau de canalisations qui passe le long des rues & se ramifie dans les immeubles. Ce réseau se compliquera dans l'avenir d'adductions pour le chauffage, d'évacuations pour les fumées ou les ordures ménagères.

C'est tout un ensemble de voies souterraines qui s'allonge sous les voies en surface. Dans la plupart des villes, la construction des égouts a été laissée au hasard; elle aboutit aux pires incommodités & entraîne, pour les moindres réparations, le défoncement de la chaussée. Chaque cité nouvelle devrait avoir son plan de sous-sol dûment étudié. Certains urbanistes ont proposé d'établir sur les voies des planchers de ciment armé qui supporteraient la circulation & abriteraient les canalisations.

Il ne suffit pas, dans l'aménagement des villes, d'envisager seulement le point de vue pratique, il importe de les rendre agréables à habiter. «Il y a des lieux qu'on admire, a dit La Bruyère, & d'autres où l'on aimerait à vivre.» Les préoccupations esthétiques s'accordent d'ailleurs avec les préoccupations pratiques. Une ville est d'autant plus agréable à voir qu'elle est plus logiquement construite. Mieux elle répond à sa fonction & plus elle nous paraît belle.

Le goût des antiquités que notre siècle a poussé parfois jusqu'au fétichisme a peut-être prolongé, par souci du pittoresque, l'existence de quartiers sans intérêt ni beauté, mais il a du moins incité les constructeurs de villes à mettre en valeur les monuments du passé. On les a dégagés des bâties qui les cachaient à la vue; on a ouvert des places, disposé les voies d'accès de manière à ménager de magnifiques perspec-

tives. Le respect qui leur est dû & dont jadis les architectes ne tenaient que peu de compte est maintenant un droit acquis.

Peut-être cette recherche dont Haussmann a montré l'exemple n'est-elle pas étrangère au rôle que jouent les édifices dans les créations de nos urbanistes modernes. Leurs emplacements sont minutieusement déterminés sur les plans auxquels les architectes chargés de la construction n'ont plus qu'à se référer.

Les grands travaux parisiens du xix^e siècle, qui firent école à travers le monde, nous avaient légué le culte des voies rectilignes & des ordonnances symétriques. Il est peu probable, d'autre part, que l'on revienne aux conceptions d'ensemble qui créèrent la place des Vosges à Paris, la place Stanislas à Nancy ou la place Amalienborg à Copenhague. L'individualisme est un sentiment trop répandu aujourd'hui pour qu'il nous permette d'imposer des règles étroites aux artistes & aux propriétaires. Au reste, si nous aimons l'équilibre & les proportions, nous ne dédaignons pas non plus d'y introduire la variété.

En principe la circulation commande des tracés rectilignes pour les voies de grand trafic; mais il n'y a rien là d'absolu. On a peut-être intérêt à réfréner la rapidité des véhicules par quelques courbes opportunes, mais assez amples cependant pour éviter les accidents. Les rues droites qui n'aboutissent pas à une perspective sont d'une déplorable monotonie. Au contraire, les courbes & les angles présentent une succession de vues auxquelles divers éléments peuvent donner un grand attrait.

L'un d'eux est dû au commerce avec ses grands magasins, véritables monuments, ses boutiques si attachantes par la forme & la couleur, ses étalages ingénieux, ses enseignes, ses réclames, ses affiches si vivantes & d'un caractère spirituel dont l'art est rarement absent.

On ne peut en dire autant d'un autre élément plus discret, les accessoires de la rue : lampadaires, poteaux électriques, bancs, kiosques, refuges, plaques indicatrices, boîtes aux lettres, qui demeurent en général dépourvus de toute élégance.

Les nécessités de la circulation déterminent aussi, dans le dispositif des plans, des carrefours, des croisements qui régularisent les courants & offrent des vues agréables. Dans les quartiers périphériques où l'on dispose d'espace, on veut de larges voies plantées, abondamment pourvues de squares.

Plus la ville moderne est méthodiquement construite & scientifiquement outillée, plus elle recherche la nature.

Peut-être le culte des urbanistes pour le pittoresque les incite-t-il à utiliser les ressources naturelles, les mouvements de terrain, les cours d'eau, les perspectives, les points de vue, pour composer des tableaux qui évoquent des effets fortuits. Peut-être plus simplement le citadin, isolé de la nature, aspire-t-il à l'installer chez lui. Pour répondre à ce besoin, l'urbaniste, sans s'attarder à de stériles pastiches, a recours aux arbres, aux gazons, aux fleurs, aux bassins, aux fontaines. Il multiplie les jardins publics & privés & se garde d'oublier les logements ouvriers qu'il environne de verdure.

Ainsi l'art des jardins fait partie intégrante de l'urbanisme moderne.

Il existe autant de théories sur l'art d'aménager les jardins que sur l'art de bâtir les villes.

Jusqu'à ces quinze ou vingt dernières années, les dessinateurs de jardins se sont bornés, en général, à d'assez pauvres variations sur les thèmes du XVIII^e siècle. Cependant leur art n'a cessé de s'enrichir de matériaux nouveaux. On ne saurait nier l'apport précieux des horticulteurs, dont beaucoup sont de véritables artistes & qui ont su créer, développer, acclimater une étonnante variété de plantes & de fleurs.

Au reste, les tenants de la vieille école paysagiste n'ont pas tous abdiqué devant les partisans de la jeune école méthodique. Il est d'ailleurs permis de se demander si les deux conceptions sont aussi incompatibles qu'elles le paraissent.

Toutes deux ont à leur actif des réalisations impressionnantes. Si le jardin régulier nous a valu les chefs-d'œuvre de Le Nôtre, le jardin anglo-chinois a trouvé, lui aussi, des interprètes de talent & l'on citerait plus d'une œuvre, née de cette inspiration, dont le charme n'est pas niable.

On ne saurait d'ailleurs blâmer le culte que les paysagistes professent pour la nature. Pourtant on peut remarquer, avec Unwin, combien il est dangereux de la vouloir imiter.

Les accidents, en apparence fortuits, qu'elle présente & dont nous aimons les oppositions ou les harmonies sont déterminés par des causes profondes & complexes. Les effets du temps & du climat, ceux de la

pesanteur, la résistance de la matière, les réactions chimiques ont fait ces formes telles qu'elles sont; les pentes des collines & des vallées, les coudes des rivières, les courbes des baies, les silhouettes des arbres & des buissons ne sauraient être autrement que nous les voyons.

C'est cette logique insaisissable mais rigoureuse de la nature qui nous donne une impression de beauté & non point les irrégularités qui en résultent. Reproduire arbitrairement ces irrégularités dans la méconnaissance des lois qui les déterminent, c'est proprement aller à l'encontre de la logique.

Une copie de la nature risque fort d'être une parodie, voire une caricature. Les vallonnements & les pelouses, les rochers & les labyrinthes, les cascades & les étangs imaginés par les jardinistes ne rappellent que de très loin les éléments naturels qu'ils tendent à évoquer. Aussi, bien qu'ils caractérisent le traditionnel jardin anglais, ne constituent-ils que rarement son attrait.

Les effets les plus heureux ont été obtenus en supprimant certains obstacles, en ouvrant des perspectives, en les encadrant habilement. Somme toute, l'école paysagiste doit ses plus sûres réussites à un arrangement plutôt qu'à une imitation de la nature.

Est-ce autre chose que recherche sa rivale, l'école méthodique? Dans les tracés qu'elle invente, elle s'applique, elle aussi, à faire valoir des beautés naturelles. Seulement elle y met plus de volonté, plus de décision. Et c'est en cela sans doute qu'elle paraît plus conforme aux aspirations présentes.

De même que nos grands-pères, à l'époque du romantisme, se plaisaient aux grâces factices & aux tracés incertains du jardin paysager, de même aujourd'hui nous goûtons les lignes nettes & précises du jardin régulier.

Notre existence active nous maintient dans une atmosphère de lutte. Elle nous constraint à un effort qu'il nous faut discipliner. Au surplus, le machinisme nous donne l'incessant spectacle d'organes exacts, précis, méthodiquement combinés. Beaucoup d'entre nous en acquièrent même la pratique, tels les automobilistes. Le rythme de la vie nous accoutume à des visions rapides, enregistrées d'un coup d'œil.

Il est donc très naturel, dans notre amour de l'ordre & de la mesure, que nous aspirions à exercer une manière d'emprise jusque sur la nature

elle-même. A ces besoins correspondent les données du jardin régulier, ses divisions nettes, ses justes proportions, ses lignes bien équilibrées que l'on embrasse d'un regard. Elles satisfont notre esprit, s'harmonisent avec des habitudes acquises.

Des tendances analogues se révèlent dans tous les arts. Nous les constatons dans l'urbanisme. On les retrouve dans l'architecture, dans la peinture & la sculpture, dans les beaux métiers.

Mais la création de l'œuvre d'art, pour être de plus en plus soumise à des données rationnelles, ne saurait avoir la rigueur d'un problème scientifique. Il y entre toujours une part de sensibilité & de fantaisie. Le meublier moderne, si sobrement qu'il construise une table, un siège, un bahut pour les adapter à leur fonction, y ajoute pourtant quelque attrait, par la couleur, par le choix des matériaux. La fonction du jardin, c'est d'évoquer la nature; ses matériaux, ce sont les arbres, les plantes, les fleurs.

Des plates-bandes minutieusement rasées, des bordures, des haies, des charmilles taillées au cordeau & rognées à la serpe engendreraient l'ennui. Le dessinateur de jardins n'a garde de tomber dans cet excès. Il prise les dispositifs réguliers; mais la régularité n'entraîne point forcément la symétrie, elle implique tout au plus des équivalences. Il introduit dans le tracé une certaine liberté. Il tire parti des accidents du terrain. S'il supprime les vallonnements & les pentes, il ménage des terrasses & des escaliers. Il emprunte à l'eau le charme de son murmure & de ses reflets. A défaut de cascades & de ruisseaux, il érige des fontaines & creuse des bassins. Il joue largement de la couleur, recourant à la fois aux éléments inertes & aux végétaux : la pierre des murs de soutènement, les dallages, les statues, la céramique de revêtement qu'il enlève sur des fonds de verdure, surtout le gazon & les fleurs.

Ces fleurs il ne les soumet point forcément à la rude discipline que l'on croit. Il se contente de les répartir judicieusement suivant leur destination, ici basses & de courte tige, là vivaces & rustiques, là grimpantes. Quant aux arbustes & aux arbres, s'il demande au sécateur de leur imposer une forme, il leur donne parfois plus d'aisance & les laisse croître à leur gré à distance de la maison, jusqu'à ne plus former qu'un rideau mouvant où il pratique d'amples vues.

Ainsi, faisant transition entre la demeure & la campagne, le jardin

moderne, harmonieusement ordonné suivant un rythme réfléchi, n'exclut pourtant pas le riche appoint que lui fournit l'horticulture. Peut-être l'utilise-t-il avec plus de logique que le jardin paysager. En tout cas il s'adapte mieux à nos tendances, s'accorde par ses grandes lignes avec l'architecture de nos habitations, se plie même quand il nous sied, par de menus détails de réalisation facile, à nos besoins & à nos goûts.

CLASSE 26

ARTS DE LA RUE

PLANS DE VILLES
ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

PLANS DE VILLES ET AMÉNAGEMENTS URBAINS.

SECTION FRANÇAISE.

L'art urbain n'était représenté pour la France que par quelques plans, d'ailleurs remarquables, & par des maquettes en nombre encore plus réduit. Cette pénurie marquait l'indifférence de l'opinion à l'égard de ces travaux.

En vain le Musée social & son regretté président, Jules Siegfried, s'employèrent, avant 1910, à créer un mouvement en faveur des plans de ville. L'urbanisme, qui déjà prospérait à l'étranger, restait lettre morte en France. Notre pays, qui avait montré l'exemple, s'est laissé devancer aussi bien dans la théorie que dans les applications.

Déjà la Déclaration des droits de l'homme & du citoyen posait en principe que les propriétaires ne devaient pas être dépossédés si ce n'est «pour une cause d'utilité publique» & moyennant «une juste & préalable indemnité».

La loi du 3 mai 1841 mit à la disposition des particuliers une procédure d'expropriation compliquée où les moins habiles trouvèrent le moyen de circonvenir un jury timoré ou incomptént. C'est pourtant sous ce régime que furent exécutés les grands travaux du second Empire. Mais, après la guerre de 1870-1871, la République dut mettre fin à de telles prodigalités. Les constructeurs de villes se trouvèrent découragés par les exigences des propriétaires & le public se détourna d'un art désormais stérile.

Une urgente nécessité a seule pu ranimer les bonnes volontés. Les effroyables dévastations de la guerre ont posé de nouveau la question de l'urbanisme.

Dès 1915, M. Cornuillet put faire prévaloir à la Chambre un texte rapidement élaboré, qui, enrichi d'amendements opportuns, fut voté par le Sénat au lendemain de l'armistice, le 14 mars 1919.

Dans les cités dévastées, l'obligation de faire vite, les complications financières, retinrent les municipalités qui hésitèrent à s'engager dans de trop vastes entreprises. Les vues d'ensemble durent être abandonnées. On prit pour base des plans hâtifs, conçus d'ailleurs avec talent, tel celui de la ville de Reims.

Il en fut tout autrement pour les agglomérations épargnées par la guerre.

L'article premier les divise en cinq catégories : villes de plus de 10,000 habitants; villes de 5,000 à 10,000 habitants pour lesquelles les derniers recensements accusent un accroissement rapide; stations balnéaires ou climatiques; localités présentant un caractère pittoresque, artistique ou historique; groupes d'habitations créées par des associations, des sociétés ou des particuliers.

Les grandes villes & les stations balnéaires répondirent aux injonctions de la loi avec un empressement qu'on n'osait espérer. Avant même que fût écoulé le délai de trois ans qui leur était imparti, beaucoup d'entre elles mirent sur pied d'importants projets.

Prévoir pour le développement d'une cité en pleine croissance les aménagements & les extensions nécessaires à sa salubrité, à sa prospérité, à sa beauté, sans porter atteinte à son passé historique, à sa physionomie traditionnelle, c'est l'objectif qu'il faut atteindre & qu'il ne faut pas dépasser.

Pourvu de documents méthodiques dus à des procédés nouveaux tels que les levés photographiques par avions, secondé par la collaboration des ingénieurs, l'urbaniste est à même d'établir, suivant ces données, des projets rationnels & féconds.

Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas destinés à une réalisation immédiate. Ils constituent seulement des directives auxquelles on sera constraint de se conformer dès qu'on voudra procéder à des aménagements, des extensions ou des embellissements.

Une loi complémentaire du 19 juillet 1924 a précisé & renforcé certaines dispositions de la loi de 1919. Elle a limité les abus auxquels donnaient lieu les lotissements laissés jusqu'alors à l'arbitraire. Elle les soumet à l'approbation du préfet & de la commission départementale qui peuvent annuler les marchés, au cas où les conditions d'hygiène & de viabilité ne seraient pas observées. Jusqu'ici, quatre-vingt neuf

projets d'extension & d'aménagement ont été soumis à la Commission supérieure. Certains cas assez complexes, englobant les territoires de plusieurs communes & nécessitant l'institution de groupements inter-communaux, ont été heureusement résolus.

A défaut d'une participation vraiment représentative, nos urbanistes ont tenu à réunir à l'Exposition des études très variées. Quelques-unes portent sur de grandes cités, d'autres sur des villes de moindre importance, plusieurs sur des stations touristiques. Elles témoignent que notre école n'a rien perdu de ses qualités d'antan & a su les adapter aux nécessités nouvelles.

L'aménagement s'applique rarement aux bourgs & aux villages. La loi française se borne à viser ceux qui ont un caractère historique ou pittoresque.

Quant aux villages détruits par la guerre, ils eussent offert à nos urbanistes un utile champ d'action. Malheureusement la plupart se sont réélevés sans plan préconçu, sur les emplacements & selon les errements anciens.

Du moins l'attention s'est-elle portée sur les cités-jardins destinées à des travailleurs d'usines.

L'idée nous en est venue d'Angleterre en passant par les États-Unis & par l'Allemagne. M. Georges Risler & M. G. Benoît-Lévy qui, les premiers, en fixèrent chez nous la théorie, en furent longtemps aussi les seuls apôtres. Réagissant contre la déplorable monotonie des corons, le principe est de pourvoir abondamment chaque maison d'air & de lumière, d'obtenir des ensembles agréables à la vue, de réunir les avantages de la ville & de la campagne. Le nombre des demeures est en général limité. Elles sont conçues pour abriter une ou plusieurs familles, mais chaque logement reste indépendant. Elles sont entourées de jardins individuels, aux séparations discrètes & qui constituent de larges ceintures verdoyantes.

On y retrouve le souvenir du cottage anglais : étage unique, amples toits, fenêtres tout en largeur, porche sous auvent. Ingénieusement réparties, diversement orientées, parées de menuiseries peintes, elles donnent une heureuse impression de variété.

Les voies, qu'on trace sinuées, sont de vastes dimensions, pour la

plupart bordées d'arbres. Les principales s'accompagnent de bandes gazonnées se rejoignant en squares. Les cités-jardins sont pourvues d'établissements publics : écoles, bains, «maison pour tous» avec salles de réunion, bibliothèque, parfois salle de spectacle. Presque toutes ont un stade ou des terrains de jeux.

Depuis la guerre, elles se sont multipliées. L'Office départemental d'habitations à bon marché de la Seine en a mis à l'étude & réalisé un certain nombre autour de Paris. L'Office municipal de Grenoble, les Offices départementaux de Seine-&-Oise, des Bouches-du-Rhône ont pris aussi, dans ce sens, d'utiles initiatives & l'on ne saurait non plus passer sous silence les importantes fondations de la Compagnie des Chemins de fer du Nord ni celles de villes industrielles, comme Lens, Reims, Creil, Armentières.

Il convient également de mettre en lumière des travaux qui font partie intégrante des aménagements urbains : les réservoirs & les aqueducs, les usines d'épuration & de filtrage des eaux, d'incinération des matières usées & aussi les grandes constructions modernes à usage collectif, telles que stades, collèges d'athlètes ou cités universitaires.

Un actif mouvement urbain se manifeste actuellement dans nos colonies & dans nos protectorats. L'Exposition de l'urbanisme colonial organisée dans le Pavillon de l'Asie française offrait quelques types instructifs, encore que fort incomplets. Les villes de Madagascar & particulièrement Tananarive sont l'objet de vastes travaux d'extension.

Notre civilisation édifie de toutes pièces, en Afrique, des cités nouvelles qui se développent avec une prodigieuse rapidité. Partout où pénètre la locomotive, les agglomérations naissent & grandissent.

Pour répondre aux nécessités commerciales on a dû fonder plus d'un établissement dans des lieux favorables aux transactions mais insalubres. Les épidémies ont constraint les colons à transformer les anciennes bourgades en des villes répondant aux conditions sanitaires modernes. Des centres, comme Brazzaville en Afrique équatoriale, Bouaké à la Côte d'Ivoire, comprennent le quartier administratif, le quartier militaire & le quartier du commerce. Les agglomérations indigènes sont nettement séparées. Hôpital, ambulances, marchés, abattoirs sont reportés hors de la ville. Le point de vue esthétique n'est pas négligé : on aménage des lieux de réunion, des terrains de jeux, des allées

plantées, des jardins publics ou privés. Grand-Bassam, le principal port de la Côte d'Ivoire, est ainsi devenu une ville de résidence agréable pour l'Européen comme pour l'indigène. Et l'on pourrait citer encore Dakar, Konakry, Timbo, Kindia, Abidjan, Dimbokoro, Yaoundé, Port-Gentil, Bangui.

Nulle part le labeur fécond des administrateurs & des urbanistes ne s'est manifesté de façon aussi efficace qu'au Maroc. Qu'il s'agisse de Casablanca, surpeuplée dès les premières années, fortuitement agrandie dans la fièvre des spéculations & où il a fallu tailler & rectifier en tenant compte des habitations existantes; qu'il s'agisse de villes comme Rabat, Meknès, Fez & Marrakech où l'on a pu, au contraire, opérer sur une table rase, comme Kenitra où l'on a procédé à une création de toutes pièces, partout ont surgi des conceptions neuves & audacieuses.

La législation du 16 avril 1914 qui règle au Maroc les plans d'aménagement & d'extension est plus complète que la nôtre. La servitude d'alignement n'est établie que pour une durée de vingt ans. Passé ce délai, la procédure d'expropriation est simplifiée par la suppression du jury. C'est aux tribunaux qu'il appartient, à défaut d'entente, de fixer l'indemnité. La législation marocaine admet l'expropriation par zones des immeubles situés dans un périmètre déterminé. Quand elle est motivée par des considérations d'esthétique, de salubrité ou même par la plus-value dont ils bénéficient, les pouvoirs publics sont autorisés à retenir au profit de la collectivité les plus-values résultant d'expropriations.

C'est au Maroc que fut expérimenté avec le plus de succès le système du remembrement par l'intermédiaire des associations syndicales de propriétaires urbains. Tous les terrains bâtis ou non bâtis, contenus dans un certain périmètre, sont mis en commun entre les membres de l'Association & répartis de nouveau, après le prélèvement des emprises nécessaires à la voirie. Un règlement-type impose aux propriétaires des servitudes précises concernant l'hygiène, la circulation & l'esthétique & cantonne dans certains quartiers non seulement les établissements dangereux, incommodes ou insalubres, mais encore tout commerce ou industrie indésirable. C'est le règlement du «zoning» que nous attendons encore.

Aidés par cette législation, les urbanistes ont pu donner libre cours à

leur invention en des œuvres adaptées au climat, à la nature, voire même au style du pays. Il en a été de même dans maintes villes de l'étranger pour lesquelles nos architectes ont établi de vastes projets. Un seul exemple figurait à l'Exposition, mais nombreux sont les plans magnifiquement conçus qui maintiennent & accroissent la réputation de notre école.

SECTIONS ÉTRANGÈRES.

La renaissance de l'urbanisme s'est produite à l'étranger avant de pénétrer chez nous.

La loi suédoise de construction & d'aménagement date de 1874. Elle ne faisait d'ailleurs que consacrer une longue tradition nationale. Dès le XVII^e siècle, le gouvernement suédois établit des plans de villes & en surveille l'exécution. Quand, au milieu du XIX^e siècle, se manifesta en Suède comme partout ailleurs, le rapide mouvement de croissance urbaine, on voulut lui imposer une méthode uniforme. Contrôlé par un Comité de construction, chaque plan doit être adopté d'abord par le Conseil municipal, puis soumis au Roi qui juge en dernier ressort. Toutes les agglomérations sont tenues de présenter le leur, contrairement à ce qui se passe en Hollande, en Angleterre & en France où les villes d'une population inférieure à un certain chiffre d'habitants sont dispensées de cette obligation.

Aussi plus de deux mille plans ont-ils été acceptés depuis la promulgation de la loi.

D'autre part une seconde loi, votée par le Riksdag en 1907, règle les différends qui ne peuvent manquer de surgir entre les autorités municipales & les propriétaires. Elle résout l'importante question des zones en édictant que l'utilisation des terrains, le caractère des constructions, leur hauteur, leur destination, le nombre des habitants doivent être approuvés en même temps que le plan. Elle répartit les frais d'exécution entre les propriétaires & la Ville & octroie aux municipalités des droits d'expropriation étendus.

Grâce à cette législation, de grands travaux ont été entrepris en Suède. On connaît surtout l'exemple de Gothenbourg qui, depuis sa fondation en 1620, n'a cessé de s'agrandir suivant des plans déterminés & dont la rapide extension a motivé un nouveau projet, minutieusement conçu, embrassant une superficie cinq fois supérieure à celle de la ville actuelle. Il figurait à l'Exposition avec le plan de Stockholm où

de larges extensions sont également envisagées. Nombreuses sont les cités, petites ou grandes, qui pourraient servir de modèles.

En Allemagne, il existe, depuis 1875, une loi prussienne d'urbanisation. C'est à partir de 1870 que les villes ont commencé à s'agrandir démesurément par suite du développement commercial & industriel. Pour remédier aux inconvénients de l'habitation dans les vieilles cités, les Allemands édifient de nouveaux quartiers à proximité des anciens. Leurs corps municipaux ont adopté une politique foncière qui tend à se constituer un vaste domaine, en mettant la main sur tous les terrains d'acquisition peu onéreuse, notamment les terres de culture. Ainsi leur est-il permis d'entraver la spéculation & de favoriser la construction dès que le besoin s'en fait sentir.

En outre, pour peupler rapidement les nouveaux quartiers, les villes font appel aux industriels & aux commerçants & aménagent une partie des terrains en vue de la création d'usines, de docks, de magasins généraux. De puissantes firmes comme Bayer & C^{ie} à Leverkusen, la Badische Anilin und Soda Fabrik, ont créé de la sorte des agglomérations considérables.

Certains bâtisseurs allemands ont préconisé le principe de n'ériger des maisons que pour une durée limitée. La construction se modifiant en fort peu de temps, une habitation devient très vite désuète & il paraît plus simple de la remplacer par une autre que de s'astreindre à la transformer de fond en comble.

Ce sont les Allemands aussi qui, par une sorte de contradiction, ont essayé de remettre en honneur, sinon le mode de structure, du moins le mode de groupement des maisons du moyen âge. Depuis la publication à Vienne, en 1889, de l'ouvrage de Camillo Sitte, *Der Städtebau*, basé sur une étude approfondie des plans de villes médiévales, toute une école allemande s'est créée qui recherche le pittoresque, les lignes sinuées, les largeurs variables des rues, la liberté des alignements, l'irrégularité des places. On doit reconnaître la science & l'habileté qu'elle a déployées. Il entre pourtant une grande part d'arbitraire dans la plupart de ces travaux qui, ainsi que l'a remarqué Unwin, manquent de vues d'ensemble, de composition, d'ampleur & ne correspondent pas à l'échelle du terrain.

Plus simples & plus rationnelles sont les recherches poursuivies en

Hollande, où la loi concernant l'aménagement des villes est entrée en vigueur dès 1901 & où l'on a réussi de belles réalisations en accord avec le mouvement de renaissance architecturale.

En Angleterre, le «Town Planning Act» est venu, en 1909, apporter aux municipalités les directions économiques, les principes d'organisation, les moyens de surveillance adoptés par les chefs des grandes affaires industrielles. A l'illogisme, à l'empirisme, au désordre, la loi nouvelle a substitué une méthode claire, simple, qui fixe l'utilisation des terrains, l'aménagement des voies & des quartiers & fait une part légitime aux recherches esthétiques.

Cette méthode est due aux expériences antérieures & aux études des urbanistes britanniques. La morne tristesse des agglomérations ouvrières anglaises, surpeuplées & malsaines, avait attiré l'attention des sociologues & des architectes. Dès 1842, une Société avait été créée pour améliorer le logement des travailleurs. Une loi de 1890 autorisa les communes à démolir les îlots insalubres. Le Conseil de Comté de Londres décida de construire quatre colonies de cottages dans la banlieue de la capitale; il y logea 65,000 personnes dans d'excellentes conditions. Des Sociétés telles que «The Artisans dwellays company», la «Berbeak Society», des industriels imitèrent cet exemple. Lever frères ont construit la cité-jardin de Port Sunlight, Cadbury celle de Bournville. Enfin la Société des cités-jardins a entrepris la fondation de la ville de Letchworth sur un terrain de 1,600 hectares. Un publiciste, Ebenezer Howard, formula la théorie de la cité-jardin dont Raymond Unwin fut le technicien. C'est l'honneur de l'Angleterre d'avoir posé le principe de cette utile institution.

Elle fleurit également aux États-Unis, où ni l'État ni les municipalités ne s'occupent des logements ouvriers, mais où il n'est pas rare de voir construire des villes par des particuliers. Ainsi Gary a érigé, par l'intermédiaire d'une Société immobilière, une ville de 3,500 hectares à côté de son usine du lac Michigan. Le village d'Echota, composé d'habitations ouvrières & d'une usine d'attente, a été créé par une compagnie qui exploite les chutes du Niagara.

Encore que l'Amérique soit considérée comme le pays des gratte-ciel, on doit reconnaître que ceux-ci, situés sans plan prémedité au centre des capitales, gardent un caractère exceptionnel. On étend au

contraire les villes en surface : l'effort se porte sur le tracé des avenues qui sont larges & s'allongent à perte de vue. Le système des combinaisons géométriques sur le type de la grille ou du damier y domine; la monotonie en est corrigée par des percées en diagonale, par des aménagements de parcs & des allées ombragées. La ville de Philadelphie offre un exemple caractéristique de cette conception.

Il faudrait encore signaler l'œuvre accomplie en Belgique où la reconstruction des cités atteintes par la guerre a suscité de fécondes initiatives, sous les auspices de l'«Union des Villes & Communes belges»; en Danemark où de remarquables travaux édilitaires ont été entrepris; en Espagne où plusieurs grands centres, & surtout Madrid, sont l'objet d'études approfondies; en Suisse où fut élaboré pour la ville de Lausanne un règlement qui peut servir de modèle; enfin dans les républiques sud-américaines qui ont fréquemment recours aux lumières de nos urbanistes.

On ne saurait trop regretter que si peu de témoignages de cette œuvre considérable aient paru à l'Exposition. Toutefois, en dehors des plans de Stockholm & de Gothembourg on a pu voir quelques projets de constructions à Rome qui évoquaient l'ample mouvement de renaissance urbaine dont l'Italie est actuellement le théâtre.

L'U. R. S. S., toute à son dogmatisme un peu abstrait en architecture, nous montrait des plans de villes nouvelles, surtout théoriques, mais remarquables par le sens du rythme & des proportions, & aussi quelques types de maisons ouvrières où le souci du confort & de l'hygiène apparaissait rigoureux, sans que pourtant leurs auteurs eussent cessé de s'inspirer du style local si savoureux.

YUGOSLAVIE. — Seule de toutes les nations exposantes la Yougoslavie avait envoyé, outre des vues photographiques de plusieurs de ses villes, une abondante série de plans d'aménagement de Belgrade. Cette capitale, presque anéantie par la guerre & qui renaît de ses cendres, est appelée, comme on le sait, à devenir une très importante agglomération. Située au carrefour du Danube & de la Save, elle occupe une position économique qui, si l'on tient compte en outre des conditions politiques, permet d'envisager une extension rapide. Les projets élaborés qui portent sur la création ou sur la reconstitution de

voies nombreuses, de belles places, d'un important réseau de tramways, d'une grande gare, révèlent des conceptions de large envergure procédant d'un esprit résolument moderne. Non moins séduisants sont les projets d'aménagement du Kaptol & du Dolac, apportant une note moderne dans la vieille ville de Zagreb.

DÉCOR ET MOBILIER DE LA RUE

DÉCOR ET MOBILIER DE LA RUE.

SECTION FRANÇAISE.

A l'urbanisme se rattachent un certain nombre d'éléments qui contribuent au confort ou à l'agrément de la vie. Les uns font partie de l'aménagement des voies : lampadaires, réverbères, fontaines, lavatoires, baraques, kiosques, mâts & poteaux de trolley, plaques indicatrices, entrées souterraines, édicules. Ils dépendent en général des Services municipaux. Les autres, laissés à l'initiative privée, intéressent pourtant la collectivité puisqu'ils participent à l'embellissement de la rue. Ce sont les devantures des magasins & des boutiques.

Des premiers les urbanistes usent avec modération. Chez nous, il faut l'avouer, l'incurie & le mauvais goût ont toujours prévalu dans ces ouvrages. On ne sort guère de la banalité que pour tomber dans les surcharges d'ornements surannés revêtant des formes pauvres. La seule tentative digne d'attention aboutit à la fin du dernier siècle à ces entrées du Métropolitain dont le «Modern style» a suscité quelques critiques. Mais ni les besoins nouveaux de la circulation ni l'extension de l'éclairage électrique aux kiosques, aux signaux, aux lampadaires, n'ont révélé jusqu'à présent des inventions originales.

Dans nos avenues, les bancs demeurent inconfortables & disgracieux; les boîtes aux lettres & les avertisseurs d'incendie affètent des silhouettes saugrenues; les plaques indicatrices demeurent toujours illisibles & d'une attristante laideur.

Il y a là un large champ de recherches que l'Exposition devait opportunément provoquer.

Toutefois, faute de débouchés, les artistes n'ont que rarement répondu à son appel. On a pu voir quelques œuvres remarquables qui, du reste, n'étaient pas rattachées à la Classe 26; des transformateurs électriques dont le décor était emprunté aux seuls éléments de trans-

mission du courant, fils, supports & isolateurs; des kiosques dont les auteurs avaient su trouver, par l'emploi de matériaux modernes, ciment armé, bois contreplaqué, d'attrayantes combinaisons de plans & de lignes, assez sobres pour ne point compter dans la perspective générale, assez imprévues pour attirer l'attention.

Les quelques appareils d'éclairage en béton, érigés par les Services de la Ville de Paris, montraient, à défaut d'élégance, une volonté de construction rationnelle.

Il convient, d'autre part, de signaler l'initiative de plusieurs fonderies importantes qui, en dépit de la routine, demandèrent à des artistes des modèles de lampadaires, de bancs & de monuments funéraires. Ils étaient installés dans les rues du Village français sur le seul emplacement qui pût leur offrir une ambiance favorable. Pour les lampadaires on avait employé la lumière nue afin d'obtenir le maximum de puissance, mais en la protégeant avec soin; on avait fait choix de lyres minces, ne donnant aucune ombre portée sur le sol. Le support se réduisait à une tige verticale; la décoration en était d'une extrême simplicité, dépourvue de grosses saillies, pour enlever à l'appareil tout caractère encombrant & pour en rendre d'autre part l'escalade impossible.

Un candélabre prévu pour la bordure d'un trottoir présentait, du côté de la chaussée, un soubassement uni, facilitant le nettoyage &, du côté des maisons, une vaste case, un poste pour le service, un réservoir pour les ampoules de rechange; dans les deux sens longitudinaux du parcours, l'indication de la rue & de l'arrondissement étaient d'une parfaite lisibilité.

Les mêmes préoccupations logiques avaient déterminé la construction d'un banc en fonte à deux places : décoration sobre sans saillies, écartement des supports combiné pour laisser aux deux places l'appui du dossier, siège & barre incurvés pour assurer le confort.

On avait joint à cette Section quelques monuments ou ornements funéraires, disposés dans le cimetière du Village français. Certains d'entre eux, pour la plupart en fonte, se recommandaient par le respect de la destination & de la matière.

On y regrettait l'absence des accessoires de la rue, depuis les plaques indicatrices jusqu'aux boîtes aux lettres dont le renouvellement apparaît si nécessaire.

Les boutiques dues à l'initiative privée, par leur diversité, leur gaieté, la lumière qu'elles répandent, ajoutent singulièrement à l'attrait de la rue. Par la présentation des objets exposés, elles constituent un instrument important de publicité.

La composition originale des boutiques date de quelques années seulement. A Paris & dans plusieurs grandes villes de province, on en voit les effets séduisants & ingénieux. Complétant des immeubles modernes ou habilement plaquées sur de vieilles maisons, les nouvelles boutiques procèdent d'une heureuse fantaisie alliée à la logique.

Si leurs destinations diverses font leur infinie variété, elles commandent, d'autre part, les grandes lignes de leur construction & le choix des matériaux. Des livres ou des objets d'art ne peuvent être présentés comme des produits alimentaires. La plupart des architectes en tiennent compte avec à-propos.

A l'Exposition, les boutiques proprement dites étaient principalement groupées au long de la galerie sur la gare des Invalides & sur le pont Alexandre III.

Certaines de leurs façades avaient surtout un caractère architectural ou décoratif. Les unes marquaient le souci de rompre avec les alignements monotones. C'étaient des combinaisons simples de lignes sobres; un porche accueillant sur plus de la moitié de la surface, ou d'amusants décrochements qui déployaient les vitrines en éventail. D'autres s'ornaient de matières qui rappelaient leur contenu. L'émail égayait de ses claires & brillantes colorations une vitrine de fers émaillés; des motifs de ferronnerie encadraient les œuvres d'un orfèvre; des panneaux de bois sculpté annonçaient un meublier.

Plusieurs de ces compositions témoignaient d'une intention publicitaire. Tantôt l'effort se portait sur l'étalage, celui-ci se présentant comme une toile sans cadre, celui-là s'enrichissant d'un encadrement dont les lignes rentrantes concentraient l'attention sur la glace, cet autre se développant en une suite de cases vitrées formant feuilles de paravent. Tantôt la boutique elle-même venait renforcer l'effet du premier plan : ici, le fond du magasin montrait en perspective les articles réunis à l'intérieur, laissant voir leur détail; là, tout le magasin était mis, pour ainsi dire, en vitrine dans une cage polygonale flanquée de deux portes. Parfois la façade était faite pour concentrer l'intérêt sur une

sélection : large encadrement, vitrines de dimensions réduites. Telle boutique projetait vers les flâneurs son ventre à angle obtus derrière lequel s'abritaient quelques objets de choix; telle autre, avec sa large glace rectangulaire ou inclinée de manière à éviter les reflets, offrait aux regards des pièces exceptionnelles.

Parfois enfin la façade constituait une enseigne; elle formait un hall-musée autour d'un porche très ouvert ou, disposée en retrait, provoquait l'arrêt du passant, ou se privait de vitrines pour faire place à des attributs spirituellement disposés.

Dans un aussi vaste champ on ne saurait énumérer toutes les trouvailles des architectes. Du moins ont-ils donné une très heureuse idée du décor que la boutique est appelée à fournir à la voie publique de demain.

SECTIONS ÉTRANGÈRES.

Le mobilier de la rue a fait l'objet d'études & de recherches intéressantes dans certains pays étrangers, principalement ceux du Nord de l'Europe. On y utilise dès maintenant des éléments bien conçus qui, non seulement s'harmonisent avec le cadre de la ville, mais procurent encore à ses habitants des avantages appréciables.

On eût souhaité d'en voir quelques-uns groupés autour des pavillons des nations exposantes. Mais cet espoir ne fut pas réalisé. Seul le Pavillon britannique montrait un modèle courant de boîte aux lettres. Un autre s'accordait au Pavillon des Pays-Bas, pratique, libre de tout décor, mais élégant néanmoins & de justes proportions.

ART PUBLICITAIRE

ART PUBLICITAIRE.

SECTION FRANÇAISE.

C'est depuis peu d'années seulement que l'art s'applique à la publicité. Si l'on compte, à la fin du dernier siècle, des affichistes de génie tels que Chéret, Grasset, Steinlen, Toulouse-Lautrec, Willette, ils n'ont d'abord suscité que de médiocres disciples. Le mauvais goût tapageur & la banalité criarde ont dominé dans l'affiche, souillant nos rues, nos monuments, nos paysages d'une polychromie agressive.

On en peut dire autant des réclames lumineuses indiscrètes & aveuglantes qui envahissent les façades & s'étalent sur les toits.

Quant aux feuilles publicitaires, prospectus, dépliants, en-têtes, aux habillages, étiquettes, empaquetages, à tous les objets destinés à répandre & à présenter les produits de l'industrie & du commerce, ils ne procédaient souvent que d'une fantaisie vulgaire où se glissaient ça & là les déplorables inventions d'une grâce puérile.

L'Exposition des Arts Décoratifs a exercé une influence salutaire sur les spécialistes de la publicité en les incitant à des recherches d'une qualité plus raffinée. Si dès 1924, à Strasbourg, «L'Union des Annonceurs» avait organisé un ensemble intéressant, en joignant aux commerçants & aux industriels, clients de la publicité, les éditeurs publicitaires, c'est en 1925 que, pour la première fois, ont été réunis sous une même rubrique des éléments jusque-là épars à travers les Classes.

Quoique le prospectus & le cartonnage appartinssent à la Classe 14 & que le catalogue, assimilé au livre, fût incorporé à la Classe 15, les imprimés d'art publicitaire furent jugés par le Jury de la Classe 26; la qualité publicitaire joue en effet le principal rôle, un chef d'œuvre typographique pouvant apparaître comme un non-sens au point de vue de la publicité.

En même temps que les techniciens de la publicité, on accueillit, à

la Classe 26, en qualité d'annonceurs, des commerçants & des industriels qui exposèrent leurs produits dans des boutiques ingénieusement agencées.

Ainsi peu à peu se trouvèrent rassemblés les éléments très divers de l'art publicitaire. Ce nouveau venu, insoupçonné du public, ignoré même parfois de ceux qui le pratiquent sans le savoir, constitua l'élément le plus vivant de la Classe de la Rue & fut une des révélations les plus curieuses de l'Exposition.

La publicité se propose de frapper l'esprit du public, de s'y insinuer, de s'imposer à lui. Or le laid, même tapageur, s'il force parfois l'attention, ne saurait la retenir. Pour séduire il faut de la beauté; pour remplir son but la publicité doit garder un caractère d'art.

Le premier principe de la publicité est d'être de son temps & même en avance sur son temps. L'art publicitaire doit être moderne ou ne pas être. Chargé de diffuser des produits & des inventions contemporains, il est naturellement amené à recourir aux matières, aux techniques, aux visions les plus neuves & les plus hardies. L'intérêt national s'y trouve engagé. Non moins qu'à nos nationaux, la publicité s'adresse à l'étranger qui n'a point notre dévotion pour les styles du passé.

Enfin, plus qu'aucun autre, l'art publicitaire doit s'adapter aux mœurs d'aujourd'hui. Vitesse & précision en sont les caractères essentiels. On agit rapidement, on veut comprendre de même. On n'a plus le loisir de flâner ni de méditer. Qui passe en automobile a besoin d'être informé par de brèves & claires formules.

Seuls des artistes peuvent y atteindre. Jusqu'à présent les annonceurs se contentent trop souvent de leur propre inspiration, alliée à celle de leurs dessinateurs.

Aujourd'hui l'essor est donné : anonyme ou non, l'artiste a désormais sa part dans la publicité, part que les exigences du public obligent à rendre plus large encore.

Les procédés typographiques, lithographiques & photo-mécaniques bénéficient d'incessantes améliorations. Actuellement trois procédés se partagent la faveur des professionnels : le relief avec la typographie & la photogravure; le plat, avec la métalgraphie & la rotocalcographie ou off-set & le creux avec l'héliogravure & la rotogravure.

C'est à ces ressources techniques qu'il convient d'attribuer l'évolution de l'art publicitaire. L'invention de la presse lithographique a fait naître l'art de l'affiche & c'est la chromolithographie qui lui a donné son essor.

Dans les tendances actuelles on peut suivre une progression vers une manière de plus en plus sobre & synthétique.

Dans l'affiche-tableau, l'auteur s'efforce de traiter un sujet, comme un peintre sur sa toile. Pour répondre à son but elle a besoin d'être longuement regardée, minutieusement analysée.

L'exemple le plus significatif en est l'affiche touristique. Procédant d'un réalisme banal, sa composition est souvent d'une grande pauvreté, son coloris sans accent. Quelques artistes pourtant ont fait de louables efforts pour obtenir des harmonies plus délicates & des tons plus savoureux. Les affiches anecdotiques de théâtres & de cinémas témoignent aussi trop souvent d'un goût médiocre.

Mieux inspirés, la plupart des affichistes interprètent, par l'allégorie, le thème qui leur est proposé. Une silhouette féminine, quelques figures, un objet mis en valeur, le tout d'un sens humoristique, suffisent à traduire leur pensée. Ces images sont souvent pleines d'esprit & de charme. Par une large facture, par d'audacieux accords de tons, elles arrêtent le regard; mais leur signification est parfois obscure, la légende seule la précise. Pourtant le parfait affichiste devrait pouvoir s'en passer. Une affiche n'est pas un rébus. Il faut qu'elle se laisse aisément déchiffrer. On la rendra d'autant plus claire qu'on l'aura plus rigoureusement simplifiée.

C'est à quoi tendent les artistes modernes. En quelques traits, en quelques taches, avec un minimum de tons, ils construisent une image qui se détache nettement sur un fond neutre ou uni & se voit de loin tout entière. Ce sont des interprétations stylisées de figures ou d'objets. Le symbole se précise, la composition est de plus en plus synthétique. Elle vaut par le juste équilibre des lignes & des volumes, par l'adroite répartition des lettres exprimant un texte aussi réduit que possible.

Les feuilles de publicité révèlent des tendances analogues. La récente intervention des artistes est due à l'exemple de l'étranger. Longtemps le public français est resté hostile, soupçonneux; il se méfie, il redoute d'être dupe. Mais, depuis quelques années, on a pu constater d'heu-

reuses réalisations de l'industrie publicitaire : cartes, dépliants, prospectus, tracts. Il ne s'agit pas seulement ici de frapper pour un moment l'attention. Le texte prend de l'importance. Il convient d'intriguer le client éventuel, de piquer sa curiosité, de ruser avec lui pour le forcer à lire jusqu'au bout, de l'intéresser, de le divertir, voire même de le mystifier, pourvu que ce soit avec esprit.

La sèche formule commerciale ne porterait aucun fruit. On tourne la phrase galamment, avec des expressions choisies, des épithètes suggestives. Au besoin on écrit en vers. L'annonceur est un psychologue, un poète, un artiste.

Son bon goût se manifeste dans l'aspect du papier & du carton, dans l'exécution typographique. La forme des caractères, leurs dimensions, le rythme, l'équilibre de la page ont un rôle primordial dans l'imprimé publicitaire. Le décor compte aussi, car ces feuilles sont encadrées & généralement illustrées.

L'image vise à surprendre par son importance & son luxe ou à charmer par l'agrément des sujets & des figures. Parfois elle est humoristique & traite, à la manière moderne, des scènes dont les acteurs sont vêtus à la mode de 1830. Parfois elle touche à la caricature, présentant des déformations comiques, de vives oppositions de couleurs.

La volonté de simplifier s'affirme encore plus nettement chez ceux qui n'usent de l'illustration qu'avec une extrême réserve, se contentant d'ordinaire, pour les prospectus, les cartes d'invitation, les menus, d'un bandeau, composé seulement de lignes géométriques. Le texte exclut les capitales, ce qui égaliise la ligne mais rend la lecture malaisée.

Aux imprimés publicitaires il faut ajouter les étiquettes, les habillages des flacons & des boîtes. Là encore il importe d'accorder le décor avec la forme. L'habillage moderne bannit les fades mièvreries d'autan & adopte les dessins nets, les coloris simples & francs.

D'une façon générale, il y aurait intérêt à considérer les techniciens de la publicité, non pas comme de simples intermédiaires, mais comme des producteurs. C'est l'idée qu'ils apportent avec le concours des artistes, c'est leur invention ingénieuse qui donnent toute leur valeur, toute leur puissance de rendement aux feuilles dont l'imprimeur n'est en somme que l'exécutant.

Le papier & le carton ne sont pas les seules matières dont se sert la

publicité. Elle a d'autres moyens de diffusion que l'imprimé : tels les objets en métallo-bronze, alliage de métaux blancs recouverts par l'électrolyse d'une gaine de bronze qui se polit & se patine. Sous forme de presse-papiers, de bouchon de radiateur, de briquet, de porte-montre, ils passent dans l'usage courant où ils évoquent discrètement la firme qui les propage. Le staff & même la pierre de taille s'offrent également aux annonceurs. Témoin le bas-relief célébrant une marque de roue d'automobile qui ornait la Rue Publicitaire.

L'enseigne, longtemps délaissée, semble devoir bénéficier d'une vogue nouvelle par l'effort de certains artistes qui travaillent à en rénover la conception.

On peut voir des enseignes en fer forgé qui participent des progrès de la ferronnerie moderne. Il est aussi de spirituels & humoristiques modèles en zinc ajouré, en bois sculpté ou découpé & peint des plus vives couleurs.

Parmi les manifestations publicitaires les plus récentes il faut citer l'automate & le diorama. Les ressources de la mécanique & de l'électricité permettent de provoquer chez les automates des grimaces & des gestes dont la répétition même suscite le rire, de ménager des déclenchements imprévus qui soudain font apparaître, sur un innocent pantin, une réclame explicite. Toutefois le plus grand nombre de ces appareils témoignent de plus de virtuosité professionnelle que de bon goût. On n'emploie guère à leur fabrication que des ingénieurs alors qu'il y faudrait aussi des artistes.

L'intervention de ceux-ci se révèle dans les dioramas. Avec des poupées habillées & leur mobilier minuscule, avec du carton découpé, on imagine des mises en scène divertissantes qui nous orientent, à notre insu, vers le but cherché par l'annonceur. C'est un intérieur d'usine où les ouvriers se pressent autour des machines, une boutique peuplée de clients & de vendeuses, une clinique avec ses salles d'opération, ses infirmières affairées, une entreprise d'élevage qui présente un bétail modèle.

A côté de ces tableaux réalistes, il en est qui manifestent une fantaisie plus stylisée où s'affirme la manière de spirituels dessinateurs, évoquant la molle élégance d'un couple d'amoureux transis ou l'aspect d'un champ de courses à l'arrivée du gagnant.

Que dire de la publicité lumineuse ? Le soir venu, dans les grandes villes, elle zèbre les façades obscures de ses feux multicolores, tantôt fixes, tantôt animés de sursauts, de cheminements sinueux, s'éteignant pour se raviver, traçant d'étranges dessins, se muant en métamorphoses imprévues. Il n'est point de combinaisons auxquelles elle ne puisse atteindre. On l'a vu, pendant & depuis l'Exposition, éléver jusqu'à trois cents mètres ses cascades, ses arabesques & ses constellations.

On lui souhaiterait seulement un peu plus de mesure. En cherchant à l'harmoniser avec la construction qui lui sert de support, en l'accordant avec la voie où elle se trouve disposée, en évitant les dissonances & les contrastes choquants, on obtiendrait des ensembles qui pourraient égayer la nuit d'illuminations féeriques.

Il convient enfin de faire une place à l'étalage comme à l'une des expressions les plus modernes & les plus séduisantes de l'art publicitaire. Un bel étalage vaut un beau tableau par l'équilibre des lignes, des volumes & des couleurs. C'est en outre l'appel le plus direct du commerçant au consommateur. Depuis quelques années, on a fait de grands progrès, aussi bien dans l'aménagement des rayons intérieurs que dans la disposition des vitrines extérieures. Une savante construction, un sens affiné du coloris président à ces présentations où joue aussi la qualité des matières. Pourtant les étalagistes sortent à peine de la période empirique. Un champ large & varié est offert à leur invention.

SECTIONS ÉTRANGÈRES.

Les affiches présentées par les exposants de huit nations étaient rattachées à la Classe 26. Leurs caractères esthétiques étaient assez différents.

DANEMARK. — Les œuvres des éditeurs danois témoignent d'un soin particulier. L'inspiration est originale, le dessin ferme & le choix des tons fort heureux. La réalisation lithographique & typographique est parfaite. Par leurs lignes simplifiées, leurs larges colorations à-plat, l'habile opposition des ombres & des lumières, certains artistes donnent à leurs compositions une singulière puissance suggestive. D'autres font un adroit usage des déformations cubistes, d'autres s'attardent encore à des effets plus précieux.

ESPAGNE. — Les Latins montrent dans leur conception une alerte fantaisie, un sens particulièrement aigu de la publicité. L'Espagne, dont la participation était des plus brillantes, révéla chez ses artistes, des dons exceptionnels : dessin sobre & spirituel, vives couleurs, audacieuses harmonies. Les idées curieuses abondent, traitées avec légèreté & avec distinction. En quelques éléments caricaturaux, comiquement groupés, le thème commercial, traduit avec clarté, s'impose à l'esprit & demeure dans la mémoire.

Une volonté d'élégance apparaît dans les images publicitaires aux souples figures, aux compositions synthétiques de grande allure.

GRANDE-BRETAGNE. — L'Angleterre n'avait envoyé que peu d'affiches. Deux seulement ont été soumises à l'examen du Jury. L'humour britannique y paraît. On y découvre aussi une plaisante indication de mouvement. Mais il y a trop de choses sur ces feuilles pour qu'on les puisse déchiffrer sans peine & l'idée s'y perd quelque peu dans l'abondance des détails.

ITALIE. — L'Italie présentait des affiches parfaitement lisibles dans leurs simplifications : les tons vigoureux, posés à plat, s'inscrivant en spirituelles arabesques, forcent d'emblée l'attention. Malgré leur parti outrancier, les maquettes futuristes où se figent, en des combinaisons géométriques, des silhouettes étrangement déformées, ne manquent pas d'une verve, il est vrai assez tapageuse, mais nullement inopportune.

PAYS-BAS. — Une recherche de finesse caractérise les affichistes hollandais, dont les œuvres se rapprochent de l'illustration. On y discerne un goût très sûr dans le choix des sujets intelligemment symboliques, dans l'harmonie des tonalités parfois en simple camaïeu ou même réduites au noir & blanc, dans le subtil équilibre du dessin & du texte. Ce sont des figures délicatement stylisées, des natures mortes, de simples combinaisons de lignes.

POLOGNE. — Un caractère particulier aux affiches des pays slaves est l'exubérance du coloris. Celles de Pologne ont la saveur de l'imagerie populaire, des jouets, des naïves icônes. Elles ont un style vraiment national &, dans leur bonhomie qui n'exclut pas la finesse, s'affirment comme d'excellents instruments de publicité. Même dans celles qui révèlent une recherche plus délicate, se retrouve pourtant encore on ne sait quel accent rustique.

Un essai original de publicité lumineuse avait été imaginé au faîte même du Pavillon national de la Pologne : le toit conique, fait de plaques de verre enchâssées dans des montures aux dessins géométriques, s'illuminait dans la nuit en projetant un rayon bleuté.

SUISSE. — La publicité en Suisse est d'une facture soignée, d'une grande perfection technique. Les affiches révèlent chez leurs auteurs une vive sensibilité & un grand sens décoratif. Elles sont vraiment publicitaires. De loin, au mur, elles attirent & retiennent l'attention. Leur invention n'est jamais banale &, bien que traitées d'ordinaire dans un esprit sérieux, elles offrent souvent des trouvailles originales & spirituelles.

Plus emblématiques que synthétiques, elles orientent le spectateur, en lui présentant la figure, l'objet propre à résumer l'idée qu'il s'agit de

faire naître, sous l'angle le plus favorable, dans l'éclairage qui convient. La légende, très lisible & habilement composée, achève de renseigner. Les artistes & les éditeurs helvétiques sont des maîtres que l'on ne consultera pas sans profit.

U. R. S. S. — Chez les Russes, on sent dans les affiches une manière d'idéologie qui se justifie d'ailleurs par leur but de propagande politique. Les portraits des principaux animateurs de l'U. R. S. S. y sont volontiers reproduits, ceux du moins de Lenine que l'on montre en pied, en buste, dans des attitudes variées. Le labeur de l'ouvrier y est célébré, de même que les vertus civiques, en des figurations symboliques où l'on voit le travailleur à sa tâche, où se découpent des silhouettes d'usines & de machines & qui ne sont pas sans grandeur.

Si les affichistes des Éditions d'Etat affectent le plus souvent une gravité d'apôtres, ils ne dédaignent pas l'ironie & leurs inventions comiques ont une certaine puissance caricaturale.

Il est juste de noter d'une façon générale, chez les éditeurs étrangers, un réel souci de sélection dans le choix des artistes & un effort très louable pour mettre leur talent en valeur. C'est là une double préoccupation qui n'apparaît pas toujours chez les éditeurs français, plus sensibles à la vogue qu'à la qualité véritable des auteurs de modèles.

Cette remarque peut s'étendre aux feuilles publicitaires qui se trouvaient rattachées à la Classe 14. Par ce qu'on a pu voir en 1925 & par ce qu'on connaît de cette production à l'étranger, il est permis de conclure à un souci d'harmonie, de bon goût, de perfection technique.

Quant aux autres moyens publicitaires, de l'automate à l'enseigne lumineuse, qui, pour la plupart, nous ont été inspirés par les Anglo-Saxons, il faut reconnaître que ni l'audace ni l'ingéniosité n'ont cessé de s'y manifester.

FÊTES PUBLIQUES
CORTÈGES, ILLUMINATIONS

FÊTES PUBLIQUES, CORTÈGES, ILLUMINATIONS.

Les artistes apportent rarement leur concours aux fêtes publiques. Les idées qu'ils ont pu fournir pour certaines manifestations comme les Bals des Quat' z'Arts ou les Bals de l'Opéra n'ont point laissé de trace. Il en est de même des collaborations suscitées lors du Défilé de la Victoire.

Aussi les difficultés apparaissent-elles dès qu'on voulut, à la Classe 26, réunir des envois. Il s'agissait de concevoir & d'exécuter des projets de fêtes populaires qui, tout en répondant à l'idéal de tous les temps, devaient s'inspirer néanmoins de la vie moderne.

L'imagination s'exerce mal sur des réjouissances purement hypothétiques. En fin de compte les projets se réduisirent, pour la Section française, à huit maquettes. Les Sections étrangères n'en présentèrent aucune.

Malheureusement une maquette de fête publique, plus encore qu'une maquette de mise en scène théâtrale, n'est qu'une image schématique, impuissante à exprimer la pensée de son auteur. C'étaient des manières de tableaux, parfois de couleurs agréables & de thèmes ingénieux, mais où l'on ne pouvait trouver que de lointaines suggestions.

Les auteurs de maquettes se sont efforcés d'affirmer leurs tendances novatrices dans le costume & l'accessoire tout autant que dans le décor. Tantôt ils se sont livrés à des interprétations de pure fantaisie qui valaient surtout par le charme des figures & des coloris, ou encore par l'imprévu de déformations spirituelles, tantôt, dans le projet d'une fête du travail, ils ont trouvé d'intéressantes stylisations symbolisant les instruments du labeur contemporain.

Pour les fêtes de nuit on avait prévu l'usage de l'électricité sous toutes ses formes : tel, par exemple, le puissant projecteur destiné, dans le projet de fête de l'aéronautique, à lancer sur la foule des feux multi-

colores. Plusieurs ont compris le parti qu'on pouvait tirer de l'instinctive collaboration du public mêlant son mouvement, sa couleur & sa gaieté aux éléments & aux effets réglés de la figuration.

D'une façon générale, ces études ont donné l'impression très nette qu'un effort était possible pour sortir de la banalité des cortèges carnavalesques à chars désuets ou à l'andaux officiels & pour enrichir la rue, aux jours de liesse, de grâce vivante & de beauté.

Il semble logique de faire rentrer dans le cadre de ce chapitre les quelques manifestations qui se sont déroulées au cours de l'Exposition. On peut évoquer l'admirable Fête de la Parure qui eut pour scène l'escalier monumental du Grand Palais où des artistes & des mannequins, délicieusement habillés, évoluèrent toute une nuit selon des rythmes ordonnés avec art; la Fête des Provinces qui ressuscita la savoureuse originalité des costumes locaux; la Fête italienne & la Fête suisse qui, sur les mêmes degrés, éveillèrent des souvenirs historiques & de somptueux groupements; enfin l'émouvant Défilé des Nations dont les drapeaux traversèrent la grande nef & vinrent tous se ranger au pied de la tribune centrale pour la distribution des récompenses.

Chaque fois on constatait les puissants effets qu'il est possible d'obtenir d'une foule aux mouvements bien réglés, toute proche du spectateur & communiant avec lui.

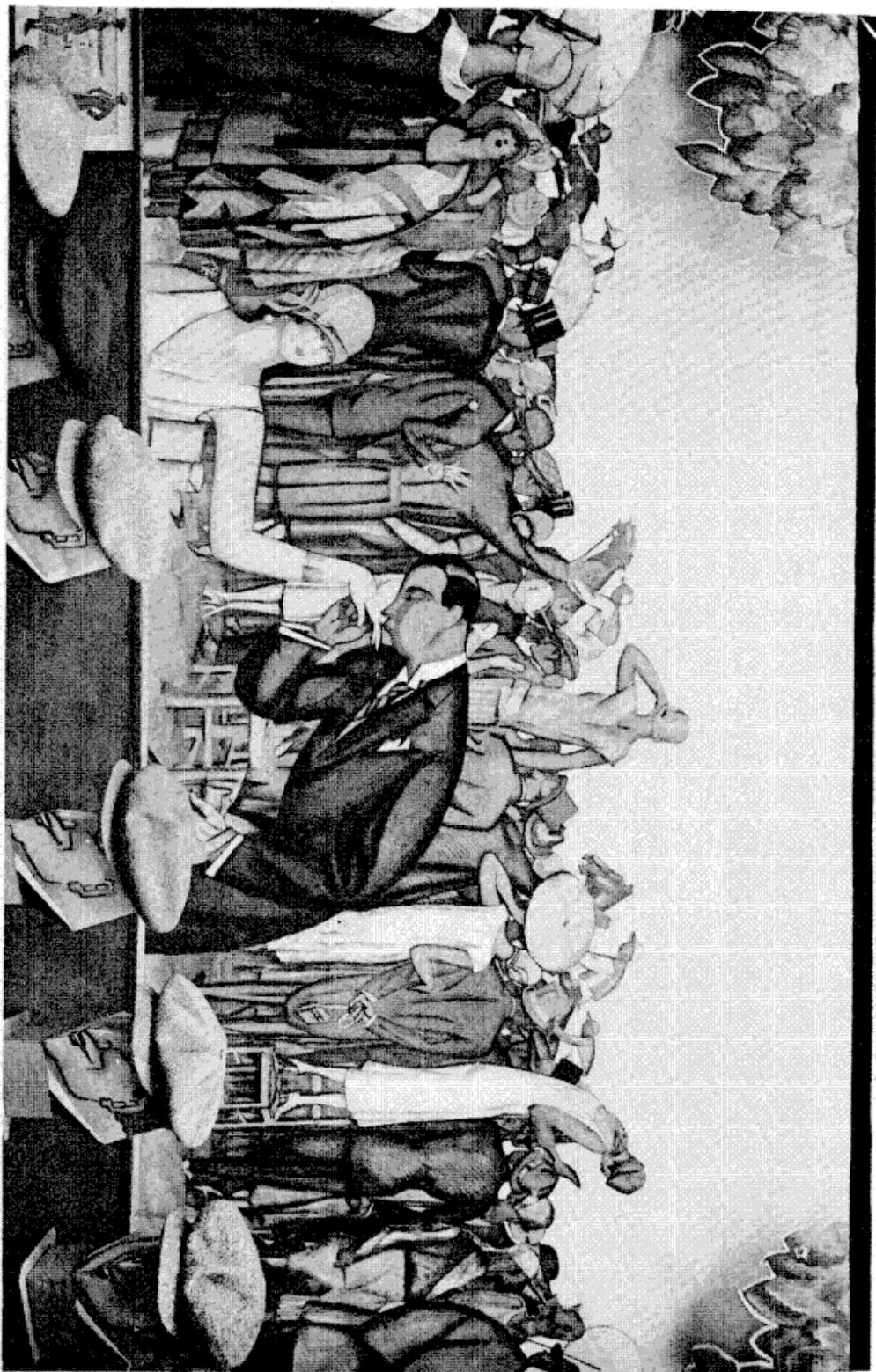
L'Exposition tout entière était une fête quotidienne. La nuit, l'éclairage électrique surgissait de toutes parts. Des attractions inédites attiraient les regards, telles ces fontaines lumineuses jaillissant de la Seine qui, diversifiant leurs jeux, croisant leurs courbes en des dessins inattendus, s'épanouissant, s'étrécissant, montaient pour mourir peu à peu, en passant par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; telles ces nappes en rideau changeant sous l'arche du pont Alexandre; tels ces jets d'eau qui naissaient au long des rives, empruntant leurs parures à d'invisibles palettes.

Ce n'étaient là que les détails du décor qui, chaque soir, renouvelait la féerie des guirlandes, des girandoles, des larges faisceaux lumineux dessinant la silhouette des pavillons & perçant l'ombre des jardins.

CLASSE 26

PLANCHES

SECTION FRANÇAISE



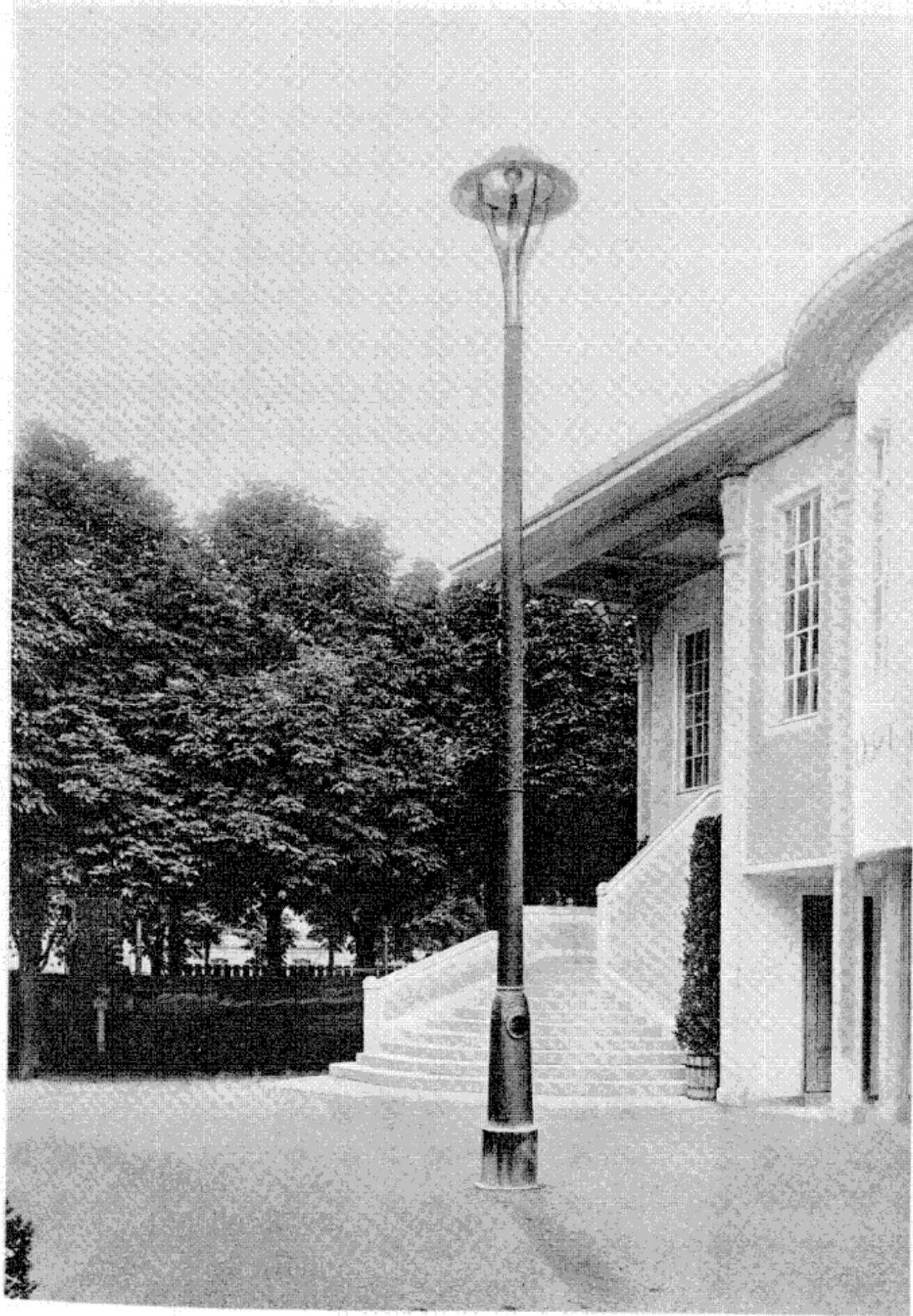
VITRINE DE LA BOUTIQUE «ÉLÉGANCES»

«L'arrivée du Grand-Prix», diorama de JARRACH, animé par la SOCIÉTÉ DES JOUETS ET AUTOMATES FRANÇAIS;
casquettes «Cricchet»; socles par MANUEL FRIES.



BOUTIQUE «OUTILLAGE»

composée par ROUFFÉ pour la SOCIÉTÉ TRÉBOR;
 décor extérieur par POULBOT; enseigne lumineuse dessinée par GAUGRY, exécutée par la MAISON JANVIER;
 toile de fond d'ARMAND, animée par la SOCIÉTÉ DES JOUETS ET AUTOMATES FRANÇAIS.



CANDÉLABRE ÉLECTRIQUE (fonte)
composé par Th. LAMBERT, exécuté par la SOCIÉTÉ A. DURENNE.



IMPRIMÉ PUBLICITAIRE

composé et exécuté pour INNOXA par l'OFFICE D'ÉDITIONS D'ART.

IMPRIMÉ PUBLICITAIRE

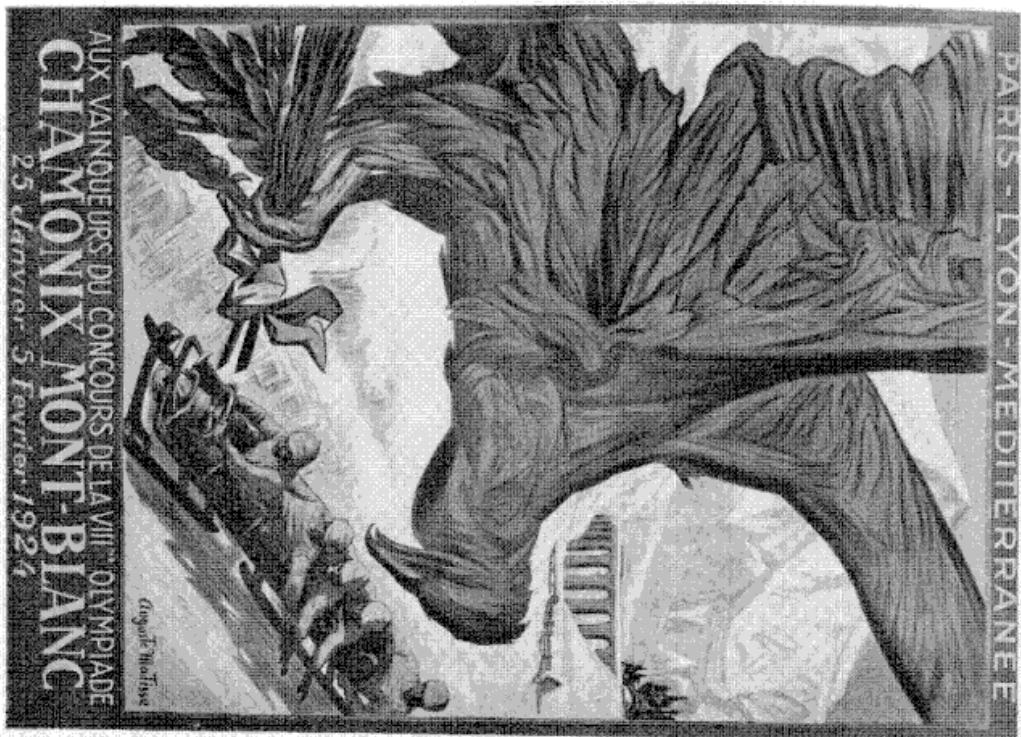
composé pour FÉDORA MEUNIER par DORMOY; RISACHER, éditeur.

SECTION FRANÇAISE

P.L. V.

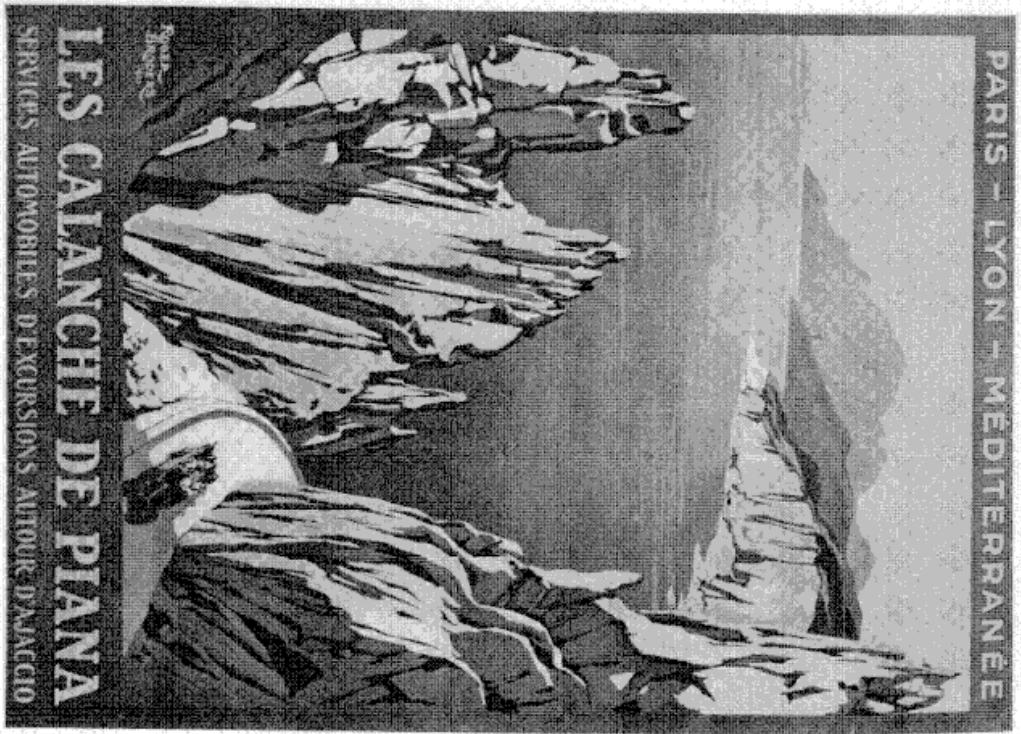
PARIS - LYON - MÉDITERRANÉE

PARIS - LYON - MÉDITERRANÉE



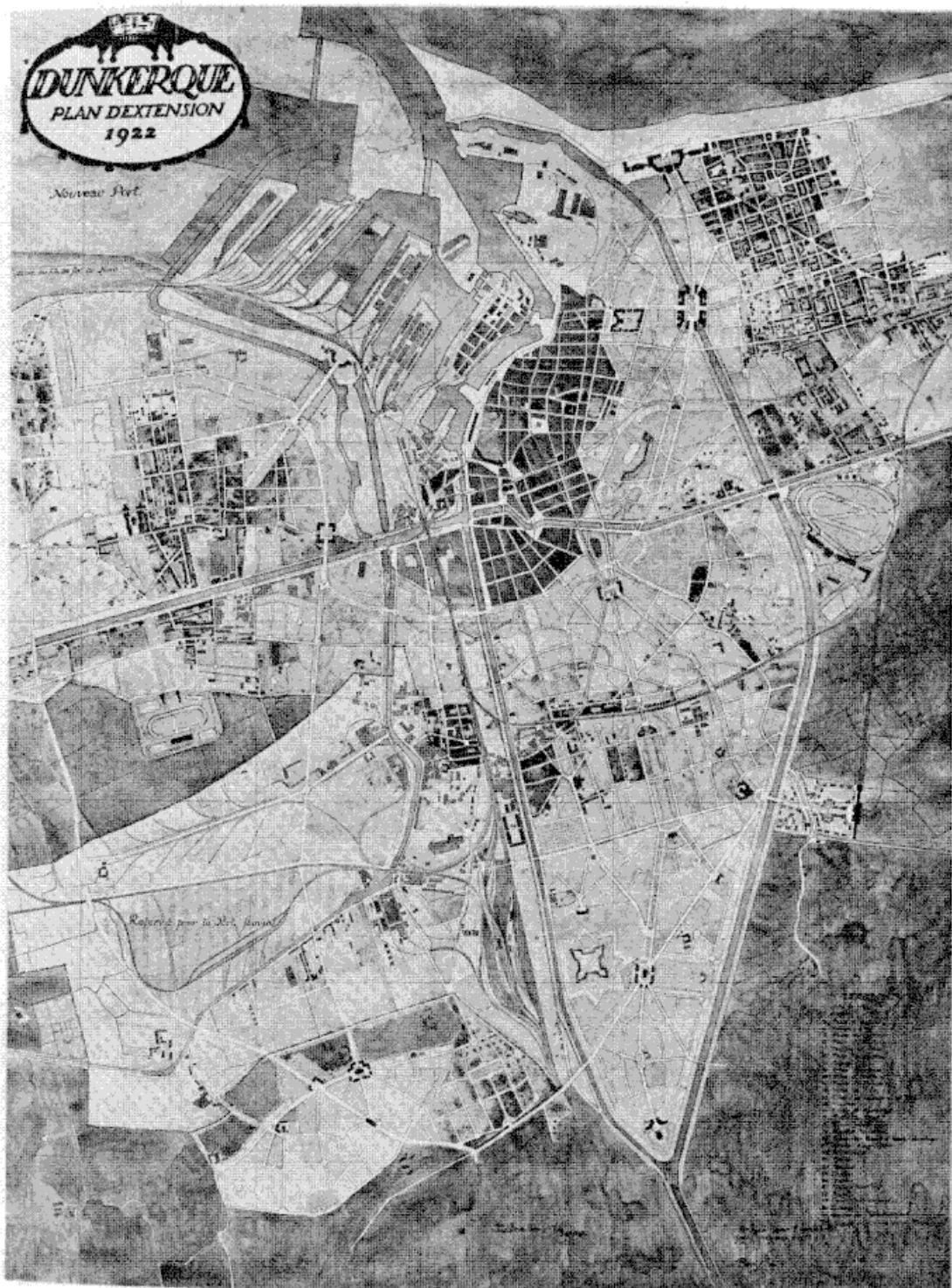
AFFICHES

pour la COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER P.L.M.,
par Auguste MATISSE,
éditées par LUCIEN SERRE & C^{ie},
par Roger BRODERS,



SECTION FRANCAISE.

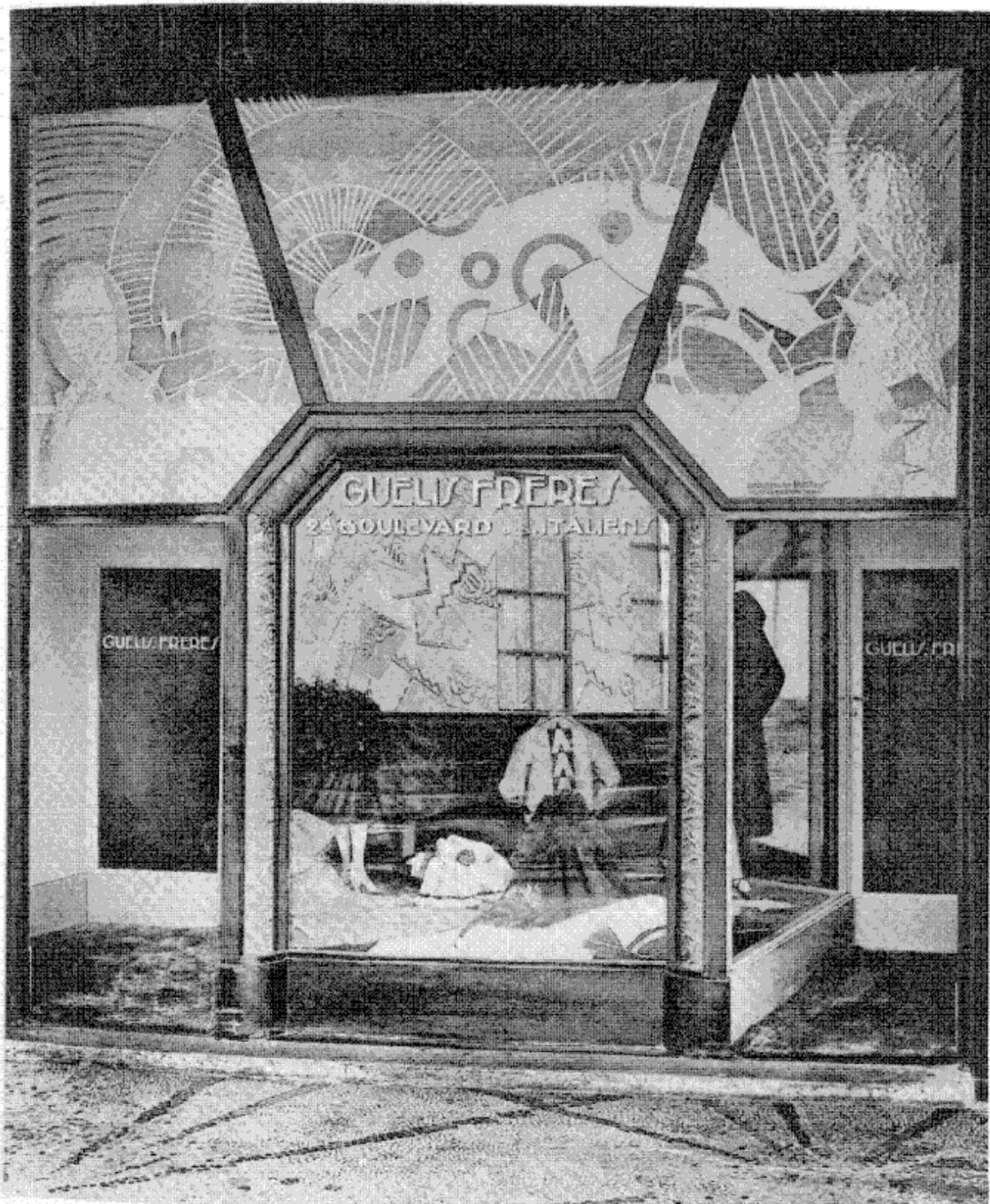
PL. VI.



PLAN D'EXTENSION DE LA VILLE DE DUNKERQUE
par D. Alf. AGACHE.

SECTION FRANÇAISE.

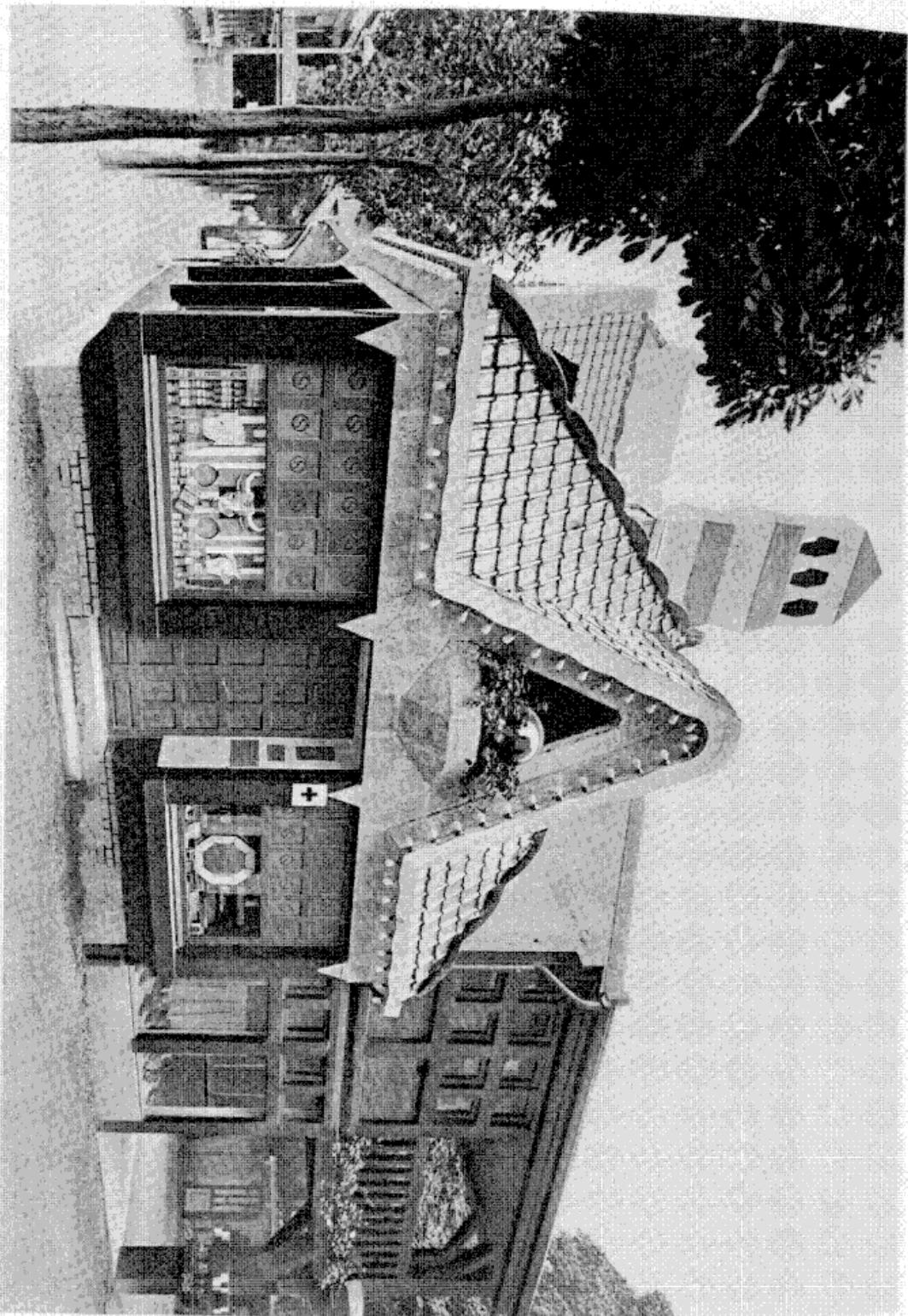
PL. VII.



Phot. REP, éd. Moreau.

BOUTIQUE DES FOURRURES «GUÉLIS FRÈRES»

*composée par Éric BAGGE,
exécutée par ARIBAUD pour la menuiserie & l'ebénisterie, GENET & MICHON pour le verre moulé,
JEANNIN pour le verre gravé, BROT pour la miroiterie.*



MAISON DU PHARMACIEN

Phot. PRINTANIA, éd. Construction moderne.

composé par BLUYSEN, avec la coopération de PARIZOT et de TEMPORAL,
pour la CHAMBRE SYNDICALE DES ACCESSOIRES DE PHARMACIE;
pharmacie & laboratoire organisés par G. BAËR; présentation des objets pharmaceutiques par les ÉTABLISSEMENTS CHÂTELAIN.

SECTION FRANÇAISE.

Pl. IX.

Les bons produits d'Alsace
UGMA et **LORIOT**



ÉTABLISSEMENTS UNGEMACH
SOCIÉTÉ ALSACIENNE D'ALIMENTATION

UGMA

AFFICHE

composée par BÉCAN, éditée par COSMOGRAPH.

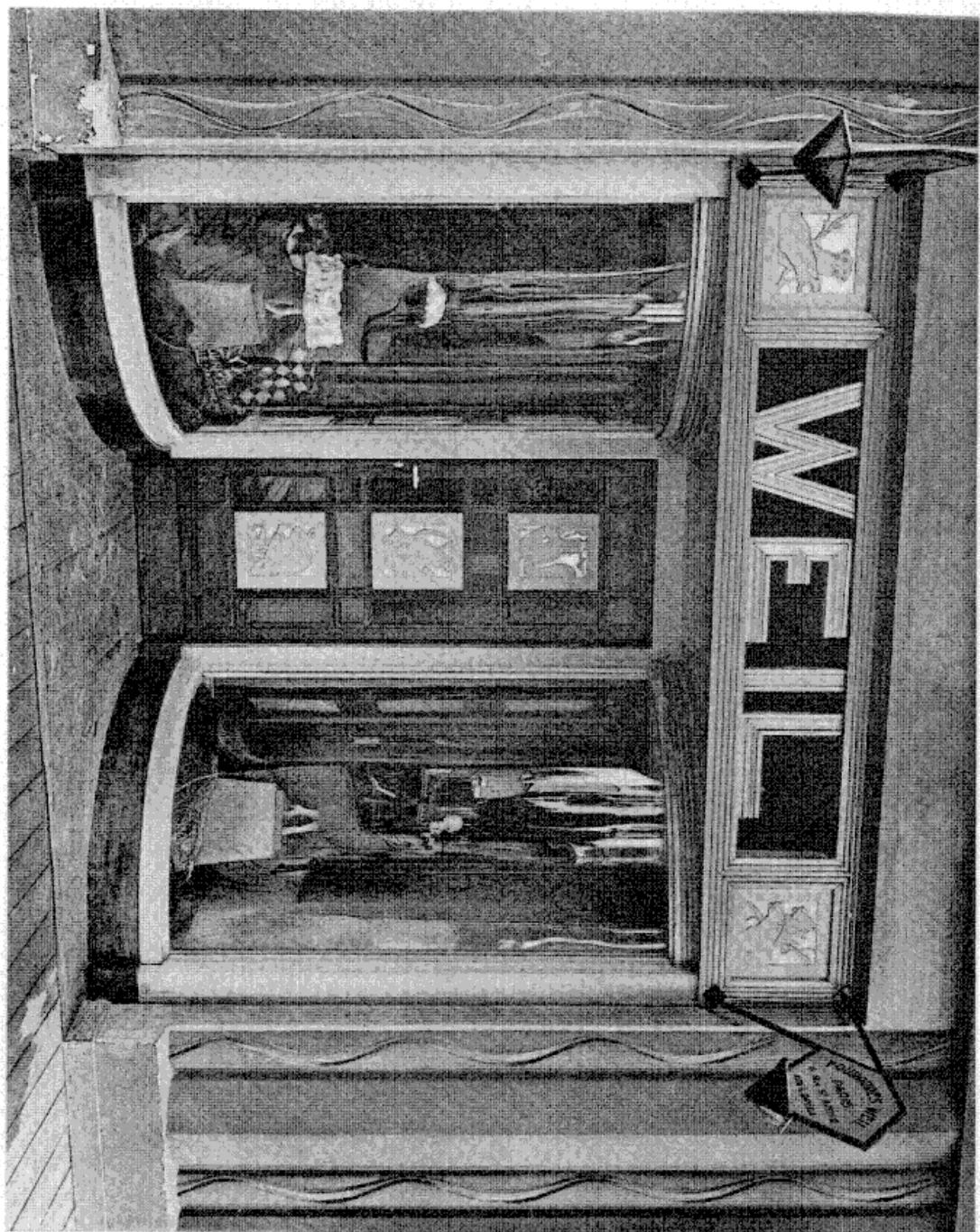


AFFICHE

par les Imprimeries JOSEPH CHARLES,

SECTION FRANÇAISE.

Pl. X.



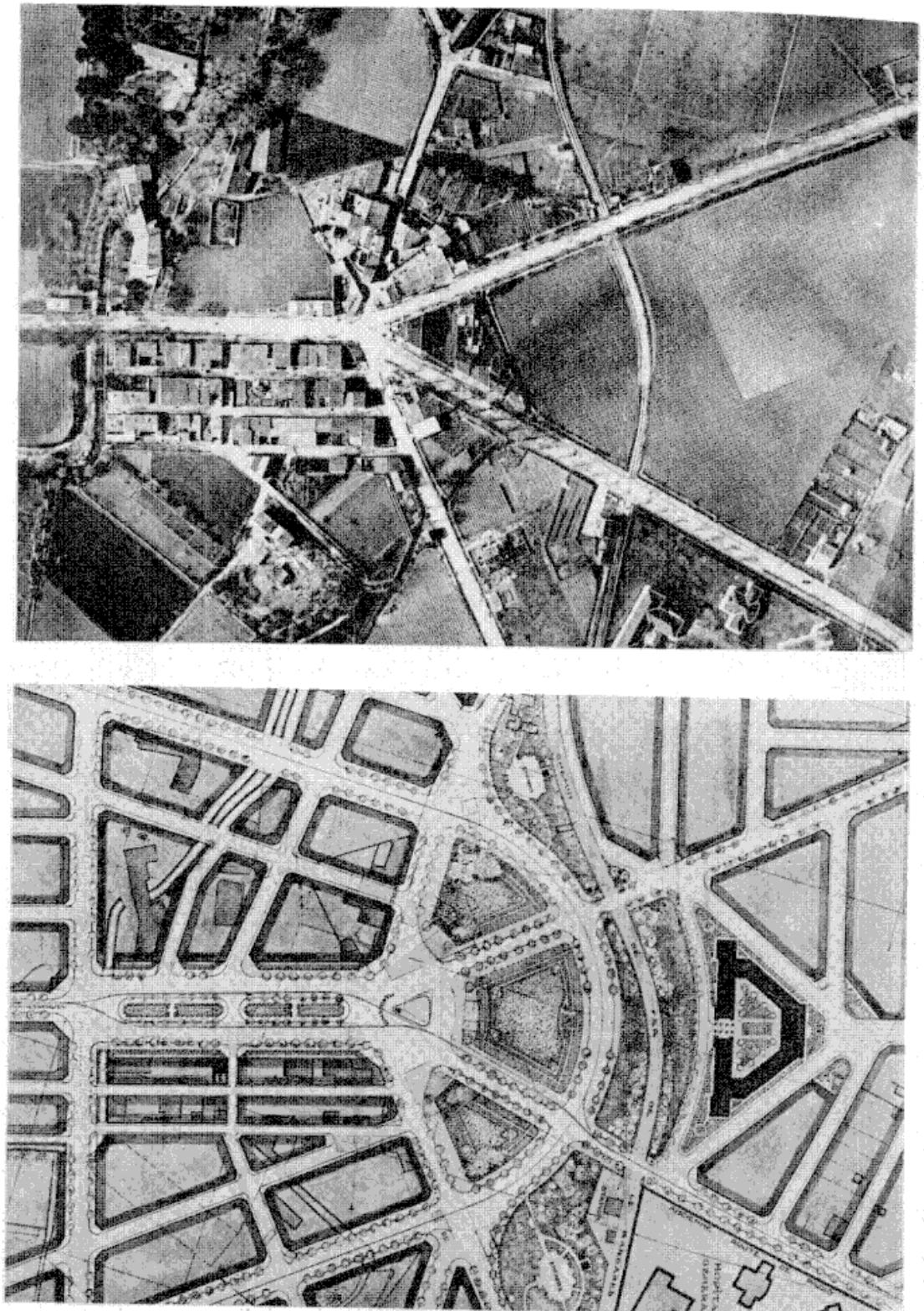
Mannequins SiéGEL & STOCKMANN.

BOUTIQUE DES FOURRURES WEIL (*devanture bois verni*)
par DULONG & CRÉMIER.

Phot. REP; éd. Moreau.

SECTION FRANÇAISE

PL. XI

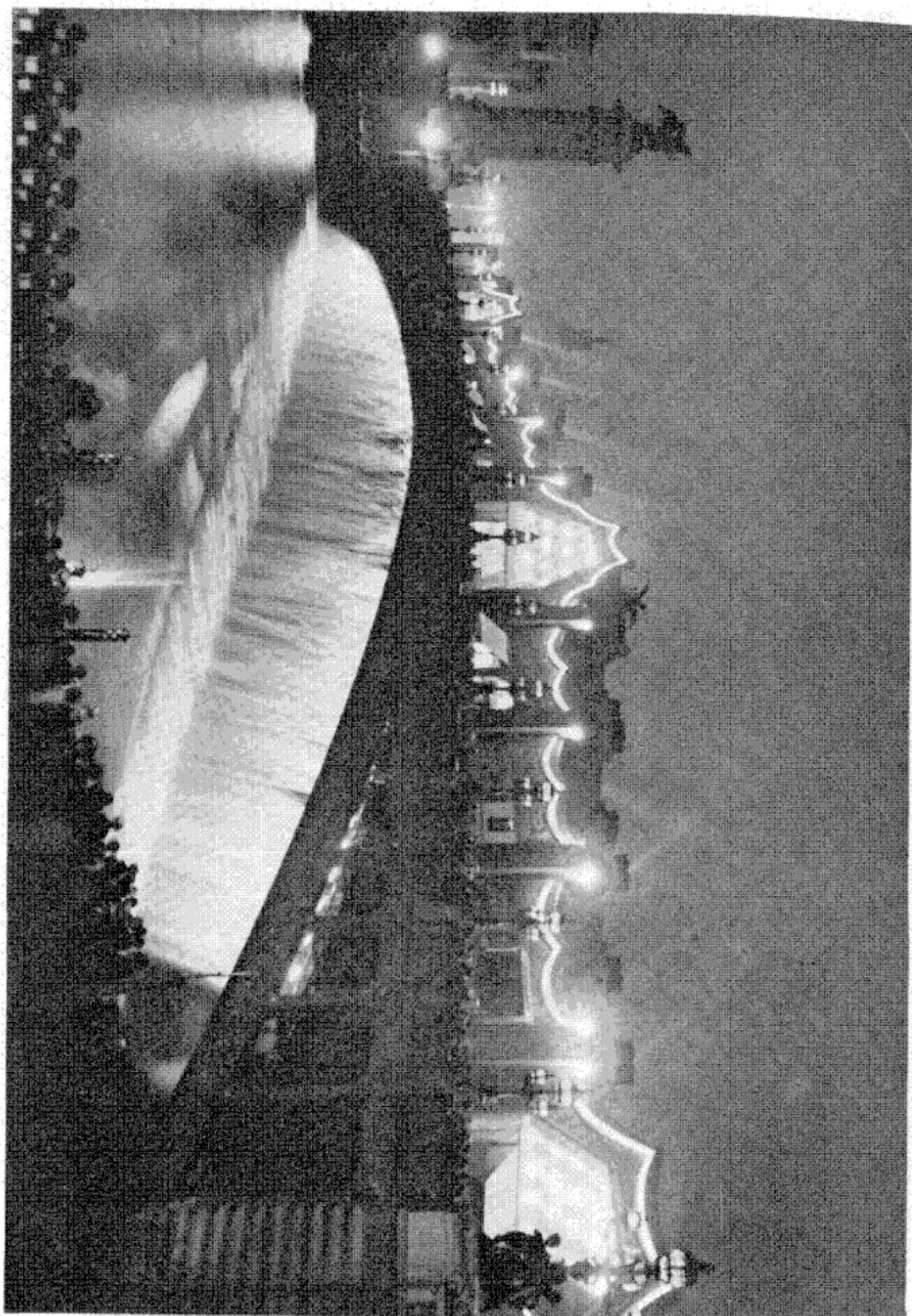


PLAN D'EMBELLISSEMENT ET D'EXTENSION DE LA VILLE DE PERPIGNAN (quartier du Vernet)

(Photographie de l'état actuel par la COMPAGNIE AÉRIENNE FRANÇAISE.)
par DERVIAUX.

SECTION FRANÇAISE

PL. XII.



Phot. J. B. (collection Spitzmuller).

ILLUMINATIONS : RUE DE BOUTIQUES SUR LE PONT ALEXANDRE-III

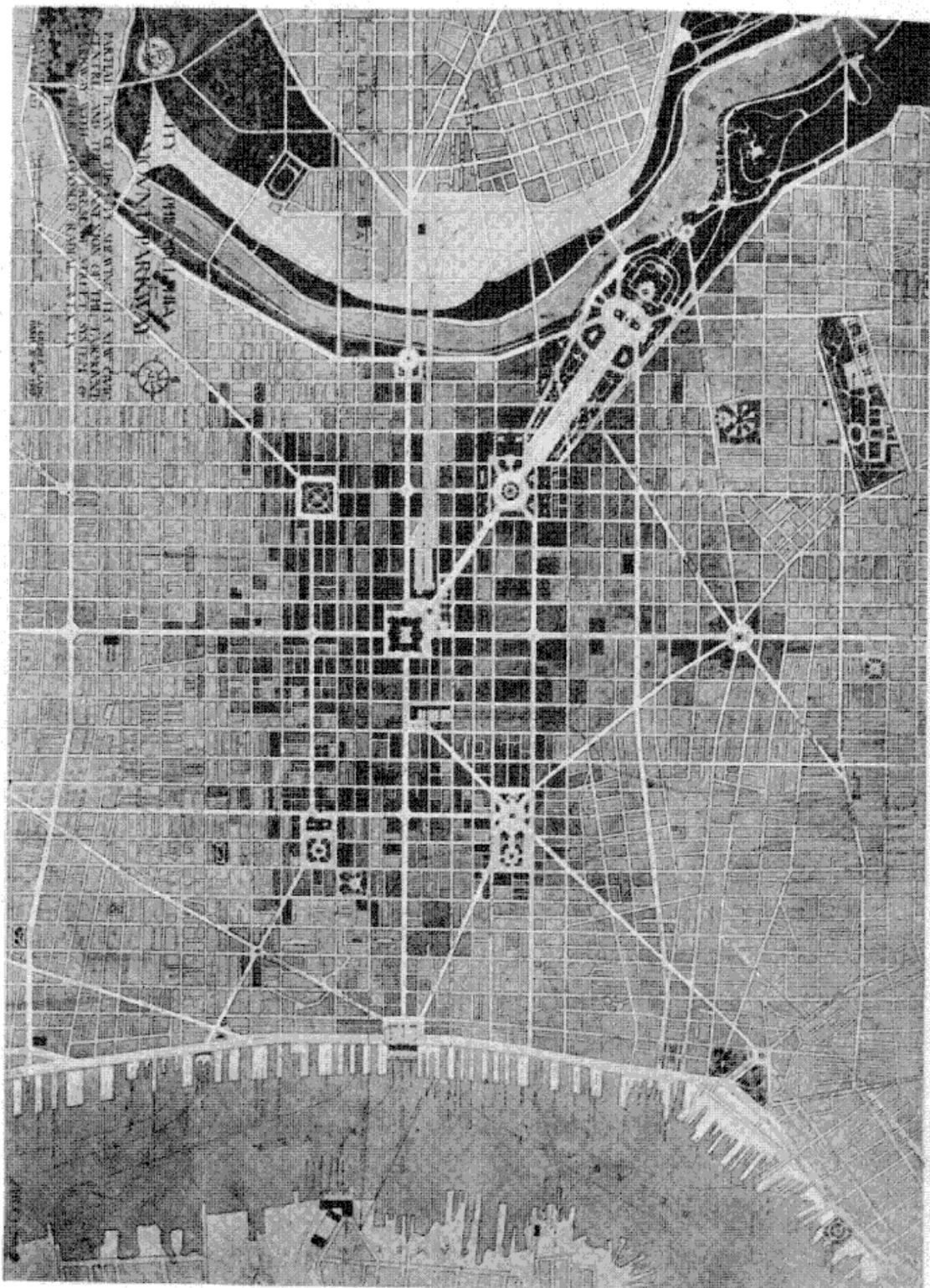
CASCADES LUMINEUSES

par Maurice Durréne;

par VEDOVELLI, JANNAU, BRUNET, GAST, ROLLAND, collaborateurs.

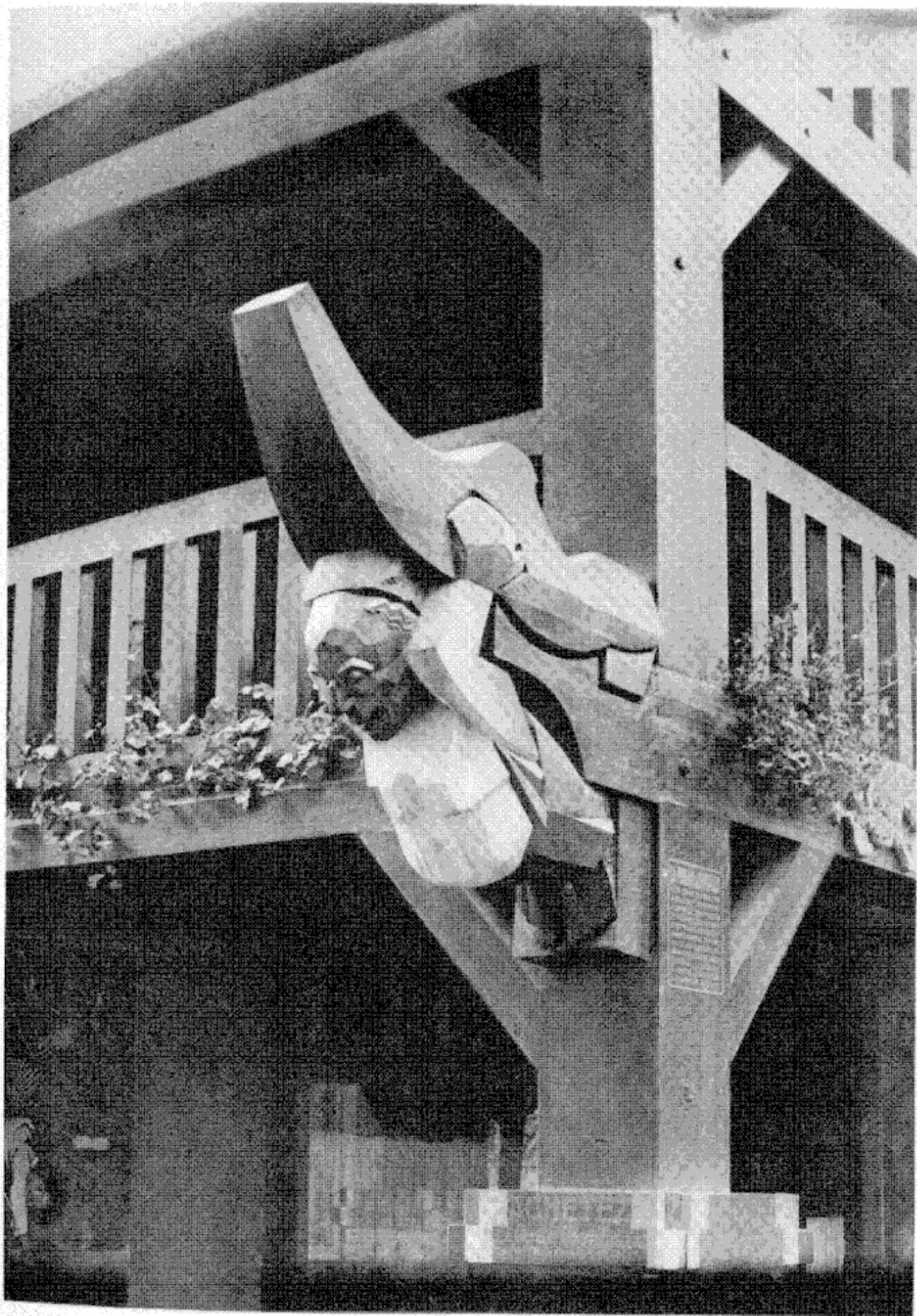
SECTION FRANÇAISE.

PL. XIII.



PLAN D'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE DE PHILADELPHIE (*district central*)

par J. GRÉBER.



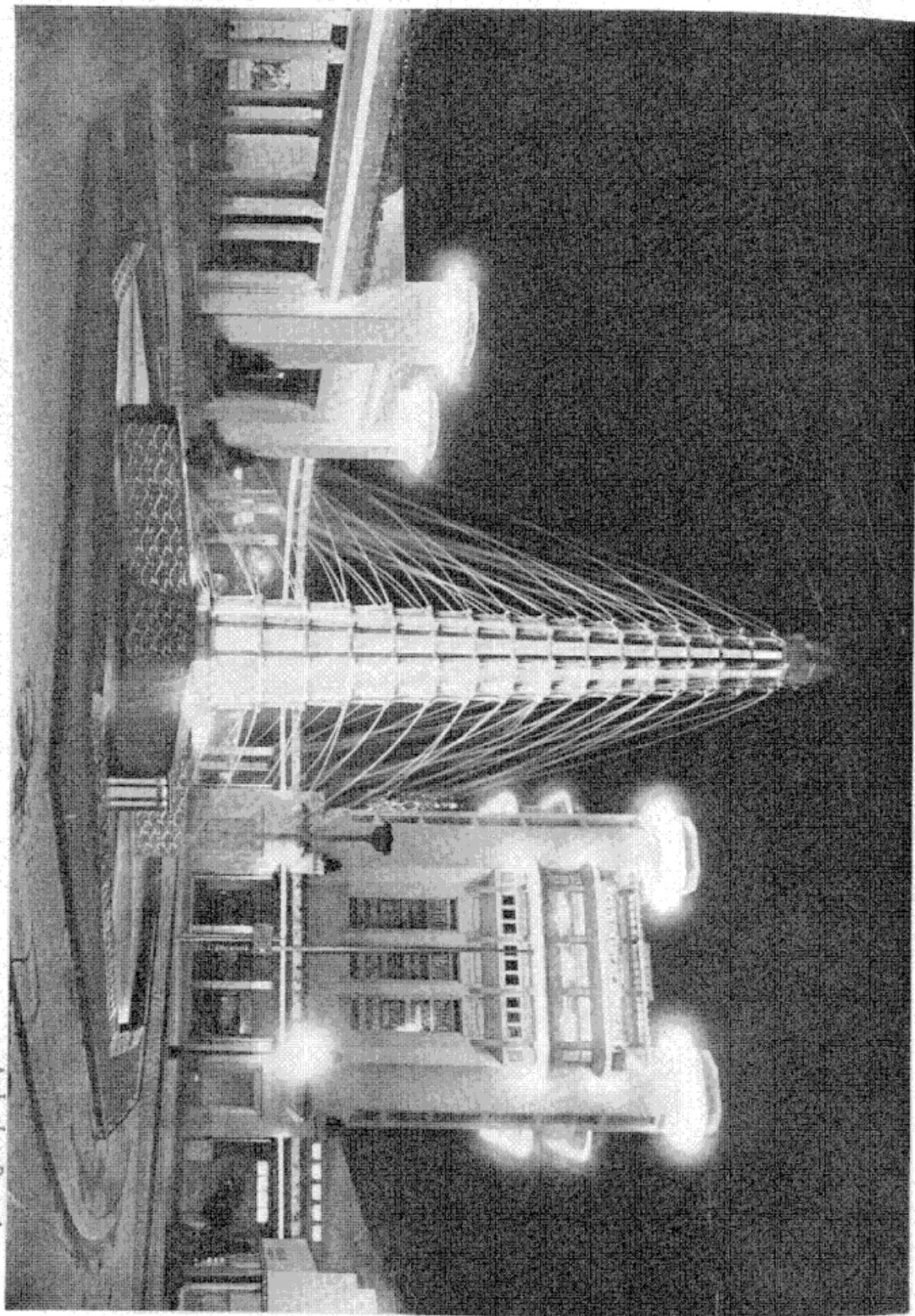
MAISON DU SABOTIER

composée par G. GUILLEMONAT,
exécutée par COUHAULT pour la charpente, MERLOT pour la menuiserie;
enseigne en bois polychromé par A. LEBEAU, sculpteur.



Phot. REP; éd. Moreau.

BOUTIQUE «LE BATIK FRANÇAIS» (devanture fer forgé)
composée par Bernard HAUBOLD pour M^{me} PANGON, exécutée par SUBES.



ILLUMINATIONS :

FONTAINE composée par R. LALIQUE, avec la coopération de M. DUCLOZEAUD & L. AMAURY,

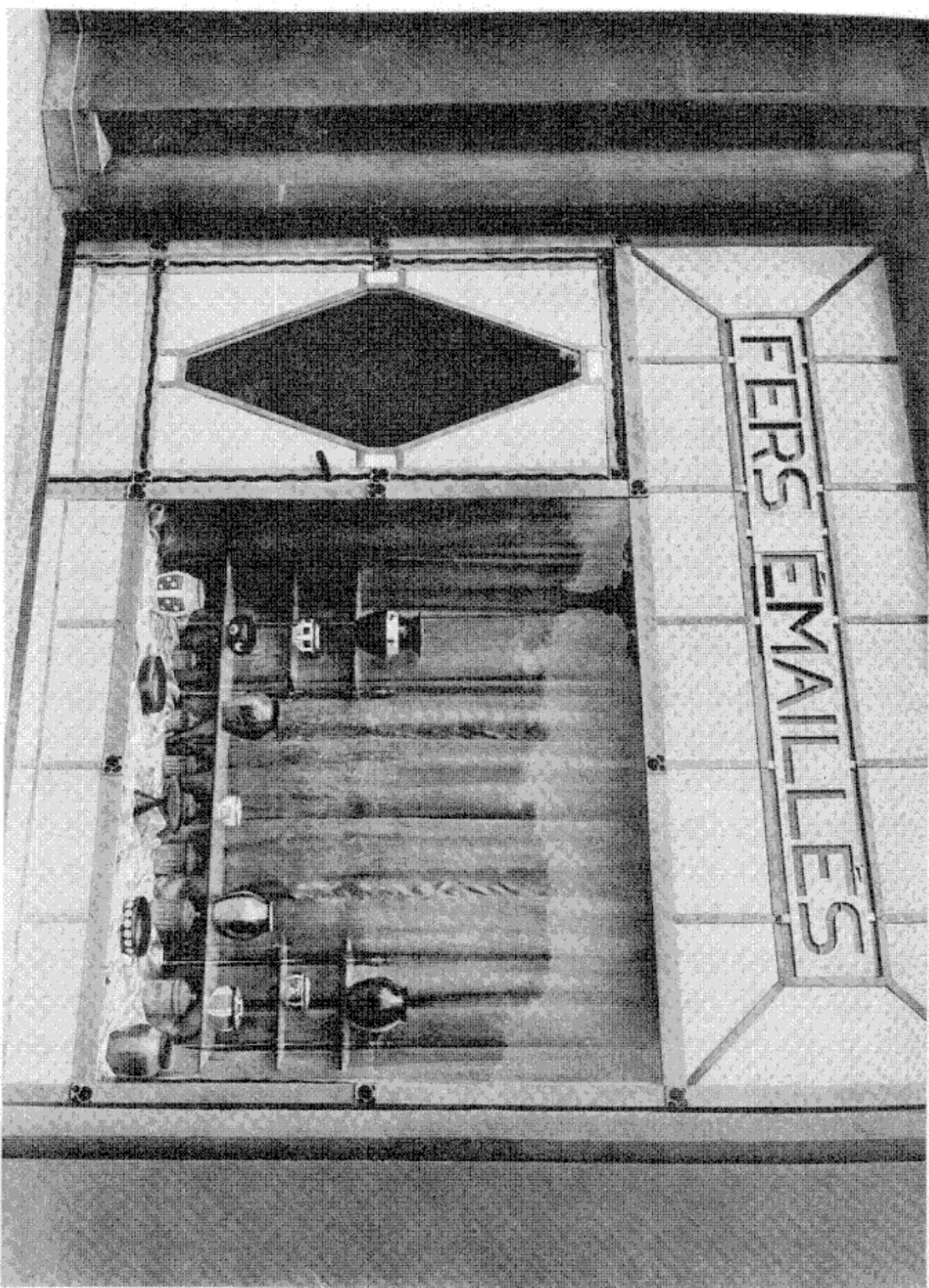
exécutée par PINTON & NIORT-LACROIX pour le ciment armé.

TOUR DE BORDEAUX par Charles PLUMET.

Arch. phot. Beaux-Arts.

SECTION FRANÇAISE.

Pl. XVII.

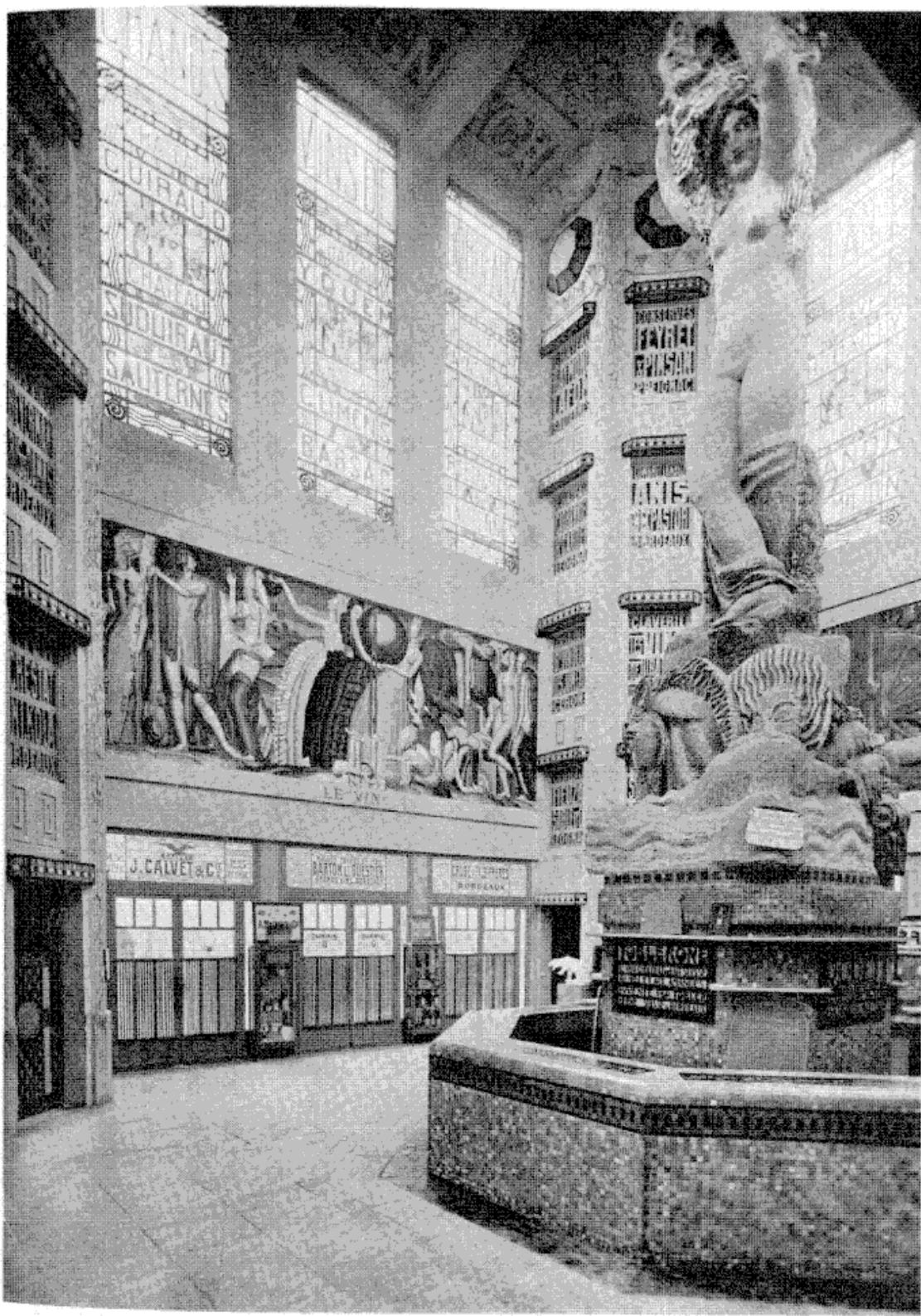


BOUTIQUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES FERS ÉMAILLÉS

composé par H.-M. MAGNE,

exécutée par C. MATRAT & FILS pour la serrurerie et par la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES FERS ÉMAILLÉS pour les tôles émaillées,

Phot. MANUEL FRÈRES.



Arch. phot. Beaux-Arts.

TOUR DE BORDEAUX

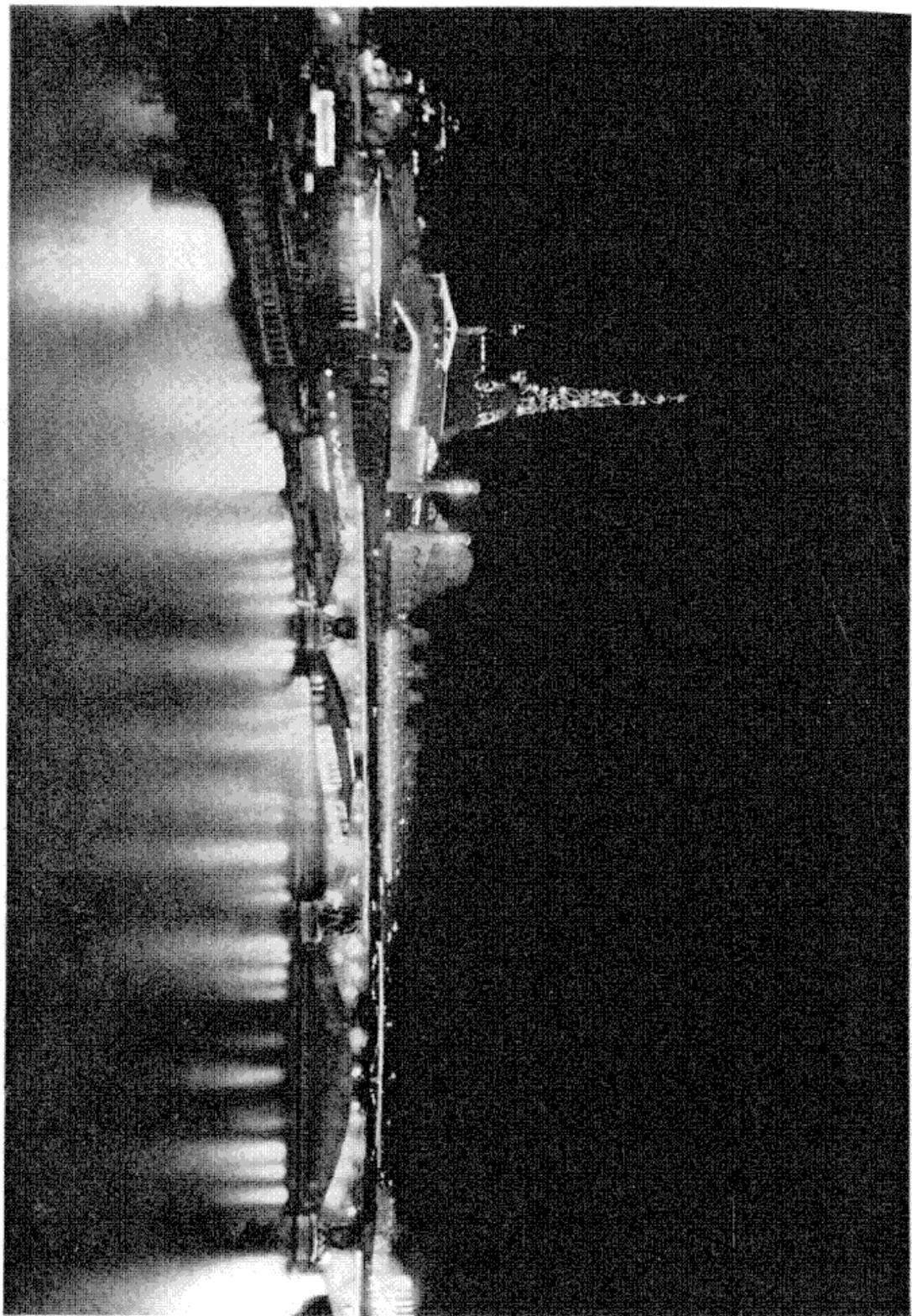
par Charles PLUMET;

décoration intérieure composée par P. FERRET pour le Comité régional de Bordeaux & du Sud-Ouest.
 «La Vigne», statue polychromée par A. JEANNIOT; «Le Vin», panneau décoratif par J. DUPAS;
 vitraux par SCHNEIDER.

Centre National d'Apprentissage et de Formation des Adultes
Centre National d'Apprentissage et de Formation des Adultes

SECTION FRANÇAISE.

PL. XIX.



Phot. M. (collection Spitzmuller).

ILLUMINATIONS:

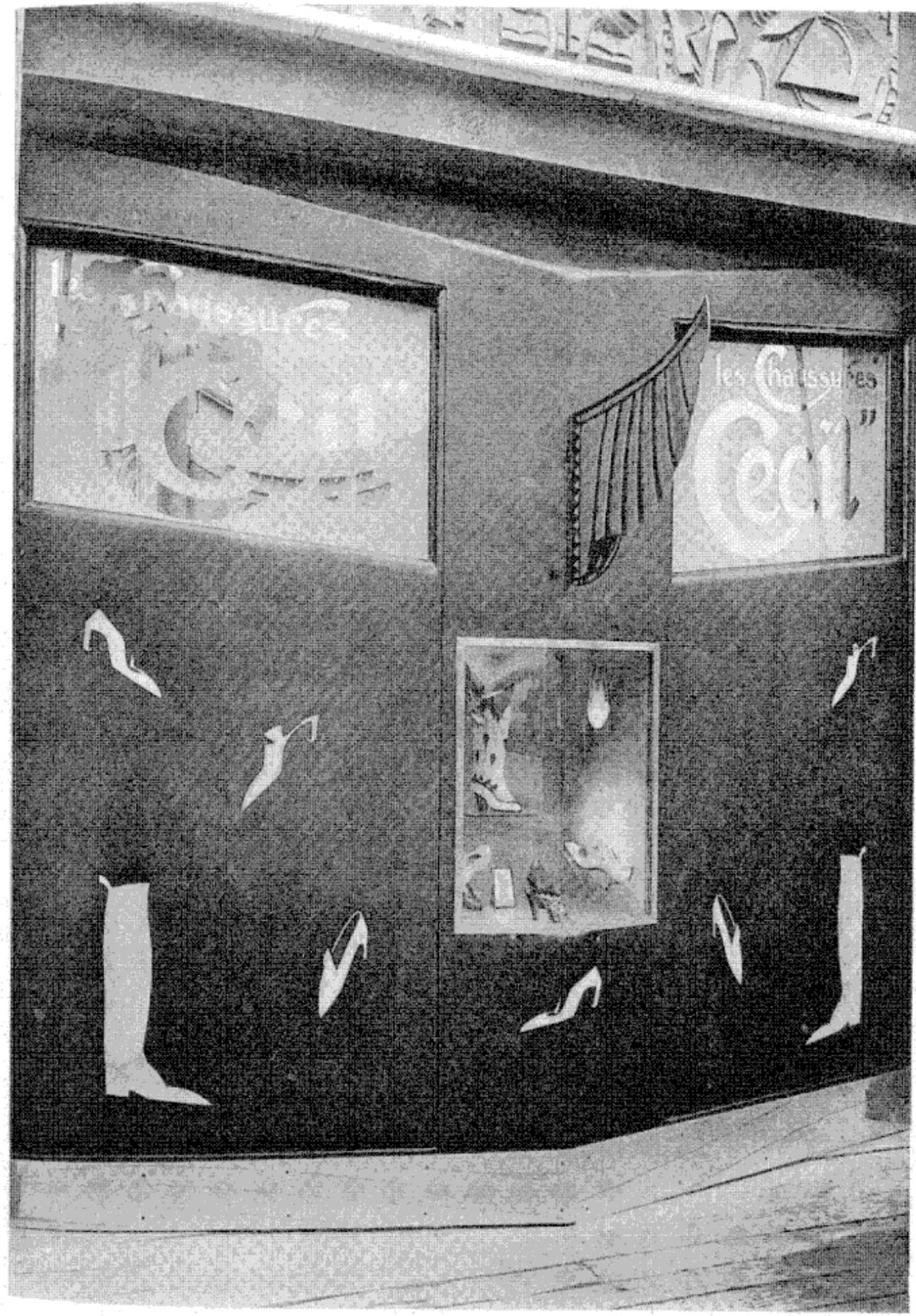
CARROUSEL DE LA VIE PARISIENNE par Paul POIRET; *PARC D'ATTRACTIOnS* par la SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ATTRACTIOnS; *DÉCOR DE LA TOUR EIFFEL* composé et exécuté par JACOPOZZI pour la SOCIÉTÉ DES AUTOMOBILES A. CITROËN; *DÉCOR DU PONT DE L'ALMA* par DILLY.



Mannequin SIÉGEL & STOCKMANN.

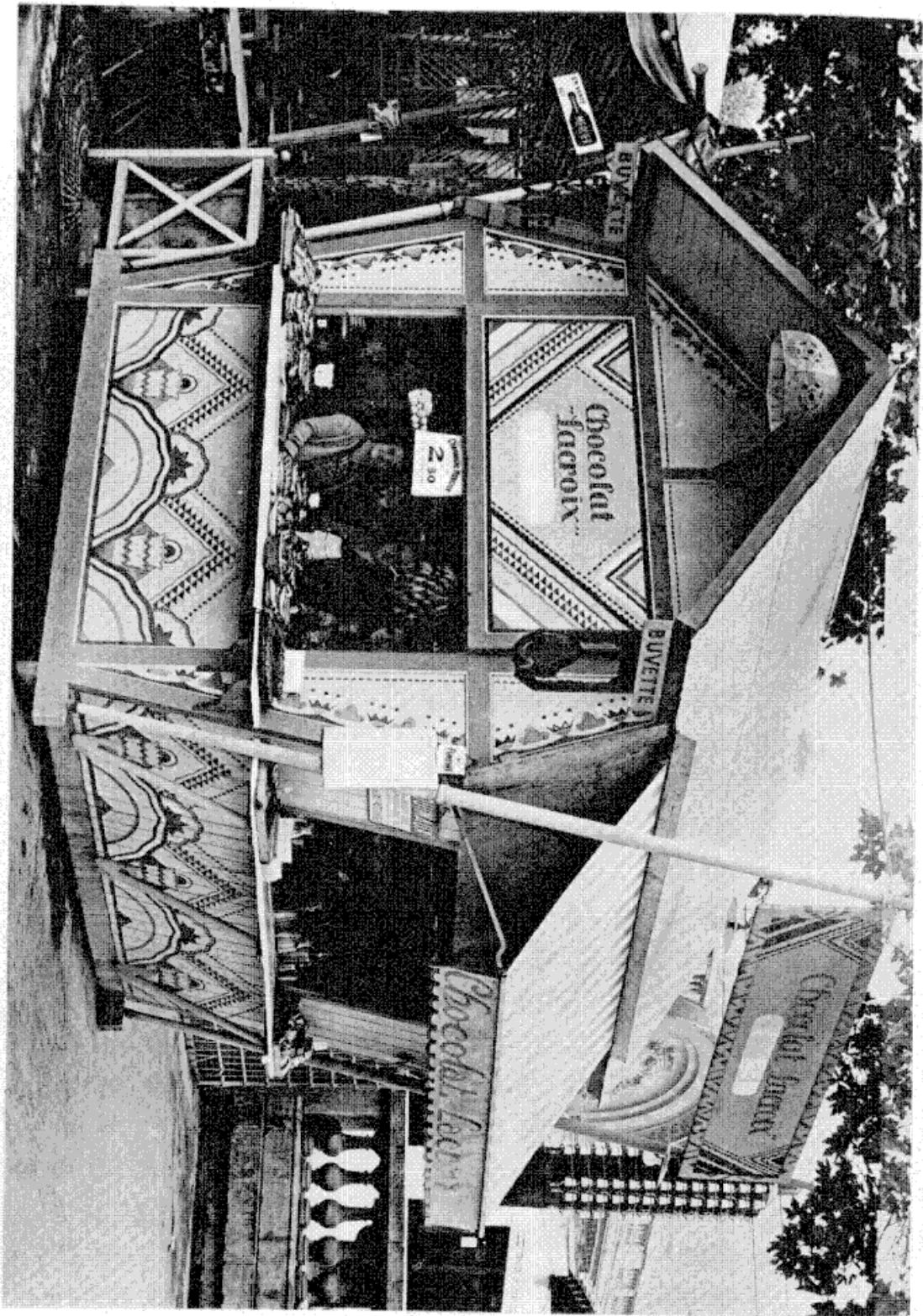
Phot. REP, éd. Moreau.

BOUTIQUE «L'ART DU BOIS» (devanture bois sculpté & verni)
composée par René PROU, exécutée par FINKEL.



Phot. REP. éd. Moreau.

BOUTIQUE DES CHAUSSURES CÉCIL (devanture en simili cuir & aluminium)
composée par René PROU, exécutée par la SOCIÉTÉ DES PROCÉDÉS MODERNES DE CONSTRUCTION ;
enseignes & modèles de chaussures par LOUPOT ; verres gravés par JEANNIN ; vitrine par BOURDIER.



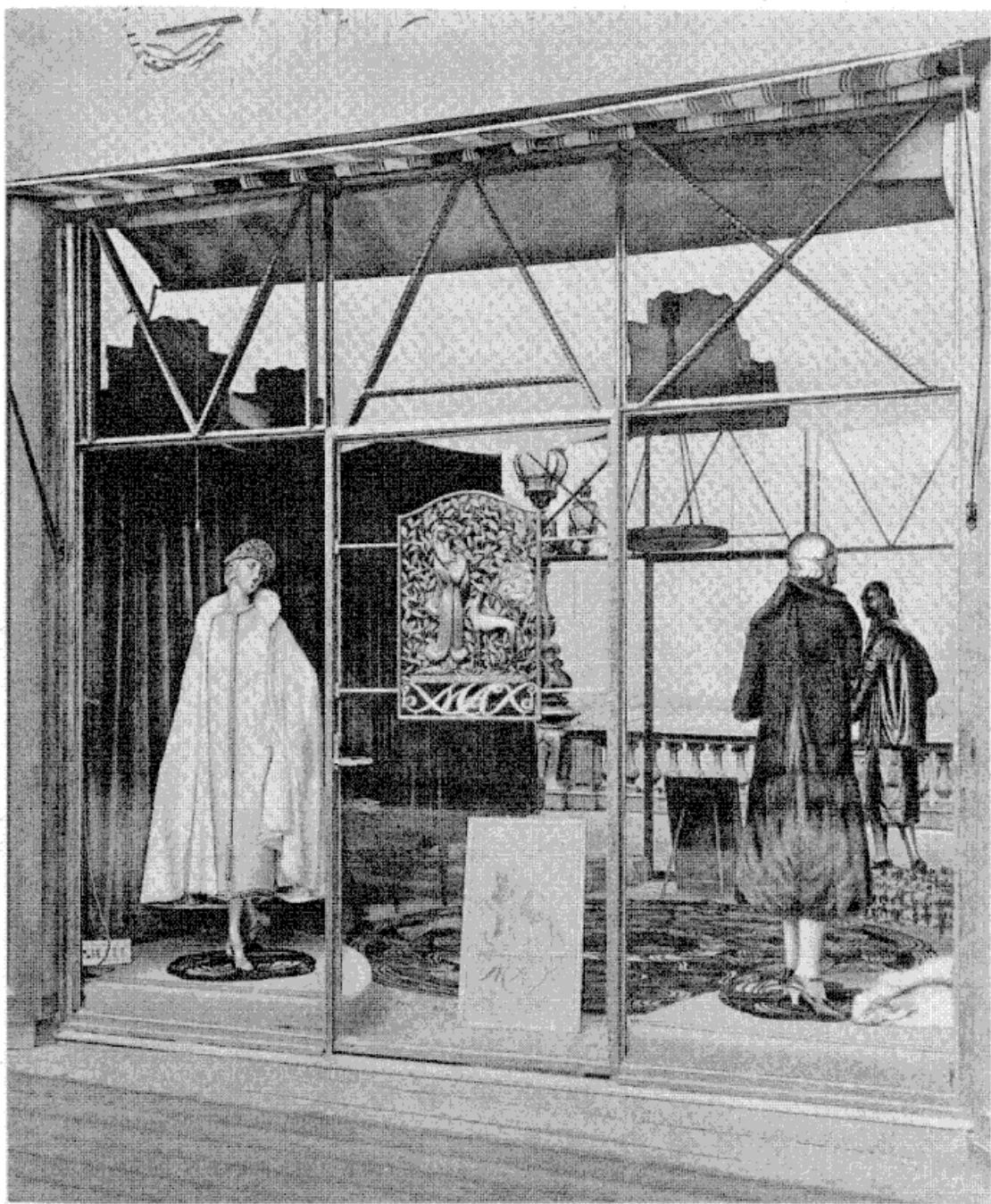
KIOSQUE D'ALIMENTATION

Phot. ed. CONSTRUCTION MODERNE.

exécuté par HUBERT pour la construction, la SOCIÉTÉ DU RUBÉROID pour la couverture, PAILLARD pour les couleurs, composé par Henri RAPIN, enseigne par LE BOURGEOIS; fresque par LA MONTAGNE SAINT-HUBERT; lanterne par CAPON.

SECTION FRANÇAISE.

PL. XXIII.

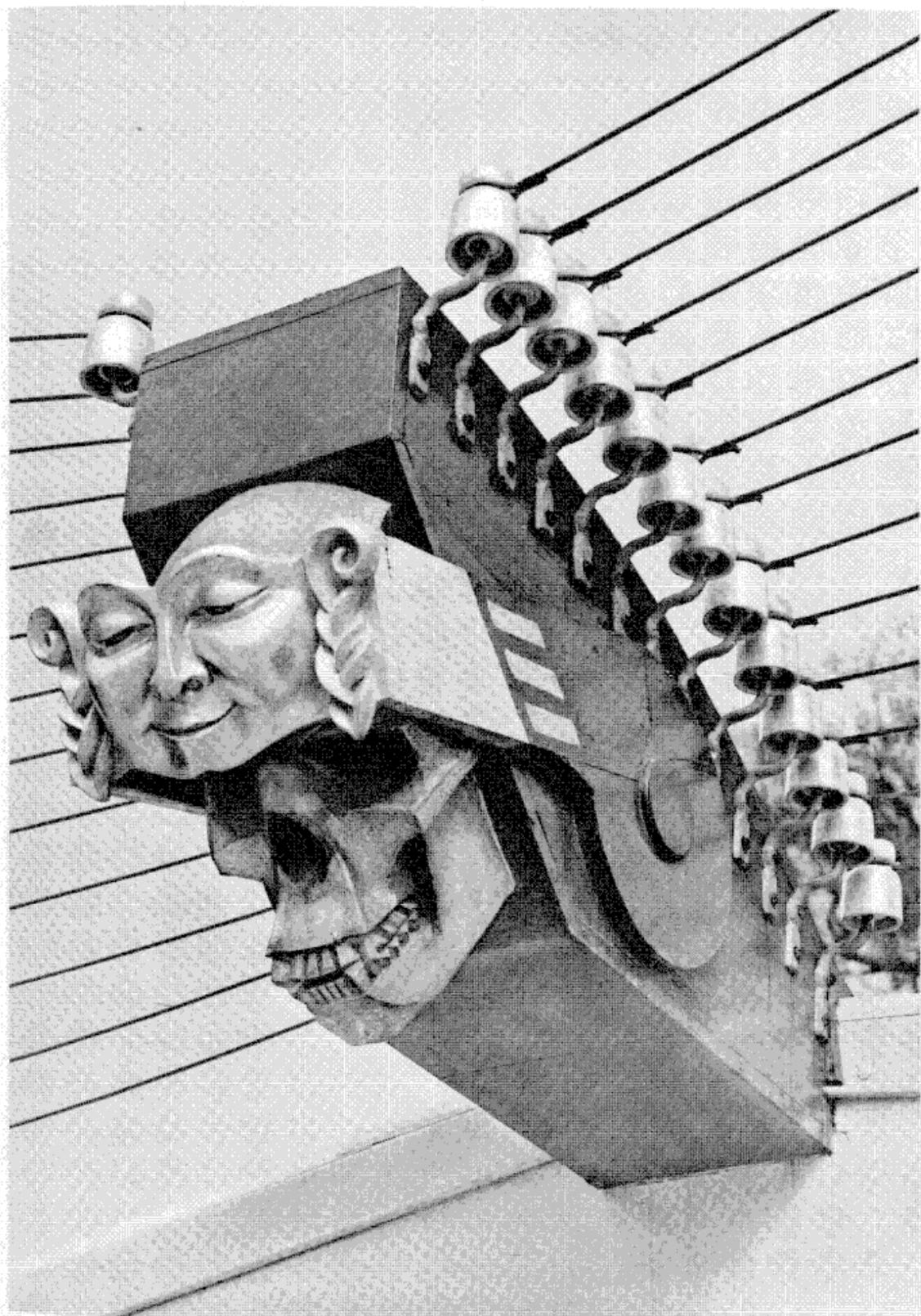


Mannequin SIÉGEL & STOCKMANN

Phot. REP, éd. Moreau.

BOUTIQUE DES FOURRURES MAX (devanture fer forgé)

*composée par RUHLMANN pour M^{me} A. LEROY;
GRASSET, FOISSIN, JEZIORSKI, coopérateurs.*



Phot. A. SALAÜN

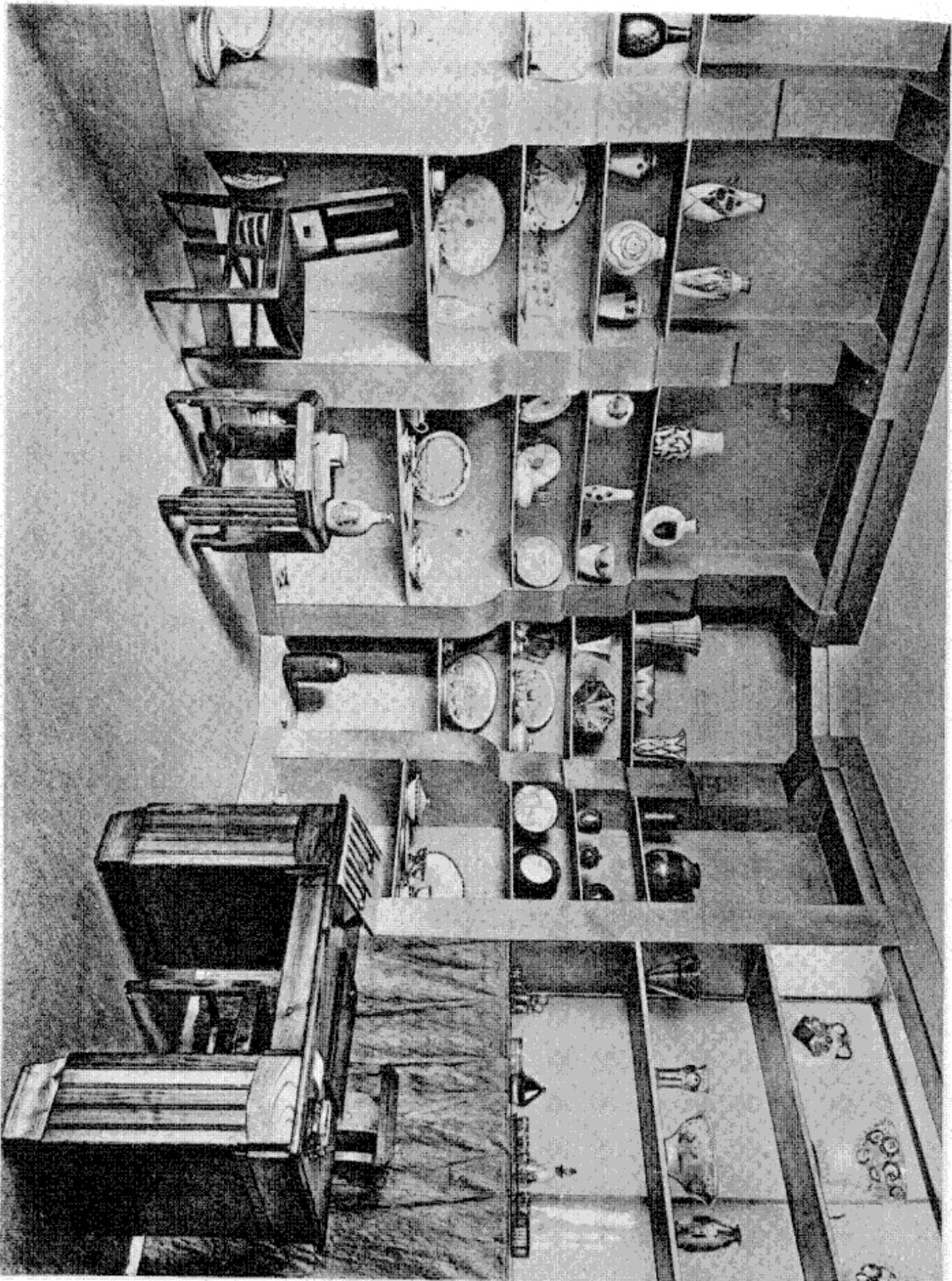
SUPPORT D'ISOLATEURS

composé par H. SAUVAGE pour un poste de transformateur électrique.

*« DANGER DE MORT », sculpture par Thérèse SCHULLER;
installation électrique par DEVILAIN & ROUGE.*

SECTION FRANÇAISE.

PL. XXV.



BOUTIQUE des céramiques & verreries de Jean LUCE

exécutée par MAUJOINT pour la menuiserie, H. A. K. O. pour la peinture; meubles par GALLÉRY; tissus par LEVIEIL.

Phot. RÉV, éd. Moreau.

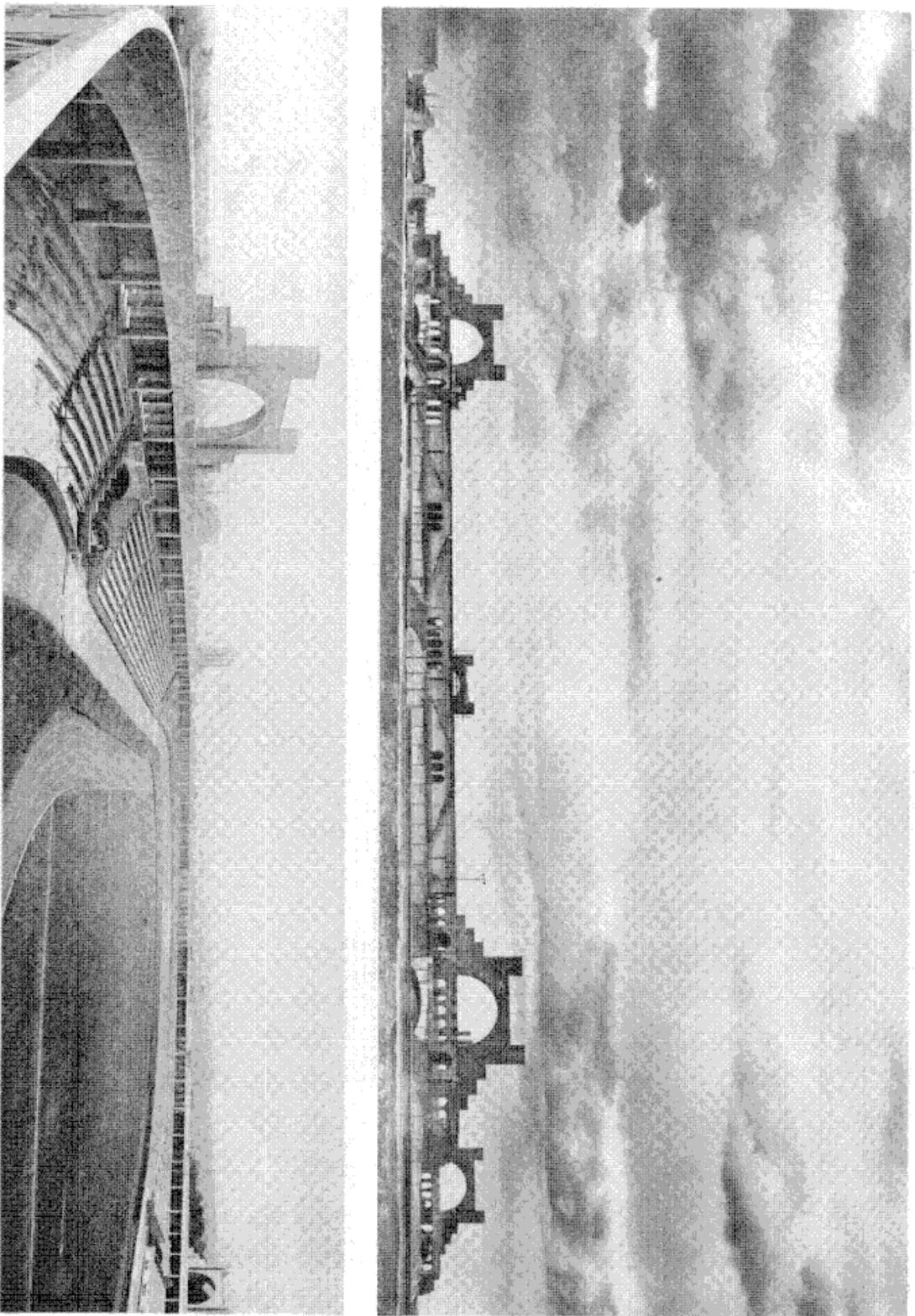


Phot. REP. éd. Moreau.

BOUTIQUE «L'ACROPOLE» (*devanture fer & stuc*)
composé par TEMPORAL, exécutée par VIACROZE;
feronnerie par SCHENCK; vitraux de Gerda WEGENER exécutés par LEUNE; meubles par DENNERY;
tissus par BÉNÉDICTUS.

SECTION FRANÇAISE.

Pl. XXVII.



STADE MUNICIPAL DE LYON
TONY-GARNIER, architecte.



VAPORISATEUR DE POCHE
INDISPENSABLE

Phot. DESBOUTIN.

AFFICHE

composée par CASSANDRE pour Marcel FRANCK, exécutée par HACHARD & Cie.

SECTION FRANÇAISE.

PL. XXIX.

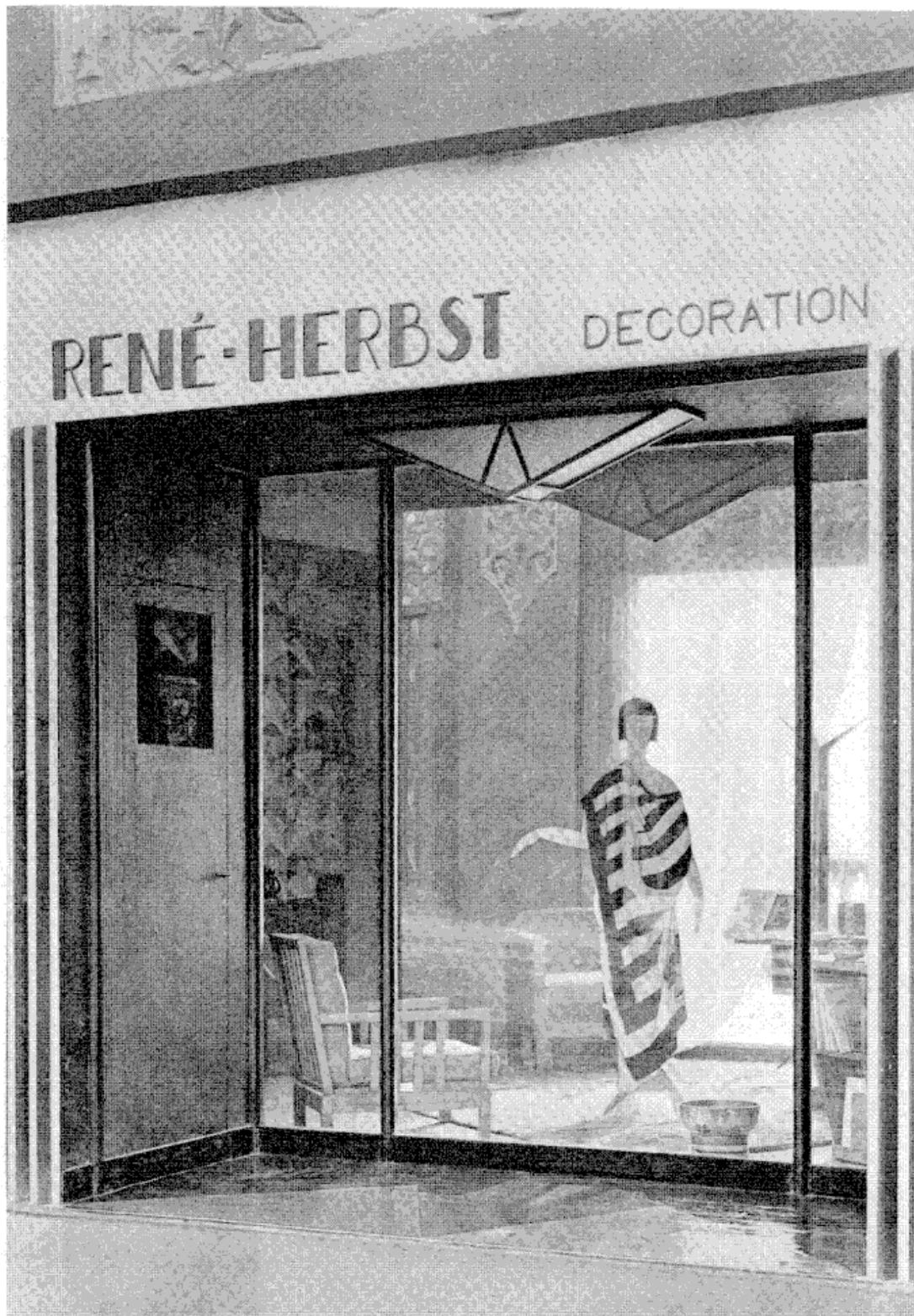


IMPRIMÉS PUBLICITAIRES
pour *EVA*,
par *COQUEMER*.

pour les GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS,
par *TOLMER*.

pour *DUSAUSOY*,
par *Pierre CARREL*, éd. *DRAEGER*.

Phot. DESBOUTIN.



Phot. REP.

BOUTIQUE «RENE HERBST»

composée par R. HERBST,

exécutée par SIÉGEL & STOCKMANN pour l'installation générale,
la COMPAGNIE LINCRUSTA WALTON & LOREÏD pour les revêtements.

L'ART DU BOIS pour le mobilier.

Robe par Sonia DELAUNAY.



Phot. REP, éd. Moreau.

BOUTIQUE «FRANCIS JOURDAN» (*devanture fer forgé*)
Francis JOURDAN, architecte.



Phot. DESBOUTIN.

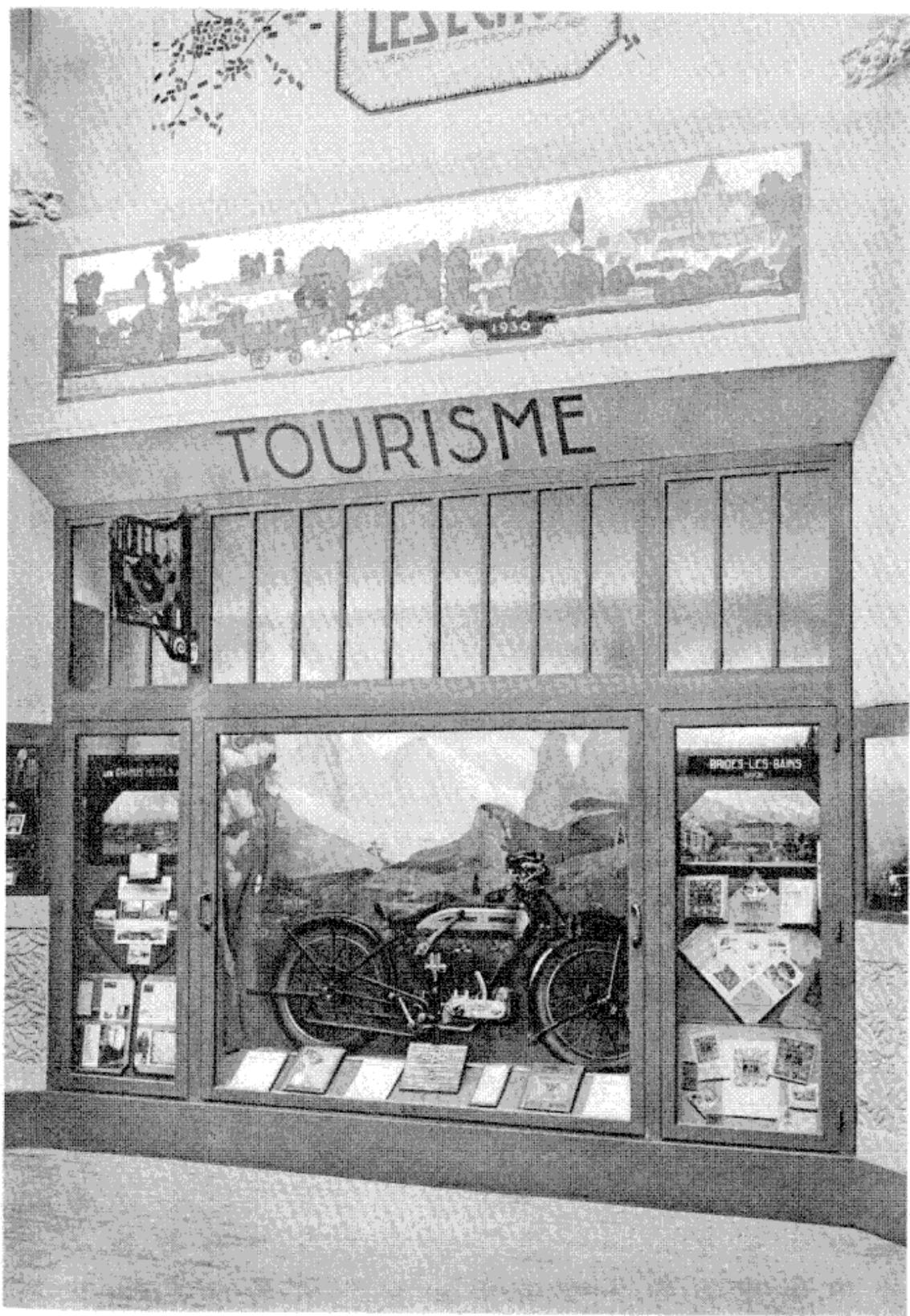
AFFICHE

composée par LOUPOT pour P.-C. CARRÉ, éditée par les BELLES AFFICHES.



BOUTIQUE «FRIVOLITÉS»

composée par CARLÈGLE;
enseigne de BIORÉ, éditée par JANVIER; dans la vitrine; les vaporisateurs FRANCK.



BOUTIQUE «TOURISME»

décor extérieur par *G. DELAW*;

enseigne par *LE PETIT*; toile de fond par *GAZAN*; motocyclette *TRIUMPH*; dioramas par *CESBRON*;
publicité de la revue «*LES ÉCHOS*».



Phot. DESBOUTIN.

AFFICHE

composée par DRANSY pour les ETABLISSEMENTS NICOLAS, éditée par POYET FRÈRES.



CALVAIRE (fonte)
composé par Léon LEYRITZ, exécuté par la SOCIÉTÉ A. DURENNE.



BOUTIQUE DE DÉGUSTATION pour le CHÉRI PORTO & le CHAMPAGNE MERCIER
composé par HÉMARD,
automate de la SOCIÉTÉ DES JOUETS & AUTOMATES FRANÇAIS,



BOUTIQUE « VIACROZE »

composée par GUERBOIS & DAMBRUN,

exécutée par STUCPEINT pour l'enduit pierreux, NOKORA pour le staff,
PLASTIC-METAL pour les ornements métallisés, ROUSSEAU pour les vitrines,
SCHENCK pour le fer forgé, JEANNIN pour le verre gravé.



MONUMENT AUX VICTOIRES DE LA ROUE RUDGE WHITWORTH
par LAVALLEY, sculpteur, d'après la maquette publicitaire de GUS BOFA.

CLASSE 27

PLANCHES

SECTIONS ÉTRANGÈRES

SECTION DANOISE.

PL. XL.

UDSTILLING AF FRANSKE KRIGSPLAKATER

*Indtægten går til de saarede paa det
danske Hospital i Paris*

1^{ste} — 6^{te} Dec. Bredgade 34 Ent. 1 Kr.



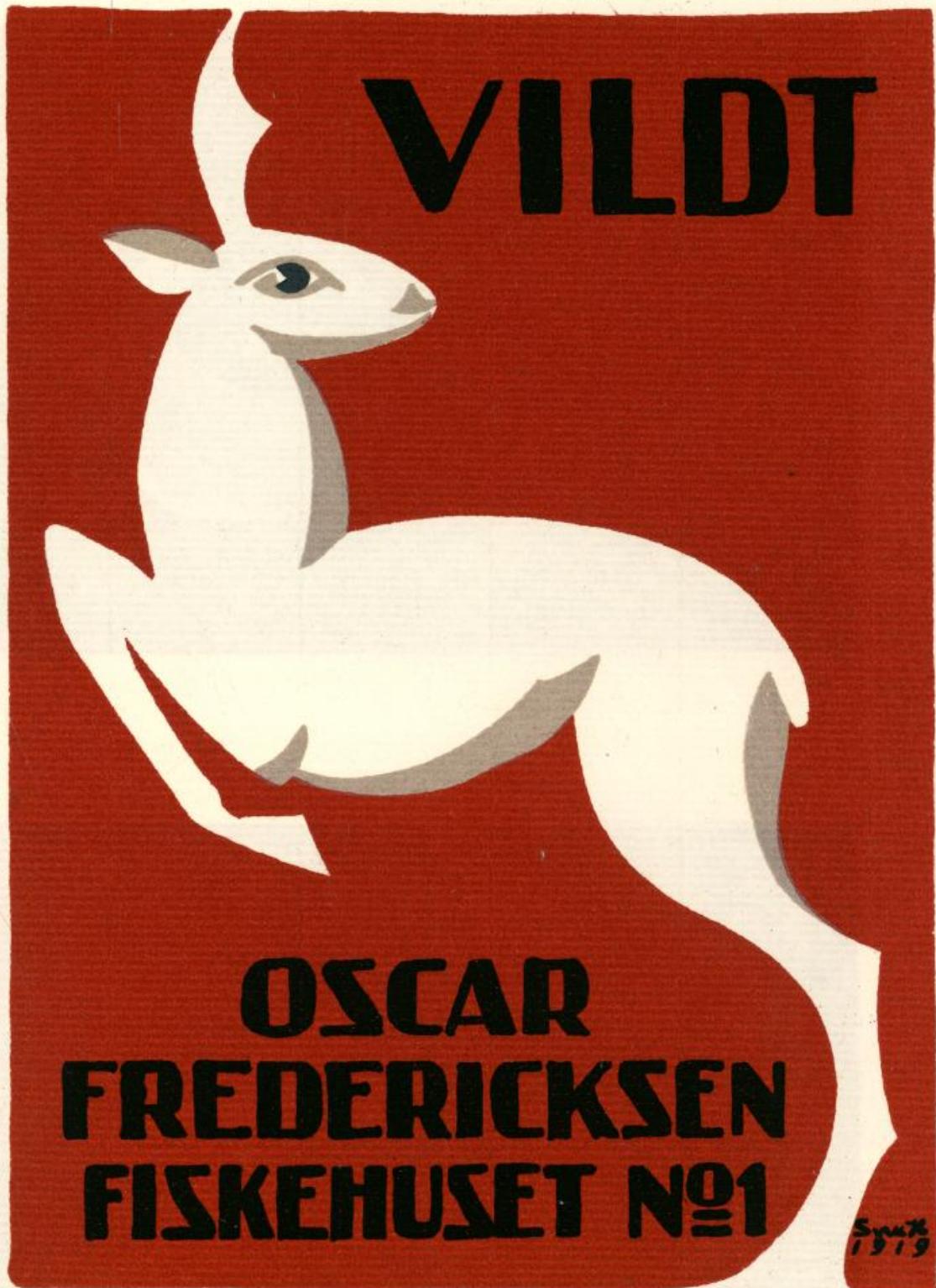
Arch. phot. Beaux-Arts.

AFFICHE.

Par Chr. CATO.

SECTION DANOISE.

PL. XLI.



Phot. DESBOUTIN.

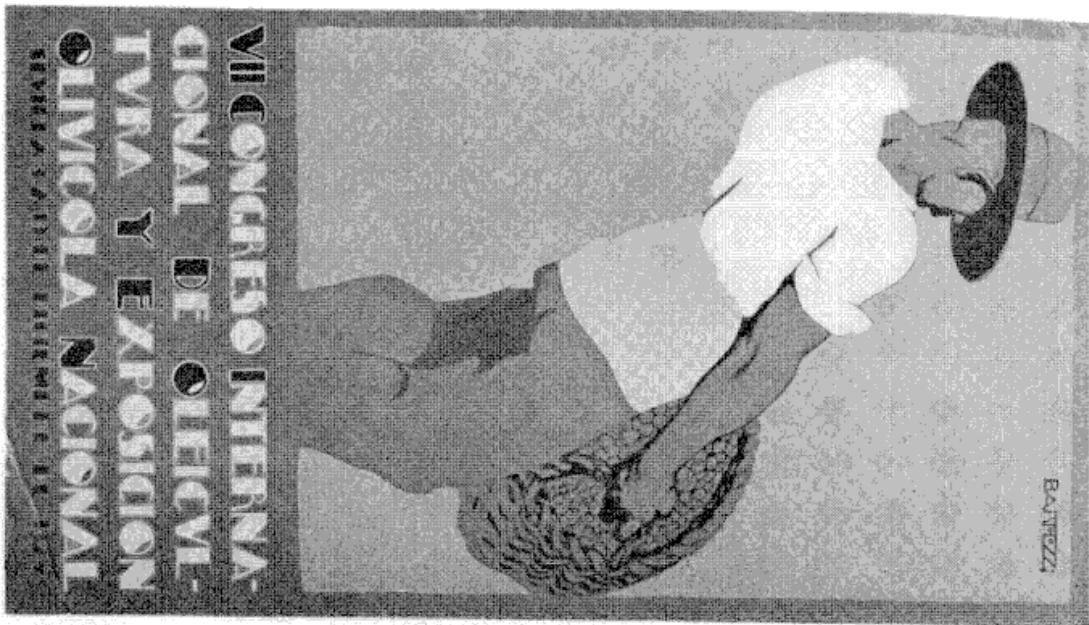
AFFICHE

composée par SVEN-HENRIKSEN, éditée par KRUCKOW-WALDORFF.

SECTION ESPAGNOLE.

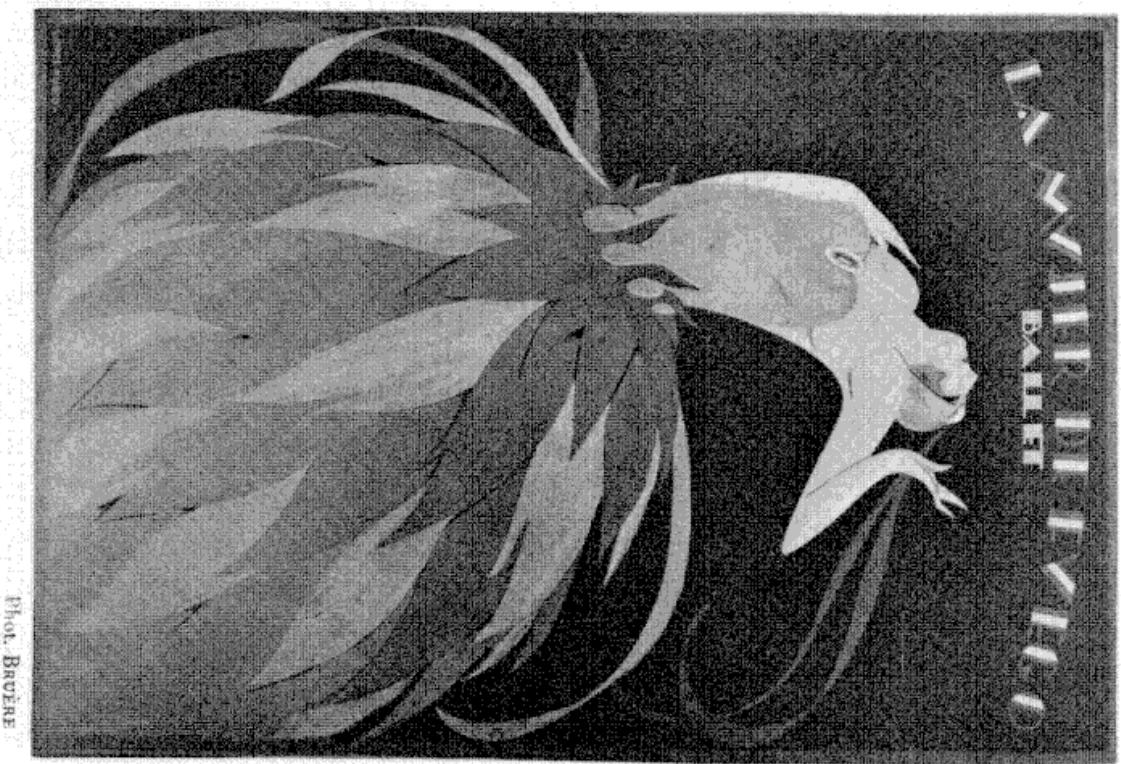
PL. XLII.

BAJETTEZ.



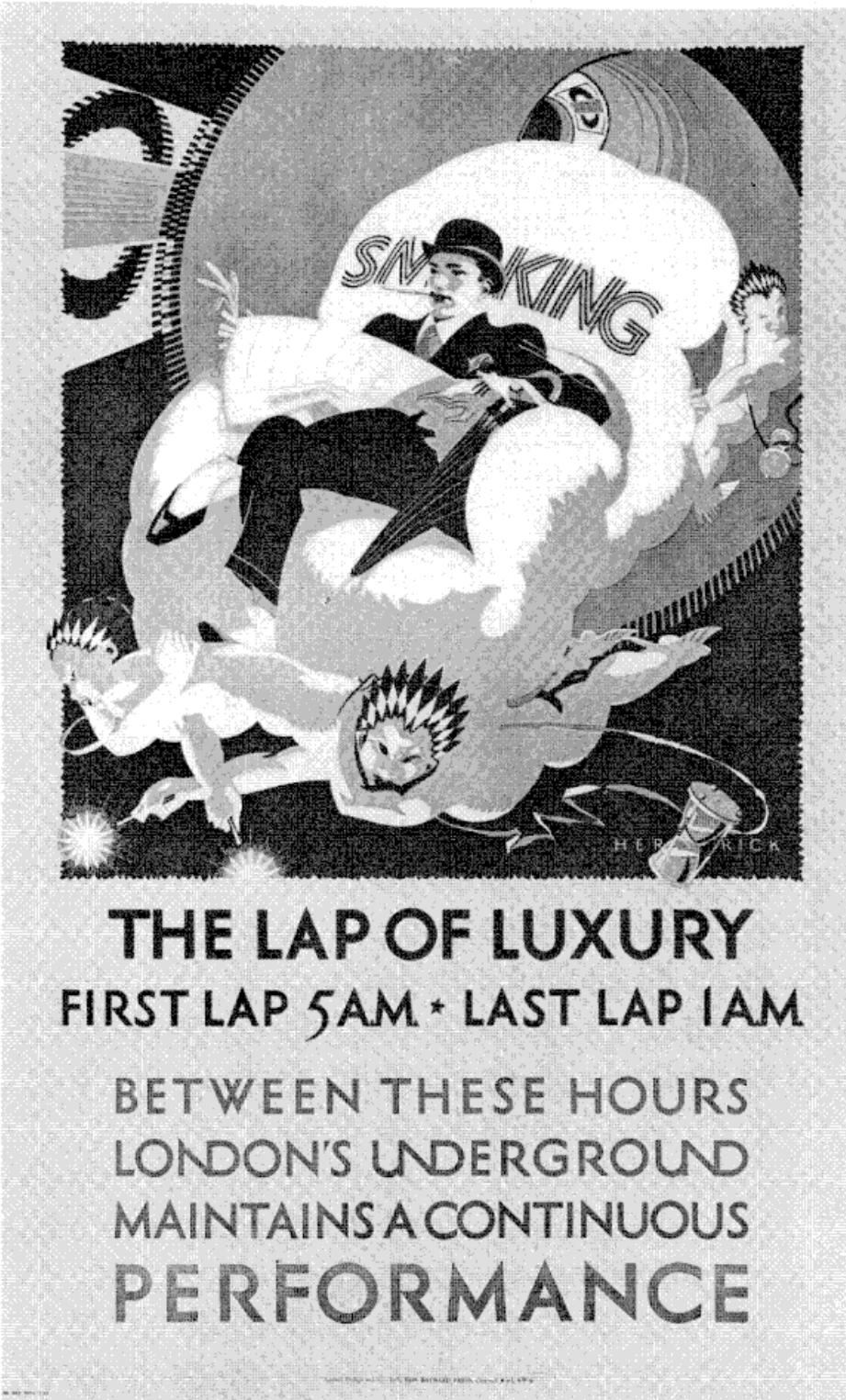
par BARTOLOZZI.

AFFICHES



Phot. BRUÈRE

par LOPEZ RUBIO.



Arch. phot. Beaux-Arts.

AFFICHE

composée par HERRICK, éditée par « THE BAYNARD PRESS ».

SECTION ITALIENNE.

PL. XLIV.



Catalogue officiel de la Section italienne.

AFFICHES

par « MAGA » (G. MAGNOLI).

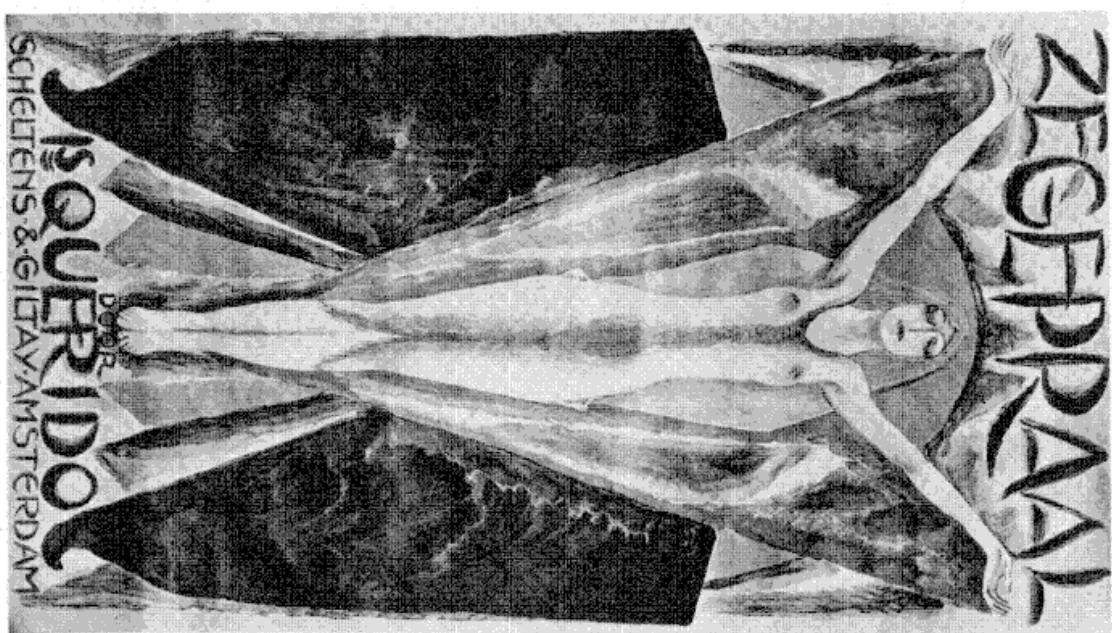
SECTION DES PAYS-BAS.

Pl. XLV



par Jan TOOROP.

AFFICHES

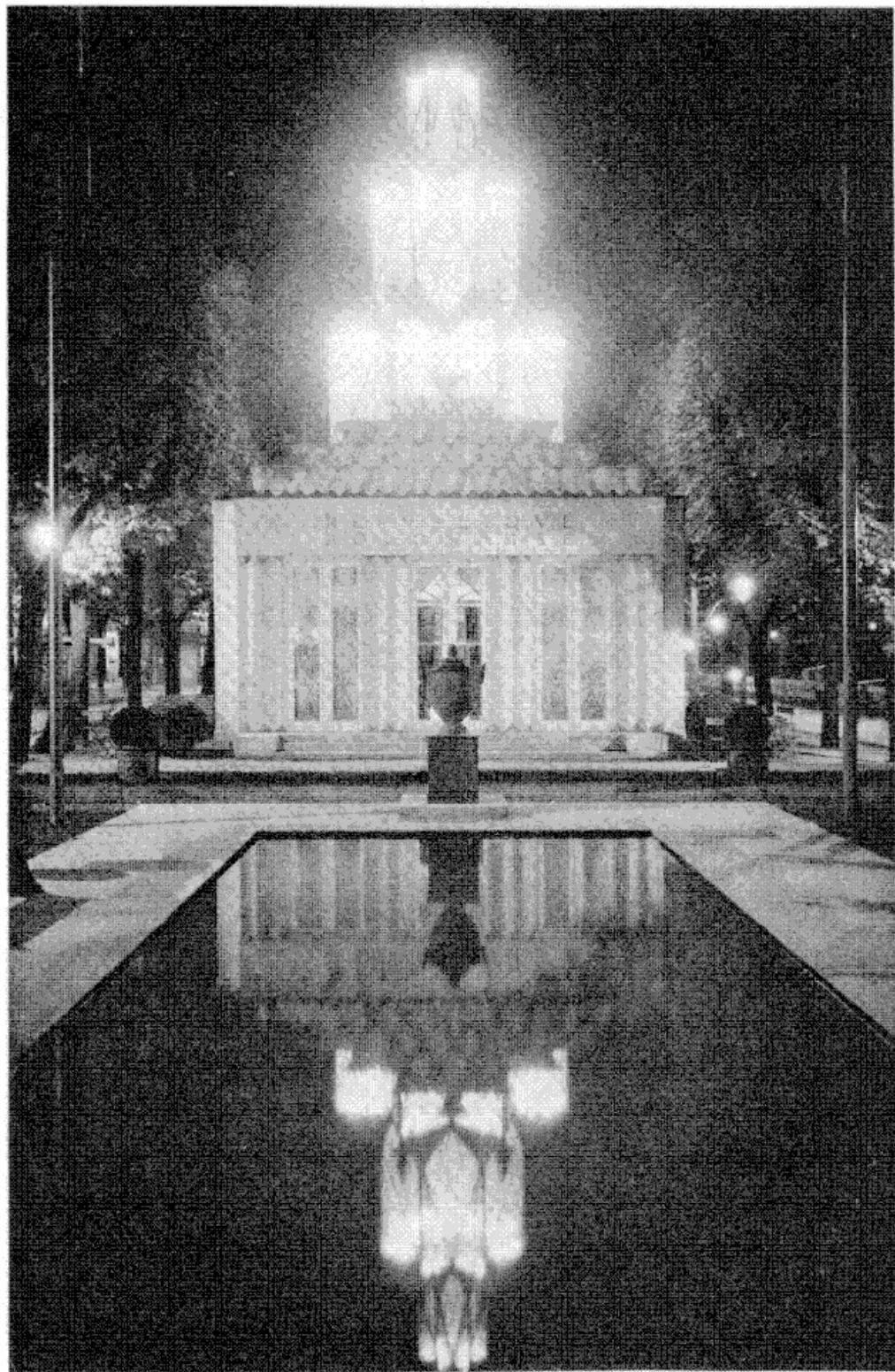


par Jan SLUYTERS.

Phot. Rep.

SECTION POLONAISE.

PL. XLVI.



Phot. REP.

ILLUMINATIONS :
PAVILLON NATIONAL par Joseph CZAJKOWSKI.



AFFICHE

composée par Thadée GRONOWSKI
pour la quatrième Foire orientale et la première Exposition du Comité polonais des expositions agricoles,
éditée par PILLER-NEUMANNNA.

Phot. Rep.

SECTION SUISSE.

PL. XLVIII.



„THE GRISONS“ RHAETIAN RAILWAYS SWITZERLAND

„WOLFSBERG“ ZÜRICH

Phot. DESBOUTIN.

AFFICHE

par « WOLFSBERG ».



Phot. BRUÈRE.

AFFICHE POUR UNE REVUE OUVRIÈRE
par la Section du GOSIZDAT (éditions d'Etat).

CLASSE 27

ARTS DU JARDIN

PARCS ET JARDINS
ARBRES ET ARBUSTES, PLANTES ET FLEURS

PARCS ET JARDINS

ARBRES ET ARBUSTES, PLANTES ET FLEURS.

SECTION FRANÇAISE.

C'est en France, semble-t-il, que la conception moderne du jardin se relie le plus directement à la tradition. C'est qu'il est peu de pays où la survie précaire du jardin paysager ait donné d'aussi médiocres réalisations. A côté de quelques beaux parcs tracés à la fin du dernier siècle ou au commencement du nôtre, que de pauvres jardinets où les pelouses s'arrondissent au hasard, où corbeilles & massifs sèment le désordre fâcheux de leurs lignes & de leurs couleurs. En vain certains paysagistes, pressentant l'évolution qui s'annonçait à l'étranger, essayèrent de remplacer les corbeilles ovales par des plates-bandes rectangulaires de palmettes ou de fleurs de lis, en mosaïque florale; en vain ils multiplièrent les bassins & les jets d'eau, les pergolas & les roseraies.

Leur art sans invention était tombé plus bas encore que celui des beaux métiers. La réaction fut d'autant plus violente. Quelques artistes, des architectes surtout, s'employèrent passionnément à la provoquer.

Or nous avons sous les yeux les exemples du XVII^e siècle. Des chefs-d'œuvre de Le Nôtre gardent à notre portée les témoignages de son talent & du génie de notre race.

Encore qu'il nous soit venu de l'Orient par l'Italie, le jardin régulier qui trouva chez nous sa forme paraissait si bien convenir à notre tempérament que le monde entier l'appela le jardin à la française. Dans une grande partie de la France, le climat sec, peu favorable aux végétations abondantes, contribue à faire prévaloir la conception linéaire chère aux maîtres du passé. Par leur atavisme, par leur éducation, par

les nécessités naturelles, nos artistes, pour rénover, devaient reprendre d'instinct la manière des ancêtres.

Les nouveaux jardins la rappellent. Les divisions de leur tracé, les lignes essentielles, les masses constructives de leurs édifices végétaux semblent bien s'y relier.

On peut pourtant discerner de notables différences. Elles sont dues non seulement à la volonté des créateurs, mais encore & surtout peut-être, à des conditions sociales auxquelles ils ne peuvent se soustraire.

La question d'argent intervient. La fortune a changé de mains. Les propriétaires d'autrefois qui entouraient leurs demeures de vastes & beaux jardins, n'ont plus aujourd'hui les moyens d'en faire dessiner de nouveaux. A peine s'ils peuvent encore entretenir ceux qui leur restent. Quant aux nouveaux riches, ils ont d'autres désirs : le goût des voyages, de l'automobile, des saisons balnéaires, ne leur laissent guère le loisir de pourvoir à de grandes installations champêtres. Les capitaux sont employés à des dépenses moins contrôlables. Le luxe, aussi éclatant que celui des siècles passés, revêt des formes plus changeantes & aussi plus fugitives.

C'est dans la classe moyenne que se trouve, surtout en France, le créateur de jardins. Mais le terrain coûte cher; l'établissement & l'entretien sont également onéreux; on est contraint de se borner à de médiocres surfaces; les amples tracés ont vécu.

Au jardin solennel, aristocratique, monumental du XVII^e siècle succède le jardin accueillant, bourgeois, intime. Au lieu d'un caractère de parade, il prend un air de famille. Il sert aux réunions quotidiennes. Il devient un prolongement du salon, du living-room. Il apporte à la maison à laquelle il est lié sa gaieté & ses parfums. Mais au lieu de pasticher cette nature vierge & sauvage que le jardin paysager prolongeait jusque sur le seuil de l'habitation familiale, il continue, en quelque sorte, cette habitation elle-même dont ses carrés & ses rectangles reproduisent les grandes lignes & les aménagements.

La crise de la main-d'œuvre force à réduire l'entretien. La simplicité des parterres, leurs contours rectilignes facilitent la besogne du jardinier. On multiplie les chemins dallés qui sont plus onéreux à construire, mais d'un aspect toujours propre & plus agréables à la marche que les allées sablées.

Quant aux plantes, on les choisit d'espèce résistante & durable; quelques parterres d'élection, voire même des vasques ou des vases, reçoivent des espèces plus rares. La sobriété de l'ensemble n'exclut pas la variété du détail. Le jardin étant petit on regagne en raffinement ce qu'on perd en étendue. C'est là une conception qui rappelle celle de l'Islam.

Au reste, les tendances actuelles bannissent les décors compliqués. Notre œil, habitué à des visions rapides, ne s'accommoderait plus des volutes & des arabesques, des fleurons, des rinceaux, des cartouches qui ornaient les parterres d'autrefois. Nous voulons des surfaces unies, des oppositions de tons. Nos créateurs de jardins s'entendent à répartir les gazon, les plates-bandes de fleurs monochromes, pour en tirer de plaisantes harmonies de couleurs. Ils recourent aux effets des eaux courantes ou stagnantes, avec ménagement toutefois, car si l'eau abonde en France, il est rare qu'elle se donne. Aussi ne creusent-ils guère que des bassins peu profonds. Les plus habiles imaginent des systèmes de canaux où chante un mince filet qui passe, se laisse tomber, disparaît pour reparaître, multipliant ses entrées & ses sorties, à la manière d'un figurant sur la scène d'un théâtre. Ces bassins & ces canaux, ils les tapissent volontiers de mosaïques brillantes qui transparaissent en or, en chaudes tonalités à travers l'élément limpide. Dans les vasques, des poissons rouges zèbrent les fonds d'éclairs subits & sur les miroirs liquides, des plantes aquatiques étalement leurs fleurs & leurs larges feuilles.

On ne néglige ni les treillages, ni les poteaux alignés, en bois, en pierre, en fer, en marbre où grimpent vignes & rosiers. On ne dédaigne ni les dallages de céramique, ni les vases de grès, ni les statues dont la parure est discrète selon l'ordre & la mesure.

Si la place est suffisante, on ajoute à ce jardin un verger, un potager ou bien un court de tennis sur un tapis de gazon & l'on environne l'ensemble des libres frondaisons d'un parc.

Tel est le thème essentiel du nouveau jardin français, tout différent de l'ancien sur lequel nos architectes brodent de charmantes variations.

A vrai dire ils ont trouvé, sur les Côtes d'Azur & d'Argent, de merveilleux champs d'expérience. Sous l'ardente lumière, sur cette terre d'élection, les jardins s'ordonnent d'eux-mêmes. On en crée de fort beaux qui, pour la plupart du reste, appartiennent à des étrangers.

Leur richesse florale resplendit sur des terrasses en étages; les eaux coulent généralement en effets variés; quelques éléments locaux les caractérisent. Tels l'emploi fréquent des pergolas à l'italienne ou encore, au bord des murs de soutènement en briques roses, ces jarres d'où les fleurs jaillissent de la terre brune.

Les colonies, le Maroc ont fourni à nos architectes les thèmes les plus favorables à leur esprit d'invention. En même temps qu'on bâtissait des palais, de grands édifices, on s'occupait de dessiner des parcs & des jardins. L'art indigène, si précieux, & qui a su garder intactes les traditions raffinées, offrait d'heureuses suggestions. On en retint notamment l'usage des mosaïques & des faïences colorées, l'ingénieux emploi des eaux d'un débit parcimonieux.

La prodigieuse floraison du pays fit le reste. Là-bas le geranium-lierre fait pousser, en quelques saisons, à la hauteur de trois étages, la magnifique tenture de ses pétales roses; les bougainvilliers mauves, pourpres, violets évêque tapissent des murs en une année. On trouve les volubilis à corolles géantes, le geranium rouge, toute une surprenante palette composant des tapis entre des haies taillées de myoporums, des allées de palmiers avec, pour fonds, des rideaux de *Phænix canariensis*, de *Ficus nitida* & de *Macrophylla*.

Sans parler des nombreux squares & jardins particuliers, on a créé dans les villes d'importants jardins publics, comme le parc central de Casablanca, le parc supérieur de l'Aguedal & les jardins de Dudaïa à Rabat. Ce fut une excellente école pour nos spécialistes. Ils en ont rapporté des enseignements qu'ils ont pu transposer en France & qui donnent à leurs travaux une note originale.

Toutefois, sous la forme abstraite & souvent infidèle de simples reproductions, ces exemples ne pouvaient exercer sur les visiteurs une impression profonde. Pour secouer l'apathie d'un public demeuré étranger à l'art des jardins, il a fallu le succès des ensembles du Cours-la-Reine & de l'Esplanade des Invalides. Ce fut une des révélations essentielles de l'Exposition.

La tâche n'avait pas été facile pour les organisateurs. L'espace était exigu; galeries & pavillons occupaient de grands emplacements & il fallait laisser libres des avenues assez larges pour la circulation intense. On ne disposait que de surfaces difficilement utilisables. Le temps faisait

aussi défaut. Les parterres surgissaient tout d'un coup comme dans les féeries. Le terrain était peu propice, trop ombragé au Cours-la-Reine, désertique sur l'Esplanade dont le sol ne se prêtait à aucune plantation.

La fervente activité de M. J.-C. Forestier triompha de tous les obstacles. Il sut envisager nettement la situation & en tirer les conséquences. Le cadre rendait impossible une conception d'ensemble. Faisant abstraction de sa personnalité, il distribua les emplacements aux artistes de talent dont il goûtait les recherches & leur donna libre carrière, tout en maintenant entre eux l'harmonie indispensable. On doit à cet heureux parti la séduisante variété de créations très diverses qui pourtant ne se heurtaient point & présentaient une unité.

La plupart des petits jardins voisinant avec des architectures qu'ils semblaient continuer, on peut regretter que l'accord n'ait pas été plus intime. Du moins sut-on éviter tout disparate &, dans les conditions difficiles où ils travaillèrent, les artistes, secondés par les horticulteurs, accomplirent de véritables miracles.

Les diverses formes du jardin moderne furent ainsi présentées d'une manière concrète. On y sentait dominer de multiples influences méditerranéennes, exotiques, persanes, arabes, sans qu'aucune exclût toutefois le sentiment traditionnel.

Tantôt l'élément végétal dominait. Il occupait le premier plan dans les larges bordures de fleurs qui s'allongeaient au devant du Pavillon de la Ville de Paris, limitant la verdure des ifs, tachée de blanches statues ou de sveltes fontaines. Il resplendissait encore dans les massifs de rhododendrons, de bégonias, d'hortensias qui couvrirent successivement les pentes de ce vallon paradisiaque au fond duquel un clair ruisseau courait dans une rigole à margelle ponctuée de marbre entre une vasque dorée & un bassin octogonal, asile d'un faune énigmatique.

Tantôt des matériaux décoratifs, le bois peint, la pierre, le marbre, la céramique colorée concouraient à l'effet d'ensemble. Ainsi l'ingénieuse composition destinée à masquer les terrasses de la gare des Invalides étagéait ses fleurs en pots, encadrées par de grands arcs peints en bleu, vermillon & or, entre des pylônes qui s'éclairaient dans la nuit. Ainsi la céramique des rigoles & des ruisselets limitait de ses entrelacs des carrés fleuris qu'égayaient des volières d'oiseaux chatoyants. Un chemin dallé, quatre arbres en béton aux formes imprévues, opposaient

leur rigidité à de fraîches pelouses ondulées. Une fontaine à bassin circulaire, environné d'un dallage en brique, distribuait l'eau dans les rigoles en ciment; un banc entre deux piliers rouges surmontés d'une treille, des vases en terre cuite meublaient une salle paisible où s'épanouissaient des touffes de roses d'Inde & de capucines.

On pourrait multiplier les exemples. Ici, précédés d'un dallage de mosaïque, deux blocs de pierre rose soutiennent une fontaine à cannelures verticales; ils servent de fond à une salle de verdure ornée de rosiers grimpants & que limitent deux porches & des potelets à pans, sommés d'un prisme doré. Là, dans un triangle clos sur deux faces par une palissade ornée de plaques en verre d'un rouge dégradé, quatre bassins triangulaires à cuves bleues ou rouges reçoivent l'eau d'une fontaine s'équilibrant avec des massifs de bégonias. Il convient encore de citer le jardin du Pavillon des Alpes-Maritimes, avec son patio dallé de marbre en *opus incertum*, sur lequel venaient porter les seize colonnes, peintes en rouge, d'une pergola ovale & dont la blancheur s'opposait à la vive coloration des hortensias & des roses en massifs ou surgissant des larges flancs de hautes jarres.

Certaines réalisations donnaient la première place à l'élément architectural.

Tel apparaissait le jardin reliant les Pavillons de la Manufacture de Sèvres. Composé de quatre bassins séparés par des ponts & d'un terre-plein décoré d'une fontaine, il devait faire valoir les matières fabriquées & montrer toutes les ressources que l'on en pouvait tirer. D'où les chemins de grès jaune, les mosaïques de la partie centrale qui d'ailleurs constituaient une démonstration élégante. Tout auprès, le même esprit présidait à l'arrangement de ces arcs en béton revêtus de marbre rose; des estrades en gradins ruisselaient de minces filets d'eau sur des mosaïques d'or; dans un bassin de marbre nageaient des nymphéas.

A la Cour des Métiers, les fleurs, les compartiments de verdure apportaient une note de couleur dans le cadre des galeries, entre les vases de métal & les fontaines d'angle; le patio du Pavillon tunisien, conçu selon la pure tradition islamique des jardins hermétiquement clos, ne laissait apercevoir, entre les lignes précises des toits en tuile vernissée, qu'un pan de ciel lumineux, mesurant un étroit passage aux

rayons solaires qui glissaient sur le frais dallage & se jouaient sur la vasque d'où s'élançait un jet d'eau.

Hors de ces compositions nettement définies, partout où quelque espace libre le permettait, on avait ménagé de la verdure & des fleurs : parterres, gazons, haies taillées qui apportaient leurs notes claires à la façade des palais. Parfois cette végétation précieuse escaladait les frontons, courait le long des corniches. Elle grimpait jusqu'à l'entablement des hautes tours qui jalonnaient l'Esplanade. A la blancheur uniforme des architectures elle alliait sa polychromie. Elle mêlait sa vie fragile à l'inertie de la matière. Parmi les œuvres rationnelles de l'Exposition, elle exprimait la liberté de la nature.

La joie qu'elle nous procura, nous la devons aussi aux horticulteurs qui montrèrent tant d'empressement à répondre à l'appel des artistes. En dépit de ce qu'on en pense, architectes & horticulteurs sont faits pour s'entendre. Ils ne peuvent se passer les uns des autres.

Si le savoir des premiers, leur éducation spéciale, leur esprit d'invention sont nécessaires pour créer l'ordonnance d'un beau jardin, les connaissances des seconds, leur expérience, leur amour de la plante & de la fleur ne sont pas moins indispensables pour apporter à cette œuvre son complément naturel. Auprès de l'architecte dont il tempère parfois les partis trop rigoureux, le jardinier joue le rôle du décorateur. Il lui fournit ses matériaux & ses couleurs. Il est coloriste par goût & par destination. Le commerce journalier avec les fleurs développe en lui l'intuition de l'harmonie. Elles sont des modèles offerts par la nature qui ne commet pas d'erreurs. Toutes les couleurs y figurent avec toutes leurs variétés. C'est un peintre dont la palette rajeunit à chaque printemps.

Les ressources qu'il en tire, on a pu les apprécier durant les concours remarquables organisés par la Société nationale d'horticulture de France. Dans le pavillon qui leur était consacré ce furent tantôt de surprenantes débauches de couleurs où se mariaient les essences rares, avec l'exubérance de leurs tons, la grâce de leurs parfums, tantôt de magnifiques harmonies de masses florales monochromes, accordant leurs valeurs & leurs rapports autour d'une note dominante choisie avec subtilité. Jouissance rare pour les yeux, & que la dureté des temps ne réserve qu'à un très petit nombre de privilégiés.

En s'en tenant à des espèces peu coûteuses, vivaces, résistantes & d'une culture facile, chacun de nous peut encore se donner, selon ses moyens, le plaisir auquel nous conviaient ces splendides fêtes de la fleur. Qu'il n'y résiste pas ! Que les artistes ne se refusent pas à nous les procurer ! Ainsi dans l'équilibre harmonieux de ses lignes, dans la vivacité de ses couleurs, le jardin français prendra un caractère moderne.

SECTIONS ÉTRANGÈRES.

La renaissance du jardin régulier se marque dans tous les pays de l'Europe & de l'Amérique.

Si, dans ses lignes générales, la conception est la même, elle présente, selon les pays, certains caractères particuliers qu'il faut attribuer à la nature du sol, au climat, aux mœurs des habitants.

Le terrain accidenté, les cascades abondantes, la vive lumière qui découvre de vastes panoramas, la profusion des monuments surgissant de toute part ont fait la magnificence du jardin italien, avec ses terrasses en gradins, ses effets d'eau, ses perspectives, le marbre de ses balustres, de ses loggias, de ses vases, de ses statues. Malgré les tendances nouvelles à plus de simplicité, beaucoup de ses caractères réapparaissent nettement dans les réalisations qu'offre l'Italie moderne.

De même un sol peu généreux qui a besoin de se protéger contre les rayons du soleil, une eau rare, non moins que les souvenirs mauresques & des mœurs nonchalantes, ont fait le jardin espagnol, limité par d'importantes architectures, avec son patio encadré de galeries, ses fleurs précieuses cernées de pavements en céramique, ses étroits canaux, ses fontaines d'où s'échappent de minces filets d'eau. Et l'Espagne de notre temps, dans son renouvellement, ne peut s'écartier beaucoup de ces principes essentiels.

L'Angleterre qui donna son nom au jardin paysager a renoncé à cette forme pour adopter un parti plus volontaire. En cela elle est revenue à de très anciennes coutumes, antérieures à l'école classique & contemporaines de l'école néerlandaise. Pourtant elle ne s'est point soustraite aux conditions naturelles. Son climat humide, ses pluies fines & fréquentes entretiennent la végétation. Nulle part les prairies ne sont plus vertes ni plus grasses. Les plantes & les fleurs y peuvent croître à l'envi.

L'Anglais est d'ailleurs un admirable horticulteur. Il aime le jardinage. Il y voit un passe-temps, un sport; il l'aime avec raffinement.

Nombre de propriétaires possèdent des collections d'essences rares & l'on compte en Angleterre beaucoup de spécialistes de la culture florale qui s'adonnent avec passion à cet art si délicat & ne cessent de l'enrichir.

Le génie anglo-saxon mêle à un sens positif une inclination sentimentale vers le romanesque. C'est ce qui avait motivé, dans le style paysager, l'imitation de la nature, la recherche du pittoresque littéraire & poétique qui en sont les traits dominants. Dans leur retour sincère à une conception plus méthodique, les Anglais se sont gardés de négliger les ressources offertes par leur pays & ils n'ont point renoncé à leur penchant instinctif.

L'art moderne du jardin prospère toujours chez eux, depuis le jardin de ville jusqu'aux grands parcs de campagne. D'excellents architectes, secondés par des praticiens experts, dessinent des plantations régulières qu'ils encadrent de strictes bordures, de chemins dallés & au milieu desquelles ils creusent des bassins géométriques. Ils ne dédaignent pourtant ni les charmilles, ni les arbres taillés, ni les statues, ni les perrons, ni les terrasses & savent en composer d'harmonieuses ordonnances.

Mais à leurs fleurs ils accordent la plus grande liberté. S'ils s'en servent pour suggérer de vastes taches de couleurs, ils les jettent par larges touffes en moutonnements irréguliers. Ils se plaisent à des dallages d'apparence impromptue où poussent, entre les joints, les herbes folles & la mousse. Ils en favorisent au besoin la croissance aux marches de leurs escaliers. Ils multiplient les murs en pierre sèche, les puits aux margelles caduques & manifestent ainsi leur amour du pittoresque.

Toutes les fois qu'ils le peuvent, aux abords du jardin régulier sont des plantations d'arbustes qui poussent sans aucune contrainte : «rock-gardens» où croissent toutes les floraisons alpines entre des amoncellements de rochers; «wild-gardens» où la nature reprend son aspect sauvage; «bog-gardens» qui réunissent des plantes de marais & de tourbières; «moraines» pour plantes délicates. Ces ensembles, aménagés avec art, offrent de belles perspectives, de larges vues sur la campagne.

Comme le jardin chinois, berceau du style paysager, le jardin japonais résume tout un monde en miniature. Les architectes n'en usent pas moins arbitrairement avec la nature que ceux de notre propre école, mais ils prétendent la pasticher en agençant des matériaux & des

objets véridiques. Ce sont des montagnes & des vallons, des rochers & des cavernes, des torrents furieux ou des rivières placides, des forêts en réduction voisinant avec des cultures rares, des ponts, des kiosques, de minuscules maisons, des animaux étranges. L'Extrême-Oriental rêveur, méditatif, curieux de sensations raffinées, trouve de quoi satisfaire son imagination dans ces paysages artificiels qui l'emportent loin de la vie.

Chacun de ces jardins, chacune de leurs divisions constituent un tableau savamment composé, avec motif central. On ne saurait imaginer quels soins minutieux président à leurs aménagements. Des pierres, des rochers véritables y sont parfois amenés de très loin, en plusieurs morceaux quand leur masse en rend le transport difficile, puis reconstitués à l'aide d'un ciment invisible. Les plantes, les arbres, dont la croissance est arrêtée par un traitement subtil, y prennent des dimensions & des formes définitives en harmonie avec l'ensemble. Il n'est point jusqu'aux mousses répandues sur le sol qui ne soient l'objet de précautions attentives. Ainsi, dans sa petitesse, avec sa parure traditionnelle d'amandiers, de pruniers, de cerisiers en fleurs au printemps, d'acacias parfumés, d'érables, le jardin japonais revêt un caractère singulier de fini & de perfection achevée.

Pour donner à l'acte rituel qu'est la consommation du thé le cérémonial nécessaire, on a pris, depuis des siècles, l'habitude de parer avec un luxe raffiné les parties voisines du jardin.

C'est probablement ce qu'ont voulu rappeler les organisateurs de la Section lorsqu'ils ont fait surgir, autour de leur pavillon de thé, les grâces sinuées de plantations délicates où se mêlait aux rocailles, aux fines terrasses de bois, l'éclat discret des céramiques entre les clôtures de bambou.

Les Américains, peuple jeune où s'affrontent des races très diverses & dont l'immense territoire présente tant de variété, affirment leur volonté de doter les villes & leurs banlieues des agréments de la nature. Ils encouragent sur leur sol l'art du jardinier qui prend, suivant les régions, des formes très différentes.

Le dessin régulier triomphe en Californie avec ses parterres, ses gazons, ses haies taillées. Grâce au climat chaud, comparable à celui de notre Provence, il s'enrichit d'une luxuriante végétation d'arbres & de fleurs de choix.

On le retrouve encore en Pensylvanie, où subsistent quelques-uns des plus anciens jardins d'Amérique mais où l'on crée aussi beaucoup de jardins modernes. L'austérité des quakers s'y manifeste par une tendance à la simplicité.

C'est l'influence italienne & surtout espagnole qui domine dans le Sud, notamment en Floride, où le patio est à la mode, où s'épanouit dans les cours intérieures toute l'exubérance végétale des tropiques : palmiers, bougainvilliers, lauriers-roses, vignes escaladant les murs & les piliers, fleurs aux tons éclatants qui débordent des jarres & des grands vases. Elles se discernent dans les plantations symétriques & l'architecture des jardins, dans l'étagement des terrasses à balustres, dans la disposition des arbres rares qui découpent leur feuillage à travers l'ardente lumière.

Si la tradition fait défaut dans ce pays neuf, elle a laissé des traces profondes en Allemagne & en Autriche où tour à tour les Pays-Bas, la France, la Grande-Bretagne ont envoyé leurs artistes, où les princes & les empereurs rivalisèrent de magnificence. Toutefois, sans dédaigner ces grands exemples, Allemands & Autrichiens ont su se dégager du passé pour constituer un art moderne.

Une rigoureuse méthode apparaît dans le jardin allemand. Le terrain s'harmonise avec l'architecture. Aux amples surfaces très sobrement ornées, aux grandes lignes rigides correspondent les divisions des plates-bandes & le dessin des parterres. Le rapport des parties planes avec les parties en relief est minutieusement étudié. Les proportions sont mesurées avec exactitude. Les couleurs sont distribuées selon une juste cadence. Un soin jaloux préside à la répartition des divers éléments, chemins dallés, terrasses, bassins & fontaines, de manière à déterminer des points de vue précis, à obtenir des effets savamment ménagés. Tout est net, discipliné, depuis les dalles des pavements jusqu'aux pierres des murs.

Il y a plus de fantaisie en Autriche. Une recherche volontaire du rythme, un besoin d'élégante netteté vont de pair avec un sentiment délicat de la nature.

L'art des jardins est prospère dans l'Europe du Nord. Au Danemark il participe du bon goût qui se manifeste actuellement en architecture. On y voit des aménagements de grande allure qui rappellent

notre style classique : parterres où se découpent de gracieuses arabesques entre des charmilles & des cabinets de verdure, vastes pelouses peuplées de statues, rehaussées de massifs de fleurs & bordées d'allées rectilignes de grands arbres aux sombres verdures.

C'est aussi le style de Le Nôtre qui domina longtemps en Suède. On y a repris sans peine les dispositions régulières, mais en les faisant voisiner avec de libres arrangements où les arbres vivent sans contrainte, où croît avec exubérance une ardente végétation, où s'étalent des pièces d'eau parsemées de nymphéas.

L'architecture des villas offre de majestueuses terrasses ayant vue sur la mer ou sur les montagnes, sortes de cours-jardins symétriquement dallées, bordées de colonnades auxquelles se mêlent les troncs droits de quelques arbres, des ifs taillés en pyramides, opposant ombre & lumière, lignes horizontales & verticales.

A défaut de ces exemples, nous avons pu du moins goûter le charme du bassin plat, encadré de marbre blanc, de gazon, de buis en boules, où se reflétait le portique du Pavillon Suédois.

Les Hollandais ont accueilli les tendances nouvelles. Leurs conceptions séculaires les y préparaient; les jardins qu'ils créent aujourd'hui ont beaucoup de points communs avec l'antique jardin néerlandais. Celui-ci procédait déjà de l'aspect même du pays & des mœurs qui n'ont point changé.

L'ordonnance est calme, symétrique, presque monotone; elle se compose de droites qui se coupent en compartiments géométriques. Les arbres sont rares comme le soleil dont ils n'ont pas besoin d'atténuer les rayons. Ils s'alignent aux lisières en rideaux ou en allées doubles. L'eau, par contre, est abondante. Immobile elle remplit les canaux & les bassins rectilignes.

La richesse est dans les fleurs, dans la variété des tulipes qui font des tapis éclatants entre les verts gazon & les allées de briques roses. Elle est aussi dans le choix de nombreux ornements : tonnelles, kiosques & statues.

De tout cela, le Pavillon des Pays-Bas, faute de place, n'a pu nous donner qu'un aperçu. Toutefois son architecte évoquait le style national par le double miroir d'eau, coupé d'allées de briques & par les socles massifs, couronnés de fleurs d'un seul ton.

BELGIQUE. — Entre la France & la Hollande & près de la Grande-Bretagne, la Belgique n'échappe point aux influences de ces pays. D'ailleurs son climat réunit quelques traits des leurs. Moins brumeux que celui de l'Angleterre, il est moins sec que le nôtre & se prête mieux à la croissance des plantes rustiques. Aussi les Belges ont-ils la passion du jardinage. Ils ornent de fleurs leurs balcons. Ils aiment à les cultiver eux-mêmes; ils entendent leur réservier une large place.

Cependant ils se sont ralliés aux dispositions régulières. Mais à l'équilibre des proportions ils mêlent une note pittoresque & pittoresque; dans un dessin étudié avec soin ils introduisent les formes imprévues de la végétation libre. Ils inclinent pour des jardins d'une intimité plaisante.

C'est à l'un de ces architectes de talent que nous dûmes l'agréable petit jardin contigu au Pavillon de la Belgique, où pourtant il n'avait pu nous rappeler la splendeur des floralies flamandes.

LUXEMBOURG. — Le Luxembourg, non moins attaché que le Royaume belge au culte de la fleur, avait tenu à en faire un des éléments principaux de sa participation. On n'a pas oublié la fraîche & séduisante roseraie qu'il aménagea sur le Cours-la-Reine, où, dans le rectangle d'une haie taillée, sur les faces de laquelle s'inscrivaient trois porches légers en bois peint, était enclose une belle collection de rosiers répartis avec goût, en compartiments symétriques.

DÉCOR ET MOBILIER DU JARDIN

DÉCOR ET MOBILIER DU JARDIN.

SECTION FRANÇAISE.

La matière inerte entre, pour une large part, dans la composition du jardin moderne. Elle a repris l'importance que lui avaient fait perdre les paysagistes. L'école méthodique bannit, il est vrai, les ruines, les rochers postiches, les garde-fous, les barrières, les bancs où le ciment moulé imite de grosses branches sommairement assemblées, ou encore ces pavillons rustiques dans lesquels de livides troncs d'arbres soutiennent un toit de chaume. Elle multiplie en revanche les carrelages de céramique, les revêtements de mosaïque, les fontaines, les statues.

Les margelles des bassins, les bordures des canaux s'ornent de carreaux de faïence & de grès aux dessins de fantaisie, aux vives tonalités. La masse grise du béton se parsème des grains dorés de la mosaïque. Les chemins dallés remplacent les allées de sable ou de gravier. Les jardins de l'Exposition offraient des applications nombreuses de la céramique. Celui de Sèvres, notamment, nous montrait, dans l'élégance de leurs formes & de leur couleur, dans la finesse de leur substance, des figures d'animaux, des ponceaux en grès cérame, des bacs à fleurs en grès coloré, sans oublier ces poissons en porcelaine translucide qui nageaient dans les vasques de porcelaine turquoise. Cette matière savoureuse qui suscite tant d'inventions pour décorer nos intérieurs s'utilise naturellement dans l'ornement de nos jardins. L'emploi des vases n'est pas encore assez répandu. On ne tire guère parti que des grandes jarres, à la mode provençale, qui sont au reste d'un effet plaisant, comme on a pu s'en rendre compte au Pavillon des Alpes-Maritimes. Du moins certains artistes se sont-ils inspirés de cette production populaire pour en composer d'ingénieuses variantes aux courbes pleines, aux justes proportions. Quelques créateurs de modèles ont aussi conçu des vases de fonte ornés de sobres reliefs, de majestueuses amphores, très simples de lignes, en

ciment, sur les flancs desquelles ils tracent de hautes figures stylisées dans des tons pâles de fresques ou de lécythes antiques.

La céramique trouve enfin son emploi dans les fontaines, voire même dans la statuaire. Fontaines & statues sont de nouveau très en faveur auprès des architectes de jardins. Elles constituent des éléments décoratifs qui se mêlent & se complètent, la fontaine servant de base à la statue, la statue formant le motif essentiel de la fontaine.

Les fontaines toutes franches ne manquaient pas à l'Exposition. Tantôt appuyées à un bloc de marbre comme à un mur elles ne présentaient qu'un jeu de cannelures verticales & régulières où l'eau ruisselait sur un fond doré de mosaïque. Tantôt, comme dans la Cour des Métiers, elles avaient la reditudo d'une stèle rectangulaire, enrichie de marbre, ou la sveltesse d'une coupe sur un piédestal à huit faces. Ici, comme soutenue par des contreforts de colonnettes, la fontaine s'élevait toute droite, portant sur ses quatre faces de discrets reliefs sculptés. Là, évoquant une manière de monument primitif, elle dressait en un faisceau des lames de ciment coloré. Ailleurs, taillée en obélisque, habillée de plaques de verre d'où fusait, la nuit venue, un rayonnement lumineux, elle ressemblait, avec ses jets superposés dont les courbes s'élargissaient vers la base, à quelque féerique conifère. C'était la seule de son espèce où l'on eût tenté un effet d'éclairage; il est permis de le regretter. L'électricité pourrait être heureusement mise à profit; la lumière blanche ou colorée réaliseraient d'étonnantes combinaisons décoratives. La force motrice réglée produirait des effets d'eau dont les fontaines lumineuses qui jaillissaient de la Seine nous ont donné quelque idée.

En attendant, les auteurs de fontaines se contentent de recourir à des moyens traditionnels. Ils usent abondamment de la sculpture. Entre la statuaire jardinière & la statuaire monumentale, les différences sont délicates à établir. Le jardin régulier, étant architectural, n'est pas sans analogie avec la façade d'une habitation. La sculpture doit donc présenter des caractères semblables. Des sujets purement monumentaux, comme le *Gladiateur mourant* ou quelque figure d'illustre personnage, ne sont point déplacés devant des charmilles, & l'on constate chaque jour que toutes sortes de matières, judicieusement mises à profit, ajoutent à lagrément d'un beau jardin.

Toutefois, remarquons-le, le jardin & les statues doivent s'accorder jusqu'à paraître inséparables. A la statue destinée à s'enlever sur un fond de verdure conviennent des formes pleines, des lignes bien cadencées. Le marbre ou la pierre se prêtent mieux que le métal à cette statuaire. A des sujets qu'une longue tradition nous habitue à considérer comme champêtres, à des nudités parentes des figures mythologiques hantant les bois & les sources, on préfère parfois des animaux, évoquant les hôtes familiers des plaines & des basses-cours.

Dans un petit jardin, dominant la fontaine centrale faite de trois coupes superposées que soutenaient quatre colonnes, un enfant dodu, perché sur une boule, s'efforçait de découvrir l'équilibre le plus instable. Sur la margelle de ce bassin un petit faune accroupi contemplait l'ardente floraison reflétée dans le miroir d'un canal. A demi plongée dans l'eau d'une vasque, une naïade défiait un bétier prêt à bondir du faîte de la fontaine voisine. Des cygnes, aux rondeurs souples, se groupaient en pyramide tout autour d'une autre pleine.

Et c'étaient les hôtes de pierre, ponctuant de leurs plans taillés le décor onduleux des arbres : chèvre-pied méditant sur le chapiteau d'une colonne, nymphes rêveuses, athlètes juvéniles, ou bien, sculptées en relief sur un arc de ciment & dessinant une frise, des allégories rassemblées ou des animaux : un ours, un pélican ingénieusement stylisés.

Si précieuse que puisse être la statuaire pour l'ornement des jardins, elle ne peut être considérée que comme une parure de luxe. Il en faut envisager d'autres.

Nous avons indiqué l'usage fréquent des pergolas. Avec leurs piliers de pierre, de ciment ou de bois peint, où s'accrochent les plantes grimpantes, elles constituent sur les terrasses, au devant des maisons, en marge des parterres, des allées ombreuses appréciées dans les pays de soleil. Les treillages bénéficient aujourd'hui d'une vogue nouvelle. On en fait des rondes, des galeries, des gloriettes. Ces légères constructions sont conçues avec simplicité. Les lattes forment des dessins géométriques d'où sont exclues les arabesques compliquées. On en trouvait quelques modèles intéressants dans la salle réservée à la Classe 27, au premier étage du Grand-Palais.

Là encore on a pu voir d'heureux aménagements de pavillons jardiniers. Des artistes ingénieux fournissaient de plaisantes suggestions pour

leur décoration intérieure : tentures claires & tissus simples, égayés de frais motifs, peintures murales spirituellement composées, carrelages aux tons nets & gais où parfois s'étalait quelque tapis végétal; meubles pratiques, encore que d'une élégance délicate, parmi lesquels s'égaraien des accessoires de sport, des objets de vannerie & même des toilettes champêtres.

On voyait là des tables, des guéridons, des sièges en bois précieux; quelques pièces en fer martelé : stèles, consoles discrètes, enrichies seulement d'un plateau de marbre. C'est le meuble de rotin que l'on emploie de préférence. Il a le caractère qui sied à sa destination. Il est léger, résistant. Il ne souffre point des intempéries. Nos pères l'avaient adopté. Nous le conservons, mais en lui donnant des formes plus logiques, mieux appropriées au repos, plus confortables & pourtant dépouillées de vaine recherche. Il a sa place en plein air, aux abords de la maison. Mais le jardin nous offre aussi des bancs de pierre, des dalles nues qui, encastrées dans une balustrade, s'appuient à un mur de soutènement, des bancs de bois qui sont mobiles, des chaises, des fauteuils composés de lattes dessinant des figures géométriques & que l'on peint de tons clairs tranchant sur les couleurs voisines.

En somme, une même volonté se manifeste dans le tracé du jardin, dans sa plantation, dans la construction de son décor; elle affirme la régularité, la sobriété des lignes, la richesse des couleurs en larges masses qui s'opposent.

SECTIONS ÉTRANGÈRES.

Analysant quelques-unes des formes nouvelles du jardin à l'étranger, nous avons déjà noté quelle importance y conservent, dans l'luxure des fleurs, les éléments du décor.

Ce sont en Italie les loggias de marbre, les pergolas, tout le luxueux ornement des cours intérieures : revêtements des murs, dallages de céramique, fontaines & grands vases qui se retrouvent dans le patio d'Espagne, dans celui de Floride, dans les cours-jardins de Suède qu'enrichissent des sculptures, des tables & des bancs de pierre & de marbre. C'est, en Allemagne & en Autriche, un heureux emploi de la ferronnerie : grilles & portes, rampes & garde-fous, lampadaires & girouettes; en Hollande, les portiques & les tonnelles de treillage, les belles poteries de Delft, au galbe majestueux, aux dessins précieux; au Japon, les lanternes sculptées d'ornements rituels, les animaux fantastiques & les bouddhas méditatifs.

Partout ce sont les statues en pierre, en marbre ou en bronze qui se marient aux architectures, s'érigent dans les parterres, bordent les allées, s'alignent sur les fonds de verdure.

De tout cela l'Exposition nous offrait quelques exemples, trop rares à la vérité, mais précieux à signaler. On pourrait d'ailleurs noter plusieurs suggestions dignes d'être retenues, encore qu'elles n'aient été rattachées que fort indirectement à la Classe. La Section suédoise montait, au Grand-Palais, un portique en faïence de couleur dont la courbe & les tonalités orneraient à souhait une terrasse ou le départ d'une allée. A quelques pas plus loin, la Section britannique utilisait, pour retenir la cordelière limitant les stands, des piquets entaillés & historiés que l'on retrouverait volontiers aux angles d'un petit parterre. Et quel plaisir parti l'on peut tirer, pour la parure d'une gloriette, d'un décor en sgraffiti comme celui qui s'inscrivait aux murs intérieurs de la cour du Pavillon polonais ou de reliefs en terre semblables à ceux qu'exposait l'école de Graz en Autriche!

De ce pays rappelons la plaisante véranda de l'Esplanade des Invalides, tapissée de feuillages artificiels & garnie de meubles rustiques, ou encore la serre du Pavillon national, d'une construction imposante, dont les arbustes & les plantes, l'aquarium aux poissons d'argent dégageaient une impression de reposante fraîcheur.

Dans le jardin de Belgique, un puits offrait une pittoresque silhouette & d'agréables figures faisaient valoir leur sveltesse.

La Roseraie luxembourgeoise nous donnait à contempler, avec la ligne de ses porches, l'habile travail de son lampadaire en fer forgé.

On ne saurait négliger la belle fontaine en céramique qui, dans le Pavillon espagnol, se dressait au centre du patio; on doit évoquer surtout les animaux, si vigoureusement stylisés, qui dressaient leurs formes pleines au milieu des parterres voisins.

L'Angleterre présentait, en bordure de son Pavillon national, une aimable fontaine & d'harmonieuses figurines. Elle réunissait en outre, à l'intérieur du Grand-Palais, une variété de vases, de fontaines & de statues, aux proportions rythmées.

Quant au Japon, il groupait, dans l'arrangement fantaisiste de son curieux jardin, des objets de céramique : sièges en faïence, en porcelaine, interprétations en faïence d'oiseaux juchés sur de longues pattes, emmanchés d'un long cou, produits très raffinés d'une invention subtile.

Tels étaient les témoignages que nous apportèrent les Nations exposantes. Si intéressants qu'ils fussent, on eût pu les souhaiter plus représentatifs.

Leur rapprochement eût permis une large confrontation des efforts accomplis à travers le monde dans cet art qui, mieux que tout autre, porte la marque de la culture nationale, s'il faut en croire une sentence inscrite à l'entrée d'un jardin de Viterbe : «Il culto e l'amore per i giardini sono indizio e misura del grado di civilità di un popolo.»

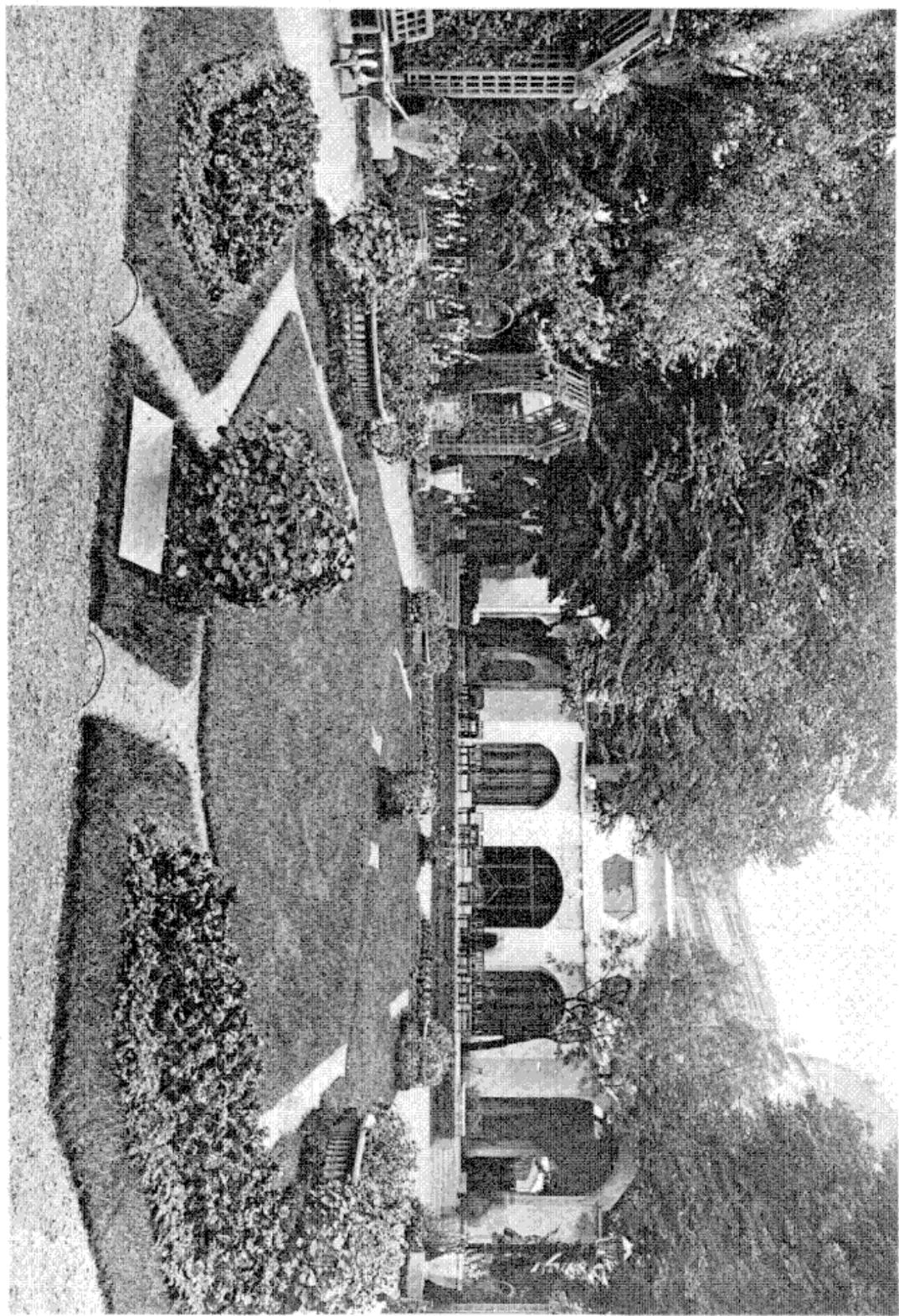
CLASSE 27

PLANCHES

SECTION FRANÇAISE

SECTION FRANÇAISE.

Pl. L.



Phot. CONSTRUCTION MODERNE.

JARDIN

composé par PLOQUIN, architecte,
avec la coopération de BEAUCANTIN & LE MORVAN, architectes-paysagistes,
Fleurs par CAVEUX & LE CLERC; roses par LÉVÉQUE & FILS; treillages par la SOCIÉTÉ POUR LES JARDINS.

SECTION FRANÇAISE

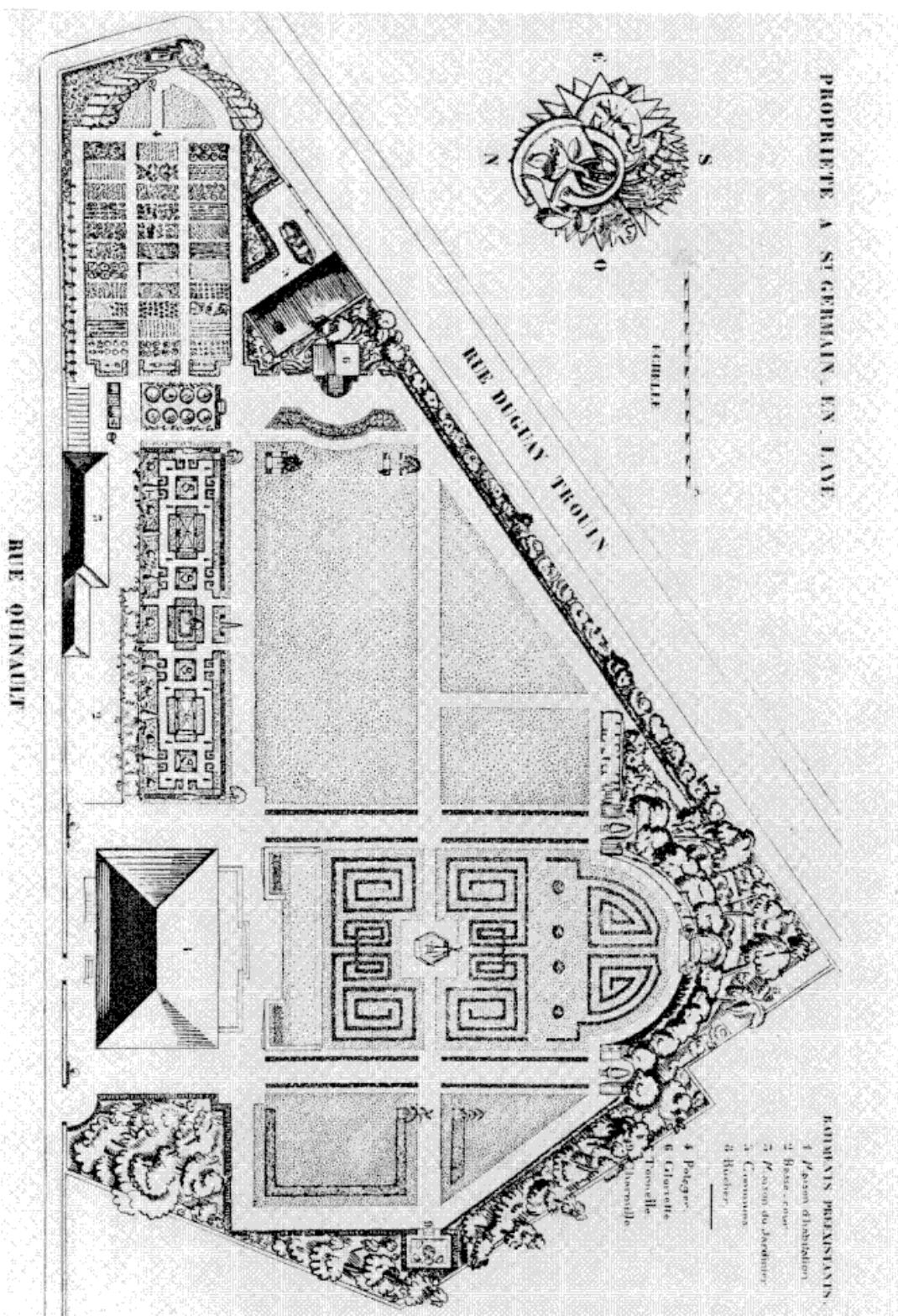
Pl. LI.

PROPRIÉTÉ À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ENTRETIEN POUR LA SECTION FRANÇAISE

ARTICLES PRÉSENTS

1. Périmètre de l'édification
2. Bassin central
3. Maison du Jardinier
4. Communs
5. Bûcher
6. Potager
7. Clarett
8. Tonnel
9. Jardinier



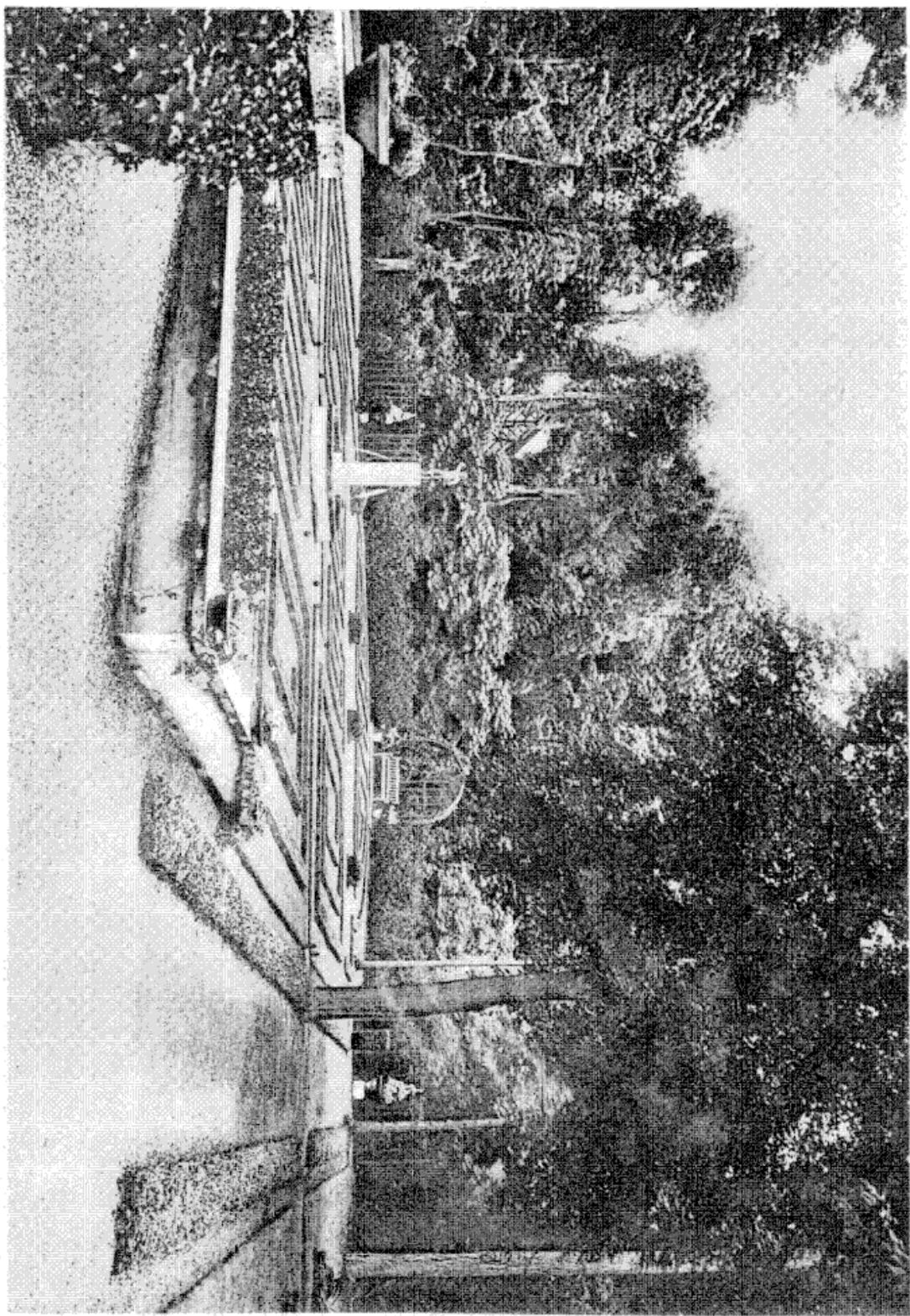
Extrait de *Les Jardins*, Moreau édit.

PLAN D'UN JARDIN À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

par A. & P. VÉRA.

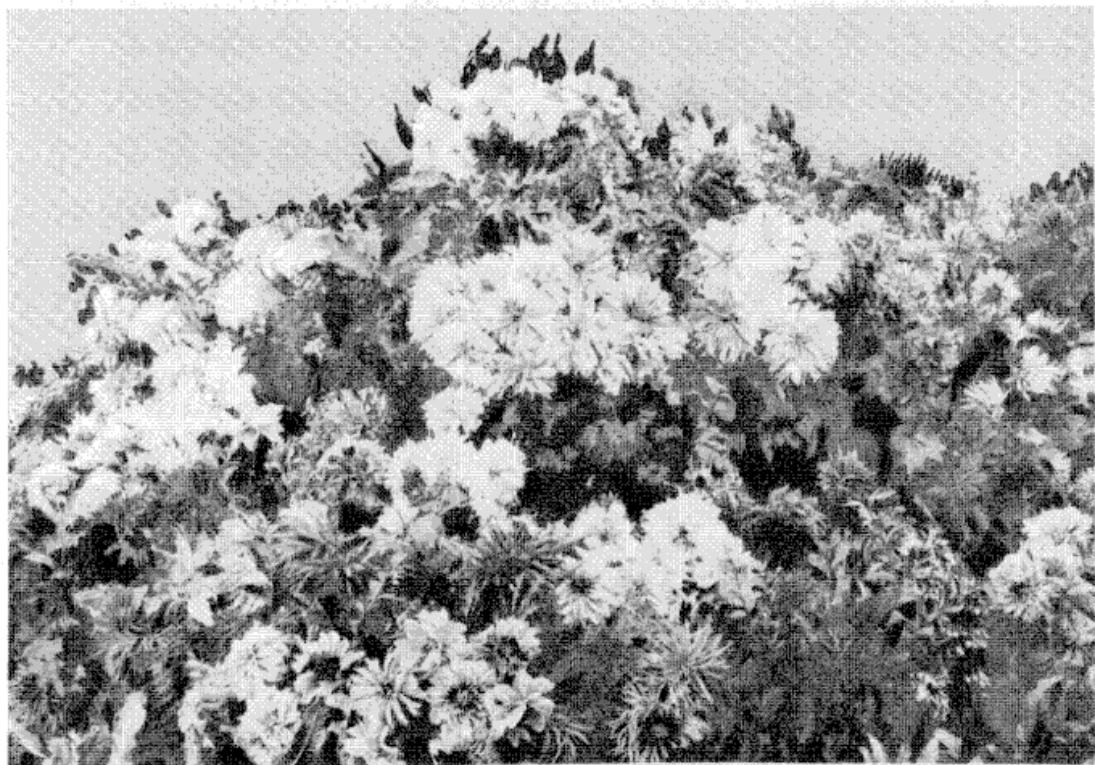
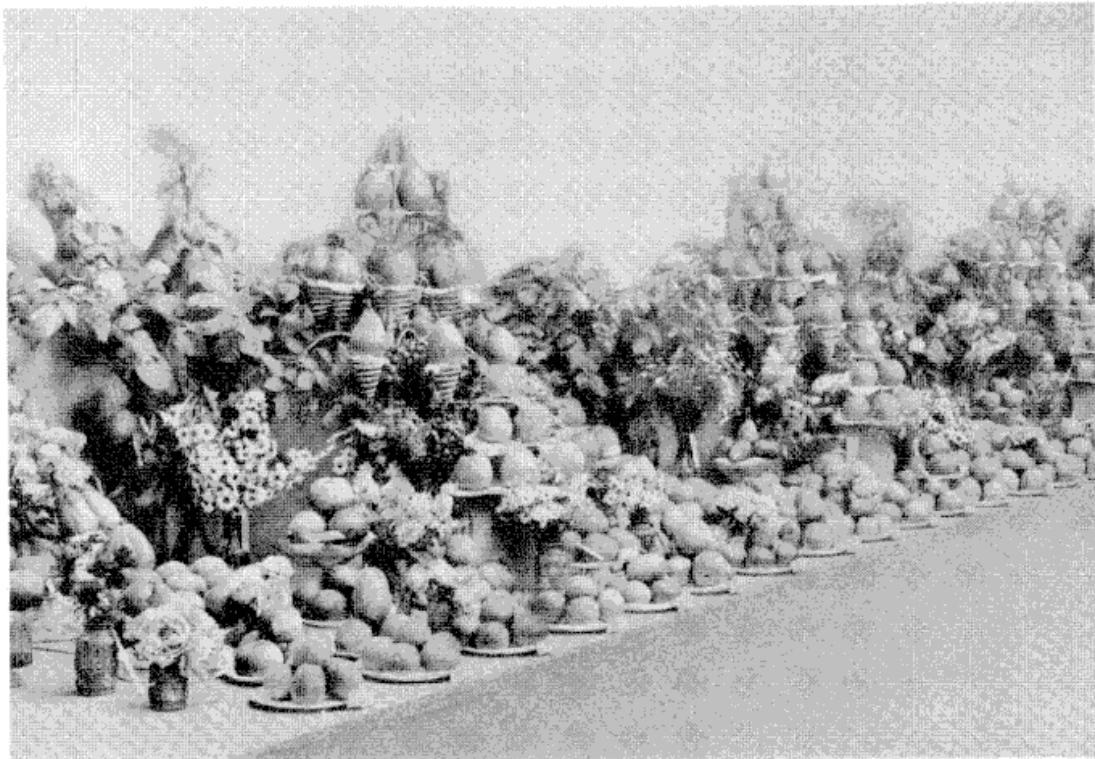
SECTION FRANÇAISE

PL. LII.



Extr. de *Les Jardins*, Moreau édit.

VUE D'UN JARDIN À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
par A. et P. VÉRA



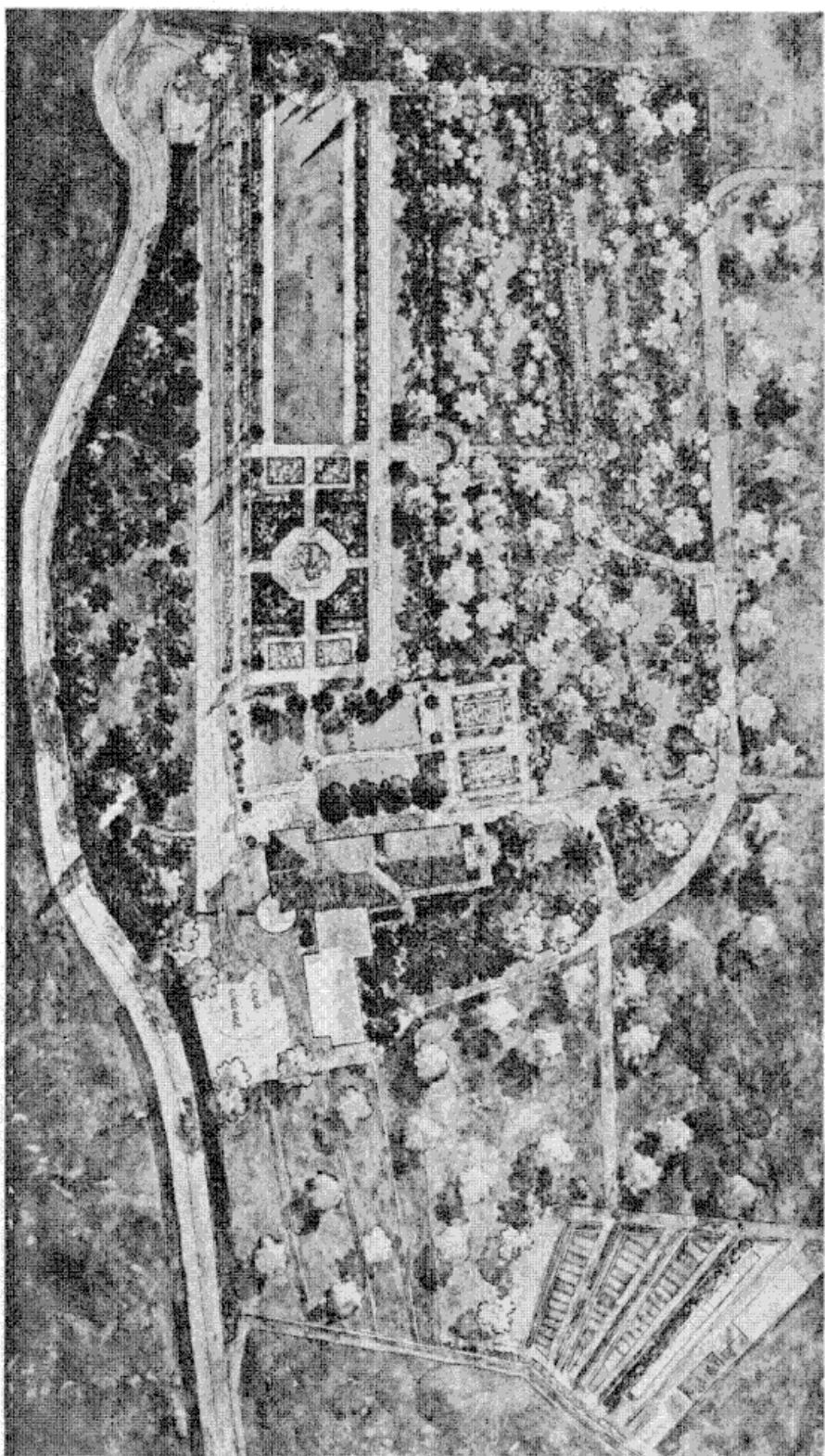
Phot. C. ROBERT.

FLEURS ET FRUITS
par les pépinières NOMBLOT-BRUNEAU.

DAHLIAS
par L. FÉRARD.

SECTION FRANÇAISE.

P.L. LIV.

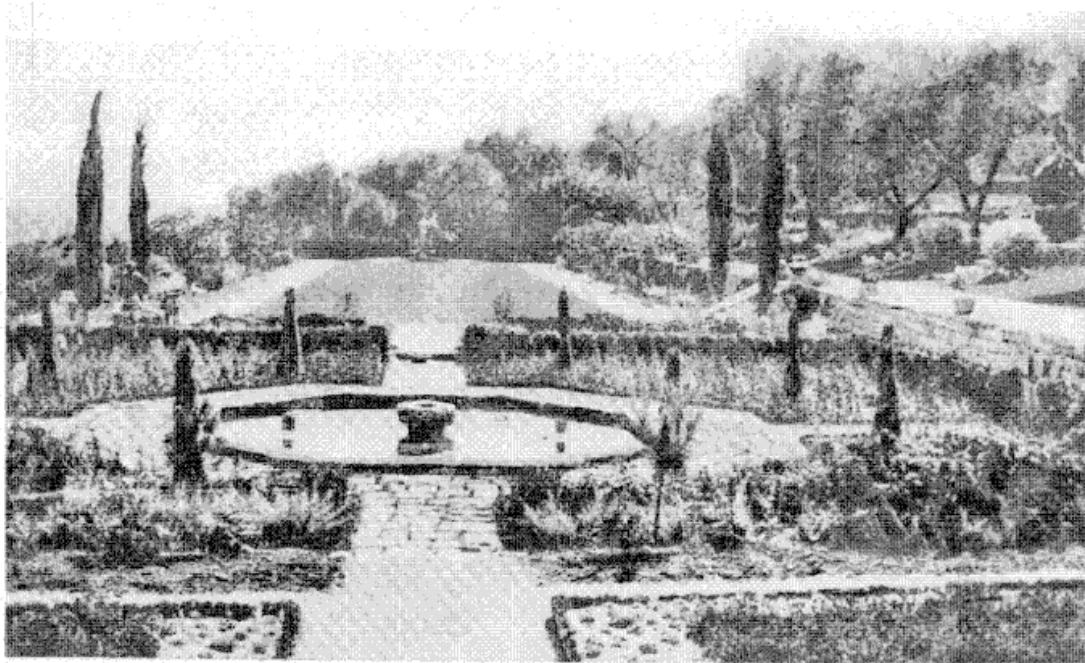


PLAN D'UN JARDIN À GRASSE
par J. GRÉBER.

Extrait de *Les Jardins*, Moreau édit.

SECTION FRANÇAISE.

PL. LV.

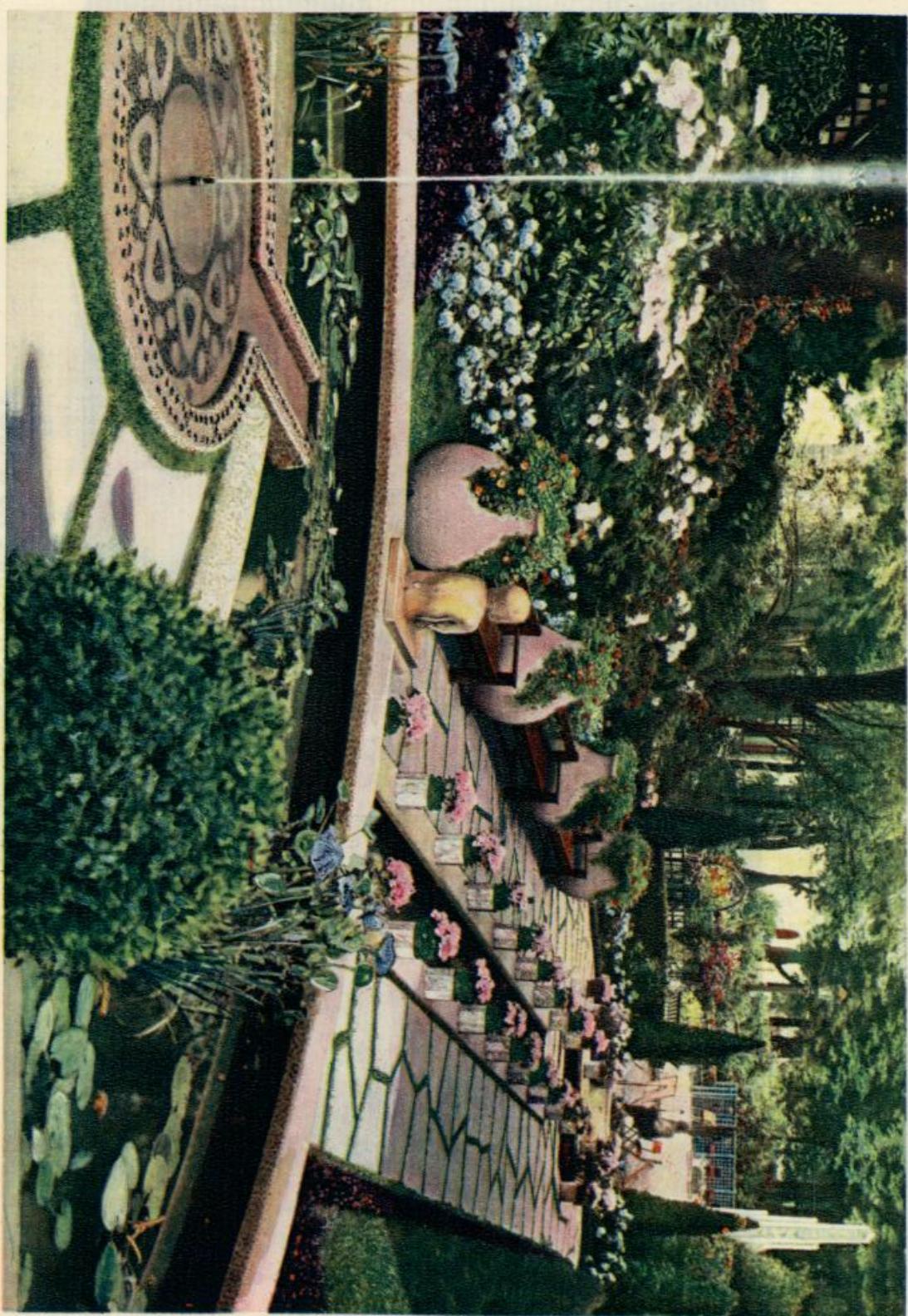


Extr. de *Les Jardins*, Moreau édit.

VUES D'UN JARDIN À GRASSE
par J. GRÉBER.

SECTION FRANÇAISE.

PL. LVI.



JARDIN

Phot. P. QUINSIER.

exécuté par MOSER pour les plantes & fleurs, SYLVESTRE pour la statuaire, les ANCIENS ÉTABLISSEMENTS DUMESNIL pour le béton armé, MAZZIOLI pour la mosaïque, GALEY FRÈRES pour l'électricité, GONOT pour la plomberie, CULLERIER pour les vases lumineux, MARCHAL pour les banquettes.

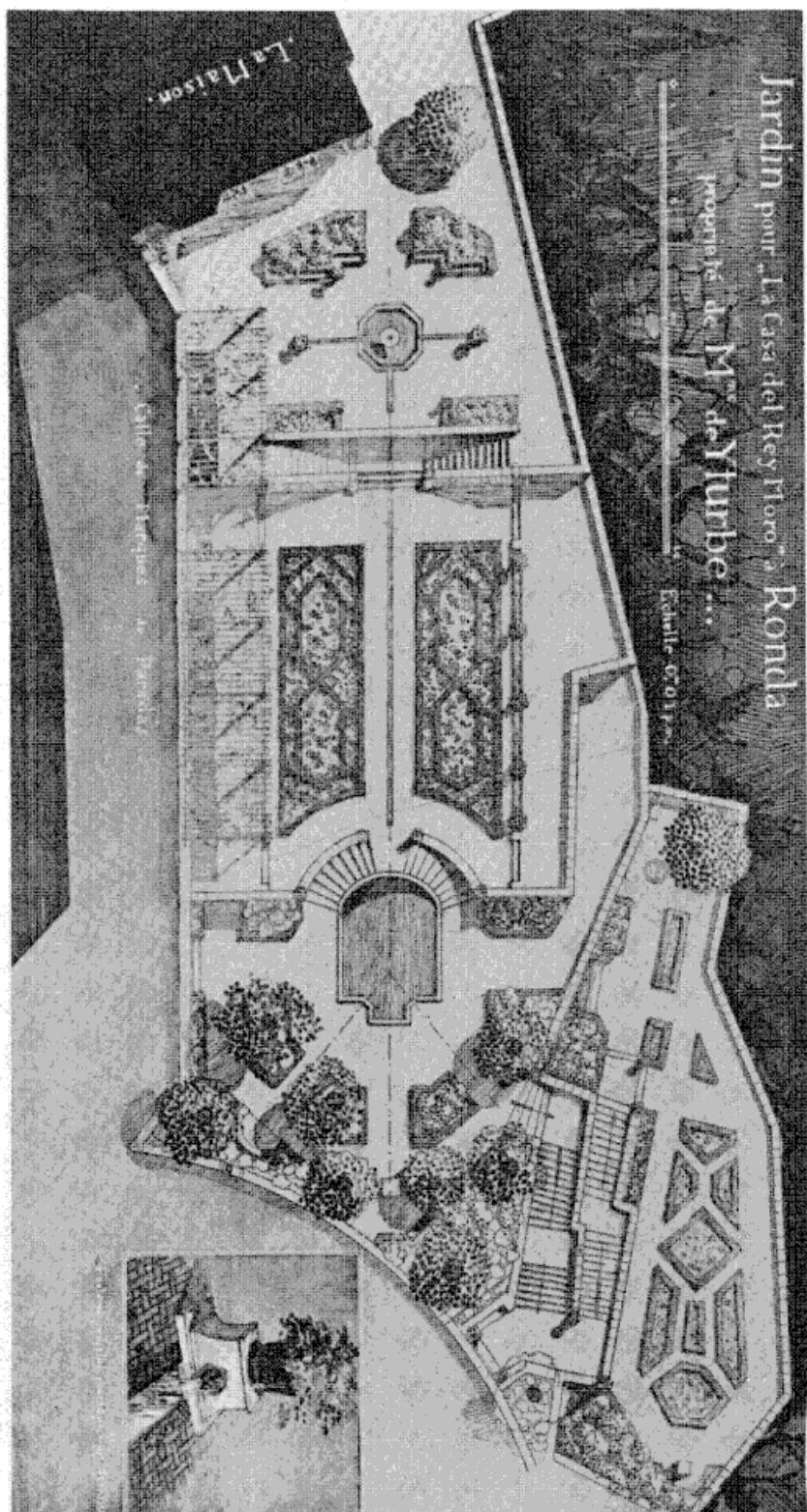
SECTION FRANÇAISE.

PL. LVII.

Jardin pour „La Casa del Rey Moro“ à Ronda

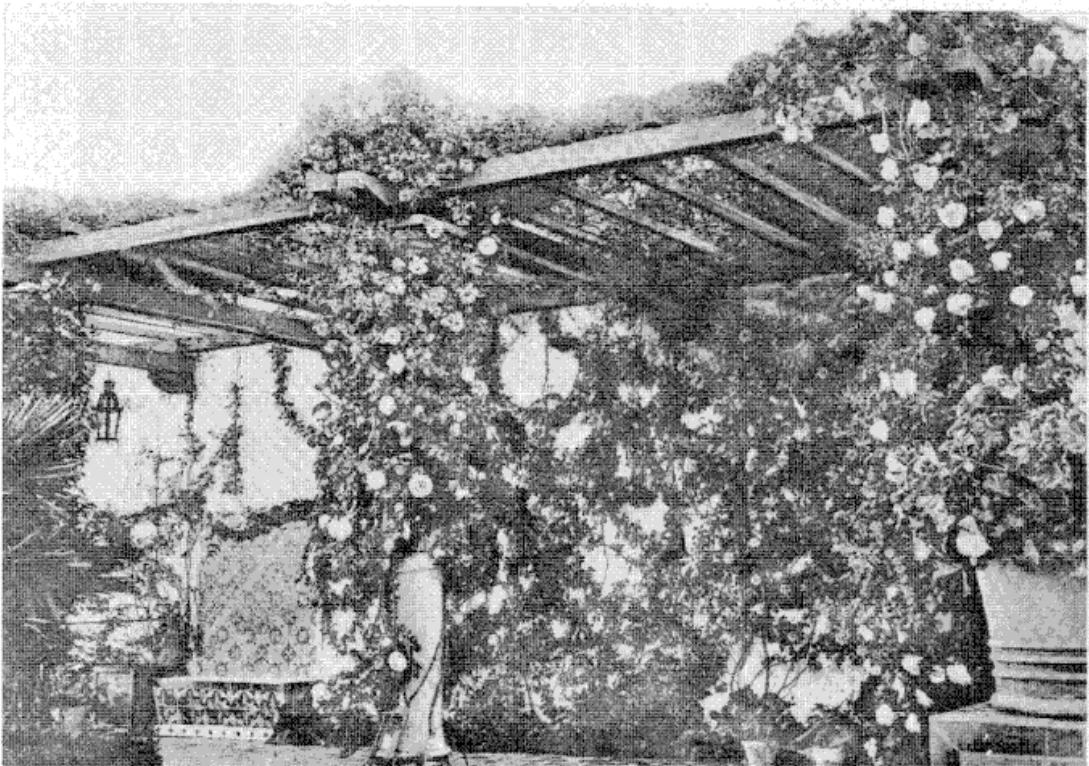
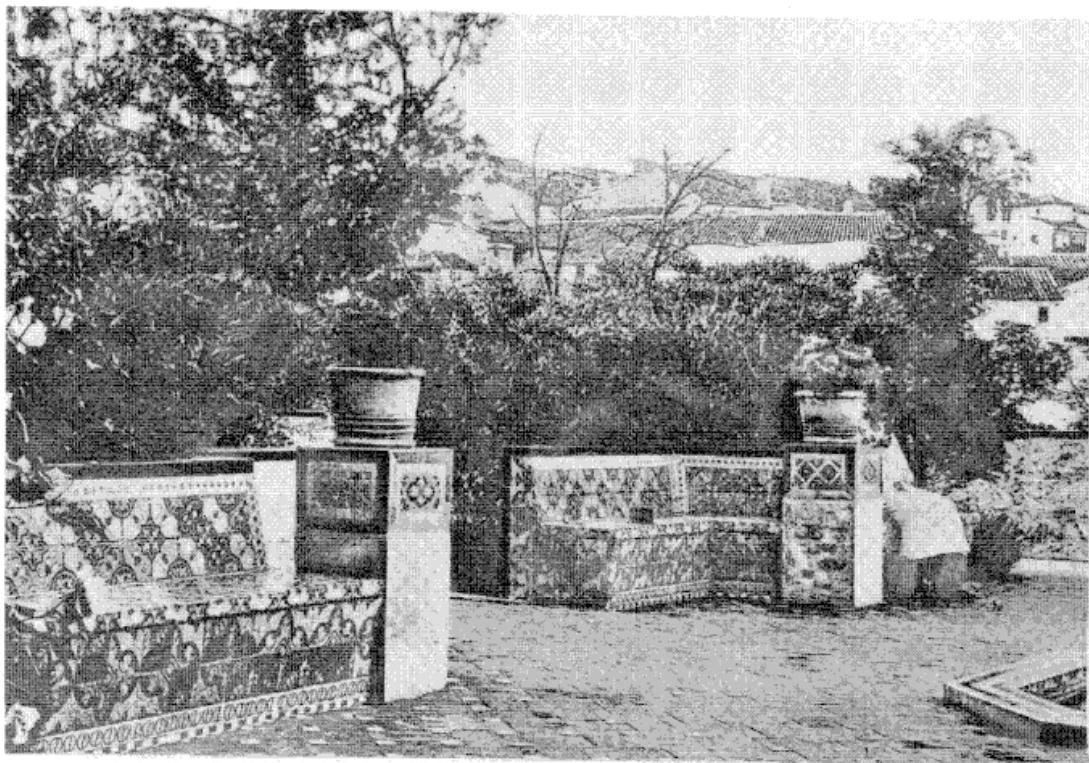
Propriété de M^{me} de Mтурbe ..

Echelle 0.01.



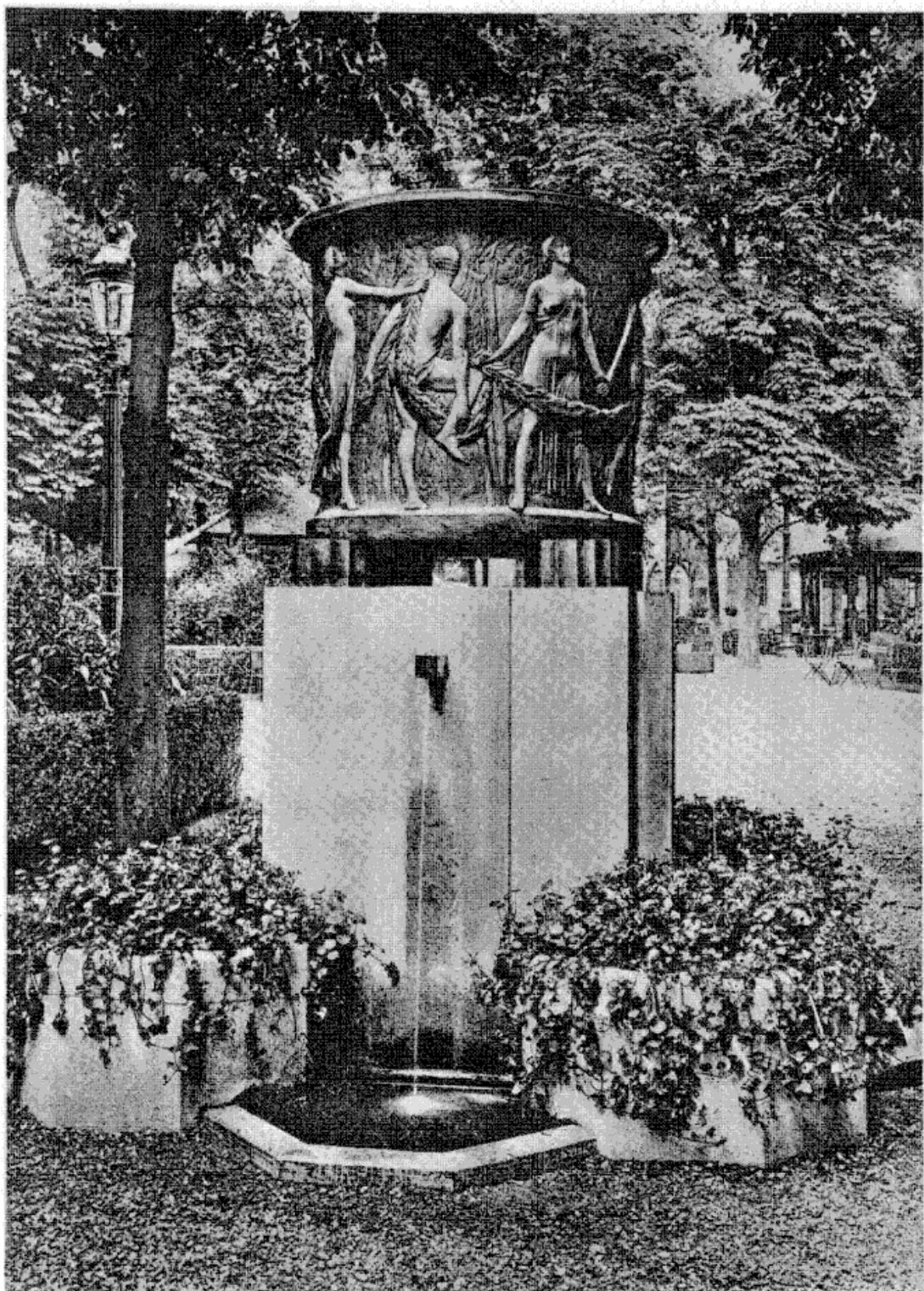
Extr. de *Les Jardins*, Moreau édit.

PLAN D'UN JARDIN À RONDA (Andalousie)
par J.-C.-N. FORESTIER.



Extr. de *Les Jardins*, Moreau édit.

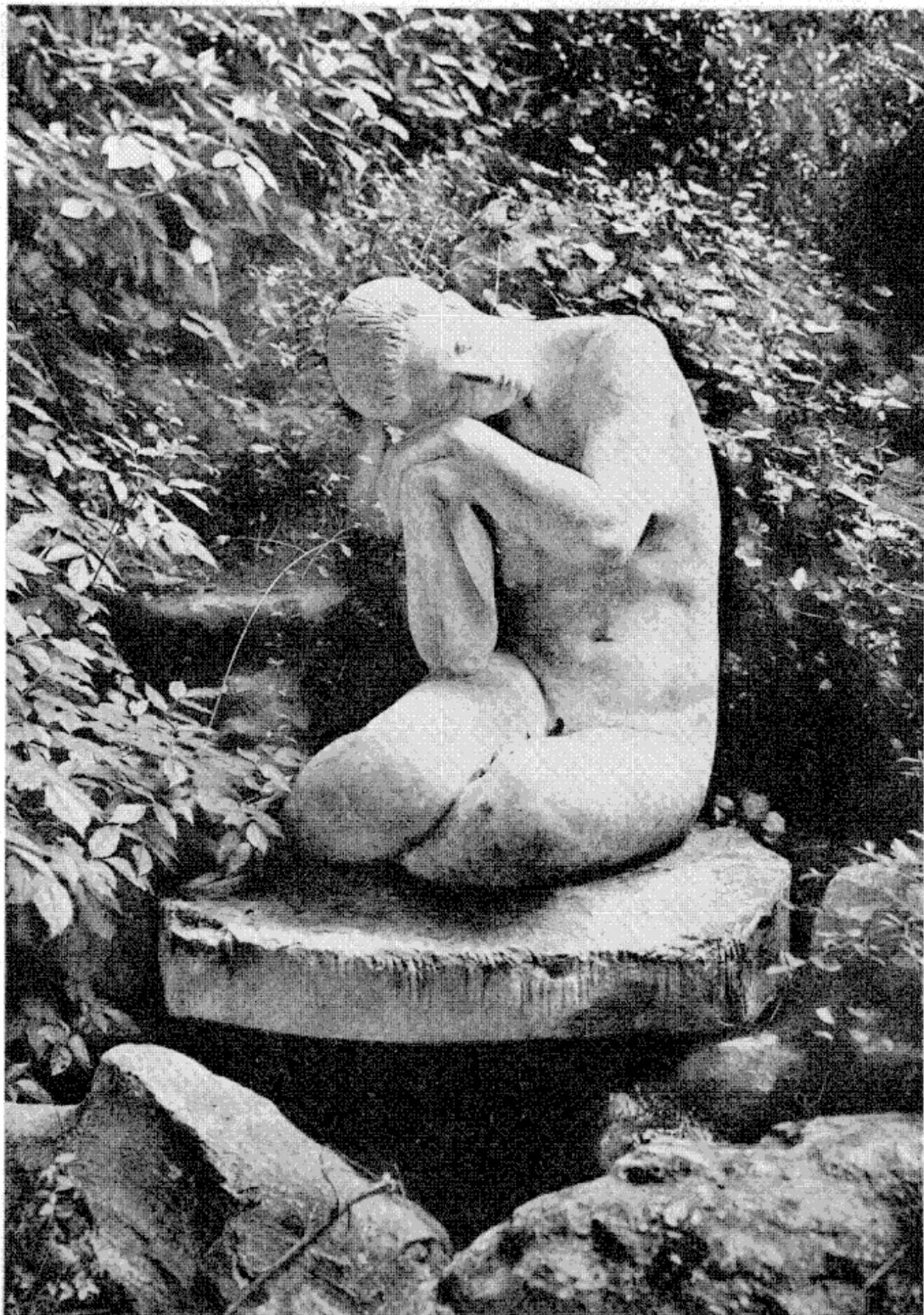
VUES D'UN JARDIN À RONDA (*Andalousie*)
par J.-C.-N. FORESTIER.



Extr de *Les Jardins*. Moreau édit.

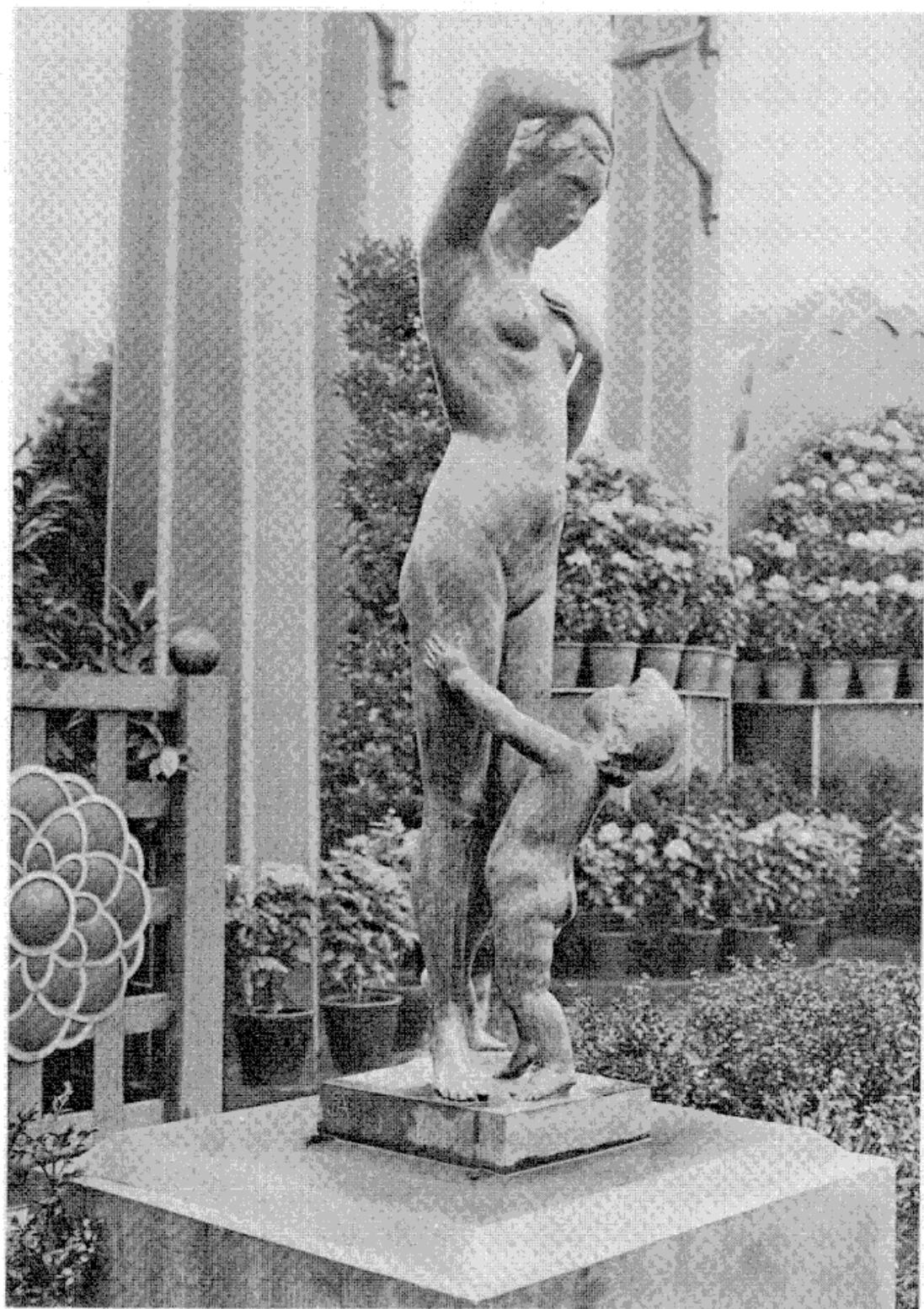
FONTAINE

ROUX-SPITZ, architecte; *MARTIAL*, sculpteur; *BARBEDIENNE*, fondeur.



Arch. phot. Beaux-Arts.

STATUE
par Fernand DAVID

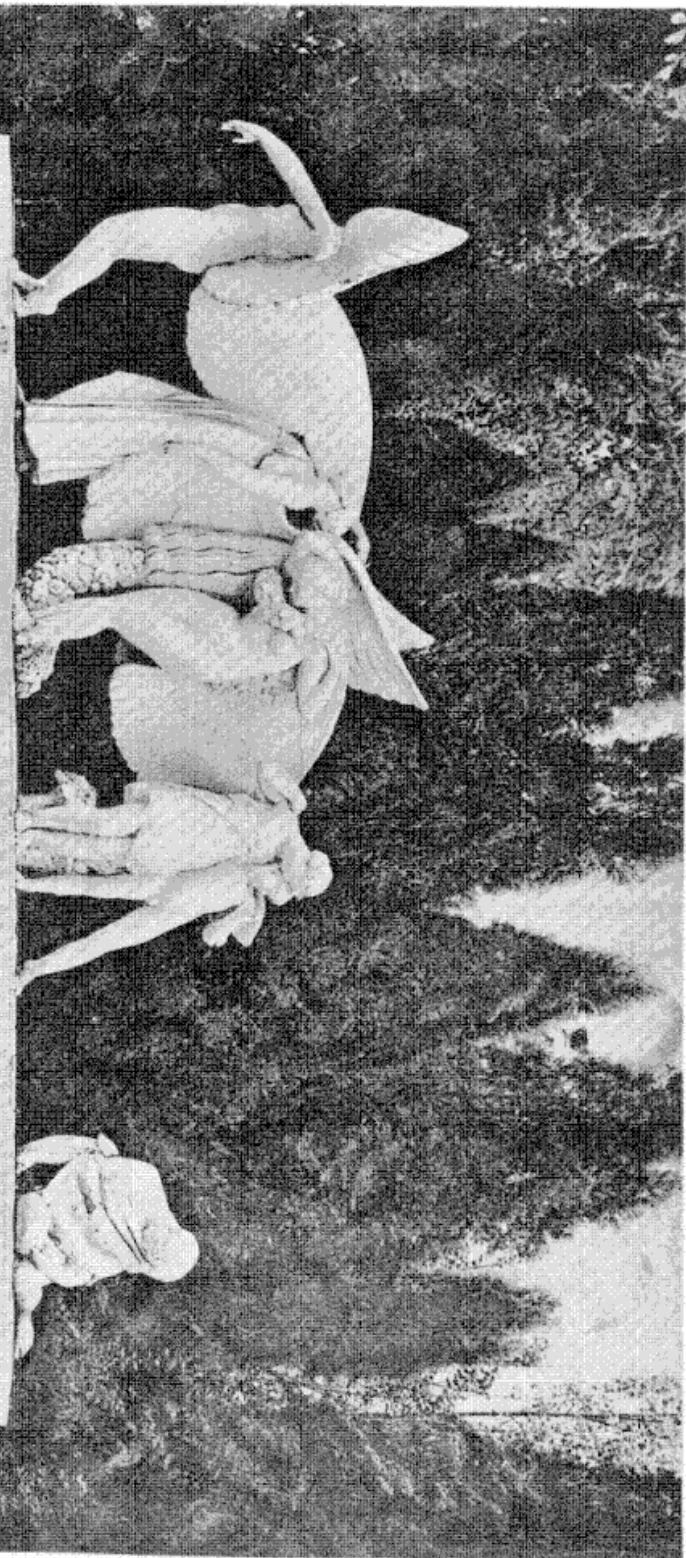


Arch phot. Beaux-Arts.

GROUPE
par A. GUÉNOT,
dans le jardin composé par Jacques LAMBERT.

SECTION FRANÇAISE.

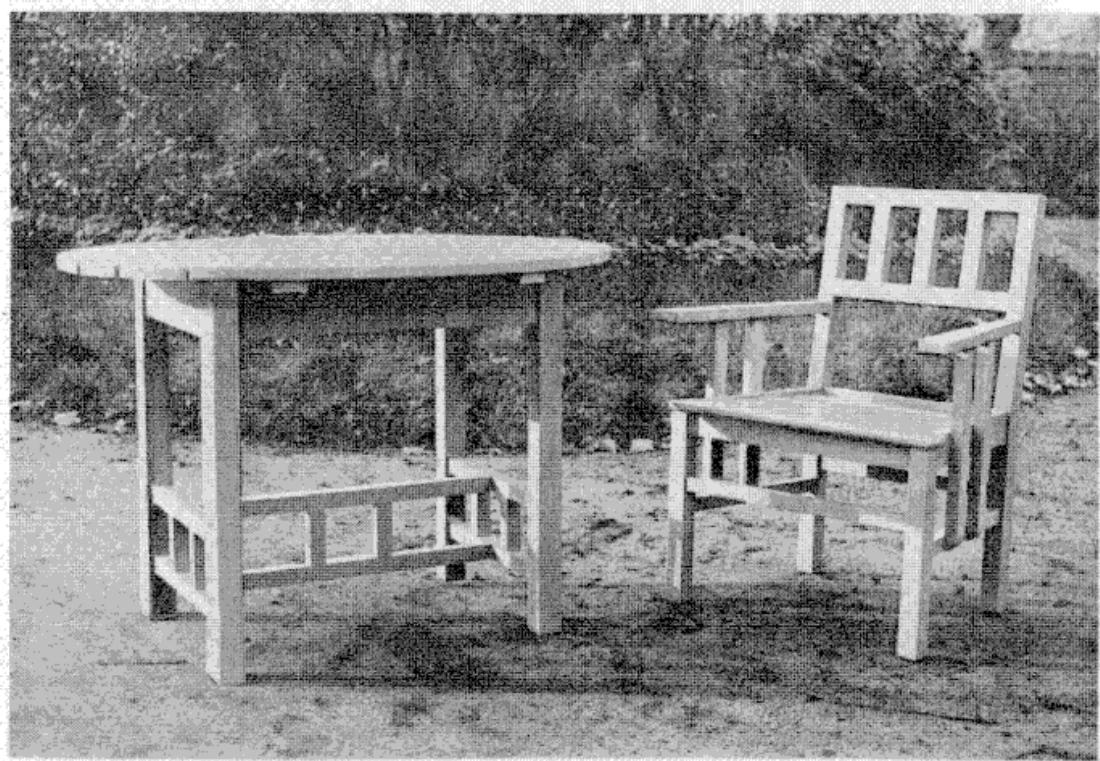
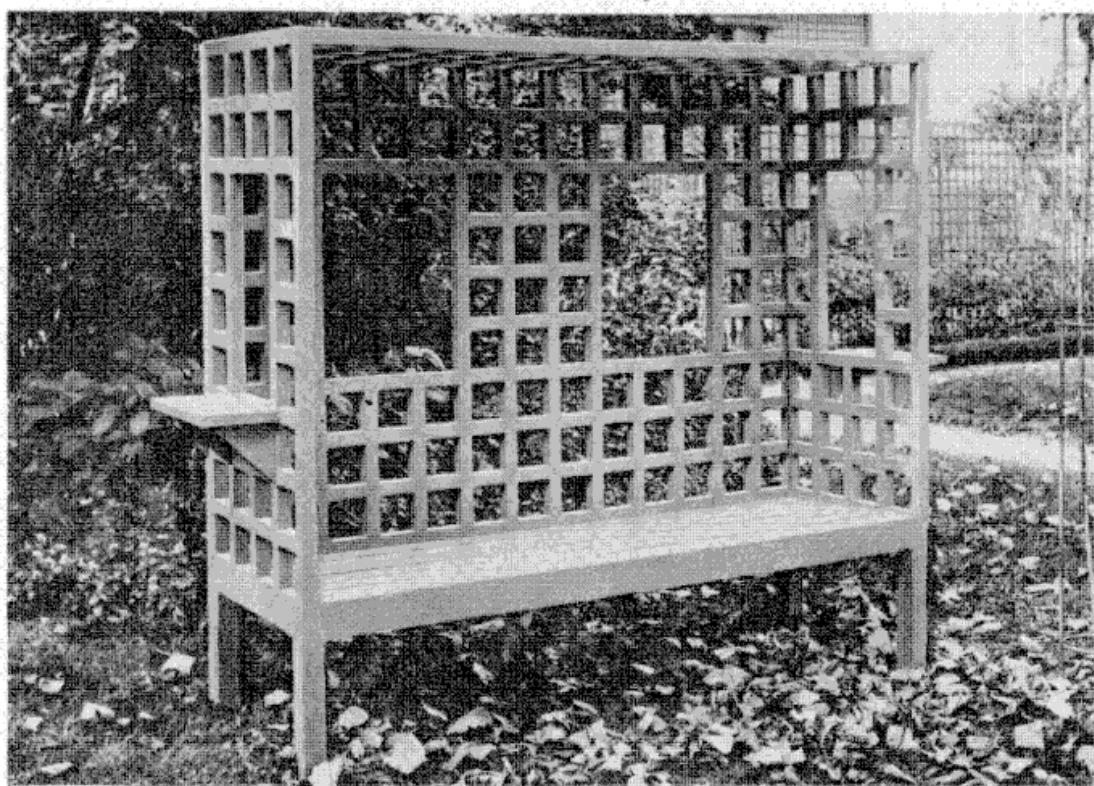
Pl. LXII.



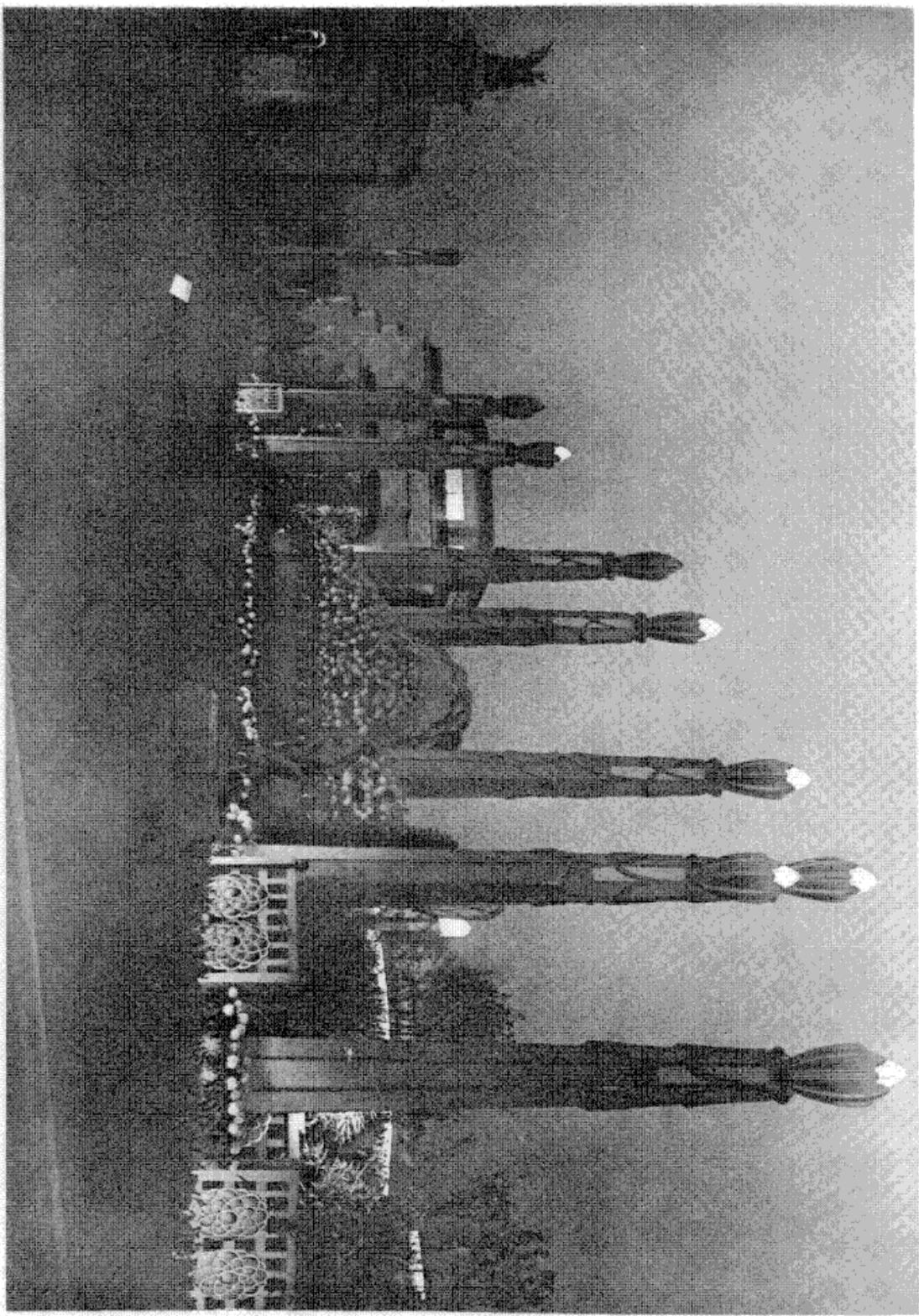
Extr. de *Les Jardins*, Moreau édit.

LES ILLUSIONS ET LE REGRET

groupe composé par M^{le} HEUVELMANS, édité par COLLIN;
socié en ciment métallique exécuté par NIGRON.



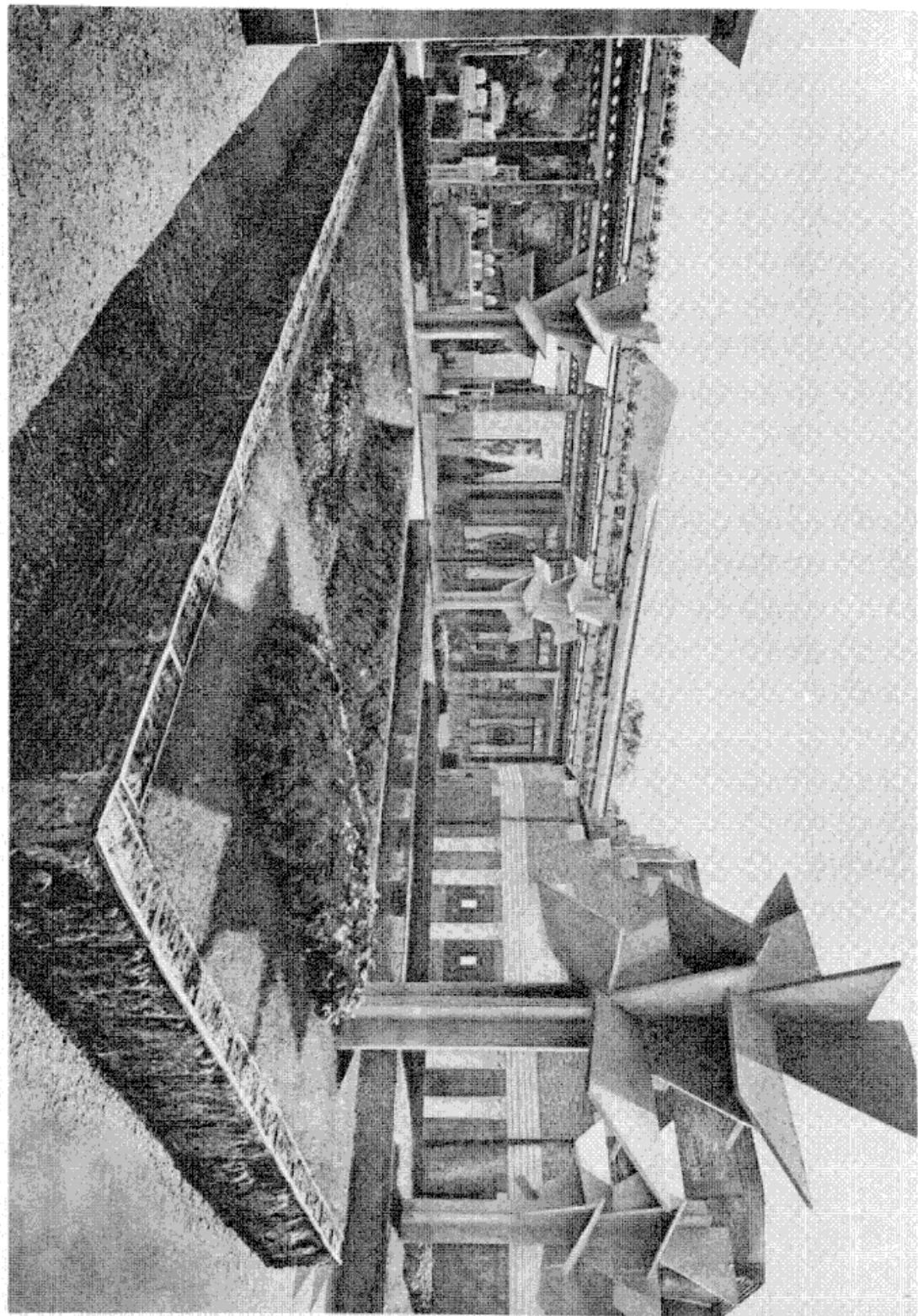
NICHE ET MEUBLES DE JARDIN
composés par Francis JOURDAIN, exécutés par TRICOTEL.



JARDIN

composé par Jacques LAMBERT,

exécuté par LAINÉ pour le ciment, FLANDRIN pour les staffs, ROY pour la maçonnerie, MAUER & MARTEL pour la peinture, ARCIÈRE pour la serrurerie, LABRE-GROSEIT pour les treillages, PAZ & SILVA pour l'éclairage électrique, CHOLLET pour la plomberie & la couverture.



Phot. THIBAUM, éd. Albert Lévy.

JARDIN

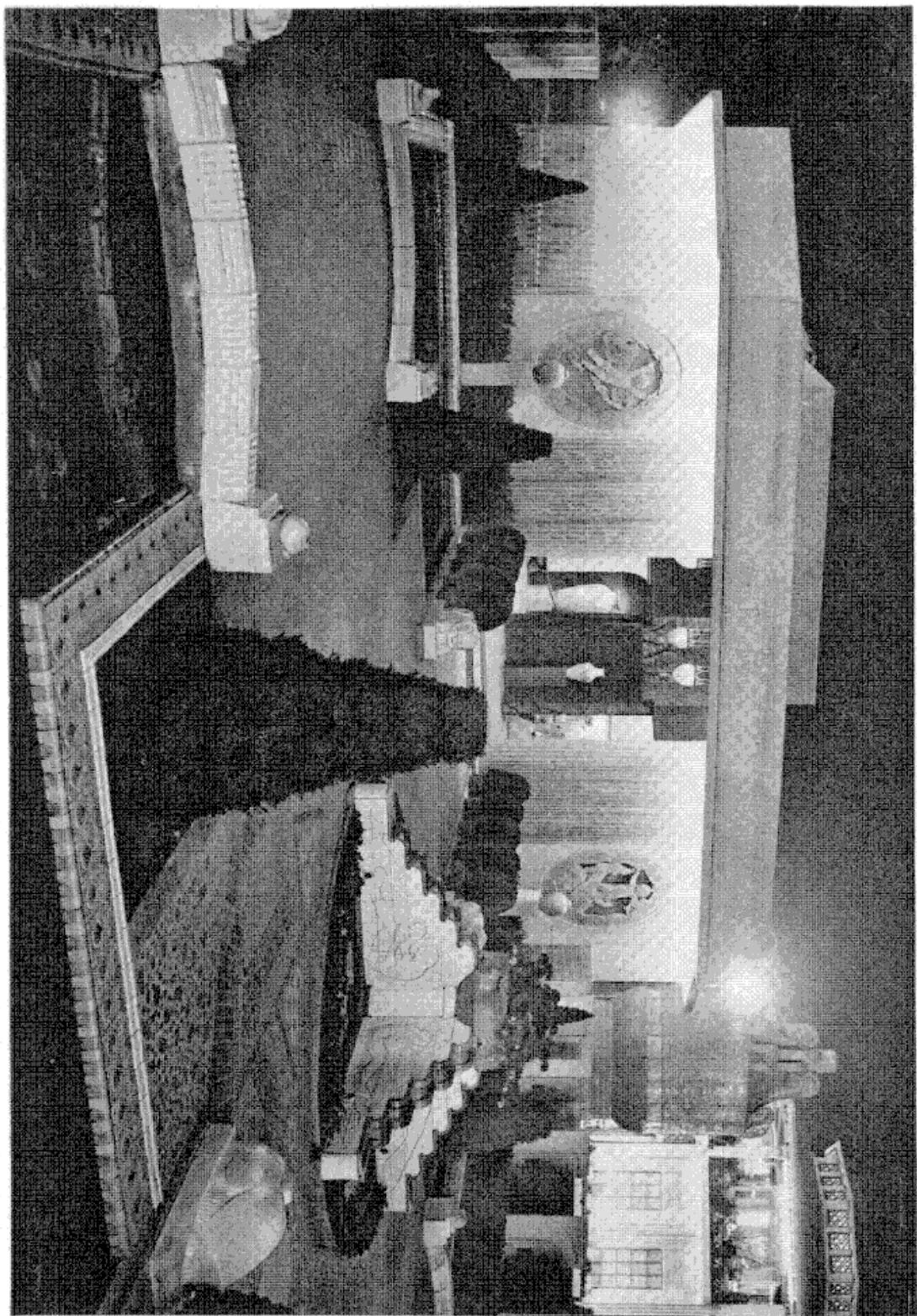
composé par R. MALLET-STEVENS
avec la coopération de Ch. GARRUSS, ingénieur, Jean & Joël MARTEL, sculpteurs,
exécuté par AUGER & BONNET pour le béton armé, NAU pour l'éclairage, DECHARME pour l'électricité,
fleurs des JARDINS DE LA VILLE DE PARIS.



Phot. Marc VAUX.

FONTAINE

BURKHALTER, architecte; Jean & Joël MARTEL, sculpteurs.



Phot. BUFFOTOT, édit. Albert Lévy.

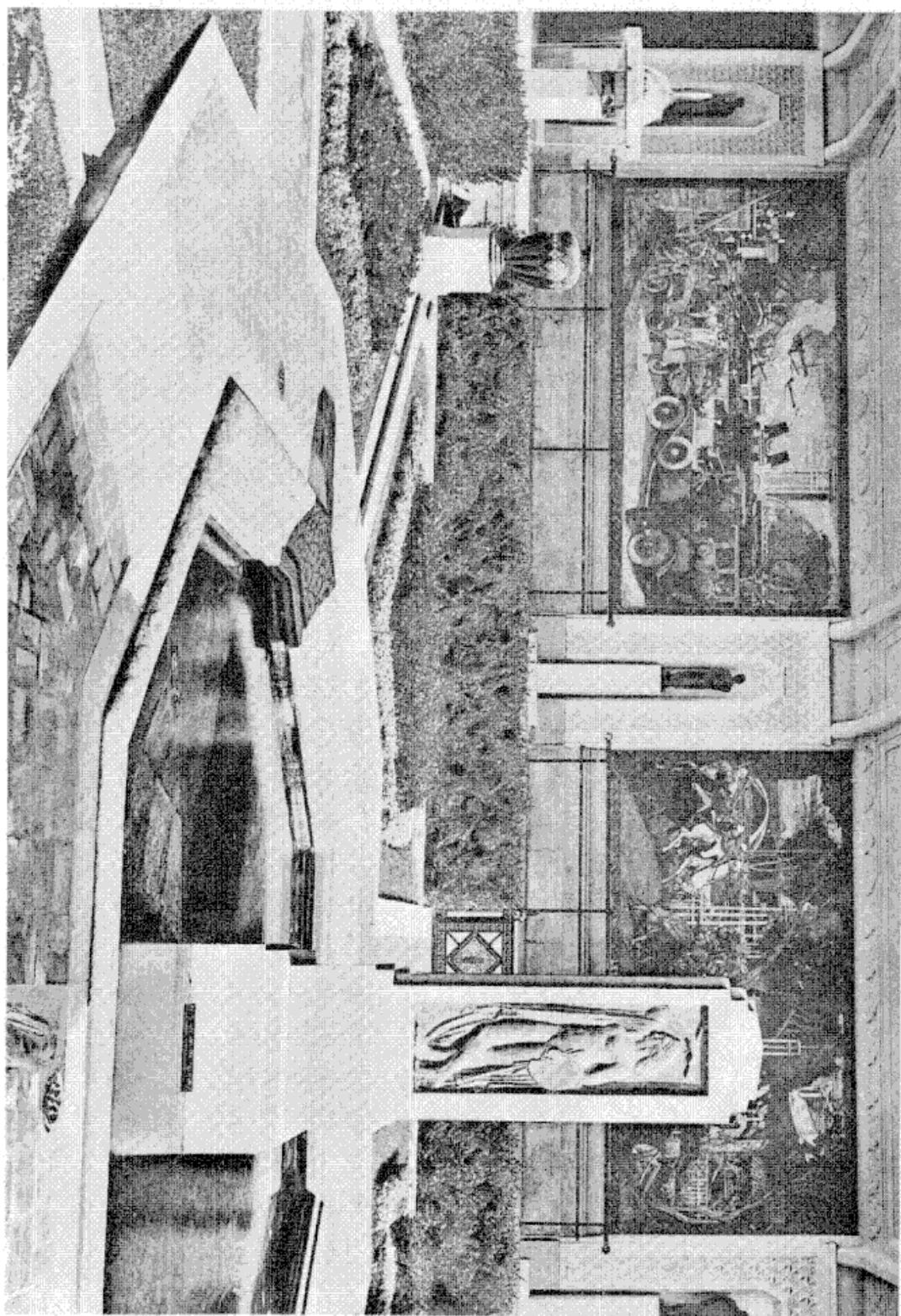
JARDIN DES PAVILLONS DE LA MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES

par P. PATOUT & H. RAPIN.

Fontaine (grès cérame émaillé) par BOUCHARD; figures d'animaux & panneaux (grès cérame émaillé) par LE BOURGEOIS; margelles (porcelaine) par GAUVENET; bac à fleurs (grès coloré) composé par HAIRON, exécuté par DEVICQ & BRÉCY.

SECTION FRANÇAISE.

Pl. LXVIII.



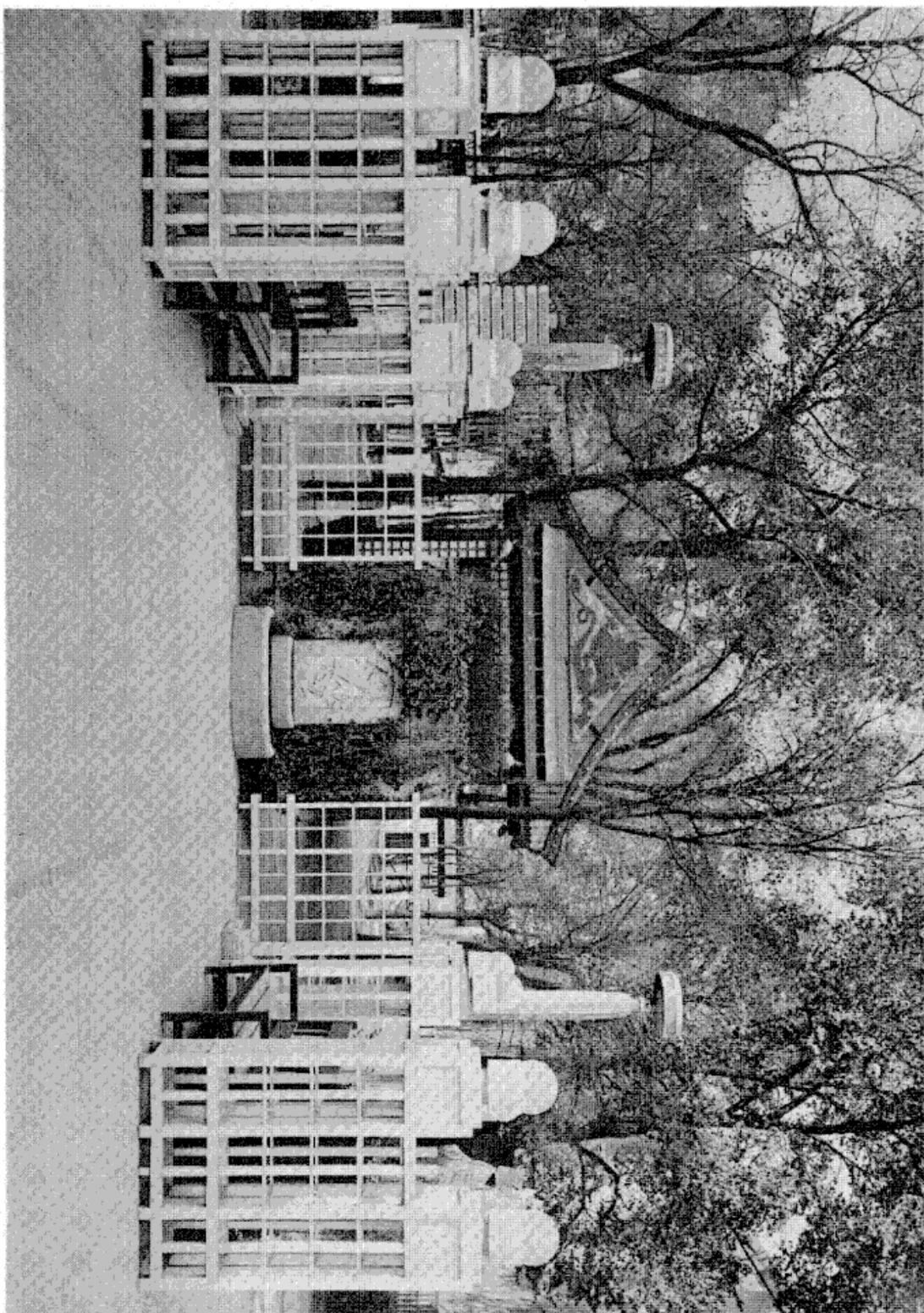
Extr. de *Les Jardins*, Moreau édit.

JARDIN DE LA COUR DES MÉTIERS

grilles par SZABO; vases par DUNAND; bassin en mosaïque par EBEL; bas-reliefs en bronze doré par POISSON;
partères par VILLMORIN-ANDRIEUX,
composé par Ch. PLUMET;

SECTION FRANÇAISE.

PL. LXIX.

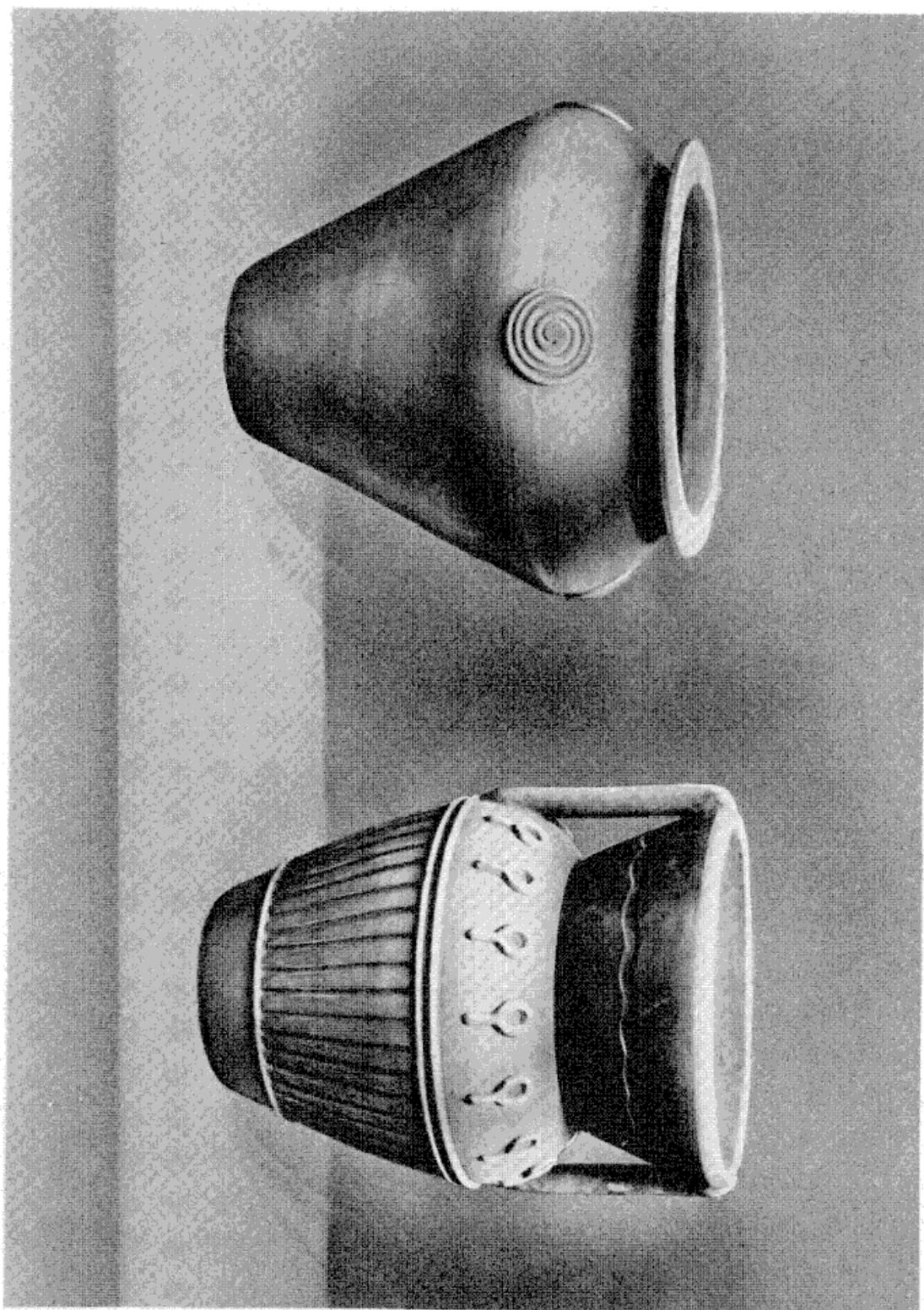


PATIO

par Charles PLUMET et BAILLY,
Fontaine, par BINET,

SECTION FRANÇAISE,

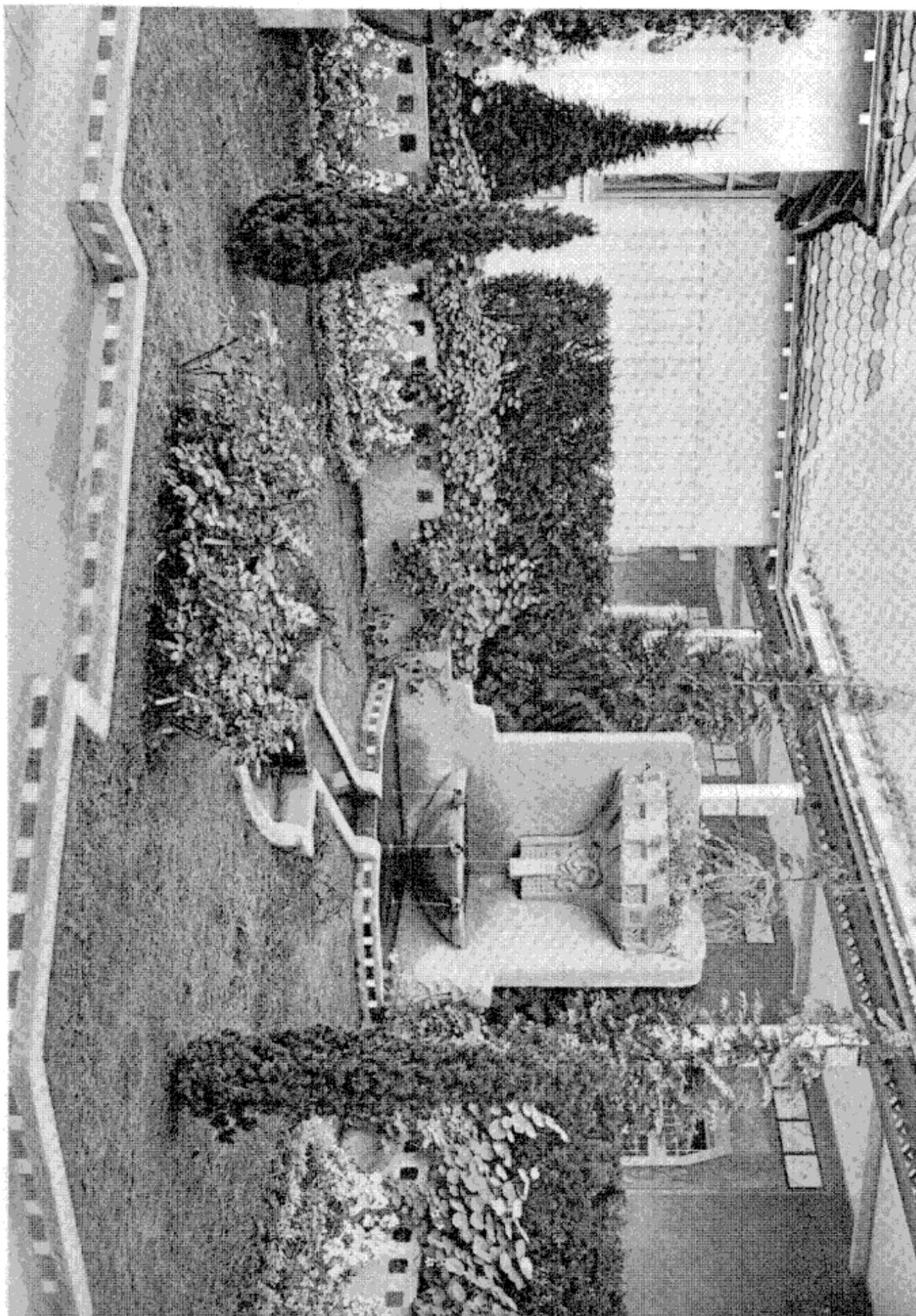
PL. LXX.



VASES DE JARDIN
par PRIMAVERA (Atelier des GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS).

SECTION FRANÇAISE.

Pl. LXXI.



Arch. phot. Beaux-Arts.

JARDIN

composé par J. VACHEROT & RIOUSSE FILS
avec la coopération de MOREAU-VAUTHIER, sculpteur, CESBRON, GENTIL & BOURDET, céramistes,
VILMORIN-ANDRIEUX, grainier, CROUZY, pépiniériste, NONIN, rosieriste.

SECTION FRANÇAISE.

Pl. LXXII.



PERGOLA ET FONTAINE DU PAVILLON DES ALPES-MARITIMES

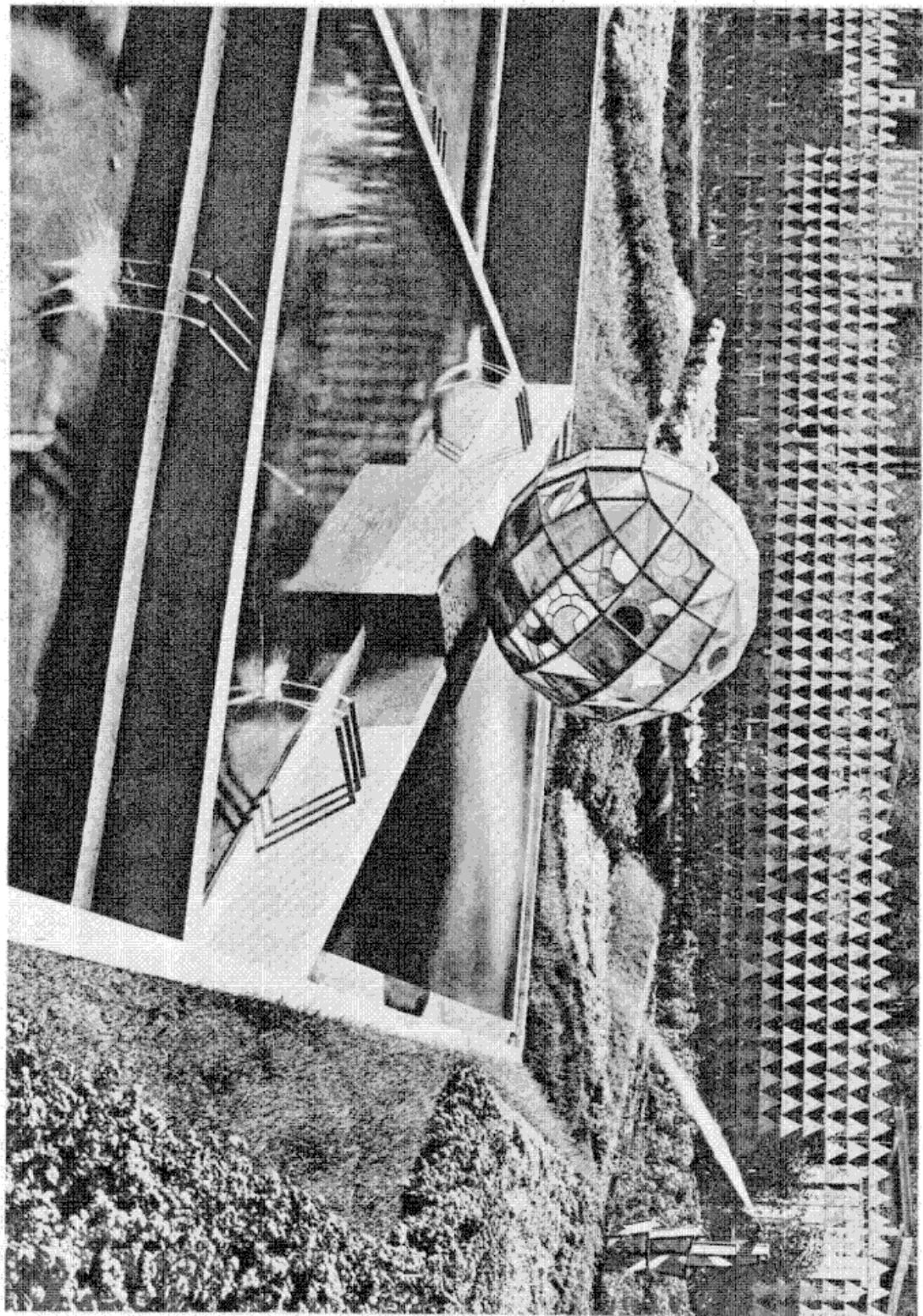
composées par Ch. & M. DALMAS
avec la coopération de CRÉPIN, paysagiste, FAVRE, Cl. NABONAUD, NONIN, ROYER, pépiniéristes.

Phot. DESBOUTIN.



Phot. Revue Art & Décoration.

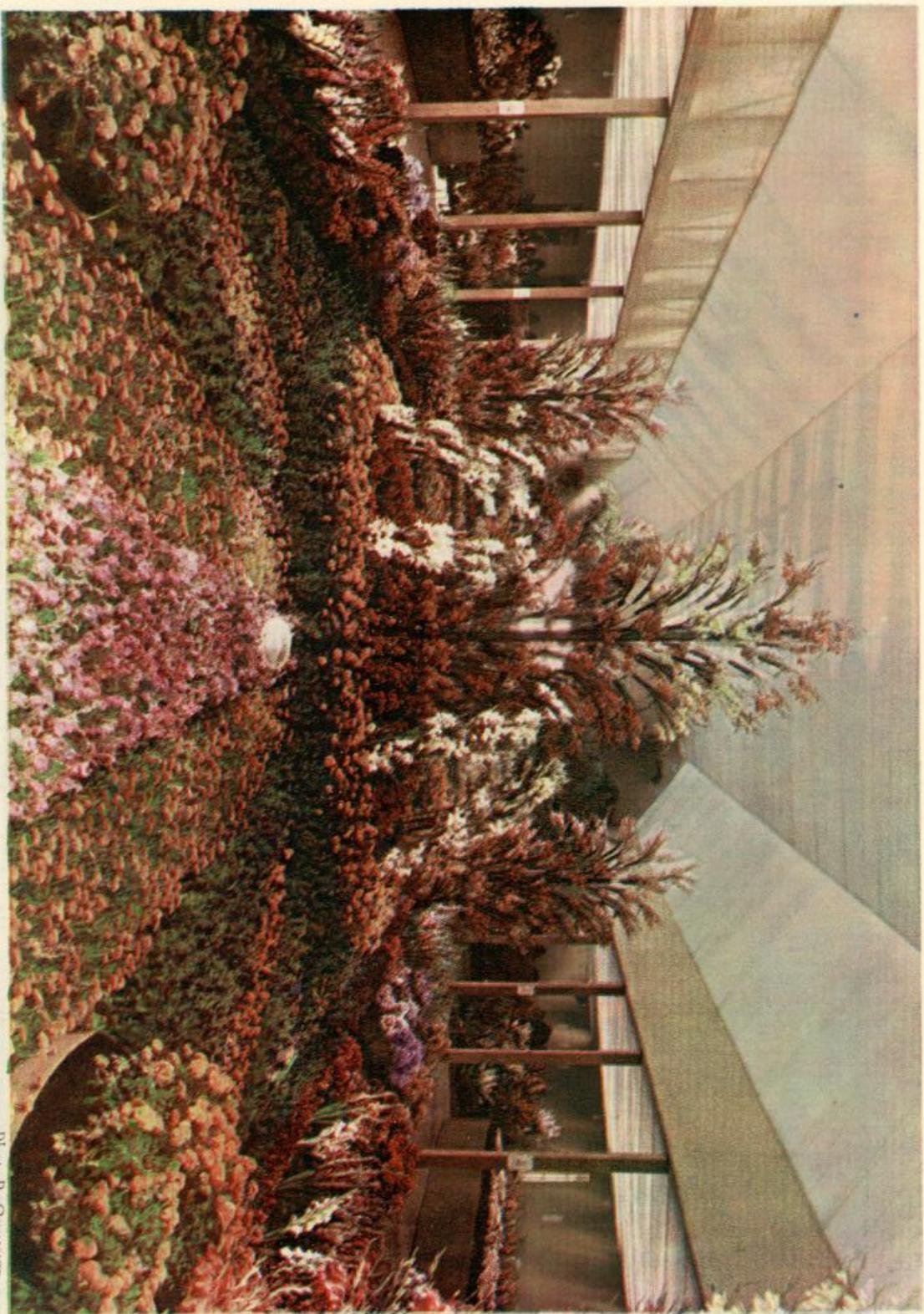
BACCHANTE.
par Ch. DESPIAU.



Extr. de *Les Jardins*, Moreau édit.

JARDIN D'EAU ET DE LUMIÈRE

avec la coopération de BARISET pour les vitraux, MERCOURT pour la palissade, LUQUET & Cie pour la peinture sur ciment, THIERAUT pour les parterres.



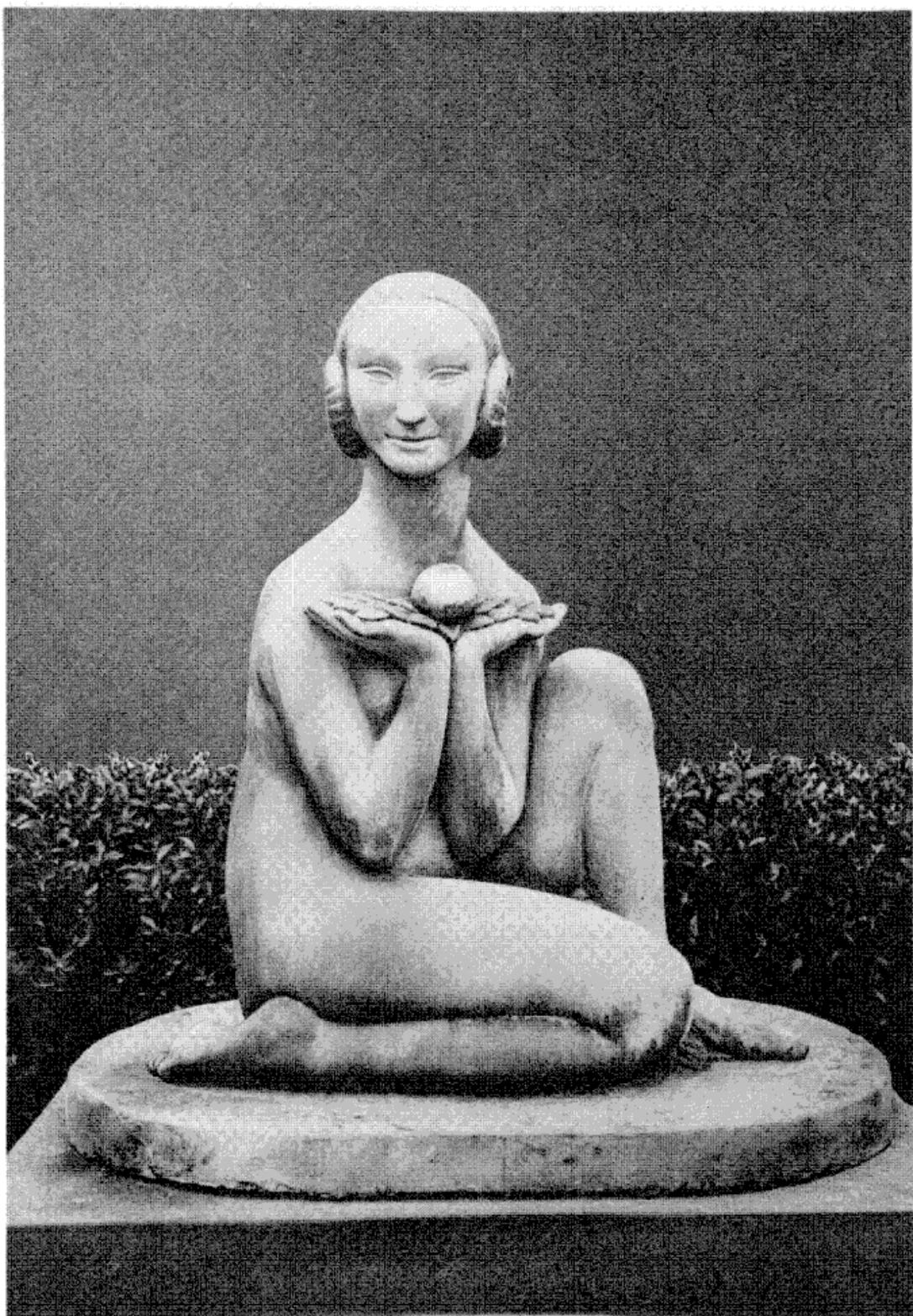
ENSEMBLE FLORAL
par VILLMORIN-ANDRIEUX.

Phot. P. QUINSIER.



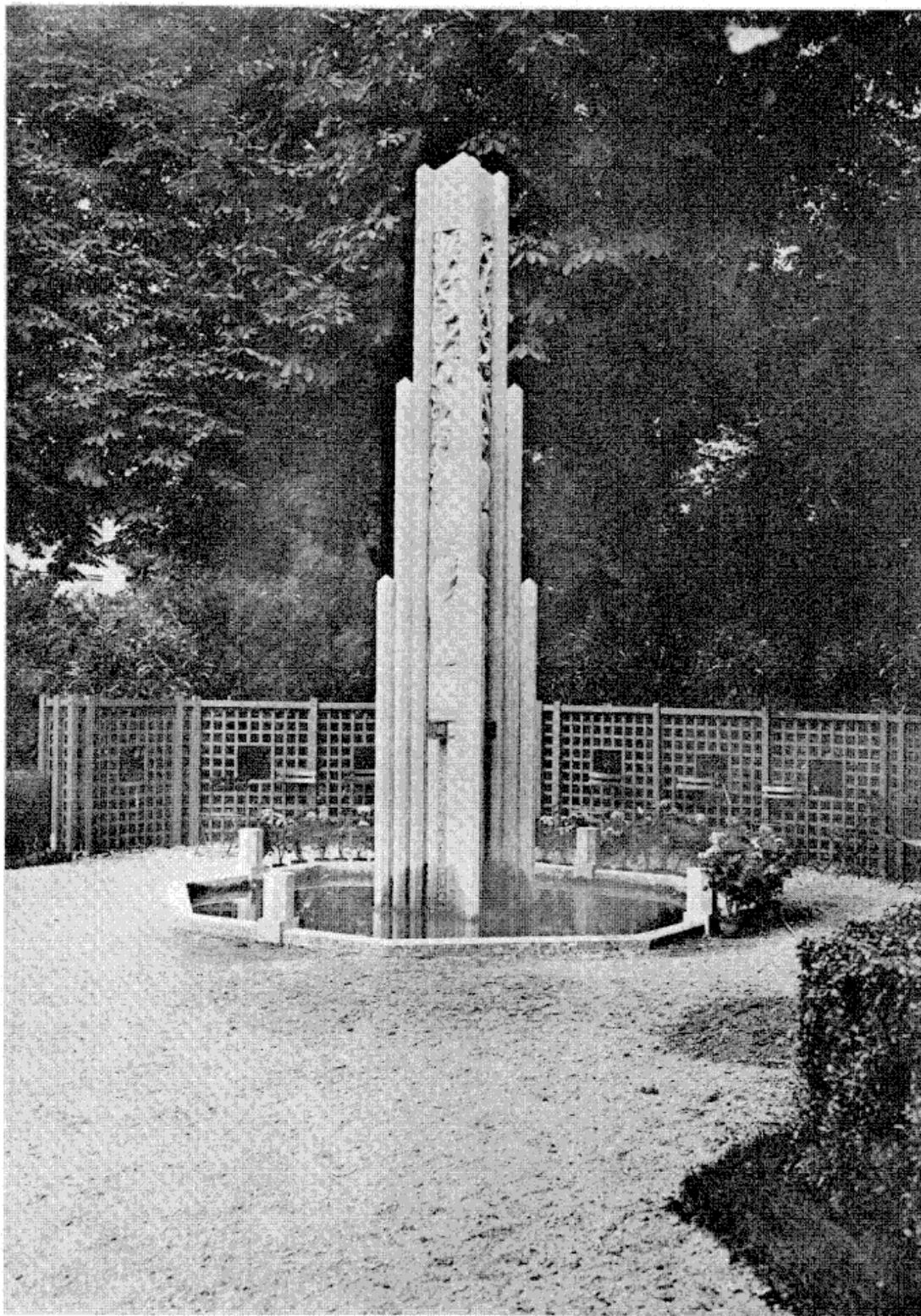
Arch. phot. Beaux-Arts.

FONTAINE
par Max BLONDAT
dans le jardin composé par J. VACHEROT & RIOUSSE FILS.



Arch. phot. Beaux-Arts.

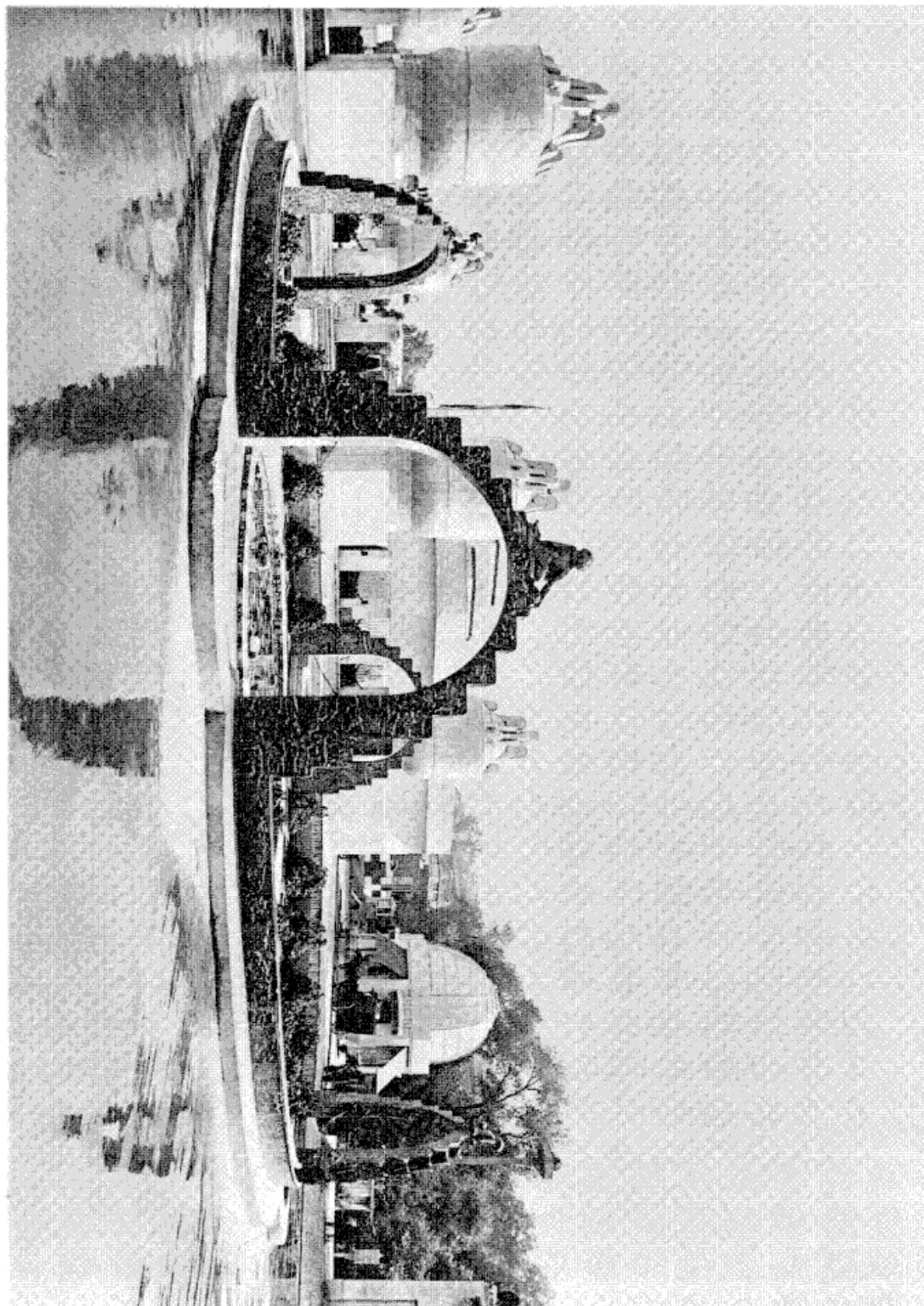
STATUE
par E. DO CANTO.



Arch. phot. Beaux-Arts.

FONTAINE

ROUX-SPITZ, architecte; DELAMARRE, sculpteur.



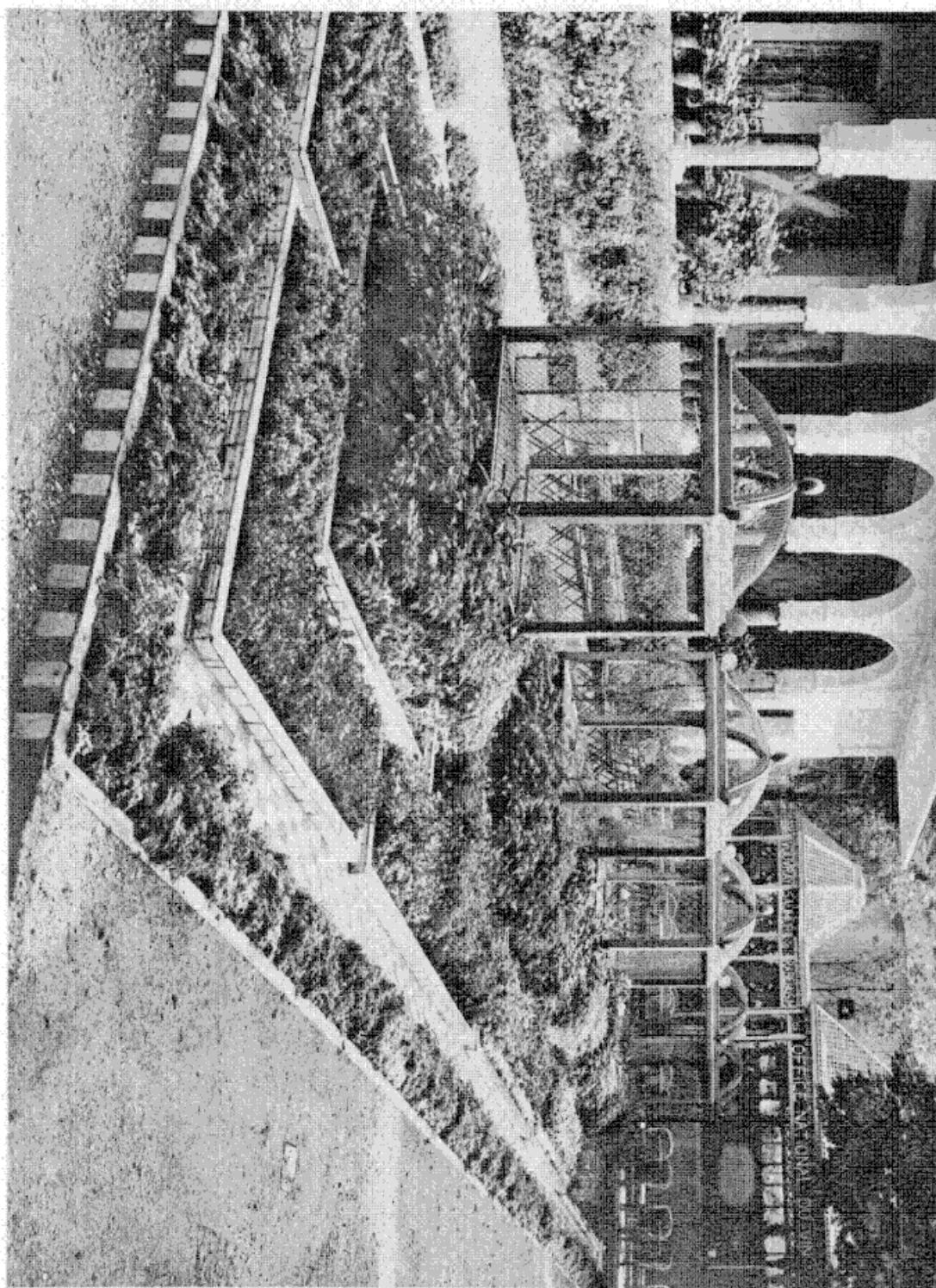
BASSIN DES NYMPHÉAS

composé par A. LAPRADE,

exécuté par L. MORINIERE pour la margelle de marbre, la SOCIÉTÉ DE MERBES-SPRIMONT pour le dallage de marbre, les CARRELEURS DE PARIS pour le dallage de byssus et les mosaïques; sculpture par LANCELOT; nymphéas et décor floral par les ÉTABLISSEMENTS MARUAC.

SECTION FRANÇAISE.

PL. LXXX.



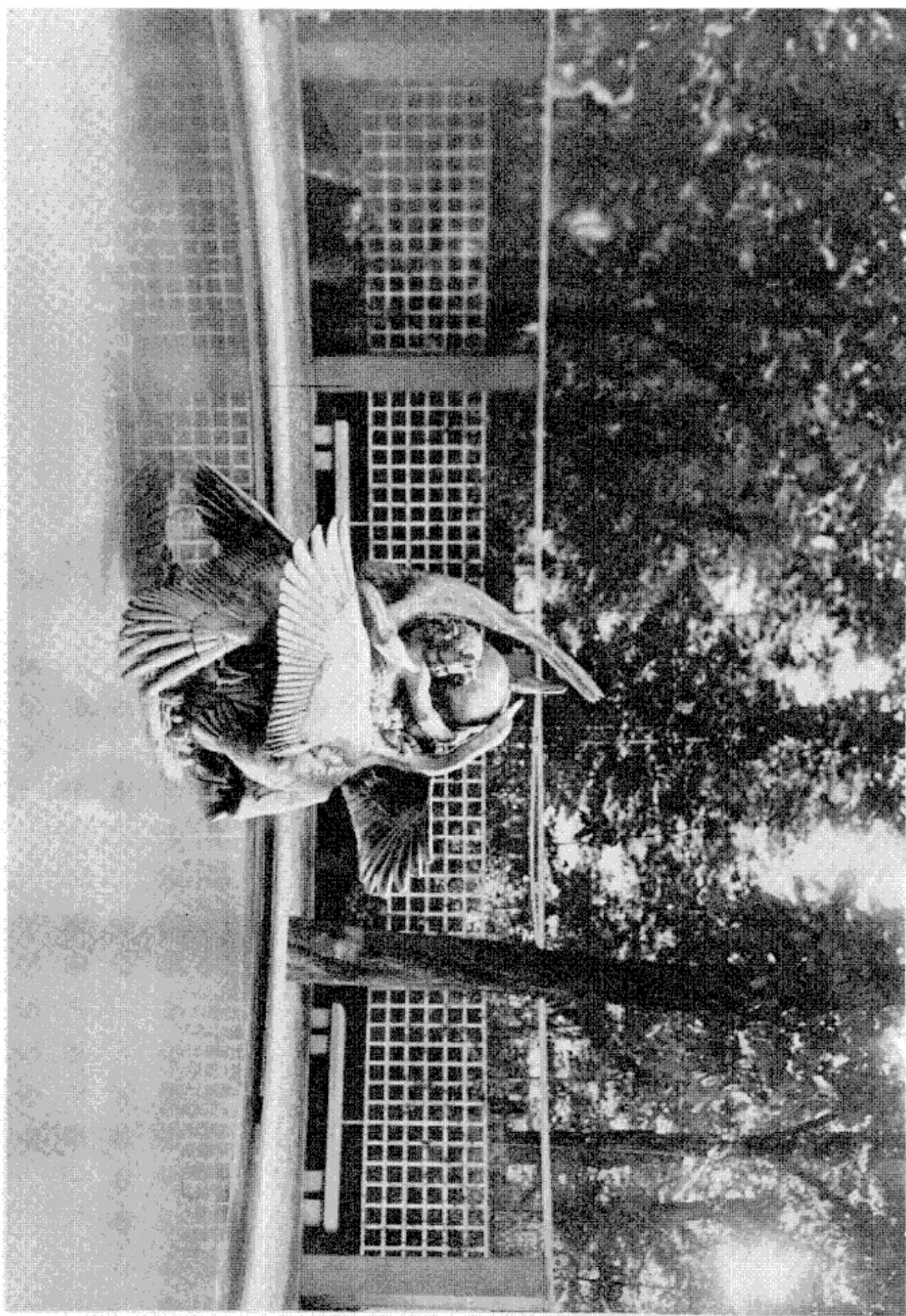
« JARDIN DES OISEAUX »

Phot. SALAÜN.

exécuté par les CARRELEURS DE PARIS pour la céramique, TELLIER pour le béton armé, RONTAIX pour la maçonnerie, LES CHARPENTIERS DE PARIS et BAUDET-DONON pour les cages, VALLERAND pour les fleurs.

SECTION FRANÇAISE.

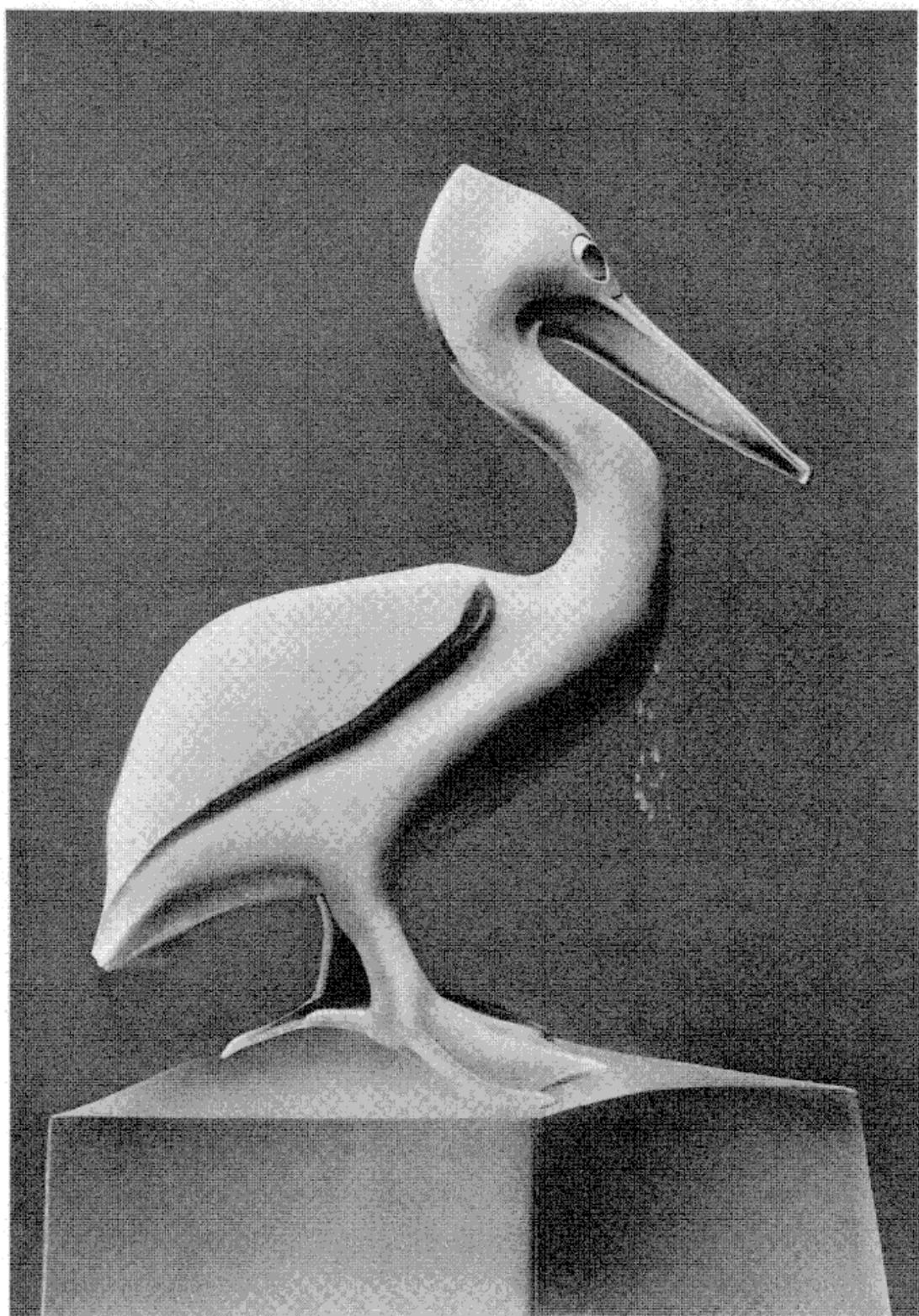
Pl. LXXXI.



Arch. phot. Beaux-Arts.

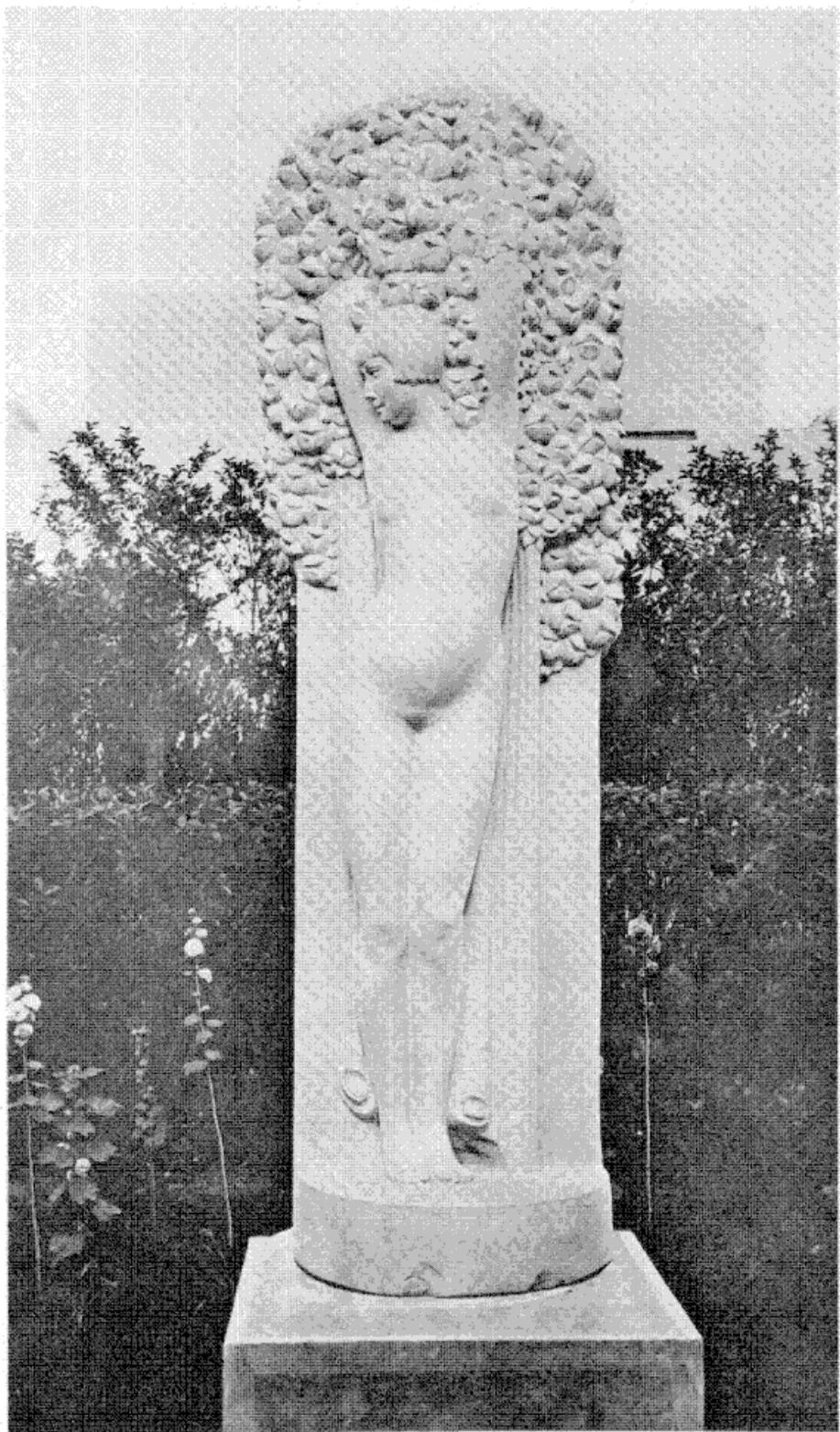
FONTAINE DES CYGNES

composée par LOYAU, sculpteur, avec la coopération de COURTOIS, architecte, et VIACROZE, décorateur, exécutée par CONVERSET et GRANINI pour le groupe de bronze, LAINÉ pour le bassin, LA PIERRE AGGLOMÉRÉE pour les bancs, V. MARCHAL pour le treillage.



Phot. CONSTRUCTION MODERNE.

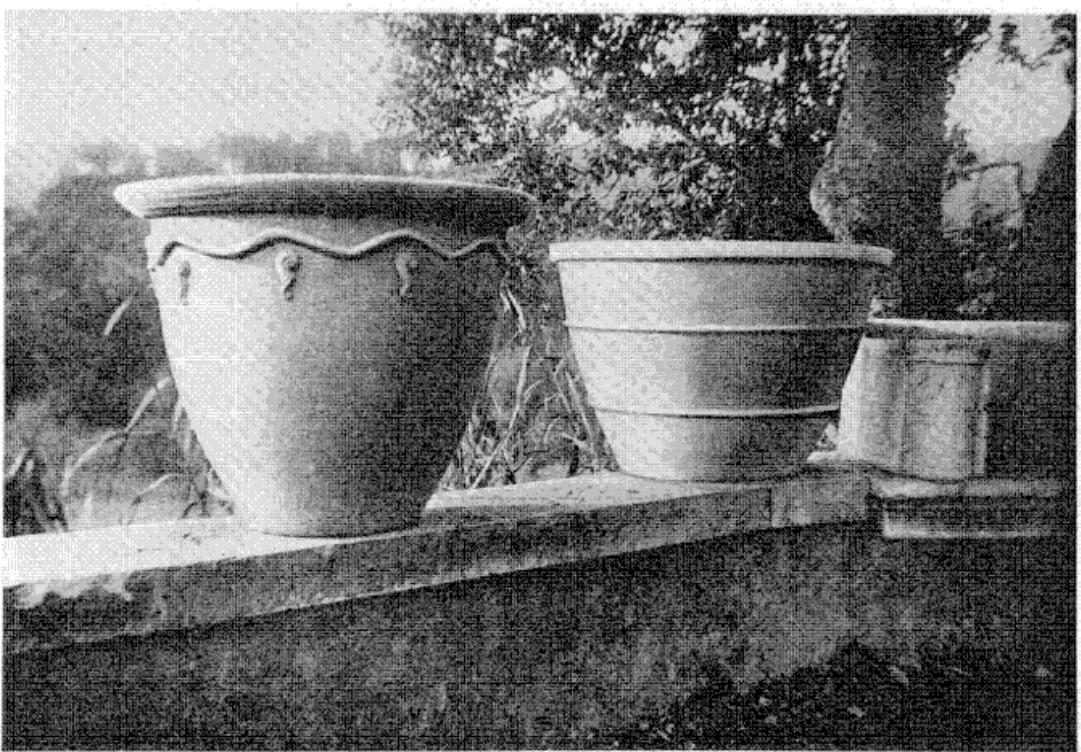
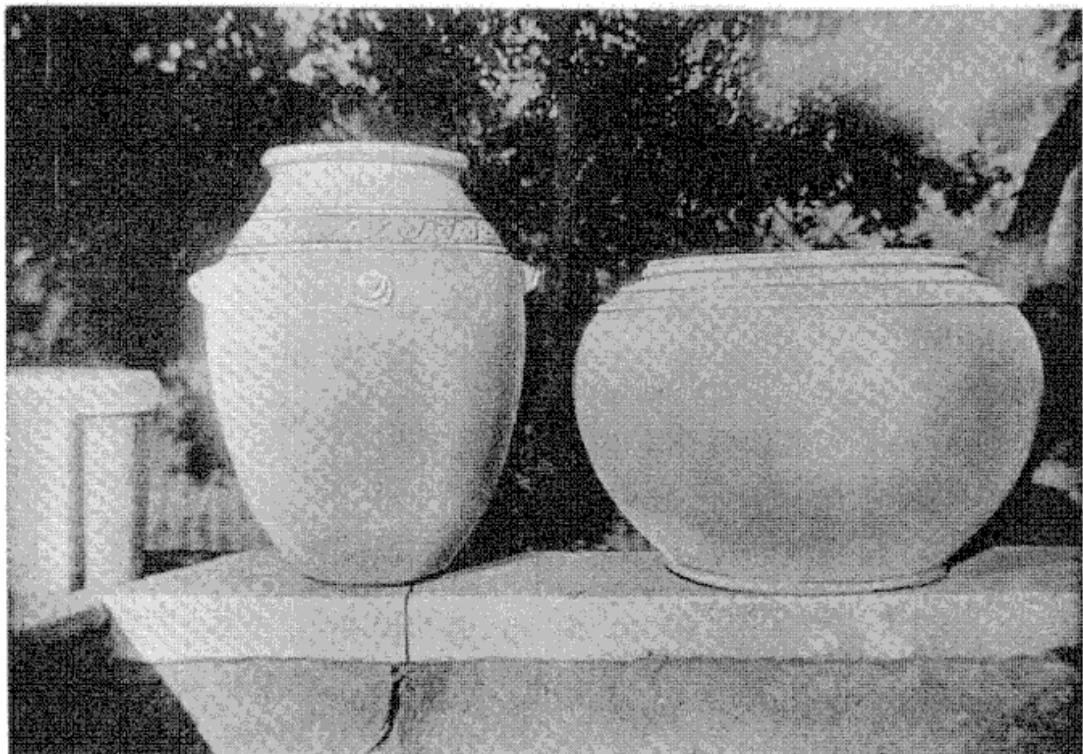
PÉLICAN
par POMPON.



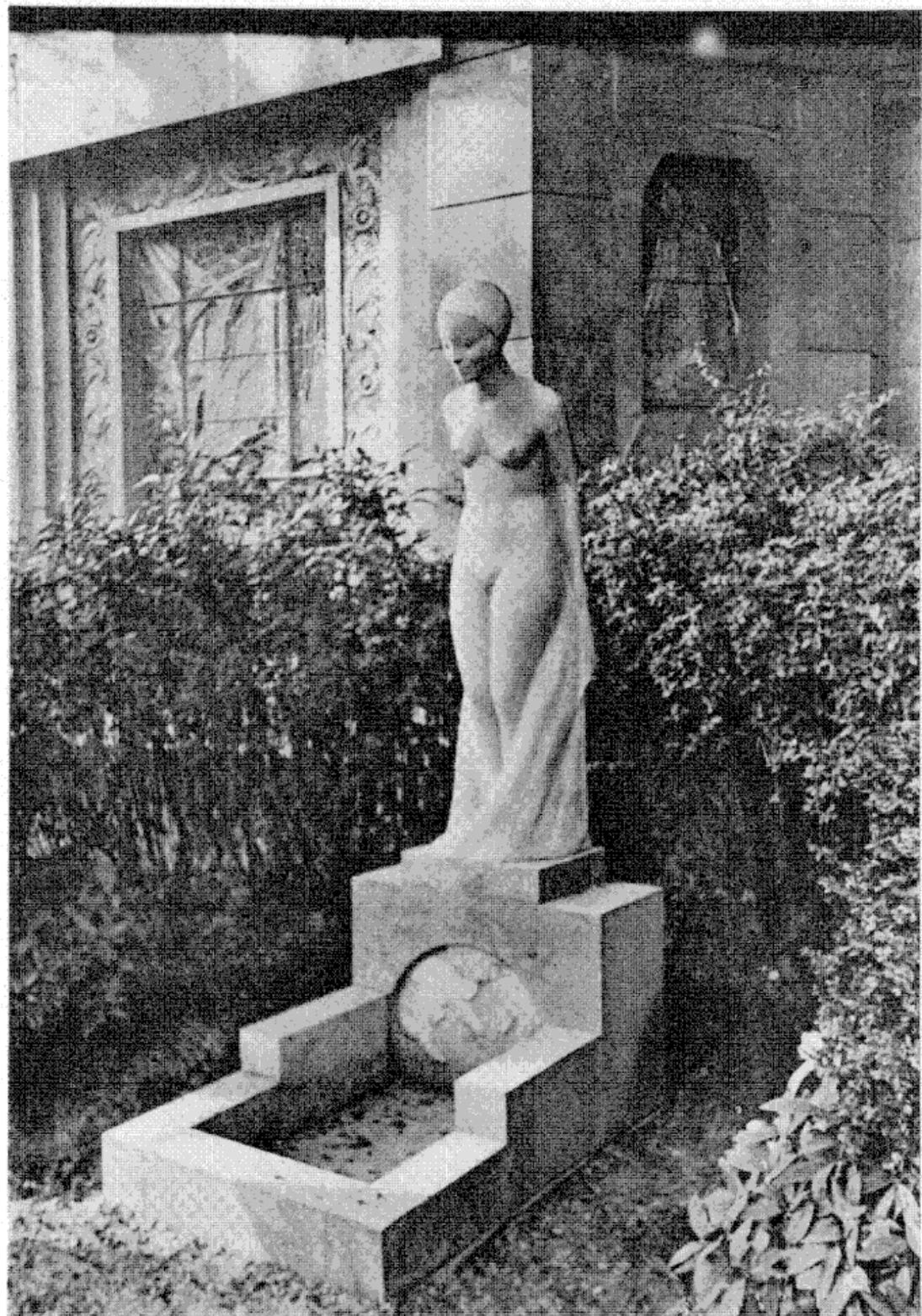
Arch. phot. Beaux-Arts.

« JEUNESSE »

par F. STOLL.



VASES DE JARDIN (*terre mate & terre vernissée*)
par AUGÉ-LARIBÉ.



FONTAINE
par FÉVOLA.



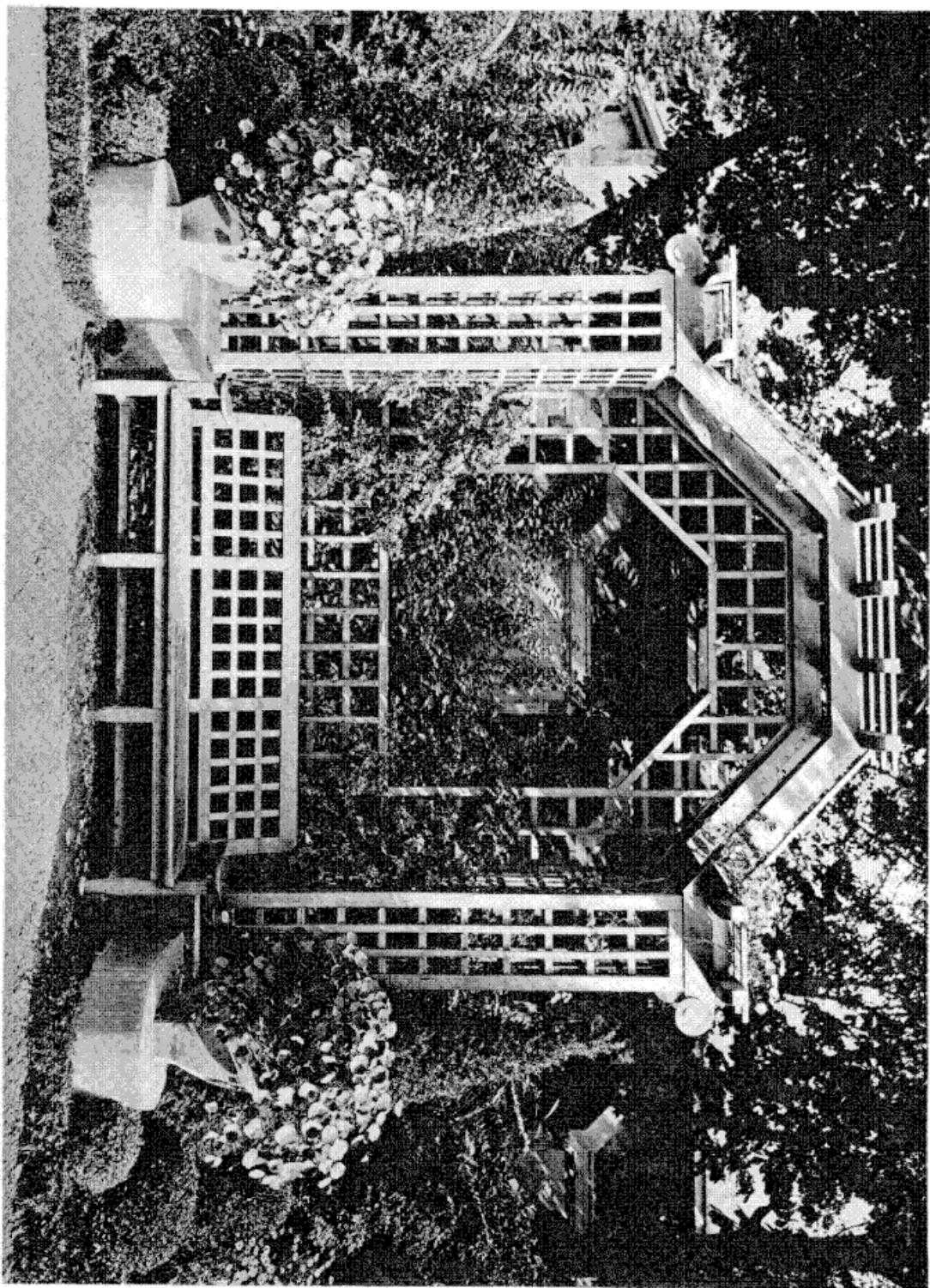
Arch. phot. Beaux-Arts.

FONTAINE

CHRISTINO DA SILVA, architecte; M^{me} DE LYÉE DE BELLEAU, sculpteur.

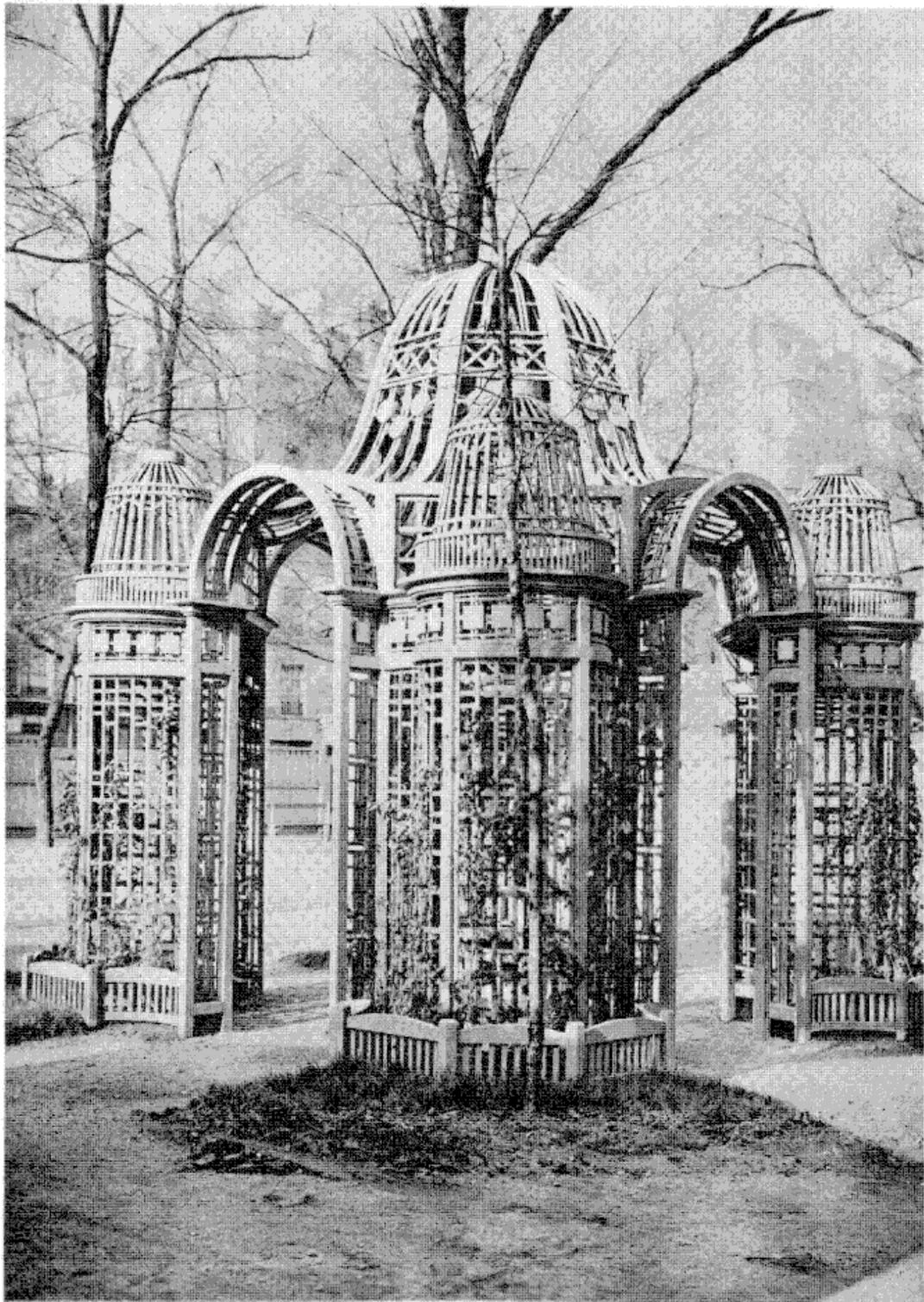
SECTION FRANÇAISE.

Pl. LXXXVII.



Phot. PRINTANIA, éd. Construction moderne.

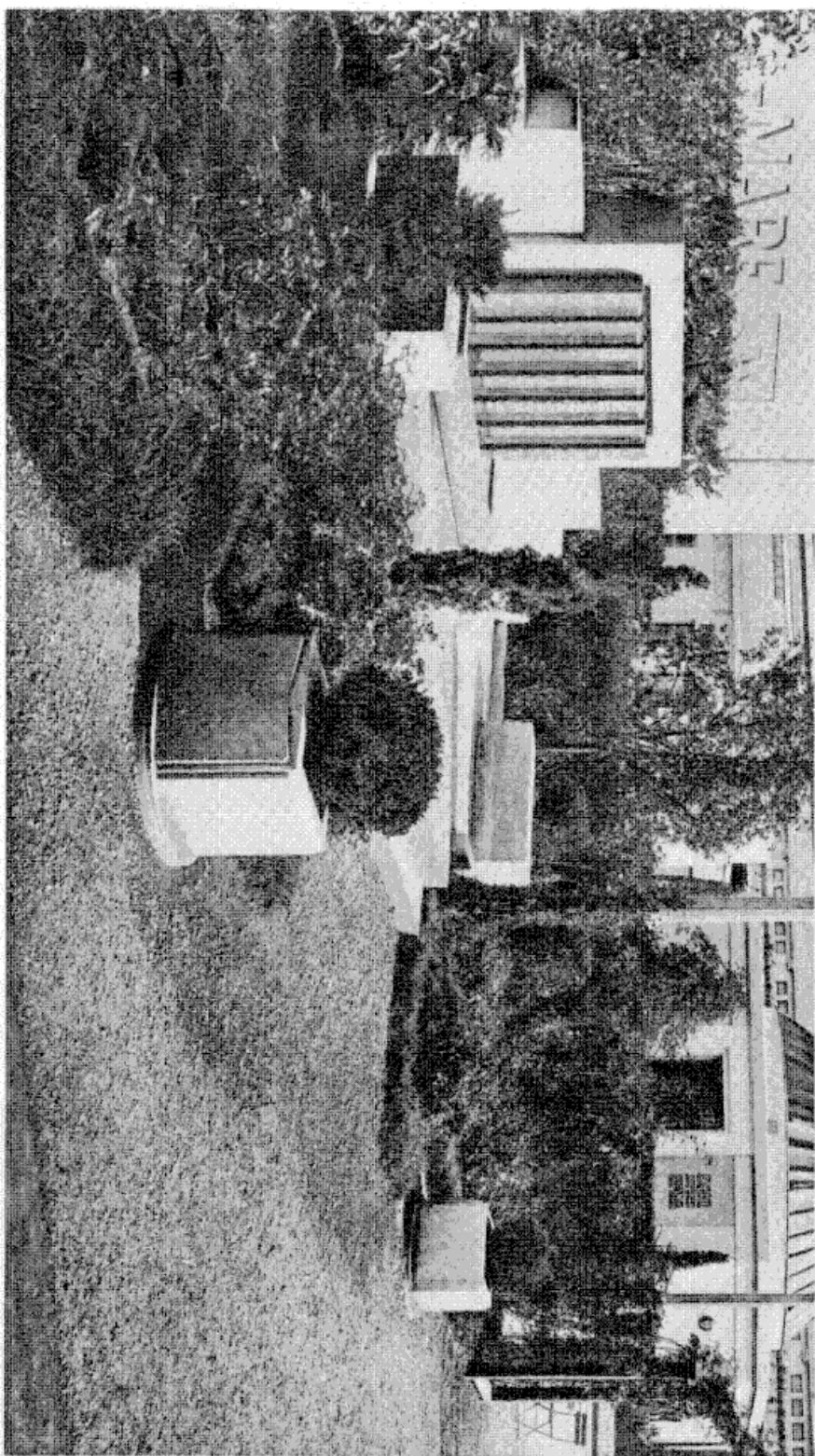
BANC DE JARDIN ET NICHE EN TREILLAGE
par la Société à POUR LES JARDINS.



BOSQUET (treillage)
par Paul MERCOURT.

SECTION FRANÇAISE.

PL. LXXXIX.



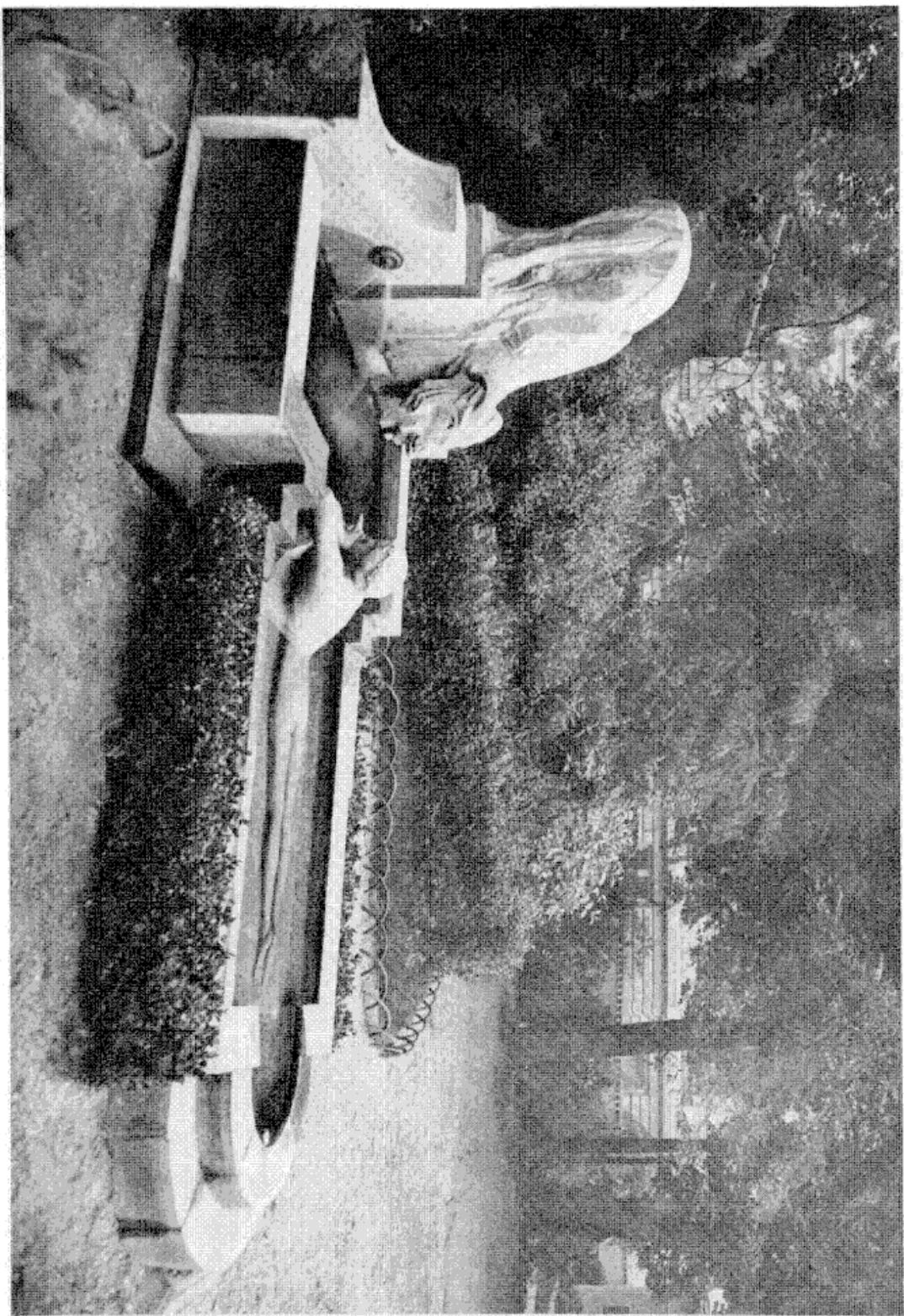
Extr. de *Les Jardins*, Moreau édit.

JARDIN DE ROSES ET FONTAINE

composés par PACON,
exécutés par BILLARD & TÉTARD, mosaïques, NONIN, borriculteur.

SECTION FRANÇAISE.

Pl. XC.



FONTAINE
par PROZYNSKI.

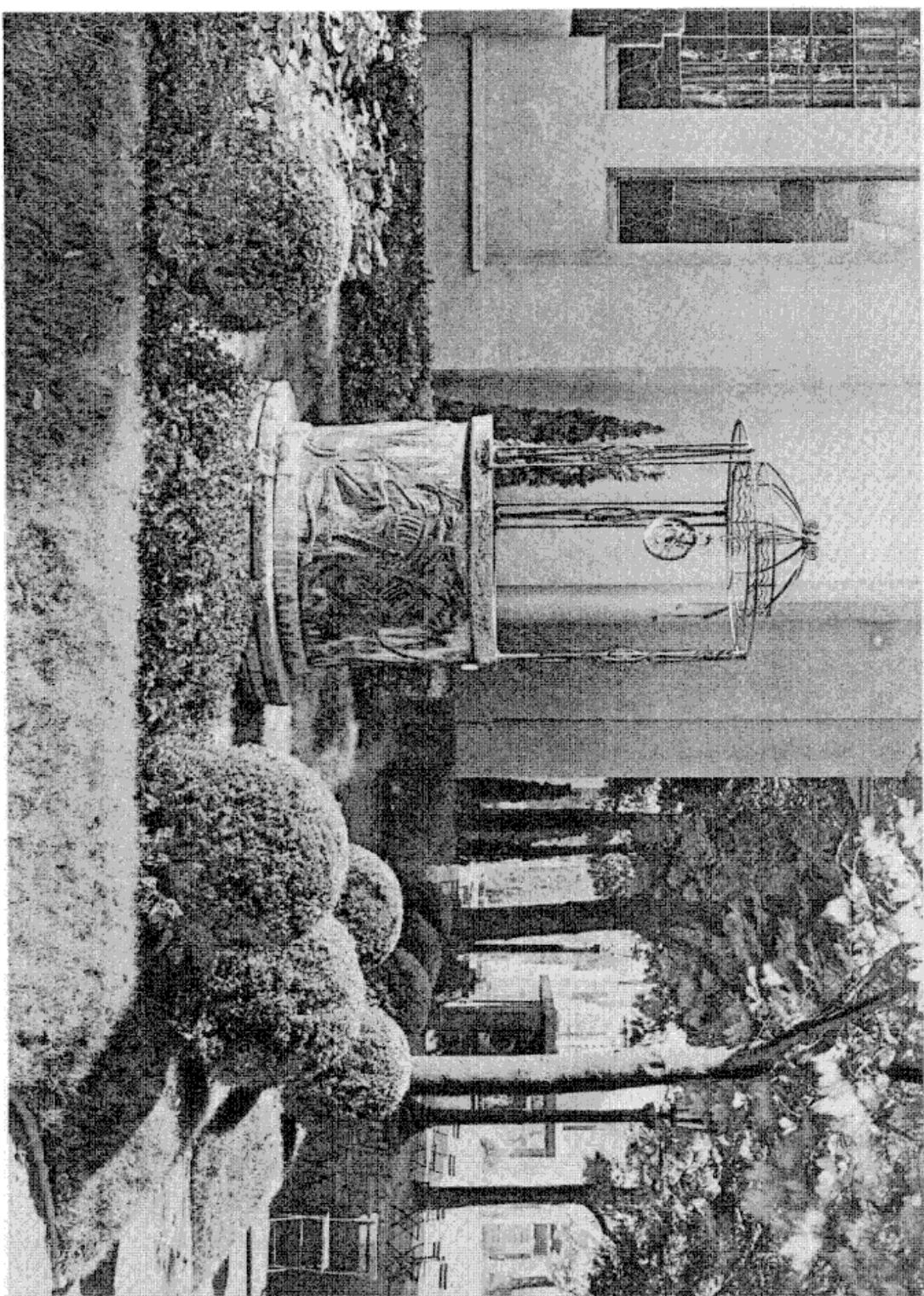
CLASSE 27

PLANCHES

SECTIONS ÉTRANGÈRES

SECTION BELGE.

Pl. XCI.

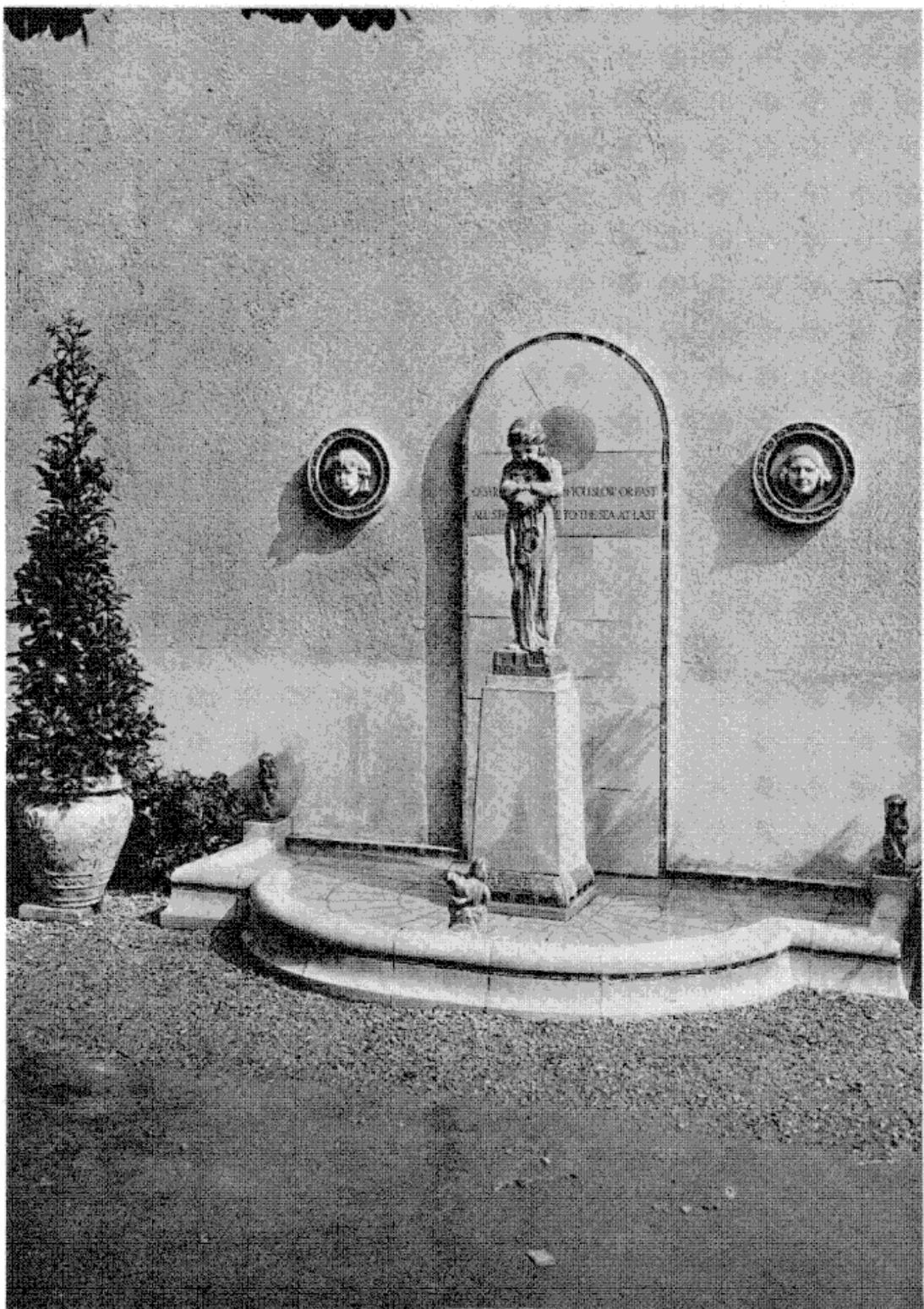


Extr. de *Les Jardins*, Moreau édit.

JARDIN

par J. BUYSSENS;

puis composé par Arthur CRACO, sculpteur-céramiste, exécuté par CARION pour le fer forgé.

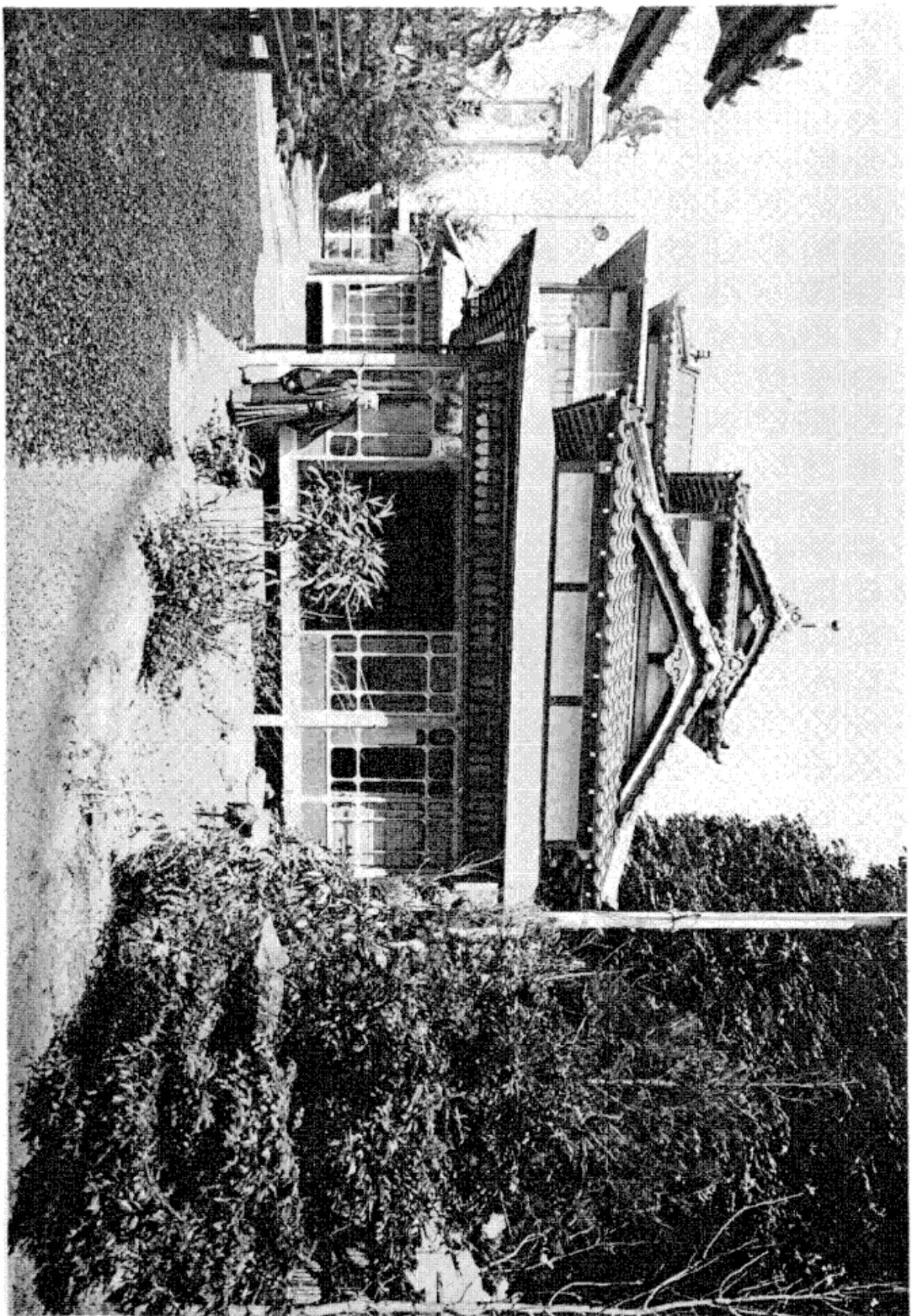


Phot. CONSTRUCTION MODERNE.

FONTAINE
par G. BAYES.

SECTION JAPONAISE.

Pl. XCIII.



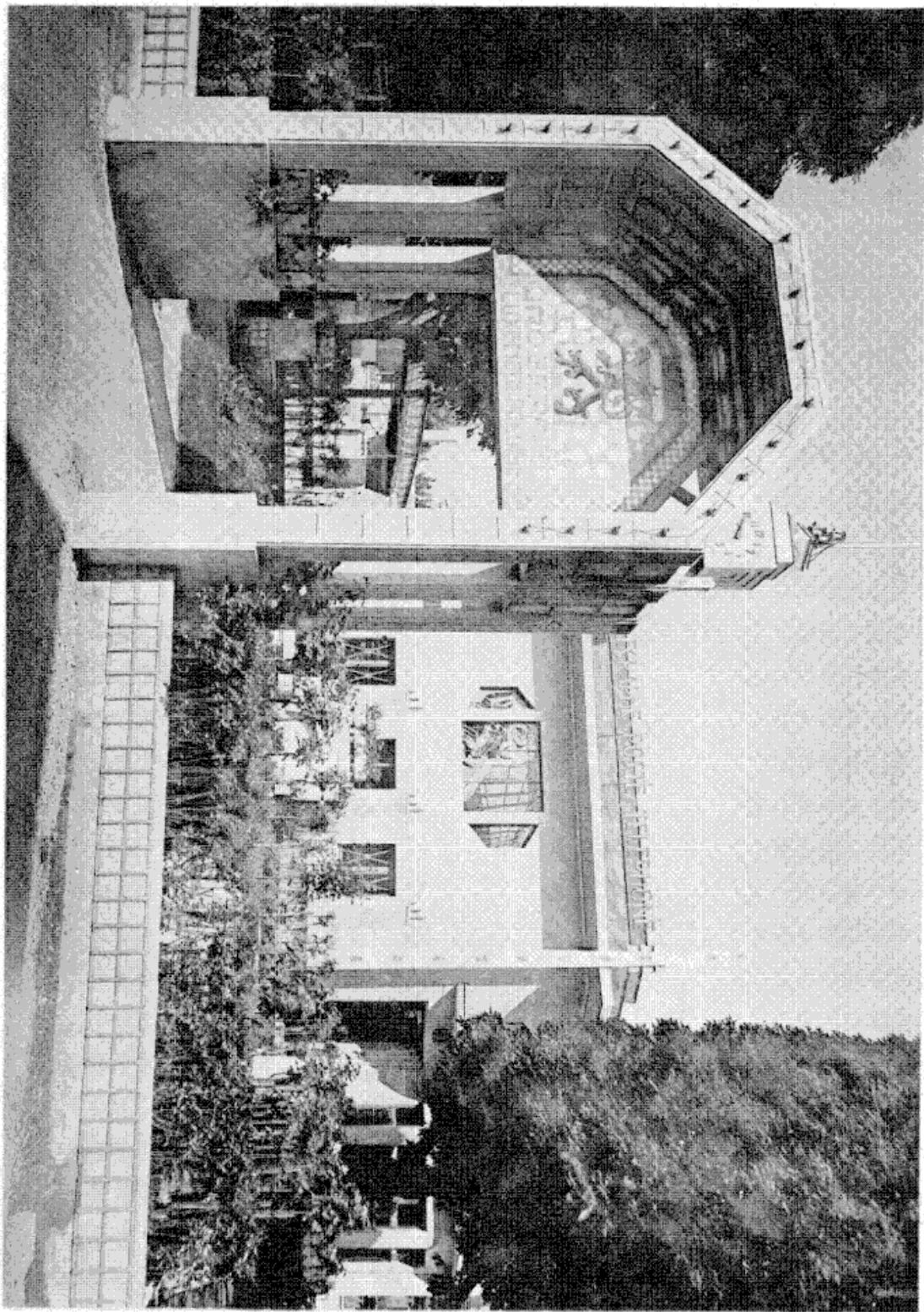
Arch. phot. Beaux-Arts.

JARDIN DU PAVILLON NATIONAL.

Shiebigoro YAMADA & Iwakichi MIYAMOTO, architectes;
grue (faïence) par Iebiaro KUDO.

SECTION LUXEMBOURGEOISE.

Pl. XCIV.



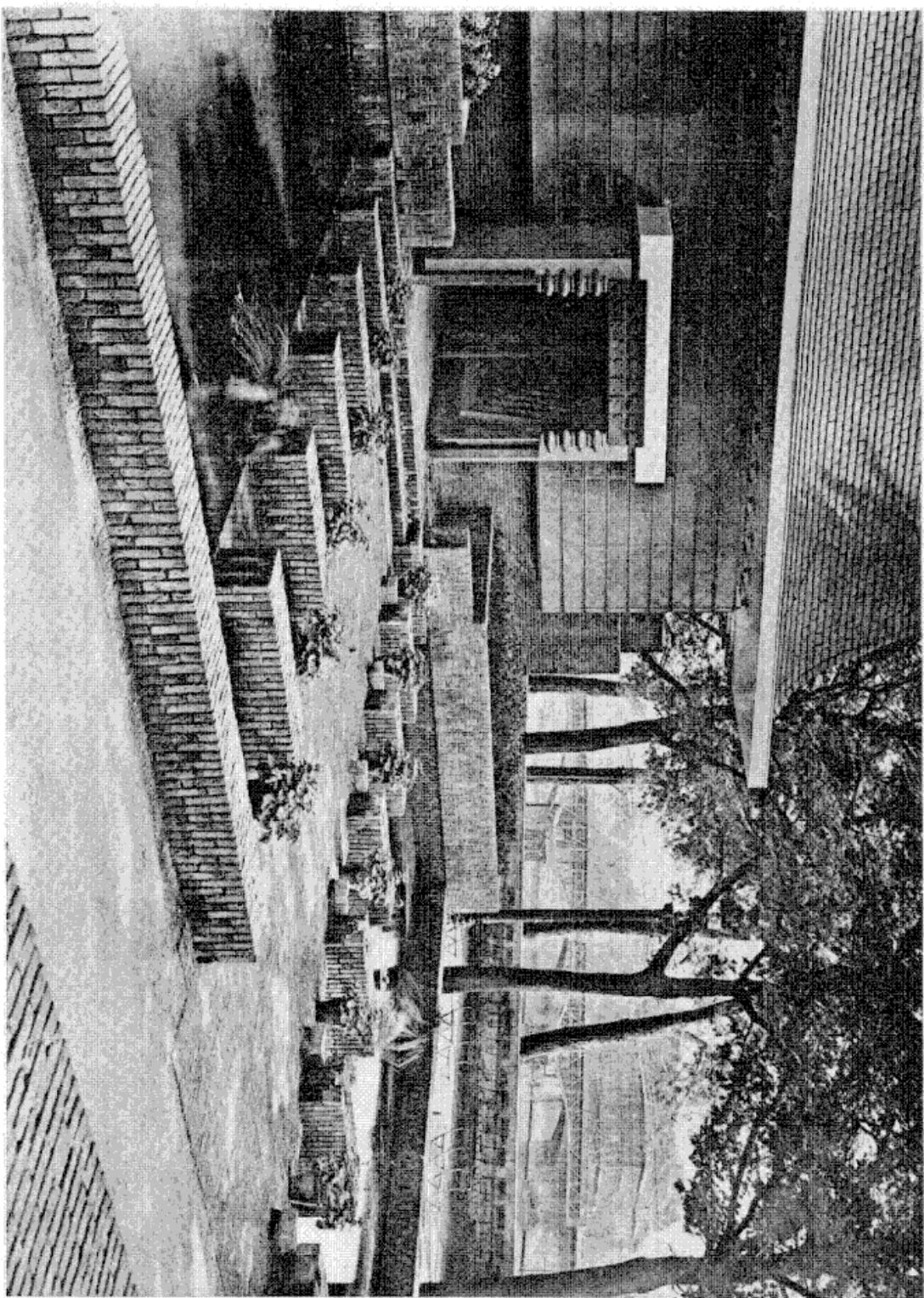
ROSERAIE

Arch. phot. Beaux-Arts.

rosiers par *HORTULUX*, *KETTEN FRÈRES*, *J. B. LAMESCH*, *SOUPPERT & NOTTING*; staff par *LAMBERT*.
composé par *A. VAN WERWEKE*;

SECTION DES PAYS-BAS.

PL. XCV.



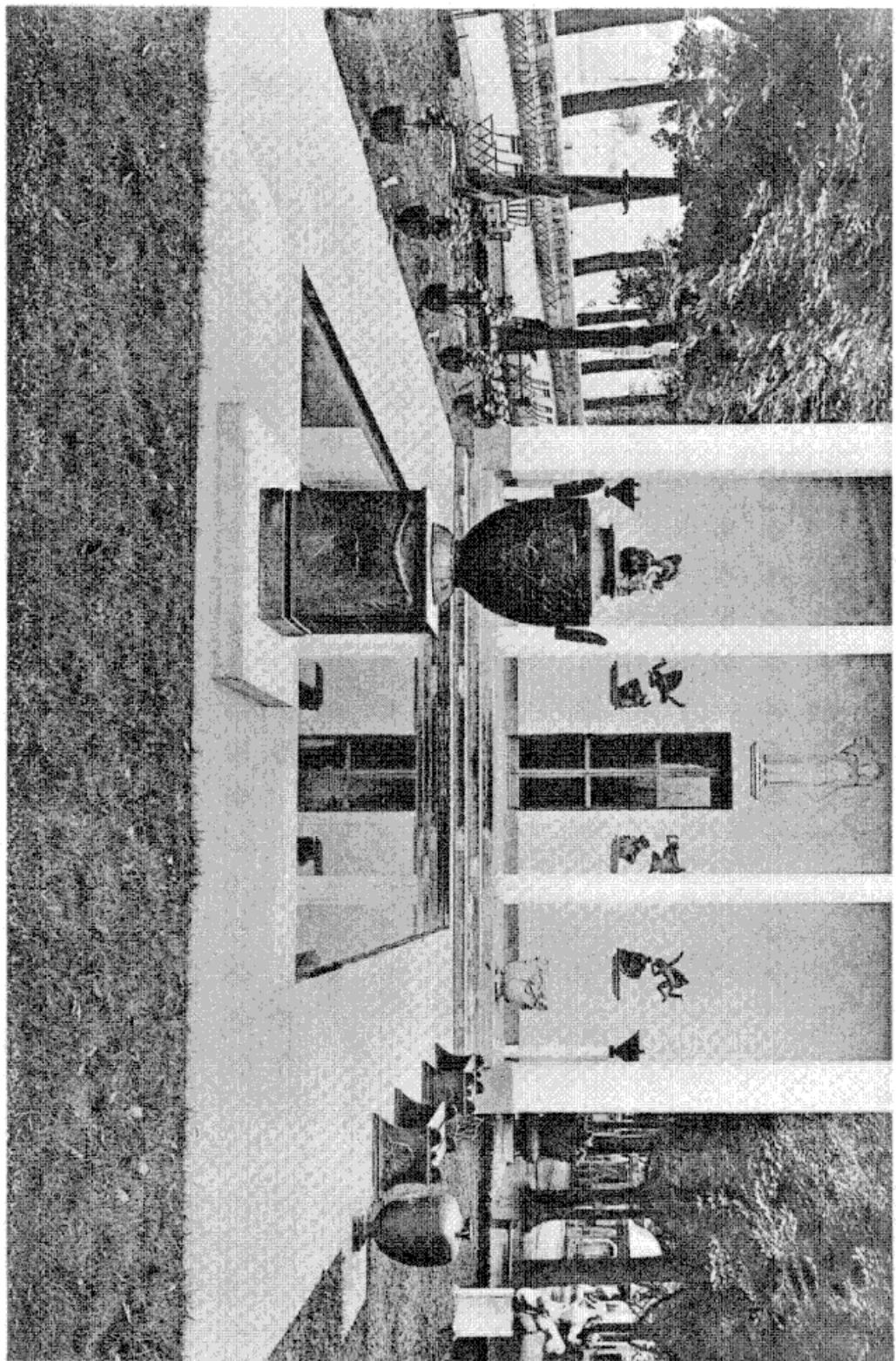
Extr. de *Les Jardins*, Moreau édit.

PARTERRE D'EAU

par STAAL.

SECTION SUÉDOISE.

Pl. XCVI.



Extr. de *Les Jardins*, Moreau édit.

MIROIR D'EAU
par Carl G. BERGSTEN.

BIBLIOGRAPHIE
RÉPERTOIRE ET TABLES

BIBLIOGRAPHIE.

PUBLICATIONS OFFICIELLES.

Catalogue général officiel, édité par le Commissariat général français, Imprimerie de Vaugirard, impasse Ronsin, Paris.

Liste des récompenses de l'Exposition Internationale des Arts décoratifs & industriels modernes (Journal officiel du 5 janvier 1926).

AUTRICHE. — *L'Autriche à Paris*, Guide illustré de la Section autrichienne, 1 vol.

BELGIQUE. — *Catalogue officiel de la Section belge*, 1 vol. illustré.

DANEMARK. — *Catalogue officiel de la Section danoise*, 1 vol.

ESPAGNE. — *Catalogue de la Section espagnole*, 1 vol. illustré.

GRANDE-BRETAGNE. — *Catalogue de la Section britannique*, 1 vol.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — *Le Grand-Duché de Luxembourg à l'Exposition de Paris, 1925*, 1 album.

ITALIE. — *L'Italie à l'Exposition*, catalogue illustré.

JAPON. — *Guide pour le Japon exposant*, 1 vol. illustré.

PAYS-BAS. — *Catalogue de la Section des Pays-Bas*, 1 vol.

POLOGNE. — *Catalogue de la Section polonaise*, 1 brochure.

SERBIE, CROATIE, SLOVÉNIE. — *Catalogue officiel de la Section*, 1 brochure illustrée.

SUISSE. — *Catalogue de la Section*, 1 vol. illustré.

U. R. S. S. — *Catalogue de la Section*, 1 vol. illustré.

OUVRAGES SPÉCIAUX.

Album de l'Exposition internationale des Arts décoratifs, édité par l'Art vivant. Librairie Larousse, 13-17, rue du Montparnasse, Paris.

Guide-album de l'Exposition internationale des Arts Décoratifs & Industriels modernes. L'Édition Moderne, 114, boulevard Haussmann, Paris.

Les Arts décoratifs modernes en 1925, numéro spécial de *Vient de paraître*. Édition Crès & Cie, 21, rue Haute-Feuille, Paris.

Paris-Arts décoratifs, *Guide de Paris & de l'Exposition*, 1 vol. illustré. Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Alfred AGACHE, *Nos agglomérations rurales, comment les aménager*, 1 vol. Éditions de la Construction moderne, 13, rue de l'Odéon, Paris.

AGACHE-AUBURTIN-REDONT, *Comment reconstruire nos cités détruites*, 1 vol. Librairie Armand Colin, 103, boulevard Saint-Michel, Paris.

G. BELLAIR, *Parcs & Jardins*, 1 vol. Librairie J.-B. Bailliére & fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'Urbanisme?*, 1 vol. H. Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon, Paris.

MARRAST, *L'Art des jardins à l'Exposition des Arts décoratifs*, 1 album de la Collection Ch. Moreau, 8, rue de Prague, Paris.

Gaston QUENIOUX, *Les Arts Décoratifs modernes (France)*, 1 vol. Librairie Larousse, 13-17, rue du Montparnasse, Paris.

ROUX-SPITZ, *Bâtiments & Jardins*, 1 album de la Collection Albert Lévy, 2, rue de l'Échelle, Paris.

Camillo SITTE, *L'Art de bâtir les villes. — Notes & Réflexions d'un architecte* (traduit de l'allemand & complété par Camille Martin), 1 vol. Librairie Atar, 12, rue Corraterie, Genève.

UNWIN, *Étude pratique des plans de villes* (traduit de l'anglais), 1 vol. Librairie Centrale des Beaux-Arts, 2, rue de l'Échelle, Paris.

André VÉRA, *Le Nouveau Jardin*, 1 vol. Librairie Émile Paul, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES URBANISTES, *Où en est l'Urbanisme?* (Compte rendu du Congrès international d'urbanisme de Strasbourg, 1925), 1 vol. Librairie Léon Eyrolles, 3, rue Thénard, Paris.

PRINCIPAUX ARTICLES DE REVUES,

JOURNAUX OU PÉRIODIQUES.

L'Amour de l'Art, revue mensuelle. Librairie de France, 110, boulevard Saint-Germain, Paris. — Numéro spécial sur l'Exposition des Arts décoratifs, août 1925.

L'Architecte, revue mensuelle. Éditions Albert Lévy, 2, rue de l'Échelle, Paris. — Années 1924 & 1925.

L'Art Vivant, revue bi-mensuelle des amateurs & des artistes. Librairie Larousse, 13-17, rue du Montparnasse, Paris. — Années 1925, numéros 1, 3, 4, 10, 16 & 21.

La Construction moderne, revue hebdomadaire d'architecture, 13, rue de l'Odéon, Paris. — Années 1924-1925, 1925-1926.

La Demeure française, revue trimestrielle des arts & des industries de l'habitation. 9, rue Volney, Paris. — Année 1925, numéro 1.

L'Illustration, revue hebdomadaire, 13, rue Saint-Georges, Paris. — Année 1925 : 8 août & 31 octobre (numéros spéciaux sur l'Exposition).

La Nature, revue hebdomadaire. Librairie Masson, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Numéro du 5 septembre 1925.

Parcs & Jardins, revue mensuelle illustrée. Éditions Edmond Honoré, 15, rue Maurice-Berteaux, à Sèvres (Seine-et-Oise). — Année 1926.

Notre Publicité, organe officiel de la corporation des techniciens de la publicité. — Année 1925 : numéros 19 & 20.

La Renaissance de l'Art français & des Industries de luxe, revue mensuelle, 10, rue Royale, Paris. — Année 1926 : numéro de mai.

La Revue de l'Art, revue mensuelle de l'art ancien & moderne, 31, rue Jean-Goujon, Paris. — Années 1925 : numéros de septembre & octobre.

Je sais tout, grande revue de vulgarisation scientifique. Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris. — Numéro du 15 juin 1925.

La Science & la Vie, magazine mensuel des sciences & de leurs applications à la vie moderne, 13, rue d'Enghien, Paris. — 1925 : mai, numéro spécial sur l'Exposition des Arts Décoratifs & Industriels modernes.

Union de l'Affiche française, bulletin officiel mensuel, 15, rue du Terrage, Paris. — Année 1925 : numéros de 8 à 12.

Vogue, revue mensuelle. Éditions Condé-Nast, 2, rue Édouard-VII, Paris. — Année 1925 : numéros de juin à octobre.

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE.....	J. Stübben. <i>Der Städtebau</i> (Handbuch der architektur), 1 vol. Gebhardt. Leipzig. Wasmuth. <i>Monatshefte für Baukunst</i> . — Année 1925, 1 vol. Wasmuth. Berlin.
AUTRICHE.....	Camillo Sitte. <i>Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen</i> , Wien, 1889. C. Graeser & C°.
PAYS-BAS.....	Van der Swoelmen. <i>Préliminaires d'art civique</i> (pour reconstruire la Belgique). Ed. Sythoff. Leyde.
GRANDE-BRETAGNE..	<i>The Studio Magazine of Fine and Applied Art</i> , 44, Leicester square. London. Year-book 1925 & numéro spécial : hiver 1926-1927.
SUISSE.....	<i>Das Werk</i> , revue d'art mensuelle. Éditions Gebr. Fretz A.-G. Zurich. — Numéro de mars 1925.

DOCUMENTS D'ARCHIVES.

Rapport du Jury des récompenses de la classe 26, par M. René Chavance.

Rapport du Jury des récompenses de la classe 27, par M. André Véra.

Rapport du Comité d'admission de la classe 27, par M. Viaud-Bruant.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE
DES EXPOSANTS CITÉS DANS LE VOLUME.

	Planches.		Planches.
ACROPOLE (L') [France].....	XXVI	BRODERS, Roger [France].....	V
AGACHE, D.-Alf. [France].....	VI	BROT [France].....	VII
AMAURY, L. [France].....	XVI	BRUNET [France].....	XII
ARCILE [France].....	LXIV	BURKHALTER [France].....	LXVI
ARIBAUD [France].....	VII	BUYSENS, J. [Belgique].....	XCI
ARMAND [France].....	II	CAPON [France].....	XXII
ART DU BOIS [France].....	XX, XXX	CARION [Belgique].....	XCI
ATTRACTONS (SOCIÉTÉ PARISIENNE d') [France].....	XIX	CARLÉGLE [France].....	XXXIII
AUGÉ-LARIBÉ [France].....	LXXXIV	CARRE, P.-C. [France].....	XXXII
AUGER & BONNET [France].....	LXV	CARREL, Pierre [France].....	XXIX
BAËR, G. [France].....	VIII	CARRELEURS DE PARIS (LES) [France]	LXXIX, LXXX
BAGGE, Eric [France].....	VII	CASQUETTES CRICKET [France].....	I
BAILLY [France].....	LXIX	CASSANDRE [France].....	XXVIII
BARBEDIENNE-LEBLANC [France]...	LIX	CATO, Ch. [Danemark].....	XL
BARILLET [France].....	LXXIV	CAYEUX [France].....	L
BARTOLOZZI [Espagne].....	XLII	CÉCIL (CHAUSSURES) [France].....	XXI
BATIK FRANÇAIS (LE) [M ^{me} PANGON] [France].....	XV	CESBRON [France].....	XXXIV, LXXI
BAUDET-DONON [France].....	LXXX	CHAMBRE SYNDICALE DES ACCES- SOIRES DE PHARMACIE [France]..	VIII
BAYES, G. [Grande-Bretagne].....	XCI	CHAMPAGNE MERCIER [France]....	XXXVII
BAYNARD PRESS (THE) [Grande-Bretagne].....	XLIII	CHARLES (IMPRIMERIES Joseph) [France].....	IX
BEAUCANTIN [France].....	L	CHARPENTIERS DE PARIS (LES) [France].....	LXXX
BÉCAN [France].....	IX	CHÂTELAIN (ÉTABLISSEMENTS) [France].....	VIII
BELLES AFFICHES (LES) [France]...	XXXII	CHEMINS DE FER P.-L.-M. (COMPAGNIE DES) [France].....	V
BÉNÉDICTUS [France].....	XXVI	CHÉRI PORTO [France].....	XXXVII
BERGSTEN, Carl [Suède].....	XCVI	CHOLLET [France].....	LXIV
BILLARD & TÉTARD [France].....	LXXXIX	CITROËN (SOCIÉTÉ DES AUTOMOBILES A.) [France].....	XIX
BINET [France].....	LXIX	COLIN [France].....	LXII
BIORÉ [France].....	XXXIII	COMITÉ RÉGIONAL DE BORDEAUX ET DU SUD-OUEST [France].....	XVIII
BLONDAT, Max [France].....	LXXVI	COMPAGNIE AÉRIENNE FRANÇAISE [France].....	XI
BLUYSEN [France].....	VIII	CONVERSET & GIANINI [France]....	LXXXI
BOFA, Gus. [France].....	XXXVIII		
BORDEAUX ET DU SUD-OUEST (COMITÉ RÉGIONAL DE) [France]....	XVIII		
BOUCHARD [France].....	LXVII		
BOUDIER [France].....	XXI		
BRÉCY [France].....	LXVII		

COQUEMER [France].....	XXIX	FÉVOLA [France].....	LXXXV
COSMOGRAPH [France].....	IX	FINKEL [France].....	XX
COUHAULT [France].....	XIV	FLANDRIN [France].....	LXIV
COURTOIS [France].....	LXXXI	FOISSIN [France].....	XXIII
CRACO [Belgique].....	XCI	FORESTIER, J.-C.-N. [France].....	LVII, LVIII
CRÉMIER [France].....	X	FOURRURES WEIL [France].....	X
CRÉPIN [France].....	LXXII	FRANCK, Marcel [France].....	XXVIII
CROUX [France].....	LXXI	FRANCK (VAPORISATEURS) [France].....	XXXIII
CULLERIER [France]	LVI	GALEY FRÈRES [France].....	LVI
CZAJKOWSKI, Joseph [Pologne].....	XLVI	GALLERAY [France].....	XXV
DALMAS, Ch. & M. [France].....	LXXII	GARRUS, Ch. [France].....	LXV
DAMBRUN [France].....	XXXVIII	GAST [France].....	XII
DA SILVA, Christino [France]	LXXXVI	GAUGRY [France].....	II
DAVID, Fernand [France].....	LX	GAUVENET [France].....	LXXVII
DECHARME [France].....	LXV	GAZAN [France].....	XXXIV
DELAMARRE [France].....	LXXVIII	GENET & MICHON [France].....	VII
DELAUNAY, Sonia	XXX	GENTIL & BOURDET [France].....	LXXI
DELAW, G. [France].....	XXXIV	GONOT [France].....	LVI
DENNERY [France].....	XXVI	GOSIZDAT [U. R. S. S.].....	XLIX
DERVAUX [France].....	XI	GRASSET [France].....	XXIII
DESPIAU, Ch. [France].....	LXXIII	GRÉBER, J. [France].....	XIII, LIV, LV
DEVICQ [France].....	LXVII	GRONOWSKI, Thaddée [Pologne]...	XLVII
DEVILAINÉ & ROUGE [France].....	XXIV	GUÉLIS FRÈRES [France].....	VII
DILLY	XIX	GUÉNOT, A. [France].....	LXI
DO CANTO [France].....	LXXVII	GUERBOIS [France].....	XXXVIII
DORMOY [France].....	IV	GUEVREKIAN [France].....	LXXIV
DRAEGER [France].....	XXIX	GUILLEMONAT [France].....	XIV
DRANSY [France].....	XXXIV	GUS BOFA [France].....	XXXIX
DUCLUZEAUD [France].....	XVI	HACHARD & Cie [France].....	XXVIII
DUFRÈNE, Maurice [France]	XII	HAIRON [France].....	LXVII
DULONG [France].....	X	H. A. K. O. [France].....	XXV
DUMESNIL (ANCIENS ÉTABLISSE- MENTS) [France].....	LVI	HAUBOLD, Bernard [France].....	XV
DUNAND [France].....	LXVIII	HÉMARD [France].....	XXXVII
DUPAS, J. [France].....	XVIII	HENRIKSEN, Sven [Danemark].....	XLI
DURENNE (SOCIÉTÉ A.) [France]...	III, XXXVI	HERBST, René [France].....	XXX
DUSSAUSOY [France].....	XXIX	HERRICK [Grande-Bretagne].....	XLIII
EBEL [France]	LXVIII	HEUVELMANS, Melle [France]	LXII
ECHOS (LES) [France].....	XXXIV	HORTULUX [Luxembourg].....	XCIV
EVA [France].....	XXIX	HUBERT [France].....	XXII
FABRE-GROSEIL [France].....	LXIV	INNOXA [France].....	IV
FAVRE [France].....	LXXII	JACOPOZZI [France].....	XIX
FÉDORA MEUNIER [France]	IV	JANNIAU [France].....	XII
FÉRARD, L. [France].....	LIII	JANVIER [France].....	II, XXXIII
FERRET, P. [France]	XVIII	JARRACH [France].....	I
FERS ÉMAILLÉS (SOCIÉTÉ DES) [France].....	XVII	JEANNIN [France].....	VII, XXI, XXXVIII
		JEANNIOT [France].....	XVIII
		JEZIORSKI [France].....	XXIII

JOUETS ET AUTOMATES FRANÇAIS		
(SOCIÉTÉ DES) [France].....	II, XXXVII	V
JOURDAIN, Francis [France]....	XXXI, LXIII	XVII
KETTEN FRÈRES [Luxembourg]....	XCIV	XXV
KRUCKOW-WALDORFF [Danemark]..	XLI	LXIV
KUDO, Ichitaro [Japon].....	XCIII	XXIII
LAINÉ [France].....	LXIV, LXXXI	LVI
LALIQUE, R. [France].....	XVI	
LAMBERT [Luxembourg].....	XCIV	
LAMBERT, Jacques [France].....	LXI, LXIV	
LAMBERT, Th. [France].....	III	
LAMESCH, J.-B. [Luxembourg]....	XCIV	
LA MONTAGNE SAINT-HUBERT [France].....	XXII	
LAMORINIÈRE [France].....	LXXIX	
LANCELOT [France].....	LXXIX	
LAPRADE, A. [France].....	LXXIX, LXXX	
LAVALLEY [France].....	XXXIX	
LEBEAU, A. [France].....	XIV	
LEBLANC-BARBEDIENNE [France]...	LIX	
LE BOURGEOIS [France].....	XXII, LXVII	
LE CLERC [France].....	L	
LE MORVAN [France].....	L	
LE PETIT [France].....	XXXIV	
LEROUY, M ^{me} A. (FOURRURES MAX) [France].....	XXIII	
LEUNE [France].....	XXVI	
LÉVÈQUE & FILS [France].....	L	
LEVIEIL [France].....	XXV	
LEYRITZ, Léon [France].....	XXXVI	
LINCRUSTA WALTON & LORÉID, C ^{ie} [France].....	XXX	
LOPEZ, Rubio [Espagne].....	XLII	
LOUPOT [France].....	XXI, XXXII	
LOYAU, M. [France].....	LXXXI	
LUCE, Jean [France].....	XXV	
LUQUET & C ^{ie} [France].....	LXXIV	
LYÉE DE BELLEAU (M ^{me} DE) [France]	LXXXVI	
MAGA (G. MAGAGNOLI) [Italie]....	XLIV	
MAGNE, H.-M. [France].....	XVII	
MALLET-STEVENS, R. [France]....	LXV	
MANUEL FRÈRES [France].....	I	
MARCHAL [France].....	LVI, LXXXI	
MARLIAC (ÉTABLISSEMENTS) [France]	LXXIX	
MARRAST [France]	LVI	
MARTEL, Jean & Joël [France]....	LXV, LXVI	
MARTIAL [France].....	LIX	
MATISSE, Auguste [France].....		V
MATRAT & FILS [France].....		XVII
MAUJOINT [France].....		XXV
MAULER & MARTEL [France].....		LXIV
MAX (FOURRURES), M ^{me} A. LEROY [France].....		XXIII
MAZZIOLI [France].....		LVI
MERBES-SPRIMONT (SOCIÉTÉ DES) [Belgique].....		LXXIX
MERCOURT [France].....	LXXIV, LXXXVIII	
MERLOT [France].....		XIV
MEUNIER, Fédora [France].....		IV
MIYAMOTO, Iwakichi [Japon]....		XCIII
MOREAU-VAUTHIER [France].....		LXXI
MOSER [France].....		LVI
NABONAUD [France].....		LXXII
NAU [France].....		LV
NICOLAS (ÉTABLISSEMENTS) [France]		XXXIV
NIGRON [France].....		LXII
NION-LACROIX [France].....		XVI
NOKORA [France].....		XXXVIII
NOMBLOT-BRUNEAU [France].....		LIII
NONIN [France] ...	LXXI, LXXII, LXXXIX	
OFFICE D'ÉDITION D'ART [France].		IV
PACON [France].....		LXXXIX
PAILLARD [France].....		XXII
PANGON (M ^{me}) [France].....		XV
PARIZOT [France].....		VIII
PATOUT, P. [France]		LXVII
PAZ & SILVA [France].....		LXIV
PIERRE AGGLOMÉRÉE (LA) [France].		LXXXI
PILLER-NEUMANNA [Pologne]		XLVII
PINTON [France].....		XVI
PLASTIC-MÉTAL [France]		XXXVIII
P.-L.-M. (COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER [France].....		V
PLOQUIN [France].....		L
PLUMET [France]. XVI, XVIII, LXVIII, LXIX		
POIRET, Paul [France].....		XIX
POISSON [France].....		LXVIII
POMPON [France]		LXXXII
POULBOT [France].....		II
« POUR LES JARDINS » (SOCIÉTÉ) [France].....	L, LXXXVII	
POYET FRÈRES [France].....		XXXIV
PROCÉDÉS MODERNES DE CONSTRUC- TION (SOCIÉTÉ DES) [France]....		XXI

PRIMAVERA [France].....	LXX	STAAL [Pays-Bas].....	XCV
PRINTEMPS (GRANDS MAGASINS DU) [France].....	XXIX, LXX	STOLL, F. [France].....	LXXXIII
PROU, René [France].....	XX, XXI	STUCPEINT [France].....	XXXVIII
PROZYNSKI [France].....	XC	SUBES [France].....	XV
RAPIN, Henri [France].....	XXII, LXVII	SYLVESTRE [France].....	LVI
RIOUSSE FILS [France].....	LXXI, LXXVI	SZABO [France].....	LXVIII
RISACHER [France].....	IV	TELLIER [France].....	LXXX
ROLLAND [France].....	XII	TEMPORAL [France].....	VIII, XXVI
RONTAIX [France].....	LXXX	THIÉBAULT [France].....	LXXIV
ROUFFÉ [France].....	I, II	TOLMER [France].....	XXIX
ROUSSEAU [France].....	XXXVIII	TONY-GARNIER [France].....	XXVII
ROUX-SPITZ [France].....	LIX, LXXVIII	TOOROP [Pays-Bas].....	XLV
ROY [France].....	LXIV	TRÉBOR (SOCIÉTÉ) [France].....	II
ROYER [France].....	LXXII	TRICOTEL [France].....	LXIII
RUBEROÏD (SOCIÉTÉ DU) [France]..	XXII	TRIUMPH (MOTOCYCLETTE) [France].....	XXXIV
RUDGE WHITWORTH (ROUES) [France].....	XXXIX	VACHEROT, J. [France].....	LXXI, LXXVI
RUHLMANN [France].....	XXIII	VALLERAND [France].....	LXXX
SAUVAGE, H. [France].....	XXIV	VAPORISATEURS FRANCK [France]...	XXXIII
SCHENCK [France].....	XXVI, XXXVIII	VÉDOVELLI [France].....	XII
SCHNEIDER [France].....	XVIII	VÉRA, A. & P. [France].....	LI, LII
SCHULER, Thérèse [France].....	XXIV	VIACROZE [France].....	XXVI, XXXVIII, LXXXI
SERRE & C ^{ie} , Lucien [France].....	V	VILLE DE PARIS (JARDINS DE LA) [France].....	LXV
SÉVRES (MANUFACTURE NATIONALE DE) [France].....	LXVII	VILMORIN-ANDRIEUX [France].....	LXVIII, LXXI, LXXV
SÉZILLE [France].....	XXV	WEGENER, Gerda.....	XXVI
SIÉGEL & STOCKMANN [France]....	X, XX, XXIII, XXX	WEIL (FOURRURES) [France].....	X
SLUYTERS, Jean [Pays-Bas].....	XLV	WERWEKE, A. Van [Luxembourg]..	XCIV
SOUPPERT & NOTTING [Luxem- bourg].....	XCIV	WOLFSBERG [Suisse].....	XLVIII
		YAMADA, Shichigoro [Japon].....	XCIII

TABLE DES PLANCHES.

Planche I. — *VITRINE DE LA BOUTIQUE « ÉLÉGANCES »*, composée par ROUFFÉ.

Planche II. — *BOUTIQUE « OUTILLAGE »*, composée par ROUFFÉ pour la SOCIÉTÉ TRÉBOR.

Planche III. — *CANDÉLABRE ÉLECTRIQUE*, composé par Th. LAMBERT pour la SOCIÉTÉ A. DURENNE.

Planche IV. — *IMPRIMÉS PUBLICITAIRES* pour INNOXA, par l'OFFICE D'ÉDITIONS D'ART; pour FÉDORA MEUNIER, par DORMOY (RISACHER, éditeur).

Planche V. — *AFFICHES* pour la COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER P.-L.-M., composées par Auguste MATISSE & par Roger BRODERS, éditées par Lucien SERRE & C^{ie}.

Planche VI. — *PLAN D'EXTENSION DE LA VILLE DE DUNKERQUE*, par D. Alf. AGACHE.

Planche VII. — *BOUTIQUE DES FOURRURES GUÉLIS FRÈRES*, par Eric BAGGE.

Planche VIII. — *MAISON DU PHARMACIEN*, composée par BLUYSEN, avec la coopération de PARIZOT & de TEMPORAL, pour la CHAMBRE SYNDICALE DES ACCESSOIRES DE PHARMACIE.

Planche IX. — *AFFICHE*, composée par BÉCAN, éditée par COSMOGRAPH; *AFFICHE* par les IMPRIMERIES JOSEPH CHARLES.

Planche X. — *BOUTIQUE DES FOURRURES WEIL*, par CRÉMIER & DULONG.

Planche XI. — *PLAN D'EMBELLISSEMENT ET D'EXTENSION DE LA VILLE DE PERPIGNAN* (quartier du Vernet), par DERVAUX.

Planche XII. — *ILLUMINATIONS : RUE DE BOUTIQUES SUR LE PONT ALEXANDRE-III*, par Maurice DUFRÈNE; *CASCADES LUMINEUSES*, par VEDOVELLI.

Planche XIII. — *PLAN D'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE DE PHILADELPHIE*, par J. GRÉBER.

Planche XIV. — *MAISON DU SABOTIER*, par C. GUILLEMONAT.

Planche XV. — *BOUTIQUE « LE BATIK FRANÇAIS »*, composée par Bernard HAUBOLD pour M^{me} PANGON, exécutée par SUBES.

Planche XVI. — *ILLUMINATIONS : FONTAINE*, composée par R. LALIQUE; *TOUR DE BORDEAUX*, par Charles PLUMET.

Planche XVII. — *BOUTIQUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES FERS ÉMAILLÉS*, par H.-M. MAGNE.

Planche XVIII. — *TOUR DE BORDEAUX*. Décoration intérieure composée par P. FERRET.

Planche XIX. — *ILLUMINATIONS : CARROUSEL DE LA VIE PARISIENNE*, par Paul POIRET; *PARC D'ATTRACTI*ONS, par la SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ATTRACTIONS; décor de la *TOUR EIFFEL*, par JACOPOZZI.

Planche XX. — *BOUTIQUE « L'ART DU BOIS »*, composée par René PROU, exécutée par FINKEL.

Planche XXI. — *BOUTIQUE DES CHAUSSURES CÉCIL*, composée par René PROU, exécutée par la SOCIÉTÉ DES PROCÉDÉS MODERNES DE CONSTRUCTION.

Planche XXII. — *KIOSQUE D'ALIMENTATION*, par Henri RAPIN.

Planche XXIII. — *BOUTIQUE DES FOURRURES MAX*, composée par RUHLMANN pour M^{me} A. LEROY.

Planche XXIV. — *SUPPORT D'ISOLATEURS*, composé par H. SAUVAGE pour un poste de transformateur électrique.

Planche XXV. — *BOUTIQUE DES CÉRAMIQUES ET VERRERIES JEAN LUCE*, par SÉZILLE.

Planche XXVI. — *BOUTIQUE «L'ACROPOLE»*, composée par TEMPORAL, exécutée par VIACROZE.

Planche XXVII. — *STADE MUNICIPAL DE LYON*, par TONY-GARNIER.

Planche XXVIII. — *AFFICHE*, composée par CASSANDRE pour Marcel FRANCK, exécutée par HACHARD & Cie.

Planche XXIX. — *IMPRIMÉS PUBLICITAIRES*, pour ÉVA, par COQUEMER; pour les GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS, par TOLMER; pour DUSAUSOY, par Pierre CARREL, édité par DRAEGER.

Planche XXX. — *BOUTIQUE «RENÉ HERBST»*, par R. HERBST.

Planche XXXI. — *BOUTIQUE «FRANCIS JOURDAIN»*, par Francis JOURDAIN, architecte.

Planche XXXII. — *AFFICHE*, composée par LOUPOT pour P.-C. CARRÉ, éditée par les BELLES AFFICHES.

Planche XXXIII. — *BOUTIQUE «FRIVOLITÉS»*, composée par CARLÈGLE.

Planche XXXIV. — *BOUTIQUE «TOURISME»*, décor extérieur par G. DELAW.

Planche XXXV. — *AFFICHE*, composée par DRANSY pour les ÉTABLISSEMENTS NICOLAS, éditée par POYET FRÈRES.

Planche XXXVI. — *CALVAIRE*, composé par Léon LEYRITZ, exécuté par la SOCIÉTÉ A. DURENNE.

Planche XXXVII. — *BOUTIQUE DE DÉGUSTATION*, pour le CHÉRI PORTO & le CHAMPAGNE MERCIER, par HÉMARD.

Planche XXXVIII. — *BOUTIQUE «VIACROZE»*, par GUERBOIS & DAMBRUN.

Planche XXXIX. — *MONUMENT AUX VICTOIRES DE LA ROUE RUDGE WHITWORTH*, par LAVALLEY, sculpteur, d'après la maquette publicitaire de Gus BOFA.

Planche XL. — *AFFICHE*, par Chr. CATO.

Planche XLI. — *AFFICHE*, composée par SVEN-HENRIKSEN, éditée par KRUCKOW-WALDORFF.

Planche XLII. — *AFFICHES*, par BARTOLOZZI & LOPEZ RUBIO.

Planche XLIII. — *AFFICHE*, composée par HERRICK, éditée par THE BAYNARD PRESS.

Planche XLIV. — *AFFICHES*, par «MAGA» (G. MAGAGNOLI).

Planche XLV. — *AFFICHES*, par Jan TOOROP & par Jan SLUYTERS.

Planche XLVI. — *ILLUMINATIONS : PAVILLON POLONAIS*, par Joseph CZAJKOWSKI.

Planche XLVII. — *AFFICHE*, composée par Thaddée GRONOWSKI, éditée par PILLER-NEUMANNA.

Planche XLVIII. — *AFFICHE*, par «WOLFSBERG».

Planche XLIX. — *AFFICHE POUR UNE REVUE OUVRIÈRE*, par la SECTION DU GOSIZDAT (éditions d'État).

Planche L. — *JARDIN*, composé par PLOQUIN, avec la coopération de BEAUCANTIN & LE MORVAN; fleurs par CAYEUX & LE CLERC.

Planche LI. — *PLAN D'UN JARDIN À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE*, par A. & P. VÉRA.

Planche LII. — *VUE D'UN JARDIN À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE*, par A. & P. VÉRA.

Planche LIII. — *FLEURS & FRUITS*, par les Pépinières NOMBLOT-BRUNEAU; *DAHLIAS*, par L. FÉRARD.

Planche LIV. — *PLAN D'UN JARDIN À GRASSE*, par J. GRÉBER.

Planche LV. — *VUES D'UN JARDIN À GRASSE*, par J. GRÉBER.

Planche LVI. — *JARDIN*, composé par MARRAST, architecte, exécuté par MOSER, pour les plantes & fleurs.

Planche LVII. — *PLAN D'UN JARDIN À RONDA* (Andalousie), par J.-C.-N. FORESTIER.

Planche LVIII. — *VUES D'UN JARDIN À RONDA* (Andalousie), par J.-C.-N. FORESTIER.

Planche LIX. — *FONTAINE* : ROUX-SPITZ, architecte; MARTIAL, sculpteur; LEBLANC-BARBEDIENNE, fondateur.

Planche LX. — *STATUE*, par Fernand DAVID.

Planche LXI. — *GROUPE*, par A. GUÉNOT.

Planche LXII. — *LES ILLUSIONS ET LE REGRET*, groupe composé par M^{me} HEUVELMANS, édité par COLIN.

Planche LXIII. — *NICHE ET MEUBLES DE JARDIN*, composés par Francis JOURDAIN, exécutés par TRICOTEL.

Planche LXIV. — *JARDIN*, par Jacques LAMBERT.

Planche LXV. — *JARDIN*, composé par R. MALLET-STEVENS, avec la coopération de Ch. GARRUS, ingénieur, Jean & Jöel MARTEL, sculpteurs.

Planche LXVI. — *FONTAINE* : BURKHALTER, architecte, J. & J. MARTEL, sculpteurs.

Planche LXVII. — *JARDINS DES PAVILLONS DE LA MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES*, par P. PATOUT & R. RAPIN.

Planche LXVIII. — *JARDIN DE LA COUR DES MÉTIERS*, par Ch. PLUMET.

Planche LXIX. — *PATIO*, par Charles PLUMET & BAILLY; *FONTAINE*, par BINET.

Planche LXX. — *VASES DE JARDIN*, par l'ATELIER PRIMAVERA (GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS).

Planche LXXI. — *JARDIN*, par J. VACHEROT & RIOUSSE FILS.

Planche LXXII. — *PERGOLA & FOUNTAINE DU PAVILLON DES ALPES-MARITIMES*, composées par Ch. & M. DALMAS, avec la coopération de CRÉPIN, paysagiste, FAVRE, Cl. NABONAUD, NONIN, ROYER, pépiniéristes.

Planche LXXIII. — *BACCHANTE*, par Ch. DESPIAU.

Planche LXXIV. — *JARDIN D'EAU & DE LUMIÈRE*, par GUÉVREKIAN.

Planche LXXV. — *ENSEMBLE FLORAL*, par VILMORIN-ANDRIEUX.

Planche LXXVI. — *FONTAINE*, par Max BLONDAT.

Planche LXXVII. — *STATUE*, par E. DO CANTO.

Planche LXXVIII. — *FONTAINE* : ROUX-SPITZ, architecte; DELAMARRE, sculpteur.

Planche LXXIX. — *BASSIN DES NYMPHÉAS*, par A. LAPRADE.

Planche LXXX. — *JARDIN DES OISEAUX*, par A. LAPRADE.

Planche LXXXI. — *FONTAINE DES CYGNES*, composée par LOYAU, sculpteur, avec la coopération de COURTOIS, architecte, & VIACROZE, décorateur.

Planche LXXXII. — *PÉLICAN*, par POMPON.

Planche LXXXIII. — *JEUNESSE*, par F. STOLL.

Planche LXXXIV. — *VASES DE JARDIN*, par AUGÉ-LARIBÉ.

Planche LXXXV. — *FONTAINE*, par FÉVOLA.

Planche LXXXVI. — *FONTAINE* : CHRISTINO DA SILVA, architecte; M^{me} DE LYÉE DE BELLEAU, sculpteur.

Planche LXXXVII. — *BANC DE JARDIN ET NICHE EN TREILLAGE*, par la SOCIÉTÉ « POUR LES JARDINS ».

Planche LXXXVIII. — *BOSQUET*, par Paul MERCOURT.

Planche LXXXIX. — *JARDIN DE ROSES & FONTAINE*, composés par PACON, exécutés par BILLARD & TÉTARD, mosaïstes, NONIN, horticulteur.

Planche XC. — *FONTAINE*, par PROZYNISKI.

Planche XCI. — *JARDIN*, par J. BUYSENS.

Planche XCII. — *FONTAINE*, par G. BAYES.

Planche XCIII. — *JARDIN DU PAVILLON JAPONAIS* : Shichigoro YAMADA & Iwakichi MIYAMOTO, architectes.

Planche XCIV. — *ROSERAIE*, par A. VAN WERWEKE.

Planche XCV. — *PARTERRE D'EAU*, par STAAL.

Planche XCVI. — *MIROIR D'EAU*, par Carl G. BERGSTEN.

TABLE DES MATIERES.

RUE ET JARDIN. — CLASSES 26 ET 27

	Pages.
INTRODUCTION	7
CLASSE 26. — <i>ARTS DE LA RUE</i>	21
PLANS DE VILLES ET AMÉNAGEMENTS URBAINS.....	23
Section française.....	25
Sections étrangères.....	31
DÉCOR ET MOBILIER DE LA RUE.....	37
Section française.....	39
Sections étrangères.....	43
ART PUBLICITAIRE.....	45
Section française.....	47
Sections étrangères.....	53
FÉTES PUBLIQUES, CORTÈGES, ILLUMINATIONS.....	57
PLANCHES :	
Section française	61
Sections étrangères.....	63
CLASSE 27. — <i>ARTS DU JARDIN</i>	65
PARCS ET JARDINS. — ARBRES & ARBUSTES, PLANTES & FLEURS	67
Section française.....	69
Sections étrangères.....	77
DÉCOR & MOBILIER DU JARDIN.....	83
Section française.....	85
Sections étrangères.....	89
PLANCHES :	
Section française.....	91
Sections étrangères.....	93
BIBLIOGRAPHIE, RÉPERTOIRE ET TABLES.....	95
Bibliographie	97
Répertoire alphabétique des exposants cités dans le volume.....	101
Table des planches.....	105



IMPRIMÉ
SUR VÉLIN D'ARCHES
PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE

COUVERTURE D'APRÈS LA MAQUETTE
DE L'OFFICE D'ÉDITIONS D'ART

